TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9652 38 PAGES DERNIÈRE ÉDITION MARDI 3 FÉVRIER 1976

Imposante manifestation à Barcelone

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 48 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les péripéties de la détente

Les phases de ce que l'on n'ose plus guère appeler la « détente » entre l'Est et l'Ouest, et surtout entre l'U.R.S.S. et les États-Unis, sont mouvantes et apparemment contradictoires. A Moscou, la « Pravda » prend à partie M. Kissinger pour avoir osé insinuer que le Kremlin poursuit des visées « expansionnistes » en Angola et, sans revenir sur le souhait d'une solution pacifique évoqué quelques jours plus tôt par les « Izvestia », réaffirme son soutien « moral, politique et autre » aux dirigeants de Luanda. Mais le quotidien du parti s'exprime en termes optimistes à propos des pourparlers sur la limitation des armements stratégiques (SALT) et reprend même une rumeur américaine annonçant un nouveau voyage du secrétaire d'État à Moscou.

La même alternance de chaud et de froid s'observe dans les commentaires sur les questions militaires. Tout le monde se dit favorable à la détente, mais le général Haig, commandant en chef des forces américaines en Europe, déclare en substance, dans une interview à « Newsweek », que le débat sur la détente pourrait avoir moins d'utilité qu'une claire reconnaissance du fait que l'Occident est confronté à une puissance soviétique grandissante, dont le contrôle n'est pas affaire de climat ou d'éloquence.

Encore moins inhibé puisqu'il ne siège plus au gouvernement, M. Schlesinger, ancien secrétaire à la défense, déclare à « Fortune » qu'à aucun moment depuis les années 30 « le monde occidental n'a dû faire face à une menace aussi énorme contre son existence » que celle de l'U.R.S.S. à l'heure présente. La presse soviétique tire argument de telles déclarations pour dénoncer avec une vivacité inconnue depuis plusieurs années les intrigues des « fauteurs de guerre froide ».

Ces tensions étaient prévisibles. La « détente », par définition, ne dure que le temps nécessaire pour faire oublier la tension antérieure, après quoi il faut développer une coopération qui trouve très vite son plafond dans les intérêts et les appétits des uns et des autres. Surtout, il était inévitable que le renforcement constant du potentiel militaire soviétique depuis une dizaine d'années attirât l'attention des responsables militaires, puis politiques occidentaux. Comment concilier l'amélioration des relations et les promesses de paix avec cette « montée en puissance » sans précédent de l'U.R.S.S., d'autant plus étonnante qu'elle porte exclusivement sur les forces armées ? Aux États-Unis, ce débat ne pouvait que s'amplifier à la faveur de la campagne électorale, alors qu'un président peu convaincant et à court d'idées laisse sans recours un secrétaire d'État usé par plus de sept ans de pouvoir, et que le Congrès développe une sorte d'isolationnisme bougon.

Aussi bien chacun des Deux Grands semble-t-il naviguer à vue dans ces parages troublés. M. Brejnev est naturellement enclin à conclure un accord SALT, non seulement parce qu'il cherche à limiter le plus tôt possible le développement du fameux « missile de croisière » américain, mais aussi parce qu'il veut pouvoir démontrer à ses amis, comme à ses ennemis, à l'occasion du congrès de son parti, que l'engagement de son pays en Angola ne l'empêche pas de s'entendre avec Washington. M. Kissinger, prisonnier à la fois des entraves du Congrès et du besoin de justifier sa politique passée, se range très partiellement aux vues de ses censeurs, en reconnaissant que le traité de commerce avec Moscou, en panne depuis plus d'un an, ne peut être sorti des tiroirs tant que durera l'intervention soviéto-cubaine en Angola. Mais il lui faudrait bien davantage pour convaincre M. Brejnev — et aussi les alliés des États-Unis — que l'Amérique est à la hauteur de sa volonté et de ses engagements d'antan.

La presse algérienne accueille froidement les avances de M. Giscard d'Estaing

Le gouvernement algérien n'avait pas réagi officiellement, lundi matin 2 février, aux déclarations de M. Giscard d'Estaing au Nouvel Observateur, *affirmant, entre autres (le* Monde *daté 1er-2 février), qu'il n'y avait* « ni crise, ni tension » *entre les deux pays et laissant entendre que la France, si elle était sollicitée, pourrait proposer ses bons offices dans le conflit du Sahara.*

Cependant, El Moudjahid *écrit, lundi matin, que* « l'Élysée est sorti de son silence pour replonger les observateurs dans le brouillard ». « Paris, *ajoute le quotidien algérien,* reste fidèle à sa ligne à l'égard des deux parties : des armes et des encouragements aux uns, de bonnes paroles aux autres. Nul *n'est dupe.* » *Et de conclure :* « L'important réside dans les actes. » *L'impression prévaut à Alger que les déclarations du chef de l'État* « n'apportent rien de nouveau ».

Le conflit algéro-marocain continue pendant ce temps d'évoluer sur le plan diplomatique, les émissaires se succèdent à Alger et à Rabat, tandis que M. Waldheim décidait de dépêcher un émissaire dans les capitales intéressées.

Sur le terrain, après la prise d'Amgala par les forces marocaines, l'attention se porte sur la localité de Mahbès, principal centre du Polisario près de la frontière algérienne, et qui risque, selon notre envoyé spécial à Alger, d'être le prochain enjeu du conflit.

ALGER : se battre pour Mahbès ?

De notre envoyé spécial P.-M. DOUTRELANT

Alger. — Vue d'Alger, l'affaire du Sahara occidental est en théâtre d'ombres où les événements semblent flotter entre le mythe et la réalité, sans qu'on puisse faire la part de la vérité et de l'imaginaire. Ainsi s'explique sans doute l'indifférence de l'homme de la rue. Quand on l'interroge sur le conflit, la réponse quasi générale tient du : « *Qu'ils se débrouillent au gouvernement. C'est eux qui se sont mis là-dedans.* » L'Algérien se pose aussi des questions : « *Cet avion marocain ou mauritanien abattu, quatre cent vingt-cinq soldats tués, cent quatre-vingts prisonniers, selon* El Moudjahid, *et aucune perte du côté sahraoui (ou du nôtre), vous le croyez, vous ?* »

Dans sa version des événements, la radiotélévision reprend, depuis trois jours, *El Moudjahid*, qui reprend *Algérie presse service*. Au mot près, c'est toujours le même récit, dont la chronologie s'arrête au 28 janvier : « *Agressés à Amgala par les forces armées royales (...) et se trouvant dans un rapport* de *forces infiniment disproportionné*, le *convoi de ravitaillement* algérien *et son escorte militaire se replièrent, après s'être défendus* avec *un courage et une bravoure admirables.* »

(Lire la suite page 3.)

AMGALA : une « base logistique » neutralisée par les Marocains

De notre envoyé spécial LOUIS GRAVIER

Amgala. — « *On les a bien laissés s'enferrer pour qu'il n'y ait pas d'équivoque...* » Ces mots du colonel Dlimi, commandant la zone sud, résument toute l'opération d'Amgala. « *Une opération de désinfection* », devait-il dire également des récents combats. La phase décisive de l'offensive marocaine a commencé le 27 janvier, à 10 heures du matin. Trente-six heures plus tard, elle s'achevait avec le nettoyage complet de tout un secteur entourant Amgala.

Sur le terrain, où se sont rendus samedi des journalistes français, américains, italiens et marocains, la soudaine notoriété d'Amgala prête à sourire quand on la confronte avec la réalité : quelques maisons basses, tout au plus une vingtaine, posées de-ci de-là ou s'épaulant mutuellement dans la superposition de leurs pierres plates, ramassées à même le sol du désert. Un badigeon de chaux recouvre quelques façades. Partout, des portes béantes. Les habitants sont allés nomadiser sur leurs parcours ancestraux. Une construction en fibro-ciment — l'école implantée par les Espagnols — jure outrageusement avec les tonalités du paysage. Mais il y a des puits à Amgala ; c'est l'essentiel dans cette aridité.

Un bataillon algérien, *fort* d'environ quatre cents hommes, s'était établi progressivement depuis un mois dans ce secteur. Il occupait les hauteurs dominant la cuvette au fond de laquelle se trouve la petite agglomération. Amgala est à la fois proche de Smara (45 kilomètres au sud-est à vol d'oiseau), où les Marocains sont entrés le 27 novembre, de Bir-Moghrein, en Mauritanie (130 kilomètres au sud à vol d'oiseau), et de Bou-Craâ (180 kilomètres à l'ouest à vol d'oiseau), où sont exploités les phosphates. D'Amgala partaient des incursions pour opérer des harcèlements dans le secteur de Bou-Craâ. Le colonel Dlimi est formel sur ce point. Il accueille avec un haussement d'épaules la version du « *convoi de vivres et de médicaments* » dont Alger a fait état.

(Lire la suite page 2.)

Le congrès du parti communiste français doit entériner l'abandon de la « dictature du prolétariat »

Conformément à la tradition, un long rapport de M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. depuis décembre 1972, préfacera, mercredi matin 4 février, au parc des sports de Saint-Ouen, les travaux du XXIIe Congrès du parti communiste français, auquel participeront, jusqu'à dimanche, quelque mille sept cents délégués.

Ces assises, dont l'intérêt politique est considérable — que sera le nouveau visage d'un parti communiste qui apparaît déterminé à renoncer au dogme de la « dictature du prolétariat » ? — se prolongeront dimanche par la « fête du congrès », qui se déroulera, tout au long de la journée, au parc des expositions du Bourget.

Un nouveau visage

par RAYMOND BARRILLON

Pendant bien longtemps, et pas seulement durant la période de la guerre froide, les congrès du P.C.F. constituèrent une assez rude épreuve pour les journalistes non communistes qui avaient toujours l'impression, plus ou moins forte selon les années, d'être cités à comparaître plutôt qu'invités à observer.

Ayant leurs entrées et leurs sorties particulières, parqués à l'écart des congressistes, avec lesquels *on* ne voulait pas qu'ils eussent le moindre contact, il leur fallait toujours subir, à un moment ou à un autre, les fulminations de l'orateur désigné pour stigmatiser les méfaits affreux de la « presse bourgeoise ». Le vacarme des applaudissements unanimes était alors immense. Tous les délégués faisaient un mécanique tête droite ou tête gauche, selon la disposition des tribunes, pour darder vers les ennemis que l'on venait de dénoncer, et qui, littéralement, ne savaient plus où se mettre, des regards qui ne brillaient pas de tendresse.

Le miracle se produit à la Mutualité de Paris le 16 mai 1964 : à l'issue des travaux du dix-septième congrès, les journalistes sont gracieusement conviés à sabler le champagne (à moins qu'ils ne préfèrent le whisky) avec un nouveau leader, qui sera un très modeste mais aussi un très grand secrétaire général du parti communiste français. Il s'agit de M. Waldeck Rochet, qui devient le « numéro un *bis* » du P.C.F., aux côtés de Maurice Thorez, dès lors président.

Le « pot » offert à la presse ce jour-là est l'illustration symbolique d'une mutation profonde qui s'était amorcée en 1962 à la faveur des conversations avec la S.F.I.O., et il apparaît comme l'épilogue somme toute normal de quatre journées de travaux marquées, de bout en bout, par un désir presque forcené d'ouverture et de rajeunissement dans tous les domaines. Le P.C.F. a notamment porté la main sur les vieilles Tables de la loi en modifiant quelque peu le mécanisme de l'élection des dirigeants du parti, désignés pour la première fois au vote secret. Ce n'est certes pas une révolution, mais c'est, sur la voie de la démocratisation, un premier pas qui n'est pas aussi dérisoire que beaucoup veulent le dire.

Voilà donc les « journalistes bourgeois » sortis du ghetto. Sous la houlette de « Waldeck », le P.C.F. va s'échapper à son tour, bond par bond, de celui où il était enfermé depuis tant d'années.

(Lire la suite page 9.)

M. BERLINGUER DÉCLARE A « EUROPA » :

« Je ne vois pas quel gouvernement sans la participation du P.C.I. aurait une autorité morale »

Alors que la crise ministérielle italienne risque fort de déboucher sur des élections anticipées, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., a déclaré dans une interview accordée à « Europa », qu'il ne voyait pas « quel gouvernement, sans la participation du P.C.I., aurait une autorité politique et morale » pour demander à l'Italie les efforts permettant de sortir de la crise.

Reprenant les grands thèmes qui définissent la position actuelle du P.C.I., M. Berlinguer explique notamment le concept d'indépendance de son parti, son attitude vis-à-vis de l'Europe et de la politique des blocs. (Voir page 17.)

L'AFGHANISTAN, RÉPUBLIQUE VOILÉE

I. — Les petits pas du président Daoud

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Kaboul. — Un chariot chargé de ferraille avance lentement dans le centre de la ville. Il est monté sur pneus, mais poussé par des hommes. Une femme saute brusquement du trottoir et se jette devant l'attelage, qui *ne* fait aucun bruit sur la mince couche de neige de ce début d'hiver. Jurons des portefaix ; panique de la femme, qui s'en est sortie de justesse. Dans les embarras de la circulation, la vue est très réduite à travers les œillères du voile qu'impose la tradition musulmane. Pour une femme « libérée », en bottes et jupe courte, on rencontre encore dix femmes fantômes dans les rues. Jeune ? belle ? bourgeoise ? Le voile, ample et tombant jusqu'aux pieds, dissimule même l'allure de la passante.

Née en juillet 1973, la République d'Afghanistan est presque aussi mystérieuse que les citoyennes de Kaboul. Aucune agence de presse occidentale n'a de correspondant dans le pays. Les journaux locaux sont directement rattachés au ministère de l'information. Les hauts fonctionnaires sont visiblement affolés à l'idée de parler un peu sérieusement avec un interlocuteur désireux d'élucider les ténébreuses affaires que le Pakistan « révèle » périodiquement pour alimenter la propagande contre son voisin.

A côté du gouvernement siège un mystérieux « *comité central* » de dix personnalités civiles ou militaires, dites « *membres fondateurs de la République* », en raison de leur participation active au complot contre la royauté. Mais toutes les décisions, même celles qui relèveraient ailleurs d'un chef de bureau, appartiennent à M. Daoud. Nous avons rencontré, dans son palais-caserne de Kaboul, l'homme qui exerce tout à la fois les fonctions de chef de l'État, de premier ministre, de ministre des affaires étrangères et de la défense. Sexagénaire au regard matois sous le crâne chauve, il esquive souvent les questions, mais paraît sûr de lui, parlant avec cette sorte de connivence que lui donne, face à un visiteur français, la connaissance de notre langue, dans laquelle il a fait ses études secondaires.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Mission dangereuse

Pour le général Bigeard, le mariage doit avoir quelque chose du parcours du combattant, puisqu'il veut marier Arlette Laguiller à un parachutiste.

Dans le temps, il y avait un slogan qui disait : « Les paras à l'usine ! » *Avec le temps, c'est devenu :* « Les paras à la cuisine ! » *Et notre secrétaire d'État à la défense doit rêver de voir le léopard et la tigresse remplacer Héloïse et Abélard au fronton des couples célèbres.*

Le général Bigeard devra choisir un solide gaillard pour supporter le choc d'une telle idylle. D'autant que la vie du pauvre Abélard s'est soldée par ce qui peut arriver de pire à un parachutiste... comme à tout homme, d'ailleurs.

BERNARD CHAPUIS.

UN THÉORICIEN DE LA PROBABILITÉ

Werner Heisenberg est mort

La vie de Werner Heisenberg, mort dimanche 1er février à Munich, est indissociable de l'histoire du groupe de physiciens Niels Bohr, Max Born, Paul Dirac, Erwin Schrödinger, Louis de Broglie, Wolfgang Pauli, qui ont révolutionné la physique de Newton.

Prix Nobel de physique en 1932, Werner Heisenberg, né au début du siècle en 1901, est l'un de ceux qui avec Max Planck ont peut-être le plus contribué à dépasser le déterminisme qui régnait en physique. On se souviendra aussi, sans doute, de la célèbre visite que Heisenberg rendit à Niels Bohr à Copenhague en octobre 1941 pour tenter, sans grand succès semble-t-il, de le convaincre que le groupe de savants allemands dont il faisait partie et qui étudiait la fission de l'atome était loin de pouvoir et même de souhaiter réaliser une bombe atomique.

Heisenberg aura traversé, en conservant toujours une attitude modérée, à la fois l'histoire troublée de l'Allemagne du IIIe Reich et la grande révolution de la physique contemporaine. « *J'aime bien Heisenberg... Son talent est inouï, mais c'est son comportement gentil et modeste, sa bonne humeur, son zèle et son enthousiasme qui sont particulièrement réjouissants.* » C'est ainsi que Max Born décrit Heisenberg, qu'il cherche à attirer chez lui alors que ce dernier travaille à Munich au début des années 20 sous la direction du brillant physicien Arnold Sommerfeld. Heisenberg se trouve alors plongé dans le climat d'incertitude et de discussions passionnées de ce groupe de physiciens qui sait déjà qu'il lui faudra un jour abandonner certains principes de la physique newtonienne pour la remplacer par une théorie capable d'expliquer les phénomènes constatés à l'échelle du noyau des atomes.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

(Lire la suite page 10.)

éditions sociales

Collection Problèmes/Histoire
Directeur François Hincker

M. GOLDRING
L'Irlande - Idéologie d'une révolution nationale. 13 F

M. MOISSONNIER
La révolte des canuts. 20 F

E. GUIBERT
Voies idéologiques de la révolution française préface d'Yvon Belaval. 20 F

G. HEUMANN
La guerre des paysans d'Alsace et de Moselle (1525). 20 F

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

AMGALA : une base logistique neutralisée par les Marocains

(Suite de la première page.)

Quand les caméras des photographes se braqueront sur les rations portant la marque de l'Armée nationale populaire (A.N.P.) algérienne récupérées après la combat, ce lui un éclat de rire au vu des inscriptions (en français) que portaient les boîtes de corned-beef et de haricots au poulet : *« date limite de consommation : décembre 1975 »*. *« Voilà sans doute,* lança le colonel Dlimi, *ce que l'on destinait aux prétendus réfugiés »*...

Un « butin de guerre »

Pour le commandant de la zone sud, Amgala n'était qu'un point d'appui, une base logistique de l'A.N.P. en territoire marocain, à 300 kilomètres de la frontière algérienne. Il a donc fallu le réduire. Un « butin de guerre » est tombé entre les mains des Marocaine : 50 000 litres de carburant (essence et gas-oil), des camions Berliet et divers véhicules portant la marque de l'A.N.P., des mortiers de 60 et de 80, des mitrailleuses sur roues, des canons de 75, des missiles SAM-7, des tubes de lancement, des fusils, etc. Mêlée à des armes d'origine française, la majeure partie de cette panoplie est d'origine russe. Le vent sablonneux du désert tournait les pages des notices d'entretien que les utilisateurs avaient abandonnées.

Sur les hauteurs du paysage tourmenté, d'où l'on domine un horizon de pierres brûlées par le soleil et des sables où s'enlisent les jeeps, les Marocains ont aménagé des emplacements de tir.

« Le Polisario, dans cette attaire, où *était-il ?* demande-t-on au colonel Dlimi.

— Les Algériens avaient avec eux des Sahraouis originaires de la région embrigadés de force par le Polisario pour les guider.

— Quel est le bilan de l'opération ?

— Environ deux cents morts chez les Algériens, cent six prisonniers (1), *tous transférés à Rabat, les blessés étant à l'hôpital militaire. Le reste s'est enfui. Chez nous — je vais vous étonner, mais c'est la vérité, — deux morts et quatorze blessés...*

— Quels effectifs avez-vous engagés ?

— Ce qu'il fallait.

— Vous aviez pourtant en face de vous des gens qui savent combattre ?

— Oui, mais nous les avons surpris. »

Le colonel Ben Othman dirigea l'attaque. Basé à Smara, il avait fait venir des renforts de Bou-Craâ. De l'endroit où ils s'arrêtèrent, les partirent en oblique vers le sud, tandis que des troupes cantonnées à Smara prenaient parallèlement la même direction. Manœuvre de diversion qui laissait l'impression que les Marocains s'acheminaient vers la Mauritanie pour lui porter secours. Brusquement, les deux colonnes changèrent de direction. Les renforts montèrent vers le nord, dépassèrent Amgala à l'est et se déployèrent pour former, au Nord de cette localité, une ligne d'arrêt sur des passages obligés. La colonne partie de Smara, pour sa part, piqueta sur Amgala et attaqua le secteur par le sud. Les engins blindés de reconnaissance menèrent l'offensive, qui vint du côté où les Algériens ne l'attendaient pas. Ceux-ci reçurent, le 28 janvier, un appui d'artillerie du secteur de Bir-Moghrein, où l'armée est également présente. L'aviation marocaine força cet appui tracté à rebroussar chemin. Au cours du combat, les Algériens changèrent leur dispositif. Mais trop tard.

Le colonel Dlimi est formel : indépendamment d'Amgala, l'armée algérienne est installée principalement en territoire marocain, à Mahbès et Tilarili, où elle est secondée par le Polisario.

« Il reste donc du « nettoyage » à faire...

— Bien sûr », répond le colonel avec son sourire énigmatique et une ardeur au combat qu'il tire, en l'occurrence, de ses attaches avec sa lignée de sahraouis (2).

En attendant, le « nettoyage » a été fait dans la région d'El-Aioun et de Bou-Craâ au moment où, voici une dizaine de jours, l'aérodrome d'El-Aioun était fermé au trafic civil.

LOUIS GRAVIER.

(1) La presse marocaine a publié la liste de quatre-vingt-quinze militaires prisonniers. Les plus élevés en grade, le lieutenant Ackour Mohammed et les aspirants Bouich Mohammed et Becha Nouredding sont des réservistes. Les quatre derniers prisonniers restant à évacuer (dont un blessé) ont pris place dans l'avion qui ramenait les journalistes à Rabat.

(2) Le colonel Dlimi tire son nom de la tribu saharienne des Ouled Dlim, dont une partie a émigré dans la Gharb, région située à une quarantaine de kilomètres de Rabat (ce qui établit une fois de plus l'existence de courants nord-nord unissant le Sahara occidental au royaume chérifien), d'où il est lui-même originaire.

Un représentant de l'ONU se rendra dans les capitales intéressées

L'activité diplomatique à propos du Sahara occidental et de la crise algéro-marocaine a connu, samedi 31 *janvier et dimanche* 1er février, de nouveaux développements.

● *A Alger*, le vice-président de la République arabe d'Egypte, émissaire du président Sadate, s'est entretenu dimanche avec le président Boumediène. M. Moubarak était revenu à Alger après avoir accompli un premier voyage au Maroc, où il a rencontré le roi Hassan II à Fès.

Le chef de l'Etat algérien a reçu d'autre part, dimanche, M. Abdullah El Khamiri, envoyé spécial du président de la République démocratique du Yémen, puis le prince Saoud El Faycal, ministre saoudien des affaires étrangères, envoyé du roi Khaled.

De leur côté, les responsables du Front de libération nationale, le parti unique algérien, ont conféré dimanche avec les représentants des partis d'opposition espagnols qui se trouvent à Alger depuis samedi soir. La délégation espagnole qui est conduite par M. Santiago Carrillo, secrétaire du parti communiste espagnol, devait rencontrer les dirigeants du Front Polisario. M. Carrillo a assuré le Front Polisario du soutien de la junte démocratique espagnole. Cependant la presse algérienne dénonce en termes très vifs la politique de Madrid au Sahara occidental.

● *A Rabat*, le quotidien le *Matin du Sahara*, écrit de son côté lundi 2 février, dans un long éditorial intitulé *« Pour qui sonne le glas... »*, *« Le président Boumediène n'a pas craint par un entêtement coupable d'engager par simple nostalgie le malheureux peuple algérien dans l'aventure... Nous n'attendons rien des dirigeants actuels de l'Algérie car ce ne sont que des arrivistes... La présence de cette équipe à la tête de l'Algérie constitue un danger pour ce pays, pour le Maghreb et la nation arabe. Nous espérons, en dépit de tous les mensonges, que les masques sont maintenant tombés et qu'il se trouvera des hommes en Algérie, comme il s'en est trouvé le 1er novembre 1954, pour se réveiller de nouveau afin de retrouver ce qui leur a été confisqué, c'est-à-dire la dignité et la liberté. »*

● *A Nouakchott*, le Conseil national, assemblée du parti du peuple mauritanien, a décidé samedi, à l'unanimité, la création d'un service civique national, et violemment critiqué les dirigeants algériens.

● *A Koweït*, M. Abdelaziz Hussein, ministre d'Etat, a annoncé dimanche qu'il avait demandé officiellement au secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad, d'entreprendre une médiation.

● *A New-York*, M. Olof Rydbeck, représentant permanent de la Suède à l'ONU, a été désigné par le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, comme son représentant pour le Sahara occidental. M. Rydbeck se rendra prochainement en Espagne, au Maroc, en Algérie et en Mauritanie pour conférer avec les dirigeants de ces pays, en vue d'examiner les modalités permettant à la population du Sahara occidental de décider de son avenir, conformément à une résolution de l'assemblée générale de novembre dernier. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

● *Le Parti socialiste unifié (P.S.U.)* dénonce, dans un communiqué, *« l'agression dont est victime le peuple sahraoui de la part des régimes marocain et mauritanien, qui refusent de reconnaître à ce peuple le droit à l'autodétermination »*. Il s'élève contre *« le capitalisme international, particulièrement le capitalisme français, qui cherche, par des livraisons d'armes au Maroc et à la Mauritanie, à encercler l'Algérie »*.

● *Plusieurs personnalités françaises « profondément attachées à la liberté et au progrès du monde arabe et de l'Afrique »* excluent, au sujet de la partie du Sahara naguère occupée par l'Espagne, la possibilité d'une solution ne procédant pas *« d'un véritable dialogue entre toutes les parties concernées, et de la consultation effective des populations du territoire »*. Elles dénoncent *« les risques d'un conflit armé qui liquiderait promptement dans toute la région les difficiles acquis de l'indépendance »*. Elles adjurent *« l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie de s'abstenir de toutes violences récurrentes et de s'en remettre pour le règlement du problème à un arbitrage arabo-africain, les arbitres devant être choisis en accord avec les parties. »*

Ont signé cet appel : MM. Berque, Jean Dresch, Vincent Monteil, Alain Savary, Pierre Marthelot, Théodore Monod, Yves Lacoste, Jean-Marie Domenach, Charles-André Julien, Mme Germaine Tillion, MM. Jean Rous et Albert-Paul Lentin.

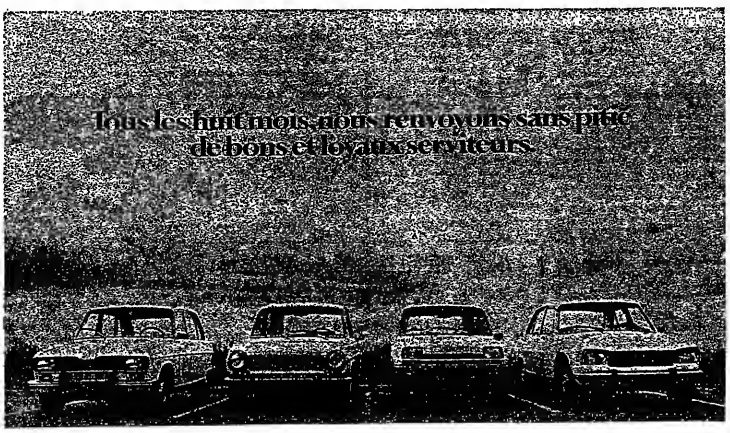

Huit mois, c'est une carrière courte pour une voiture. Les premières défaillances sont encore loin.

Mais si nous attendions la première défaillance pour mettre nos voitures à la retraite, nous prendrions un risque considérable : celui qu'elle se produise avec vous.

Car dans ce cas, vous nous en voudrez beaucoup et vous irez chez notre concurrent à la première occasion.

En disant beaucoup de mal de nous entre temps.

Au contraire, en refusant de vous fournir autre chose qu'une belle voiture impeccable et en pleine jeunesse, nous sommes sûrs de notre petit effet : vous aurez un pincement de regret en venant nous la rendre.

Et la prochaine fois, c'est chez nous que vous reviendrez.

Finalement nous sommes des gens très intéressés.

Avis loue des Simca-Chrysler et d'autres grandes marques.

Avis.
Profitez de nous.

DE PLAS TROOST

CORRESPONDANCE

Un piège tendu à Alger

M. André Prenant, maître-assistant à l'université Paris-VII, nous a adressé la lettre suivante :

Comme tout ami des peuples du Maghreb, je ne peux que partager l'inquiétude qu'expriment, dans les « Libres opinions » du 28 janvier 1976, mes amis et collègues J. Dresch et Y. Lacoste. Les faits auxquels ils se réfèrent ne sont pas, pris isolément, contestables, et le conflit montant algéro-marocain, déjà catastrophique pour les deux peuples, qui le savent, ne peut que le devenir plus en s'aggravant.

Je ne puis cependant m'empêcher d'éprouver un malaise devant le sort mis à équilibrer l'argumentation fournie, qui tend à renvoyer dos à dos les Etats algérien et marocain, à dénier aux Sahraouis leur aptitude à l'autodétermination, à effacer le parti pris de notre gouvernement.

1) En toutes circonstances, je crois dangereux d'invoquer des « droits historiques ». Certes, les Sahraouis ont longtemps vécu dans le même ensemble que les Marocains — les Mauritaniens aussi, d'ailleurs, comme les Algériens de l'Indour et de la Saoura, et même, au seizième siècle, les Maliens de la boucle du Niger ! J'ai connu, voici trente ans, à Béchar, des vieux qui, en 1934, s'étaient battus, au nom du sultan, seule autorité musulmane indépendante, contre les troupes françaises, et ne s'en sentaient pas moins Algériens.

2) Ce qui compte, c'est la réalité présente. En premier lieu, le désir d'autodétermination du peuple saharaoui, suffisamment exprimé par l'abandon des bourgades par leur population, par les hommes prêts à se battre, par leur famille pour fuir l'occupation monarchiste. Que « la grande majorité (soit) illettrée » n'y change rien : les combattants de l'an II l'étaient tout autant et comme eux, du fait du colonialisme. Dénier à un peuple illettré le droit de choisir son destin reviendrait à dénier ce droit à tout peuple sortant d'une domination prolongée.

3) Le roi Hassan a trouvé dans l'occupation du Sahara occidental tout à la fois l'occasion d'une opération de politique intérieure, en se ralliant une opposition nationale (l'istiqlal, U.S.F.P., P.S.P.) mystifiée par son propre mythe du « Grand Maroc » ; celle de mériter mieux encore le soutien de l'impérialisme américain, y compris à travers le franquisme posthume et notre gouvernement ; celle de parfaire son monopole sur le marché des phosphates ; celle de mettre en tutelle, en attendant mieux, la Mauritanie ; celle d'aggraver les pressions économiques et politiques sur l'Algérie progressiste et anti-impérialiste.

4) Inversement, la République algérienne, au-delà de sa fidélité de principe au droit à l'autodétermination, ne peut admettre un fait accompli, dangereux pour son existence et son intégrité, alors que l'istiqlal rappelle ses revendications, notamment sur les wilayas algériennes de Béchar et d'Adrar. Il est absurd de mentionner sa recherche d'« un débouché vers l'océan » quand, après la non-ratification par Hassan des accords algéro-marocains, elle a déjà prévu l'évacuation par le rail du minerai de Gara-Djebilet vers sa future base sidérurgique du littoral oranais.

5) Ce qui est en cause, en vérité, c'est le « mauvais exemple » pour le peuple marocain, c'est la menace pour la domination impérialiste que constitue le régime algérien. L'agression marocaine contre les Sahraouis tend à « piéger » le développement algérien, déjà menacé par les ruptures de contrats français, espagnoles, américaines, en cherchant à imposer un choix entre menace économique et menace politique : en ce dernier sens, l'obligation imposée à l'Algérie d'expulser des Marocains, peut-être en nombre plus grand qu'il n'était nécessaire, peut être considérée comme un encadé de Hassan II dans ses efforts pour faire dévier ce pays de sa ligne d'un « Maghreb des peuples ».

6) Se contenter de regretter que notre gouvernement ne « favorise (pas) la recherche d'aides et d'accords » revient, en fait, à réduire ses responsabilités : son « aide » à la monarchie marocaine comme son obstination à maintenir avec l'Algérie des relations de domination et d'échanges inégaux qui nous valent la détérioration rapide de nos relations avec ce pays jouent leur rôle, comme le jouent les monarchies espagnole et héréditaire dans l'élaboration du piège tendu à Alger.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ET SES PROLONGEMENTS DIPLOMATIQUES

ALGER : se battre pour Mahbès ?

(Suite de la première page.)

Les soldats algériens auraient infligé aux forces marocaines de lourdes pertes. Une bonne centaine d'Algériens ont-ils été faits prisonniers à cette occasion ? Aucun organe d'information n'en a soufflé mot.

Depuis le 28 janvier, la radio-télévision et la presse ont essentiellement développé trois thèmes : le ballet diplomatique, la leçon quotidienne que donneraient les maquisards du Polisario aux « *forces d'agression* » et les excès commis par celles-ci en territoire sahraoui. Une répression, ajoute la presse, que le Maroc mènerait avec l'appui des Etats-Unis, voire de la France, une nouvelle « *Sainte Alliance des régimes réactionnaires et impérialistes contre l'indépendance et la dignité des peuples et contre la communauté socialiste et progressiste* », dont la République algérienne est une pièce essentielle.

En dehors de ces trois thèmes, force est d'interpréter les silences et les points de suspension d'Algérie-Presse-Service. C'est en vain que, depuis huit jours, un petit carré de journalistes européens multiplie les démarches dans l'espoir de gagner le sud. Patience, explique-t-on, ce sera pour demain ou après-demain. Les autorisations sont données verbalement. Il ne manque qu'un laissez-passer écrit. Il faut comprendre : après Tindouf, c'est le territoire du Polisario. Les maquisards ont d'autre chose à faire en ce moment que de convoyer des journalistes. Ils n'ont pas les moyens de propagande de « *l'envahisseur* » marocain.

Explications à moitié convaincantes. En effet — et ceci explique peut-être cela — c'est dans le sud que se trouve sans doute la réponse aux questions que les observateurs politiques se posent ici. Pourquoi le gouvernement algérien, surpris par l'importance des forces marocaines engagées à Amgala, n'a-t-il pas envoyé des renforts pour dégager ses soldats encerclés ? A-t-il choisi délibérément de recourir à l'action diplomatique ?

Alger fera-t-il preuve de la même modération lorsque les troupes marocaines attaqueront Mahbès, ville charnière et citadelle du Polisario, ou bien, comme la rumeur en circule, concentre-t-il déjà en ce moment, dans le sud, avec l'aide étrangère, de gros moyens d'intervention ? Jeudi 29 janvier, des avions militaires soviétiques gros porteurs stationnaient sur l'aérodrome civil d'Alger. Ils transportaient, assure-t-on ici, des vivres et des médicaments pour les maquisards.

Il suffit de regarder une carte : Mahbès prise, l'étroit couloir entre l'Algérie et le Sahara serait coupé, et le Polisario, privé de sa base de ravitaillement, serait menacé d'asphyxie. Déjà, la perte d'Amgala, carrefour de pistes, complique beaucoup les circuits d'approvisionnement des maquisards.

« Mourir pour Mahbès ou lâcher le Polisario ? C'est, observe-t-on dans les milieux diplomatiques et militaires, le choix auquel Alger va être bientôt confronté si ses démarches répétées pour un règlement pacifique du conflit n'aboutissent pas. « *Ce n'est pas parce que Hassan II mène une politique de guerre et de folie qu'il faut le suivre sur ce terrain* », nous disait, dimanche soir, un interlocuteur algérien proche de la présidence. « *Malgré les rodomontades du colonel Dlimi, nous repousserons l'affrontement jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'irrémédiable.* » Et l'irrémédiable, ce serait sans doute une attaque marocaine sur Mahbès.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

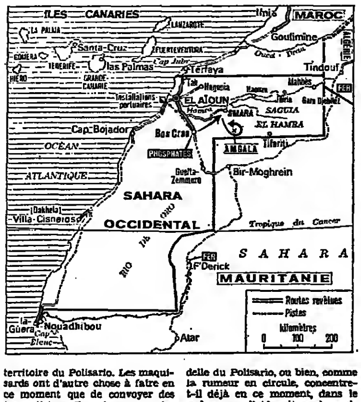

Capturé et conquis par le Polisario

De notre envoyé spécial

Alger. — Un insigne du Polisario à la boutonnière, visage émacié, grande carcasse de Batave flottant dans des vêtements trop neufs, Nico Arends, vingt-quatre ans, va être libéré dans quelques instants. Voilà deux mois et demi, le 15 novembre, il cherchait de l'eau dans le sous-sol, près de la frontière mauritanienne, quand il fut arrêté, « sans violence, presque amicalement », par une petite bande de combattants sahraouis. Ce samedi 31 janvier, à Alger, dans les locaux du Croissant-Rouge algérien, le Polisario, certain, après enquête, de sa bonne foi, le remet au Croissant-Rouge sahraoui, qui le confiera aussitôt à l'envoyé de la Croix-Rouge néerlandaise.

Frais émoulu de l'université, traits fins, barbichette, M. Abdallah, le représentant du Polisario, explique avec une gravité un peu appliquée que la libération d'Arends démontre la volonté de son mouvement de respecter les Droits de l'homme.

Nico Arends dira ensuite qu'il était retenu à Mahbès, près de la frontière algérienne, sous une tente gardée nuit et jour. Mais, insiste-t-il, « à moitié prisonnier seulement » : il partageait le sort des réfugiés sahraouis, dont il estime le nombre, dans ce camp, à près d'un millier. Il porte l'insigne du Polisario « car la cause de celui-ci est juste ». Il va maintenant le défendre aux Pays-Bas.

Nico Arends était à Mahbès, avec les deux coopérants français prisonniers, MM. Dial et Séguro de Carvalo, prisonniers du Polisario depuis le début de janvier. Mais il n'a jamais entendu parler des cinq autres Français disparus dans la région de Tarfaya (1). Ses deux anciens compagnons, dit-il, ne vont pas trop mal. Ils pourraient être libérés dans le courant du mois. C'étaient vraiment des touristes, assure-t-il, mais le Polisario n'est pas encore sûr de leur innocence. L'affaire serait toutefois en bonne voie.

(1) Interrogé à leur sujet, le colonel Dlimi, commandant de la zone sud du Maroc, a déclaré que des tracts faisant état de leur capture avaient été trouvés aux environs d'El Aioun. — (N.D.L.R.)

Angola

Le M.P.L.A. refuse toute discussion avec l'UNITA

L'avance des troupes du M.P.L.A. se poursuit sur tous les fronts, selon Luanda, mais elle serait partout « retardée par la destruction des ponts et le minage des routes ». L'état-major de M. Neto assure que la ligne du front nord suit un parallèle passant à « quelques dizaines de kilomètres au nord d'Ambrizete ». Sur le front sud, l'encerclement de la ville de Luso (au sud-est de Luanda) serait « en bonne voie » et la ligne de front, quittant la côte à mi-chemin entre Novo-Redondo et Lobito, passerait à 80 kilomètres au sud de Cela.

Une centaine de délégations africaines, asiatiques et européennes sont attendues à Luanda pour célébrer, le 4 février, le quinzième anniversaire de sa lutte de libération.

Le général Mobutu, président du Zaïre, multiplie, pour sa part, les démarches diplomatiques. Après avoir rencontré les 30 et 31 janvier, à Kisangani, les chefs d'Etat du Burundi, du Rwanda et de la République Centrafricaine, le chef de l'Etat zaïrois doit se rendre, cette semaine, à Lusaka, où les présidents de la Zambie, de la Tanzanie et du Mozambique doivent se rencontrer.

Correspondance

Luanda. — Les pires difficultés comme les plus brillants succès ne semblent pas enlever aux dirigeants du M.P.L.A. une imperturbable sérénité. Commentant les percées militaires de ces dernières semaines, M. Lucio Lara, secrétaire général du mouvement, nous dit seulement : « *Les choses vont peut-être plus vite que nous ne nous y attendions.* » Au mois de décembre, on prévoyait que la « *deuxième guerre de libération* » durerait « *des années* ». Aujourd'hui, on admet que dans la forme actuelle du conflit — guerre classique avec une véritable ligne de front — la fin des hostilités pourrait être proche. Mais l'emploi du conditionnel indique bien que, si l'on espère un retrait des troupes sud-africaines d'Angola, on s'attend tout au plus à un recul.

Sans méconnaître les motifs diplomatiques de ce repli, les dirigeants de la République populaire soulignent que les troupes sud-africaines ont dû abandonner la ligne Novo-Redondo-Cela avant tout parce que la pression de leurs forces, appuyées par celles des Cubains, rendait leur maintien sur ces positions intenable. Luanda reste très prudent. L'état-major affirme ne posséder aucun indice sur le départ du territoire angolais de matériel militaire ou de troupes sud-africaines, dont il évalue les effectifs à sept mille hommes environ. On pense ici que ces forces se regrouperaient à la hauteur du quatorzième parallèle, un peu au nord de Sa-Da-Bandeira. De même, on relève que le recrutement de mercenaires dans les pays occidentaux s'accélère. L'état-major de Pretoria aurait décidé de changer de tactique en intervenant moins directement dans les combats pour laisser à ces soldats de fortune la charge de tenir les premières lignes. Enfin, on note à Luanda que les tirs d'artillerie lourde, que seuls les Sud-Africains peuvent assurer, sont toujours aussi intenses.

D'autre part, Luanda assure qu'« *une campagne de presse attribue aux FAPLA des victoires qu'elles ne revendiquent même pas* ». Le M.P.L.A. est convaincu que l'annonce du retrait de Pretoria est, avant tout, une manœuvre qui doit favoriser une campagne diplomatique visant à imposer un gouvernement d'union nationale et permettre aux adversaires de la République populaire de reprendre militairement leur souffle.

L'offensive diplomatique de Kinshasa n'aurait pas d'autres objectifs. Dans l'immédiat, les dirigeants du M.P.L.A. estiment qu'elle s'attache surtout à empêcher l'admission à l'O.U.A. de la *République populaire*, ce qui est maintenant possible puisqu'elle a été reconnue par vingt-quatre pays africains.

La diplomatie « tous azimuts » du président Mobutu n'inquiète guère Luanda, assurée d'accroître son audience sur la scène internationale. Une conférence exceptionnelle de l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie (OSPAA), pour soutenir la République populaire, s'ouvre ce lundi 2 février dans la capitale angolaise.

On murmure aussi que certains chefs d'Etat africains devraient très bientôt venir à Luanda.

Mais on relève ici l'insistance de M. Kissinger pour obtenir des Etats-Unis un soutien résolu aux adversaires du *M.P.L.A.*, et la visite, tenue pour certaine, de M. Holden Roberto à l'Elysée, où il aurait demandé au gouvernement français un appui matériel et diplomatique *accru* (1).

En s'appuyant sur ces données, M. Lucio Lara souligne donc que l'offensive militaire, loin de s'arrêter, devrait plutôt s'intensifier. « *Si des éléments de l'UNITA se rendent compte qu'ils ont été trompés, abandonnent leur organisation, et veulent participer à la reconstruction nationale de notre pays, nous sommes prêts à les accueillir. Mais il n'est pas question d'entamer la moindre discussion avec l'UNITA, ou même avec des militants de l'UNITA se présentant en tant que tels.* »

On tient ici pour assuré que les provinces de Huambo et de Bié, au centre du pays, vont passer dans les semaines prochaines sous le contrôle du M.P.L.A. Avec le recul du F.N.L.A. sur le nord, le chiffre de la population rassemblée au sein de la République populaire devrait doubler en un temps très court.

Pour le moment, l'avance des troupes de Luanda n'a pas rencontré d'hostilité auprès de populations qui aspirent surtout à retrouver la paix civile. Mais leur intégration dans une communauté nationale qui s'ébauche va poser au M.P.L.A. des problèmes redoutables. M. Lara assure que la priorité des priorités sera donnée à l'« action politique ».

RENÉ LEFORT.

(1) Cette visite a été démentie à l'Elysée.

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-TCHADIENNES SONT SUSPENDUES

Les négociations sur la révision des accords de coopération entre le Tchad et la France ont été suspendues vendredi 30 janvier, « à la demande de la délégation française », a annoncé le commandant Kamougué, ministre tchadien des affaires étrangères ; elles avaient débuté le 23 janvier. La délégation française, d'abord conduite par M. Robert Galley, ministre de l'équipement, puis par M. Guy Georgy, directeur des affaires africaines et malgache au Quai d'Orsay, « doit repartir pour Paris, mais se propose de revenir à N'Djamena à une date ultérieure, » a ajouté le ministre tchadien, « beaucoup de points n'ayant pas fait l'objet d'accord entre les deux délégations ».

Les deux parties ont décidé de déclarer caducs certains accords, et notamment ceux de défense et celui d'assistance militaire technique relatif au statut des membres des forces armées françaises sur le territoire de la République du Tchad. Enfin, au cours de cette première phase de négociations, N'Djamena a dénoncé certains accords de coopération.

Ces négociations se sont déroulées, selon N'Djamena, dans « un climat de très grande compréhension ».

UNE PRISE DE POSITION DE CHRÉTIENS SUR LA TENSION ENTRE ALGER ET PARIS

La commission catholique Justice et Paix et la commission sociale économique et internationale de la Fédération protestante ont publié, le 30 janvier, le communiqué suivant :

« *En avril 1975, dans un communiqué commun, lors de la visite du président Giscard d'Estaing en Algérie, on lisait : « Désormais, les conditions d'un dialogue fécond sont réunies pour dégager des perspectives à la mesure des potentialités et des volontés politiques de l'Algérie et de la France.* »

» *Depuis, les relations n'ont cessé de se dégrader, comme le manifestent tant les événements que les commentaires, des deux côtés de la Méditerranée.*

» *Cela signifie-t-il que notre pays renoncerait à coopérer avec un pays du tiers-monde ayant acquis son indépendance, exigeant et dont les choix sont autres que les siens ?*

» *Quelles que soient les causes de cette détérioration, nous pensons que celle-ci n'est pas fatale, et que tout doit être mis en œuvre pour l'arrêter. La reprise, à tous les niveaux, de l'examen des problèmes posés dans un climat de franchise devrait permettre de restaurer une coopération saine et des rapports justes entre partenaires qui, tous deux, reconnaissent la nécessité de construire un nouvel ordre économique international.* »

★ Commission Justice et Paix, 71, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. 325-92-91.

Commission sociale, économique et internationale de la Fédération protestante de France, 102, boulevard Arago, 75014 Paris, tél. 033-78-95.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La Cour suprême modifie les règles du financement électoral

De notre correspondant

Washington. — *La décision de* la Cour suprême sur le financement des campagnes électorales, rendue le 30 janvier, provoque de vifs remous dans les milieux politiques. En même temps qu'il confirme certaines dispositions de la loi de 1974 sur le financement public des élections fédérales, l'arrêt de la Cour, en éliminant les « plafonds » imposés aux dépenses faites par ou pour les candidats, va justement à l'encontre de l'objectif essentiel de la loi.

Pratiquement, la Cour suprême, elle-même divisée, a mis au point un compromis entre ce que le *New-York Times* appelle « *deux conceptions rivales du bien public* », l'une visant à soustraire les candidats à l'influence corruptrice de l'argent, l'autre soucieuse de protéger l'exercice des droits fondamentaux, notamment de la liberté de parole.

Ce compromis satisfait et inquiète à la fois tout le monde. Pour les réformateurs, qui veulent réduire le rôle de l'argent, la confirmation des dispositions essentielles de la loi de 1974 est positive, mais ils redoutent que des possibilités ne soient offertes maintenant aux puissances d'argent, aux gros bailleurs de fonds, familièrement appelés les « *fat cats* » (les gros matous), de financer sans restriction les candidats au Congrès.

La Cour a entériné les règles nouvelles suivantes : les candidats à la présidence ayant obtenu dans vingt des cinquante Etats 100 000 dollars, en contributions d'un montant limité à 250 dollars, ont droit de recevoir du Trésor des fonds correspondant au total des donations privées.

La loi limite également les dépenses des aspirants à l'investiture de leur parti à 10 millions de dollars avant la convention nationale qui désigne les candidats. Une fois désignés, les deux hommes en présence peuvent obtenir 20 millions de dollars du Trésor pour leur campagne, mais ils ne peuvent dépenser au-delà de cette somme limite. La Cour suprême a confirmé ces dispositions de la loi de 1974, ainsi que l'obligation imposée aux candidats de révéler le nom de leurs mécènes.

Mais en même temps, estimant que les plafonds prévus par la loi violaient le premier amendement de la Constitution, la Cour a décidé de les supprimer. En d'autres termes, les candidats peuvent maintenant dépenser sans limite leur fortune personnelle ou celle de leur famille. L'avantage ainsi donné aux candidats aisés ou aidés par une famille riche ne bénéficiera cette année à aucun des concurrents. La Cour a décidé, en effet, que ceux qui ont déjà accepté les fonds publics devraient observer les limites fixées par la loi.

En revanche, en ce qui concerne les élections au Congrès (un tiers du Sénat et la totalité de la Chambre des représentants), le plafonnement des dépenses des candidats fixé par la législature d'Etat deviendra inconstitutionnel en vertu de la décision de la Cour. Du coup, l'argent jouera un rôle beaucoup plus important que prévu dans les élections législatives...

Enfin, la décision de la Cour menace d'invalider la commission fédérale électorale chargée de veiller à l'application de la loi de 1974. Quatre de ses six membres, en effet, sont actuellement nommés par le Congrès, ce qui, selon la cour, contrevient au principe de la séparation des pouvoirs. Le Congrès est donc invité à changer la structure de cette organisation dans un délai de trente jours. Mais il est douteux que ce changement puisse intervenir à temps.

HENRI PIERRE.

A PARIS

Un colloque a analysé la situation de Porto-Rico

Les 28 et 29 janvier au Sénat s'est tenu un colloque sur Porto-Rico. Organisée par les départements d'anglo-américain et d'espagnol de l'université de Paris-VIII (Vincennes), cette réunion a rassemblé des délégations des deux partis indépendantistes de l'île, dirigées par M. Juan Mari Bras, secrétaire général du parti socialiste portoricain, et M. Ruben Berrios, président du parti indépendantiste portoricain et sénateur de l'Etat de Porto-Rico. Ces deux formations ne sont pas parvenues jusqu'ici à agir en commun dans leur pays.

Les débats, introduits par M. Serge Boucheny, sénateur communiste de Paris, avaient pour objet la situation « coloniale » de Porto-Rico, qui a le statut d'« Etat libre associé » aux Etats-Unis. Les représentants des deux délégations portoricaines se sont attachés à démontrer ce qui est pour eux une fiction juridique. L'association de Porto-Rico aux Etats-Unis a été obtenue et maintenue, ont-ils affirmé, grâce aux énormes moyens de pression dont dispose Washington.

Porto-Rico subit aussi une colonisation économique et écologique. Les Etats-Unis maintiennent dans l'île un taux de chômage très élevé (30 % de la population active), et ils utilisent sur leur territoire la main-d'œuvre bon marché fournie par près de deux millions de Portoricains exilés. L'île reçoit « de préférence » les industries polluantes, dont le fonctionnement est de plus en plus réglementé aux Etats-Unis. En outre, pour plus de 10 %, la terre arable de l'île est occupée par des bases militaires.

Ces thèses ont été développées par une trentaine d'orateurs spécialistes des divers problèmes étudiés ou représentants de formations politiques. Le parti communiste français avait notamment délégué M. Georges Fournial, membre de la section de politique extérieure du comité central, et le parti socialiste M. Lionel Jospin, secrétaire national. Le P.S.U., le Mouvement des radicaux de gauche et la C.G.T. avaient également envoyé des membres de leur direction nationale. En dressant le bilan du colloque, M. Bernard Cassen, directeur du département d'anglo-américain de l'université de Paris-VIII, a annoncé le lancement d'une campagne en faveur de la libération des cinq prisonniers politiques portoricains qui sont incarcérés aux Etats-Unis depuis près d'un quart de siècle, et la constitution d'un comité de solidarité avec l'indépendance de Porto-Rico. — A.-M. C.

pour la première fois le Monde publie

un numéro spécial de dossiers et documents
160 pages, 70 pays, 50 graphiques et tableaux, 10 F
En vente chez les marchands de journaux

EUROPE

Italie

Le débat sur l'avortement est à l'arrière-plan de la crise politique

Des extraits du « rapport Pike » sur les activités de la C.I.A. — préparé par une commission d'enquête du Congrès américain et bloqué par le président Ford — ont été publiés dimanche 1er février dans « la Stampa ». Ils concernent le financement secret de partis, de syndicats et de personnalités italiens de 1948 à 1975 pour « arrêter la force croissante des communistes ». Jusqu'en 1972, les Etats-Unis auraient dépensé dans la péninsule, par l'intermédiaire de la C.I.A., près de 2 milliards de dollars par an. Mais dans la dernière période les subventions semblent s'être réduites, compte tenu de leurs « résultats douteux ».

Les textes publiés par le quotidien turinois contiennent de nombreuses omissions. Les noms de personnes en particulier sont effacés. On devine néanmoins que deux des protagonistes de ce marché furent l'ambassadeur américain Graham Martin et le général Vito Miceli, ancien chef des services secrets italiens (SID), actuellement poursuivi pour complicité dans la tentative de coup d'Etat de décembre 1970. Il y est question, d'autre part, d'un « homme d'affaires international », dans lequel la presse italienne a reconnu M. Michele Sindona, banquier sicilien réfugié à New-York, après un krach financier qui lui vaut d'être poursuivi par la justice de son pays.

Les révélations sur les activités de la C.I.A. dans la péninsule se sont multipliées depuis le début de l'année. Elles semblent être surtout en rapport avec la bataille que livrent les démocrates américains contre M. Ford à la veille de la campagne présidentielle. Mais elles ont indirectement des conséquences sur la crise gouvernementale et monétaire en Italie. Celle-ci a été marquée par le relèvement d'un point du taux d'escompte (il passe de 6 à 7 %) à partir du 2 février. Destinée à renforcer la lire — qui a perdu près de 10 % de sa valeur sur le marché libre en dix jours, — cette mesure aurait notamment pour effet de freiner la fuite des capitaux.

De notre correspondant

Rome. — Le débat économique domine à nouveau la crise gouvernementale en Italie. En même temps, une question épineuse pèse sur les choix des différents partis. Il s'agit de l'avortement, auquel *l'Osservatore Romano*, quotidien du Vatican, et *l'Unita*, organe du parti communiste, ont consacré chacun le 1er février une note remarquée.

Il est clair, en effet, que la législation sur l'interruption de la grossesse dépendra de l'issue de cette crise ouverte le 7 janvier. Si un cabinet n'est pas formé assez vite, le Parlement n'aura pas le temps de délibérer sur les propositions de loi qui ont été présentées.

Rien ne pourrait alors empêcher un référendum de se tenir avant la date limite du 13 juin prochain (il a été demandé par plus de cinq cent mille citoyens, et son principe est reconnu valable par la Cour constitutionnelle). Rien, sinon une dissolution des Chambres et des élections anticipées, qui auraient pour conséquence d'annuler aussi la discussion parlementaire et de provoquer le renvoi à un an du référendum. On comprend que beaucoup de démocrates-chrétiens — à commencer, semble-t-il, par M. Amintore Fanfani, ancien secrétaire du parti — soient tentés par ces perspectives.

Le calcul de la D.C.

Même si cette solution doit être écartée en raison de la gravité de la situation économique, l'avortement peut interférer grandement dans la composition du futur cabinet. Quand ils manifestent peu d'enthousiasme à former seuls le gouvernement, les démocrates-chrétiens ne craignent pas uniquement la crise économique : ils redoutent de devoir confier à l'un des leurs le ministère de la justice, au moment d'un débat parlementaire aussi délicat pour eux. Si vraiment un cabinet « monocolore » devait être formé, on mentionne la possibilité de confier certains portefeuilles — notamment de la justice, tenu jusqu'à présent par un républicain — à des personnalités extérieures choisies pour leurs compétences.

Lors d'un premier vote en commission avant Noël, la démocratie chrétienne s'était abstenue, tiraillée entre le souci de ne pas contredire les évêques et le désir de ne pas recommencer la pénible expérience du débat sur le divorce. La proposition soumise aux députés était le résultat d'un compromis : elle autorisait l'avortement dans de nombreux cas, mais avec l'accord du médecin. Ce texte avait été repoussé par les socialistes, qui le jugent trop restrictif. Il avait reçu en revanche l'approbation des partis laïcs et des communistes, toujours enclins à faire évoluer les choses graduellement. « *Contrairement aux socialistes, qui prônent le « tout ou rien »*, nous disait alors un de leurs représentants, *nous préférons améliorer la loi, même de manière imparfaite, sachant que sur un thème aussi délicat, un large consensus s'impose.* »

M. Paolo Bufalini ne dit rien d'autre dans l'éditorial que *l'Unita* a publié le 1er février. La proposition de loi, estime-t-il, est bonne, mais on peut encore la modifier pour tenir compte davantage des exigences socialistes. En cas de référendum, M. Bufalini ne doute pas que le « oui » (à une suppression de la loi existante) l'emporterait. Mais il en résulterait un vide juridique qu'il faudrait « *aussitôt combler par une nouvelle loi si on ne veut pas une liberté totale et incontrôlée de l'avortement jusqu'au neuvième mois, sans aucune assistance sanitaire garantie gratuitement aux femmes* ». Bref, « *la sagesse voudrait que la nouvelle loi soit approuvée immédiatement* ». M. Bufalini se demande néanmoins si la démocratie chrétienne « *ne manœuvrera pas plutôt pour des élections anticipées* », auxquelles le parti communiste se déclare opposé.

L'Osservatore Romano, lui, a publié en page 2 l'une de ses petites notes en italique, non signée, qui viennent tout droit de la secrétairerie d'Etat, sinon du pape lui-même. Quelques lignes à peine, mais on ne peut plus claires. Partant d'un article du quotidien catholique *l'Avvenire*, selon lequel un parlementaire démocrate-chrétien a proposé à ses pairs d'approuver la loi la « *moins mauvaise possible* » sur l'avortement, le journal du Vatican écrit : « *Les catholiques et tous les hommes de bonne volonté ne peuvent renoncer à la réaffirmation de l'intangibilité absolue de la vie humaine à partir de son surgissement. Il est du devoir du législateur démocrate de donner une juste place à la tutelle de la vie humaine qui commence, prévoyant les situations qui atténuent la responsabilité du geste objectivement criminel et établissant les mesures adéquates qui ne sont pas celles de réglementer un délit.* » Pour le Saint-Siège, « *ce qui est objectivement mal ne peut jamais être positivement voulu, même pour éviter un autre mal. Du reste, la gravité du mal ne s'exprime pas en termes quantitatifs, mais qualitatifs. Or quel mal peut être plus grand que la suppression d'une vie humaine innocente, laquelle exige un « choix difficile » ?* »

L'inflexibilité ne figure pas *parmi les vertus italiennes*. Démocrates-chrétiens et communistes auraient préféré s'entendre sur un texte de compromis. La tentation est évidemment très forte chez les premiers de repousser un débat aussi embarrassant grâce à des élections anticipées. Mais ici aussi intervient la théorie du « *moindre mal* », et, dans la balance, il n'y a pas que l'avortement.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Imposante manifestation de rue à Barcelone

Correspondance

Barcelone. — Pour la première *fois depuis* la *mort* du *général* Franco, une imposante manifestation publique a eu lieu à Barcelone le dimanche 1er février. Selon les organisateurs — cent cinquante personnalités ayant en vain demandé une autorisation aux autorités locales et nationales — au moins soixante-dix mille personnes ont répondu à l'appel et se sont regroupées dans les rues du centre.

La police, nerveuse, est intervenue immédiatement sans sommation et avec une grande brutalité contre le premier groupe de manifestants, fort de quelque trois mille personnes, utilisant des grenades lacrymogènes et chargeant à la matraque. En tête de ce cortège venaient les personnalités signataires de l'appel, dont le Père Xirinachs, candidat au prix Nobel de la paix. Des hélicoptères de la police survolaient la manifestation.

Dispersés sans cesse, les manifestants se sont reformés en petits groupes, portant des banderoles réclamant l'amnistie et proclamant : « *Un peuple uni ne sera jamais vaincu !* » Jeté à terre, le Père Xirinachs, qui a fait de nombreuses grèves de la faim en *faveur des prisonniers politiques*, a été violemment frappé, blessé et conduit à l'hôpital.

Réunis dimanche soir, les organisateurs ont rédigé un texte protestant contre les méthodes violentes de la police et se félicitant du « *grand civisme de la population* ». Des fenêtres, les habitants ont applaudi les manifestants pendant les deux heures qu'ont duré les affrontements. Les organisateurs ont l'intention de porter ce texte au gouverneur civil ce lundi 2 février et de renouer avec lui un dialogue afin d'obtenir une autorisation pour une nouvelle manifestation de rue.

LA JUNTE DÉMOCRATIQUE ET LA PLATE-FORME DE CONVERGENCE DÉMOCRATIQUE ADOPTENT DES MOTIONS COMMUNES.

Madrid (A.F.P.). — La Junte démocratique d'Espagne, à laquelle appartient le parti communiste, et la Plate-forme de convergence démocratique animée par le parti socialiste ouvrier espagnol ont publié, samedi 31 janvier, trois communiqués communs rédigés par leur comité de coordination et dénonçant la politique gouvernementale et la répression menée contre des officiers.

C'est la première fois qu'apparaît la signature du comité de coordination, dont la création avait été annoncée par les deux plus importants rassemblements de partis d'opposition, allant de l'extrême gauche au centre libéral.

● *Soixante-dix pour cent* des Espagnols sont en faveur de la légalisation des partis politiques, affirme un sondage d'opinion publié dimanche par le quotidien indépendant *Nuevo Diario*.

Le sondage précise que, parmi ceux qui souhaitent voir les partis sortir de l'ombre, 36,5 % désirent que cette légalisation s'étende au parti communiste espagnol.

● *La nouvelle* de *la* dissolution du *Front révolutionnaire antifasciste et patriotique* (FRAP) annoncée vendredi par un journal espagnol a été catégoriquement démentie par la représentation à Paris de l'organisation, dimanche 1er février.

CORRESPONDANCE

Léo Lagrange et la guerre d'Espagne

M. Pierre Cot, ancien ministre, nous écrit :

Ayant lu dans mon article paru dans *le Monde* du 21 novembre dernier que, lors de la réunion du conseil des ministres qui eut lieu le 1er août 1936, trois seulement des membres présents avaient, suivant l'expression de Jules Moch, alors secrétaire du gouvernement, « *tenu jusqu'au bout pour l'aide à l'Espagne* », Mme Léo Lagrange s'est étonnée.

Si Léo Lagrange ne manifesta *pas, sinon en privé*, son *opinion*, c'est que, aux termes des lois constitutionnelles alors en vigueur, les sous-secrétaires d'Etat n'avaient pas accès au conseil des ministres, lequel siégeait sous la présidence du chef de l'Etat. D'où son absence et la réserve que ses fonctions lui imposaient. Mais la Constitution prévoyait aussi que, à l'initiative du président du conseil — Léon Blum — et sous sa présidence, ministres et sous-secrétaires d'Etat pouvaient siéger ensemble et délibérer en *conseil de cabinet* des affaires politiques.

C'est ainsi que, le 7 août, dans l'après-midi, un conseil de cabinet se tint à la présidence du conseil. La discussion, de part et d'autre, fut courtoise mais parfois vive. En fin de compte chacun fut appelé à donner son avis sur le problème qui se présentait ainsi : le gouvernement devait-il continuer à livrer des armes à la République espagnole, comme il en avait le droit, ou s'engager dans la voie de la « non-intervention » qui devait, en ce cas, être contrôlée par accord international ?

Léo Lagrange intervint dans le débat, avec beaucoup d'énergie et de lucidité. La thèse qu'il soutint était celle-là même qui avait été défendue, le 1er août, par les trois « jusqu'au-boutistes » de l'aide aux républicains espagnols.

Je souhaite que Madeleine Lagrange soit satisfaite de ces précisions.

Allemagne de l'Est

Les documents préparés pour le congrès communiste marquent un net durcissement dogmatique

De notre correspondant

Vienne. — Alignement complet sur l'Union soviétique, absence totale d'allusion à une éventuelle réunification de l'Allemagne, affirmation particulièrement insistante du renforcement du rôle dirigeant du parti communiste dans la phase actuelle d'édification de la « *société socialiste développée* » : telles sont les principales caractéristiques du projet de programme du parti socialiste unifié d'Allemagne (SED) qui a été publié à Berlin-Est. Ce document, destiné à remplacer le précédent programme adopté en 1963 sous Walter Ulbricht, qui dirigea le SED après la guerre pendant une vingtaine d'années, sera soumis à l'approbation du neuvième congrès du parti, en mai prochain.

Deux autres documents seront présentés au congrès : un projet de nouveau statut du parti et les « directives » pour le plan quinquennal 1976-1980.

Il n'y a plus de question nationale

Plus concis, plus sec dans sa formulation que celui de 1963, le programme que le SED veut se donner, à l'aube de ce dernier quart de siècle, est aussi plus dogmatique. Le changement le plus frappant est la portion congrue, accordée aux relations avec la République fédérale et l'abandon des formules sur l'unité de l'Allemagne.

L'ancien document - guide du parti avait été conçu à une époque où la « question nationale » restait au centre de la politique des deux Etats allemands. Le SED, y était-il écrit, est « *le parti de la paix, de la dignité et de l'unité nationale ; il combat pour surmonter la division de la nation allemande* ».

En 1967 encore, Walter Ulbricht présentait un projet de Confédération allemande, et en janvier 1970, quelques mois seulement avant son remplacement par M. Honecker, et alors pourtant que l'attitude de la R.D.A. à l'égard de la République fédérale avait déjà subi un fléchissement, le vieux dirigeant ouvrier déclarait, au cours d'une conférence de presse internationale à Berlin : « *Nous voulons, et c'est un principe inscrit dans notre Constitution, que les deux parties de la nation allemande divisées par les impérialismes, que les deux Etats allemands et leur peuple puissent un jour se rapprocher sur la base de la démocratie et du socialisme, et peut-être trouvent une voie commune.* »

Depuis lors, même sur la base de la démocratie et du socialisme, le rapprochement entre les deux Etats allemands n'est plus un thème d'actualité à Berlin-Est. La Constitution de la R.D.A. a été modifiée, une citoyenneté est-allemande a été créée, deux Républiques ont réglementé leurs relations sur la base d'un traité, et, à quelques détails près, comme par exemple des conditions particulières pour leurs échanges commerciaux, entretiennent des rapports tout comme le feraient deux Etats étrangers l'un à l'autre.

A Helsinki, l'été dernier, les Etats représentés à la conférence de sécurité ont reconnu le caractère inviolable des frontières européennes et l'intégrité territoriale des pays participants. Dans la foulée, la R.D.A. et l'U.R.S.S. signaient en octobre un nouveau traité d'amitié où pour la première fois ne figurait plus aucune référence à l'unité de l'Allemagne. Il était donc dans la logique des choses que le programme du parti tienne compte à son tour de cette évolution.

Dans le nouveau texte, les relations « *entre la R.D.A. socialiste et la République fédérale capitaliste, relations sur la base de la coexistence pacifique et du droit international entre deux Etats souverains ayant un système social différent* » sont expédiées en un paragraphe dans un chapitre consacré à la politique étrangère du SED. Disparaît complètement tout le développement historique qui, dans le programme de 1963, ne comptait pas moins de cinquante pages, et où étaient rappelées les conditions de la création des deux Etats allemands, et exposée « *la solution de la question nationale* ». Seule désormais la référence à l'« inviolabilité » des frontières, et non à leur « intangibilité » — formule plus contraignante — laisse une toute petite porte ouverte à une future et très hypothétique réunification par les voies pacifiques.

Le « modèle soviétique »

Faute de retrouvailles avec les anciens frères de l'Ouest, la population est-allemande se voit offrir « *le rapprochement avec toutes les autres nations de la communauté des Etats socialistes* », et tout particulièrement avec l'Union soviétique. L'amitié avec celle-ci est évidemment qualifiée d'« *indestructible* ». Les nouveaux statuts font obligation à tout membre du parti de lutter pour l'« *alliance fraternelle* » avec l'U.R.S.S. Une modification statutaire remplace, à l'instar de ce qui se fit il y a quelques années dans le P.C. soviétique, le titre de premier secrétaire du SED par celui de secrétaire général, supprimé en 1954.

L'alignement sur l'U.R.S.S. se manifeste de façon évidente dans le domaine idéologique. Aux yeux des dirigeants est-allemands, les réalisations de l'U.R.S.S. ont véritablement valeur universelle. C'est l'expérience du parti communiste soviétique qui doit être « *la base et la source du développement de la R.D.A. socialiste* » dans sa marche vers le « *passage progressif au communisme* ». Le SED ne se laisse guider que par elle et par « *les lois générales de la révolution et de l'édification socialistes* ». Nulle part il n'est question de conditions particulières ou nationales qui pourraient nécessiter un aménagement du modèle.

Au contraire, le « *nationalisme* », qui recouvre ici essentiellement le sentiment d'appartenance à la communauté allemande, est combattu. Cette communauté de destin n'existant plus, il se développe en R.D.A. une « *nation allemande socialiste* » ayant sa propre culture et dans laquelle croît « *une conscience socialiste nationale* ». Sont également vilipendés à plusieurs reprises « *les théories impérialistes et social-démocrates de droite* », comme les conceptions « *révisionnistes ou social-réformatrices* » et, naturellement, l'anticommunisme et l'antisoviétisme. Ses buts sont mêmes fixés dans le projet de statuts. Le danger de sclérose dogmatique est, en revanche, pratiquement passé sous silence. Ce déséquilibre dans les mises en garde indique clairement sur quel front se place le SED.

Il en allait différemment en 1963 : si le « révisionnisme » était déjà l'ennemi numéro un, en revanche le sectarisme et le dogmatisme étaient à l'époque eux aussi clairement dénoncés. Il était donc normal que, reprenant sans le dire la définition du communisme donnée lors du vingt-deuxième congrès du P.C. soviétique en 1961, le nouveau programme du SED en élaguât les éléments sentant le fagot aux yeux des très sévères docteurs de la Loi est-allemands, tels que « le *développement multiforme des individus* » ou l'allusion à une « *société d'hommes dotés d'une haute conscience, travaillant librement, et dans laquelle régnerait l'auto-administration sociale* ».

Durcissement donc sur toute la ligne et jusque dans la conception des objectifs généraux de la politique étrangère. La première mission que se donne la R.D.A. en la matière n'est plus d'empêcher une guerre, mais d'assurer l'édification socialiste et communiste. Dans l'ordre des tâches, la politique de coexistence pacifique n'arrive qu'au cinquième rang. L'objectif à long terme d'une dissolution des blocs militaires n'est plus mentionné ; la nécessité d'un désarmement n'est pour ainsi dire pas évoquée. Au contraire, la force de l'armée populaire et des organes de sécurité est exaltée. En fin de compte, tout paraît donc se passer comme si le P.C. est-allemand souhaitait décourager les espoirs de détente politique, idéologique et militaire engendrés par la conférence d'Helsinki. A Berlin-Est, la vigilance reste à l'ordre du jour.

MANUEL LUCBERT.

Portugal

LES PETITS PAYSANS DU NORD RÉCLAMENT LA DÉMISSION DE M. LOPES CARDOSO

Lisbonne (*A.F.P.*). — La Confédération des agriculteurs du Portugal (CAP), hostile à la réforme agraire, a décidé de suspendre temporairement « *toutes les formes de lutte qui pourraient être mal interprétées* », dans l'attente des décisions que, selon elle, ne vont pas manquer de prendre le gouvernement et le Conseil de la révolution. De nombreux agriculteurs, réunis le dimanche 1er février dans cinq villes du pays à l'appel de la CAP, ont voté une motion en ce sens et ont accordé, à la demande de leurs dirigeants, leur confiance au premier ministre, l'amiral Pinheiro de Azevedo, et à l'ensemble du sixième gouvernement provisoire, « *à l'exception du ministre de l'agriculture, M. Lopes Cardoso* », dont ils continuent à demander la démission.

Cette prise de position de la Confédération fait suite à une réunion tenue vendredi au palais de Sao-Bento entre les dirigeants des agriculteurs du Nord, le premier ministre, le ministre de l'agriculture et deux membres du Conseil de la révolution.

Les agriculteurs — pour la plupart petits et moyens propriétaires du nord du pays — demandaient la suspension du décret-loi sur les expropriations et collectivisations de terres, ainsi qu'une meilleure représentativité dans les différentes instances chargées de faire appliquer la réforme agraire.

Satisfaction ne leur a pas été donnée. En effet, dans la nuit de vendredi à samedi, le conseil des ministres a confirmé le document sur la réforme agraire du ministre de l'agriculture. Les dirigeants de la CAP ne s'en sont pas moins déclarés dimanche, devant leurs adhérents, « *très satisfaits* » des entretiens de Sao-Bento et ont affirmé que des assurances importantes leur avaient été données.

Union soviétique

LA RÉCOLTE DES CÉRÉALES EST ÉVALUÉE OFFICIELLEMENT A 140 MILLIONS DE TONNES

Moscou (*A.P., U.P.I., Reuter*). — L'agence Tass a publié samedi 31 janvier le résumé d'un rapport du Bureau central des statistiques confirmant que la récolte céréalière soviétique en 1975 a été la plus mauvaise depuis dix ans et qu'elle ne totalisera que *140 millions de tonnes*. Le rapport souligne que « *les conditions atmosphériques ont été extrêmement défavorables dans la plupart des régions* ».

Ces mauvais résultats ont été enregistrés malgré un accroissement de 9 % des investissements dans le secteur agricole, qui a reçu 370 000 tracteurs, 269 000 automobiles et 200 000 moissonneuses.

D'autre part, le Bureau central des statistiques précise que l'Union soviétique, premier producteur mondial de pétrole, devant les Etats-Unis, depuis 1974, a porté sa production à 491 millions de tonnes en 1974, soit 70 millions de plus que les Etats-Unis.

La production de voitures particulières est demeurée presque stationnaire et s'est établie à 1 201 000 unités. La production d'acier (141 millions de tonnes) fait de l'U.R.S.S. le premier producteur mondial.

[Le chiffre de 140 millions de tonnes de céréales est légèrement supérieur à celui que les experts étrangers avaient calculé sur la base des indications données à la dernière session du Soviet suprême, et qui allait de 135 à 137 millions de tonnes, mais reste très inférieur aux objectifs du plan (215 millions de tonnes). Malgré l'achat d'environ 30 millions de tonnes de céréales dans les pays occidentaux, il devrait conduire à l'abattage d'une partie importante du cheptel, une grande partie de la récolte allant traditionnellement à l'alimentation du bétail.]

LA POPULATION A DÉPASSÉ LE CHIFFRE DE 255 MILLIONS D'HABITANTS

Moscou (A.F.P.). — L'Union soviétique comptait 255,5 millions d'habitants au 1er janvier 1976, soit 2,2 millions de plus qu'en 1975, a annoncé samedi 31 janvier l'Office central des statistiques. La population vit à 60 % dans les villes, « où la croissance démographique est particulièrement rapide ». Il y a 2 029 villes en U.R.S.S. (une agglomération doit compter 12 000 habitants au moins pour avoir droit au statut de « ville »), dont 14 comptent plus de 1 million d'habitants et 5 autres approchent ce chiffre. Les trois villes les plus peuplées d'U.R.S.S. sont Moscou (7 632 000 habitants), Leningrad (4 311 000) et Kiev, capitale de l'Ukraine (1 947 000).

Les démographes soviétiques prévoient 320 à 325 millions d'habitants en U.R.S.S. vers l'an 2000. Ils estiment également qu'au vingt et unième siècle près des trois quarts (contre 60 % actuellement) de la population vivront dans les villes et les cités de type urbain. Vers l'an 2000, ont estimé ces mêmes experts à l'issue du sixième congrès de la Société géographique de l'U.R.S.S. en décembre dernier, 30 villes soviétiques dépasseront 1 million d'habitants.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Réflexions du Groupe Cap/Sogeti sur l'industrialisation du Logiciel

CAP SOGETI informations

Dans un métier aussi neuf, c'est l'aptitude à développer, à utiliser et à adapter un outil méthodologique qui sera la condition indispensable à toute réussite technique.

Publiscope

INDUSTRIE DU LOGICIEL

mythe ou réalité?

Au-delà de l'artisanat

8 questions, 8 réponses pour convaincre par

Monsieur Edouard BAZEILLE, Président-Directeur Général de *CAP-SOGETI LOGICIEL*

QUESTION :
Comment osez-vous parler d'industrialisation dans un métier comme la programmation où l'usage veut encore aujourd'hui qu'il soit considéré comme un art?

REPONSE :
C'est un fait qu'industrialisation évoque tout d'abord l'usine, le travail à la chaîne; mais on dit aussi "l'industrialisation de l'agriculture". L'idée est bien liée aux techniques industrielles telles que rationalisation, standardisation, contrôle.
Par contre, je pense que l'artisanat (peut-on parler d'art?) a commencé son déclin vers la fin des années 60 avec la mise en chantier des gros projets informatiques qui aurait exigé des méthodes rigoureuses, inconnues le plus souvent dans les créations artisanales ou artistiques. Les échecs retentissants de certains projets de cette époque en sont une démonstration évidente.

Q. – Qu'attendez-vous de l'adoption de méthodes industrielles?

R. – L'adoption de méthodes industrielles nous a déjà apporté la garantie de normes de production constantes, ce qui nous a permis de développer une importante activité de réalisation logicielle "clé en main". En effet, ce genre d'activité nous oblige à être en mesure d'assumer vis-à-vis de nos clients des engagements fermes de prix et de délai.
En outre, nous devons être à même de garantir la qualité des programmes que nous leur livrons.

Q. – Concrètement, comment procédez-vous?

R. – Pour l'essentiel, nous utilisons une Méthodologie que nous avons développée et qui s'appuie sur les trois idées suivantes :
– Une évidence tout d'abord : avant de rien entreprendre, il faut savoir ce que l'on veut faire, c'est-à-dire avoir établi une documentation complète rédigée dans une forme standard, qui soit accessible à tous les ingénieurs du projet.
– Il faut démultiplier l'effort humain par l'utilisation d'outils.
– Il faut éviter de gaspiller l'effort humain, de réinventer la roue à chaque réalisation. Il faut réutiliser l'acquis. Cette dernière idée nous a conduit à porter nos efforts sur la transportabilité des programmes; et j'ajouterai qu'il faut presque autant d'efforts pour faire appliquer la Méthodologie que pour la réaliser.

Q. – Si je comprends bien, vos ingénieurs n'apprécient donc pas de travailler dans un environnement industriel?

R. – Je pense que je me suis mal exprimé. Si comme tout individu, leur première réaction devant un ensemble de méthodes très strictes est toute de réserve, voire d'hostilité, ils ont pu rapidement se rendre compte de l'efficacité de ces méthodes et des avantages qu'ils en retireraient.
Mais l'individualisme – cultivé comme une qualité par le Français – ne le prédispose pas à se plier à quelque règle que ce soit.

Q. – Une Méthodologie, des outils, cela doit coûter très cher et par conséquent n'être pas très économique, sauf éventuellement sur de très gros projets?

R. – Il est vrai qu'au départ, c'est sur de gros projets que nous avons amorti une partie des frais d'étude et de développement. Mais contrairement aux machines-outils qui sont des objets très coûteux à fabriquer, les outils-machines sont des programmes qui ont un coût de reproduction négligeable. Ceci permet de les mettre sur le marché à un prix raisonnable qui ne tient compte que de l'amortissement des investissements.

Q. – Mais il faut aussi tenir compte du coût d'introduction des nouvelles méthodes dans les équipes de réalisation?

R. – C'est aussi un problème que nous avons eu dans nos propres équipes mais le gain de rendement que l'on obtient avec ces nouvelles méthodes permet d'amortir sur le premier projet les perturbations dues à des modifications des habitudes acquises. Au-delà, on entre dans la période de réduction des prix de revient.

Q. – Vous avez aussi parlé de transportabilité. Y a-t-il une différence avec la compatibilité?

R. – Ces deux techniques s'appliquent à réutiliser l'acquis des programmes existants en cas de changement de matériel.
La compatibilité des matériels est la technique employée par les constructeurs à l'intérieur de leurs propres gammes alors que la transportabilité des logiciels est une solution générale au problème des utilisateurs qui ne désirent pas voir restreint leur choix de matériels.

Q. – Votre société s'est donc spécialisée dans la transportabilité?

R. – Spécialisée n'est pas le mot propre car il suggère une limitation à cette seule technique.
Or, la transportabilité n'est qu'un des moyens permettant d'éviter le gaspillage d'effort humain, par réutilisation des programmes existants. Mais nous poursuivons nos efforts dans des voies complémentaires; par exemple, la réalisation d'un système de programmation par "blocs standards".
Ce système n'est possible que parce que nous avons résolu le problème de la transportabilité.

DES MINIS POUR GRANDS MAGASINS

La Compagnie Générale de Manutention et de Stockage et CGEE-ALSTHOM ont fait appel à CAP-SOGETI LOGICIEL pour la réalisation du logiciel d'application de plusieurs entrepôts automatisés de produits manufacturés appelés magasins grande hauteur.

Ces magasins assurent, via des bases d'entrée et de sortie et sous le contrôle d'ordinateurs industriels, le stockage et la préparation de commandes clients, les articles emmagasinés allant de raccords en matière plastique fabriqués par ARMOSIG-GIRPI aux pigments de peinture et produits d'entretien, dans le cadre des fabrications de la Société CIBA-GEIGY.

L'emploi de la méthodologie et des outils de production orientés analyse-programmation a permis un développement efficace des logiciels dans un contexte d'engineering industriel.

RESEAU RESEDA : Le dialogue Terre-satellite

CII-DMSA et CAP-SOGETI LOGICIEL ont réalisé, pour le Centre National d'Etudes Spatiales, un réseau de transmission de données techniques et opérationnelles utilisant la technique de commutation de paquets.

Ce réseau, en fonctionnement depuis juin 1975, est organisé en étoile autour d'un central situé à Toulouse. Il comporte : 5 stations (MITRA 15) réparties en différents points du globe et chargées d'assurer un dialogue terre-satellite, une liaison avec la NASA, et une connexion avec un centre de traitement de mesures en temps réel.

Ce projet, commencé en 1974, a constitué la première utilisation opérationnelle de nos outils méthodologiques sur ordinateur à vocation temps réel.

LA CONSTRUCTION STRUCTURÉE DU LOGICIEL

Encore des échecs en 1976?

Les réalisations de logiciel ont toujours eu comme caractéristique commune une incertitude constante sur leur degré d'achèvement, sur leur date de livraison et sur la qualité du produit livré.
Pour lever ces incertitudes, Cap-Sogeti Logiciel a développé depuis cinq ans la Méthodologie CLS (Construction Structurée du Logiciel).
Elle est constituée par un ensemble de règles de conduite et par une dizaine d'outils Logiciels. Son existence n'est pas à elle seule une garantie de succès. Son emploi doit être contrôlé en permanence par un Chef de Projet. Toutefois, son utilisation complète a toujours permis d'aboutir au résultat escompté.
Le développement de cette méthodologie a été conduit en suivant les principes ci-dessous :
• Découpage du projet en phases indépendantes qui sont réalisées successivement sans admettre de retour en arrière.
• Mise à disposition de l'ensemble des informations relatives à un projet par son rangement sur un support unique, accessible à tous.
• Utilisation intensive d'outils logiciels dans toutes les étapes de la réalisation et plus particulièrement dans les phases critiques d'analyse et de documentation.
• Possibilité d'adaptation des coûts de sa mise en place et de son utilisation en fonction de la dimension des projets.
• Apprentissage rapide par les équipes de réalisation.
L'examen du contenu de chaque phase, des moyens de contrôle entre phases, de la description et de l'utilisation des outils qui forment les caractéristiques originales de cette Méthodologie demandant de trop longs développements, seuls deux points importants seront abordés : pour les règles de conduite : la restructuration des travaux; pour les outils : la documentation automatique.

Restructuration des travaux :

Le schéma suivant indique les résultats obtenus par l'application des règles de conduite lors des phases importantes d'analyse, de programmation et de mise au point.
L'examen du schéma montre que la phase programmation a pu être réduite de moitié par l'emploi d'un langage de haut niveau et par l'incorporation de certaines tâches dans la phase d'analyse.
La phase analyse a pu être augmentée sans risques notables car elle intègre la réalisation complète de la documentation de maintenance à l'aide de plusieurs outils de logiciels.
Le résultat de ces modifications est largement perceptible pendant la mise au point. Pour simplifier on pourra reconnaître un projet qui utilisera correctement la Méthodologie CSL à son aptitude à réduire son personnel pendant la phase de mise au point.

Documentation automatique :

Aujourd'hui, la Méthodologie CSL est la seule, à notre connaissance, à comporter et à intégrer une chaîne de documentation aussi complète entièrement automatisée.
Directement du concepteur ou du programmeur à la photocomposition pour le tirage offset de la documentation, sans intervention manuelle, c'est la possibilité qui est offerte à tous les projets par les outils de documentation.
Ces outils comportent un éditeur de textes qui compose et met en page les manuels, un langage d'analyse qui fournit les organigrammes, un traceur de dessins de tables ou d'enregistrements qui fonctionne à partir des données décrites dans le langage de programmation utilisé, un utilitaire d'assemblage de brochures qui permet d'insérer des figures et des exemples dans les manuels.
Différents utilitaires permettent au choix une sortie sur imprimante à chaîne standard, ou l'utilisation d'une chaîne comportant des minuscules, une sortie en photocomposition pour le tirage offset des manuels ou une sortie sur microfiches pour l'archivage et la diffusion de documents de maintenance.
Cette capacité à produire sous des formes diverses le même document de base, les facilités de mise à jour et de réédition des documents en font l'outil de base de toute industrialisation de la production du logiciel très bien adapté aux besoins des programmeurs.

J.P. FIGER

LA METHODE C.S.L. REDUIT LE COUT ET LA DUREE DES PROJETS INFORMATIQUES

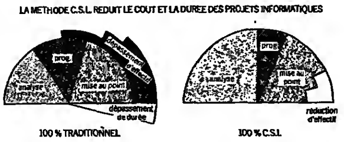

100 % TRADITIONNEL — 100 % C.S.L.

CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

Le Groupe CAP/SOGETI résulte de la fusion, fin 1974, de deux des plus importantes sociétés françaises de services en informatique : le C.A.P. fondé en 1962, et SOGETI fondée en 1967.
Il est articulé autour d'une holding CAP/SOGETI, au capital de 13.500.000 francs, détenu à 66 % par ses principaux dirigeants (S. Kampf, J. Lescault, Ph. Dreyfus, D. Setbon, R. Thoral, J.B. Renondin, J. Citry, J.P. Descendre, J. Bourbonico,...) et à 34 % par C.I.S.I., filiale informatique du C.E.A. Cette holding contrôle:

EN FRANCE: 11 sociétés d'exploitation:
– 7 sociétés de conseil et de services en informatique:
- CAP/SOGETI-Logiciel (220 personnes) dirigée par E. Bazeille
- CAP/SOGETI-Systèmes (200 personnes) dirigée par A. Lemaire
- CAP/SOGETI-Gestion (500 personnes) dirigée par M. Berty
- CAP/SOGETI-Produits, dirigée par H. Jacquet
- CAP/SOGETI-Formation, dirigée par C. Simio
- CAP/SOGETI-L.G.D., dirigée par J. Citry
- CAP/SOGETI-Exploitation, dirigée par R. Donnaud

– 4 sociétés de saisie et de traitement de l'information (EURINFOR, SORINFOR, SESI et CAP/SOGETI-SAISIE).

HORS DE FRANCE: une holding CAP/GEMINI (dirigée par L. Jacoby, J.P. Descendre, R. Dickinson, A. Helmer, A. Rousell, Bo S. Soderberg,...), holding qui résulte elle-même du rapprochement intervenu récemment entre CAP/EUROPE et GEMINI et qui:
- Contrôle directement 8 sociétés d'exploitation: Hollande, (deux sociétés: PANDATA et CAP/NEDERLAND, de cent personnes chacune environ), Suisse, Allemagne, Autriche, Belgique (deux sociétés : C.E.S. et CAP/BELGIQUE) et Grande-Bretagne, totalisant à peu près 500 personnes.
- A des participations importantes dans des sociétés associées présentes en Scandinavie (B.R.A.), au Moyen-Orient (Liban, Iran, Irak, Arabie Séoudite) et en Afrique (Algérie, Zaïre, etc.).
- A des accords de représentation avec des partenaires présents en Italie, en Espagne, aux Etats-Unis, etc.

Au total, le Groupe CAP/SOGETI regroupe plus de 2.000 professionnels de l'informatique, est présent dans 21 pays (49 agences), totalise plus de 50 millions de FF de fonds propres et réalisera en 1975 un chiffre d'affaires consolidé de 50 millions de dollars (220 millions de FF).

Du Logiciel pour un quart de siècle?

Par J.J. SIMON

La diminution des coûts du matériel : un déséquilibre qui crée de nouveaux impératifs.

L'évolution des parts respectives du matériel et du logiciel dans le coût du traitement de l'information représente l'un des phénomènes marquants des dix dernières années. Il est facile, en effet, de constater que le prix des principaux constituants du matériel (mémoires rapides, unités de traitement) a subi, à puissance ou capacité égale du constituant considéré, une baisse considérable correspondant sensiblement à une réduction dans un rapport de cinq à huit tous les six ans.
Il s'agit là de la conséquence directe d'une évolution technologique que l'on peut qualifier d'explosive, et dont aucun signe de ralentissement n'est encore visible.
Cependant, l'innovation technique dans le domaine du logiciel est beaucoup plus limitée ou d'application très restreinte, et son impact reste faible sur les coûts de développement et de maintenance, dont l'évolution suit de très près celle des salaires.
La conjonction de ces deux phénomènes explique que les dépenses en logiciel soient maintenant supérieures aux dépenses en matériel pendant la durée de vie d'une application : il est couramment admis, d'après des constatations effectuées en 1975, que la part moyenne du logiciel représente environ 60 % du coût total d'une application, et que cette part ne cesse de croître
Certains considéreront ce phénomène comme normal, d'autres, au contraire, le jugeront inquiétant à moins d'y trouver un remède dans un bref avenir.
Une parade évidente réside dans l'allongement de la durée de vie du logiciel, qui permettrait d'amortir sur une plus longue période les dépenses correspondantes.

Longévité et stabilité du Logiciel

L'analyse du cycle de vie d'une application fait apparaître deux causes essentielles d'obsolescence, rendant nécessaire des modifications plus ou moins importantes, voire une réfection totale du logiciel :

Les changements liés à l'évolution des entreprises (structure, production, marché...) rendent souvent les applications inadaptées, voire totalement caduques.
En effet, les informations de base stockées et traitées automatiquement changent et la variété des informations à produire subit des bouleversements considérables. Il s'agit là d'une cause de vieillissement essentielle, mais, hélas, difficile à résorber, car d'origine très diverse, peu prévisible et peu influençable.

Les changements liés à l'évolution des "moyens de traitement", constituent également l'une des causes majeures de modification ou de réfection des applications. Dans la plupart des cas, en effet, c'est le rythme de succession des divers types de matériel qui impose la fréquence des opérations d'adaptation les plus longues et les plus coûteuses, qui sont d'autant plus durement ressenties qu'elles portent généralement sur l'ensemble des applications d'une entreprise. Or, l'apparition de "nouvelles générations" de matériel présente une périodicité remarquablement stable, de cinq à sept ans environ; il convient donc de fournir un effort important pour obtenir une indépendance accrue du logiciel vis-à-vis du matériel.

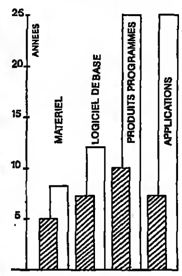

DURÉE DE VIE ACTUELLE (1970-1975)

ET OBJECTIFS CORRESPONDANTS POUR 1976-1980

DANS LE TEMPS ET L'ESPACE : 15 ans de vie pour le logiciel SPACELAB

Performance, maintenabilité et documentation sont les critères de qualité nécessaires à l'élaboration du logiciel développé dans le cadre des réalisations NASA pour la navette SPACELAB qui reliera la terre aux stations orbitales. Une durée de vie de quinze ans est exigée pour ce logiciel. Cet impératif a nécessité une nouvelle Méthodologie de réalisation et de maintenance de façon à permettre une fiabilité sans cesse accrue.

Ce projet inaugure une étape d'industrialisation dans le contrôle de la qualité du logiciel.

Une condition de survie : l'indépendance du logiciel vis-à-vis du matériel.

La longévité du logiciel constituera, au cours des prochaines décennies, une condition de survie pour plusieurs catégories d'entreprises :
– Les entreprises qui peuvent s'assimiler à leur circuit d'information, et pour lesquelles les systèmes d'acquisition, de stockage, de communication et de traitement de l'informatique sont vitaux : citons par exemple, les banques et les compagnies d'assurance.
– Les sociétés de service informatique qui fabriquent et distribuent des produits-programmes.
– Les constructeurs d'ordinateurs qui distribuent encore une partie importante du logiciel de base (systèmes d'exploitation, lignes de production de programme...).
Comment donc éviter "l'explosion des coûts" résultant de la succession rapide de gammes éphémères de matériels, toutes plus séduisantes les unes que les autres aux yeux de l'utilisateur potentiel?
CAP SOGETI LOGICIEL, conscient depuis bien longtemps de ces dangers, s'est orienté vers des solutions saines et durables.
Les concepts impliqués sont classiques et s'appellent : portabilité ou transférabilité, stabilité structurelle, localisation des interfaces...
Par contre, les méthodes que nous avons développées et mises en œuvre depuis plus de cinq ans sur la quasi totalité des projets dont nous sommes responsables sont encore considérées comme relevant du domaine de l'innovation à l'extérieur de notre société.
Planification et suivi de projet, suivi technique de la modification et de l'évolution d'un produit, contrôle de qualité ne sont pas pour nous des expressions théoriques, mais correspondent au contraire à des opérations quotidiennes dont nous avons acquis la maîtrise grâce à une discipline rigoureuse et à l'utilisation d'un outillage puissant bien adapté à nos objectifs. Ces méthodes portent déjà leurs fruits dont nos clients sont les principaux bénéficiaires.

CAP/SOGETI/LOGICIEL 5, rue Louis-Lejeune 92128 Montrouge - Tél. 657 13 31

EUROPE

Yougoslavie

Le maréchal Tito : je peux m'en aller à tout moment car rien ne changera

Belgrade (*A.F.P.*). — Le maréchal Tito est confiant dans l'avenir de la Yougoslavie et convaincu que sa propre disparition n'affectera en rien les destinées du pays. « *Je peux m'en aller à tout moment, car rien ne changera* », affirme-t-il dans une longue interview au quotidien *Vjesnik*, de Zagreb.

« *Ceux qui s'interrogent sur le sort de la Yougoslavie après Tito ne comprennent rien à notre système social, ni à notre orientation idéologique et politique* », déclare-t-il en rappelant que la succession sera assurée à la tête de l'État par la présidence collégiale mise en place en 1971. Cet organisme « *a déjà fait ses preuves et s'est montré très efficace* ».

Evoquant son énergique action politique qui entraîna en 1971 et 1972 l'éviction des principaux dirigeants croates et serbes de l'époque, accusés respectivement de « *nationalisme* » et de « *libéralisme* », le maréchal Tito considère que la situation intérieure s'est « *nettement améliorée depuis lors* ». « *Le parti*, dit-il, *a été consolidé et il sait prendre en temps utile les mesures nécessaires pour empêcher que de telles crises se reproduisent. D'ailleurs, mes propres interventions se font de plus en plus rares, et j'espère qu'elles ne seront plus nécessaires à l'avenir.* »

Le président Tito annonce d'autre part, dans cette interview, l'ouverture prochaine d'un grand procès contre « *plusieurs dizaines de personnes* » accusées de « *délits économiques* ». Il s'élève une nouvelle fois contre l'enrichissement « *injustifié* » de certains particuliers, et reproche aux commissions chargées d'enquêter sur l'origine des biens acquis leur inefficacité, voire leur complaisance.

Il s'en prend enfin à une partie de la presse yougoslave qui, dit-il, manque parfois de retenue et « *publie des choses qui nuisent à nos rapports avec d'autres pays* ».

CORRESPONDANCE

Ou Tito ou rien ?

M. Vlasta Stoyanovitch, ancien avocat du barreau de Belgrade, ancien secrétaire général de l'Union des socialistes et des démocrates yougoslaves, nous écrit :

Le maréchal Tito est aujourd'hui, après Hiro-Hito, le plus âgé de tous les chefs d'État du monde. Mao est son cadet, Franco le fut également. Aussi la presse internationale ne manque-t-elle pas de signaler la moindre de ses indispositions, comme s'il devait s'agir de sa dernière maladie. Il en est ainsi du maréchal yougoslave, comme de tous les hommes illustres.

Partisan fervent d'un socialisme libéral et vraiment démocratique, je suis un adversaire résolu du totalitarisme et de ce « parti unique » qu'en 1944 le maréchal Tito avait imposé avec l'appui — il n'est pas inutile de le rappeler — d'un autre maréchal, venu d'ailleurs... C'est pourquoi, à peine étais-je sorti d'un camp de concentration nazi, je me suis trouvé dans l'opposition et, plus tard, en exil.

Cet exil, je le partage avec beaucoup de mes compatriotes. Il est rare qu'une commune infortune unisse ceux qui en sont les victimes. Je me sens peu solidaire de l'émigration qui, je n'en doute pas, réagira vivement à la lecture de ces lignes. Tant pis. Le citoyen que je suis a le droit, et même le devoir, de s'exprimer sans contraintes.

***

Depuis plus de trente ans que le maréchal Tito préside aux destinées de la Yougoslavie, il a fait tout ce qu'un homme qui aime son pays peut faire pour lui, de bien, mais aussi de mal. L'histoire jugera son œuvre et, comme toujours, son jugement sera accepté par les uns et rejeté par les autres. De l'avis de la grande majorité des Yougoslaves, y compris ceux de l'appareil de l'État et du parti, le maréchal Tito a maintenant un dernier devoir à accomplir, un devoir pénible pour un homme de son caractère, mais dont l'accomplissement ne retranchera rien à sa renommée. Tout au contraire. Ce devoir que l'honneur lui dicte, c'est de se retirer.

Le chef de l'État yougoslave peut attendre avec sérénité le verdict des générations futures. Mais, pour cela, il faut que, sans tarder, il abandonne l'exercice du pouvoir.

En essayant de prolonger son règne sous prétexte que sa présence à la tête de l'État serait indispensable au bonheur des peuples qu'il gouverne, il ne ferait — comme tant d'autres hommes qui refusent le repos pour garder l'illusion de la jeunesse — que leur nuire, et nuire à son propre prestige, en donnant une preuve de sénilité. Le maréchal yougoslave vaut mieux que cela.

Certains de ses séides répandent le bruit que, Tito parti, la Yougoslavie se désintégrerait aussitôt. Il n'est pas possible qu'ils agissent ainsi avec son aveu. Mais le silence ne suffit pas : le démenti doit venir de Tito, car c'est à lui qu'ils font injure, à lui comme au travail auquel il déclare se livrer, depuis plus de trente ans, et qui a pour objet la consolidation de l'unité yougoslave. Il ne peut pas ignorer la glorieuse histoire des peuples qui composent la Yougoslavie et les luttes incessantes qu'ils ont dû soutenir au cours des siècles pour maintenir ou conquérir leur liberté. Tout le monde sait ce qu'il a fallu d'obstination pour se libérer des jougs turc ou germanique, d'héroïsme pour repousser les hordes d'Hitler, de fermeté et de foi pour résister aux menaces de Staline.

***

Désormais, la Yougoslavie repose sur des bases solides et qui défient ceux qui jalousent son indépendance, les promesses de l'avenir de ses habitants. Le sens de l'État ne cesse de se développer chez les Yougoslaves, qui sont à même de fournir des dirigeants compétents, capables d'assumer les plus hautes charges et d'élargir, si besoin est, les assises du pouvoir actuel. La fameuse « question serbo-croate » — puisqu'il faut parler d'elle, — si complaisamment évoquée par les ennemis de notre pays, tend à s'apaiser. Enfin, notre armée, issue des peuples de la Yougoslavie, est en mesure de protéger efficacement notre patrie contre tout danger extérieur alors, au reste que la situation internationale surtout en Europe ne justifie présentement aucune inquiétude particulière.

Il faut que le président Tito profite de cette accalmie, bien que fragile, pour transmettre les insignes du pouvoir aux plus jeunes que lui et qui sont dignes de lui succéder. Quant à ceux que, inspiré sans doute par des événements dépassés, le chef de l'État yougoslave avait cru devoir écarter de sa route, et dont je ne doute pas que, dans son for intérieur, il souhaite le retour, le changement intervenant à la tête de l'État pourra coïncider avec la reprise de leur participation aux affaires du pays et de leur contribution au bien commun.

Car les graves difficultés économiques auxquelles l'Europe entière est confrontée n'épargnent pas la Yougoslavie. Tout au contraire. Jamais le pays n'a eu comme maintenant besoin de tous ses enfants.

J'ose espérer que, en vieux révolutionnaire qu'il est, le maréchal Tito ne voudra pas que l'histoire conserve de lui l'image d'un « président à vie » à la tête d'une République qui se veut démocratique et socialiste ! Il ne voudra pas que la devise attribuée à César Borgia *Aut Caesar, aut nihil* (Ou empereur, ou rien) puisse lui être appliquée. Sa stature devant la postérité exige que, dans une retraite volontaire, digne des travaux qu'il a accomplis, il puisse demeurer, au cas où quelque événement imprévu requerrait l'appel à son expérience, le recours suprême de la patrie.

● M. ALEKSANDAR GRLICKOV, secrétaire du comité central de la Ligue des communistes yougoslaves, chef de la délégation yougoslave aux réunions préparatoires de la conférence des partis communistes européens, a réaffirmé dimanche 1er février que « *son pays ne participera à cette conférence que s'il peut souscrire à tous les points de la déclaration commune et que si cette dernière n'a aucun caractère d'obligation* ». Néanmoins, selon lui, une possibilité d'accord sur un document final existe. Mais il considère comme peu vraisemblable que la conférence se tienne avant la fin de mai ou le début de juin. — (*A.F.P.*)

● *MM. André de Staercke et David K. Bruce ont fait*, les mercredi 28 et jeudi 29 janvier, leurs adieux au conseil de l'OTAN à Bruxelles, où ils étaient représentants permanents, respectivement de la Belgique et des États-Unis. Doyen en fonction du conseil, M. de Staercke, soixante-deux ans, occupait son poste depuis vingt-cinq ans. Il est remplacé par M. Schuurmans, ambassadeur de Belgique à Bonn. M. Bruce a été notamment ambassadeur à Paris, Bonn, Londres, chef de la délégation américaine à la conférence de Paris sur le Vietnam et chef du bureau de liaison américain à Pékin. Il avait demandé à quitter son poste le 16 février prochain, date de son soixante-dix-huitième anniversaire. Son successeur n'est pas encore désigné.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les divers partis et la résistance palestinienne estiment pesante l'intervention syrienne

Regain de tension à Beyrouth

L'attaque, samedi 31 janvier, des locaux de deux journaux pro-irakiens par des unités de la SAIKA (organisation palestinienne pro-syrienne) a suscité un regain de tension à Beyrouth, où une quinzaine d'enlèvements ont été signalés dimanche.

D'autre part, la *formation d'un « Front de la liberté et de l'homme »*, qui regroupe toutes les organisations de la droite chrétienne, est un indice du « durcissement » du camp conservateur. M. Joumblatt, chef de la gauche libanaise, a déclaré que les chrétiens se préparent à reprendre les combats, « peut-être au printemps ». Pour le dirigeant progressiste, le cessez-le-feu actuel n'est qu'une période intermédiaire de « paix armée ».

Beyrouth. — Dix jours après la proclamation du cessez-le-feu, alors que le pays doit connaître ce lundi 2 février une nouvelle étape du « *retour à la normale* » — la rentrée des écoles et la réouverture du port de Beyrouth, — les parties au conflit font leurs comptes. Chacun se prépare à engager des négociations, dont le coup d'envoi devrait être donné au début de cette semaine, à l'occasion du voyage à Damas de M. Frangié, président de la République. Tant parmi les *mouvements chrétiens de droite* qu'au sein de l'alliance des partis islamiques et progressistes, ou à l'intérieur de la résistance palestinienne, les motifs d'insatisfaction ne manquent pas au sujet des premiers résultats de la médiation syrienne.

Deux faits viennent souligner les difficultés de l'entreprise menée par la Syrie. Samedi, à Chyah, dans la banlieue sud-est de la capitale, les locaux de deux quotidiens de tendance baassiste irakienne, *Al Moharrer* et *Beyrouth*, ont été mitraillés et attaqués au bazooka. Huit personnes ont été tuées, dont le rédacteur en chef d'*Al Moharrer*, M. Nayef Cheblack ; il y a eu neuf blessés. Les journalistes visés ont aussitôt accusé un détachement de la Saïka (organisation palestinienne de tendance baassiste syrienne) d'avoir commis l'agression. L'un des chefs de cette unité a déclaré, pour sa part, qu'il poursuivait des miliciens qui venaient de l'attaquer. Après une réunion de l'ensemble des organisations palestiniennes, l'agence Wafa, porte-parole de l'O.L.P., a condamné cette attaque, dénonçant « *des éléments incontrôlés de la Saïka* ».

De notre envoyé spécial

Déjà critiquée en coulisse, au cours des dernières semaines, soit par d'autres mouvements *palestiniens*, soit par les partis progressistes, pour son « individualisme » ou des actions de « surenchère » inopportunes, la Saïka est cette fois pratiquement mise en cause officiellement. D'autre part, le Front du refus (1), qui représente l'opposition au sein de la résistance, a été associé à la *réunion de samedi*. Les deux journaux attaqués étaient réputés lui être favorables.

En dépit des profondes divergences internes, la résistance a sans doute voulu manifester ainsi la cohésion qu'elle souhaiterait avoir dans les moments difficiles. On prête à la plupart des *mouvements palestiniens* une réticence à l'égard des initiatives syriennes au Liban. Depuis plusieurs mois en effet, et plus précisément depuis la dernière intervention syrienne dans la crise, la Saïka et son chef, Zouheir Mohsen, ont semblé prendre de plus en plus d'importance au sein de l'O.L.P., au moment même où l'Armée de libération palestinienne — basée en Syrie — intervenait de façon déterminante au Liban pour permettre au gouvernement de Damas d'imposer un cessez-le-feu. Les observateurs le remarquent, les Palestiniens le laissent entendre : la Syrie pourrait vouloir exercer un véritable contrôle des activités politiques de la résistance palestinienne. Des « garanties » auraient été données dans ce sens par M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, aux dirigeants des partis qui paraît essentiel à ces derniers : chrétiens de droite, sur le point la limitation des activités des mouvements palestiniens au Liban.

Cette « *mise au pas* » — certains n'hésitent pas à employer le terme — pourrait viser plus directement les *groupes extrémistes* du Front du refus, afin de préparer ou faciliter de futures négociations avant trait au conflit israélo-arabe. Même s'il s'agit de déductions prématurées ou de simples spéculations, elles n'en agitent pas moins les milieux palestiniens et ceux qui leur sont proches. Il convient enfin de rapprocher ces divers éléments de récentes déclarations faites par M. Joumblatt. Le chef du front progressiste libanais, qui est pourtant l'animateur de l'Alliance pour le soutien à la cause palestinienne, estimait que les fedayin devaient « *mettre de l'ordre* » dans leurs rangs et que « *la résistance palestinienne devait faire un nouvel examen de conscience politique* » (*le Monde* du 27 janvier).

L'autre événement qui a marqué ces deux dernier jours aura été la réunion à Kaslik, au nord de Beyrouth, des dirigeants des mouvements chrétiens maronites (parti phalangiste, parti national libéral, Ligue maronite et comité permanent des ordres libanais). Ils ont paru soudain durcir leurs positions, annonçant la création, avec la participation du mouvement extrémiste des Gardiens du Cèdre, d'un « *Front de la liberté et de l'homme* » ; ils demandaient comme préalable à toute discussion politique le rétablissement de la souveraineté et de l'autorité nationale sur l'ensemble du territoire.

Exigeaient-ils le départ immédiat des troupes de l'A.L.P. ? Posaient-ils de nouvelles conditions, malgré leur acceptation de l'« *accord global* » obtenu *dix* jours plus tôt par la Syrie ? On pouvait penser que cette réunion remettait en cause la médiation syrienne. Mais, dimanche, un communiqué publié après une deuxième réunion a atténué la portée des précédentes déclarations. Celles-ci n'étaient, semble-t-il, destinées qu'à *réaffirmer* spectaculairement la détermination de dirigeants de plus en plus souvent contestés par leurs partisans. Pour des raisons très différentes, ultras et modérés reprochent en effet aux chefs de la droite d'avoir entraîné une grande partie de la population chrétienne dans un combat coûteux, dont les objectifs n'ont pas été atteints. Devant le mécontentement de la « base », les principaux dirigeants ont apparemment cherché à justifier leurs positions et à masquer leurs divergences, par la réaffirmation de leur cohésion. Dans la montagne chrétienne, on souligne souvent que beaucoup se sont battus pour réduire « *la présence étrangère* » (c'est-à-dire palestinienne), alors que depuis le cessez-le-feu on constate que cette présence s'est affirmée avec l'entrée de l'A.L.P. dans tout le pays et l'intervention politique du régime syrien.

Une certaine amertume est également notable dans le camp islamo-progressiste. Les militants des *partis* de gauche s'aperçoivent de l'importance de leurs concessions politiques. Dans l'accord, dont les principaux points devaient être dévoilés cette semaine, il ne reste que peu d'éléments des *revendications* du Front progressiste telles qu'elles étaient formulées au début du conflit. Les solutions retenues sont modérées et ressemblent davantage à celles préconisées par les dirigeants politiques traditionnels de la communauté islamique, tels que M. Saëb Salam, ancien président du conseil. Ce dernier ne s'est pas privé de *récuser certaines* propositions — comme l'instauration du scrutin proportionnel — faites par M. Joumblatt lors d'une réunion des principaux dirigeants de la communauté islamique tenue à la veille du « sommet » maronite. En dépit d'une solide alliance, que la droite chrétienne n'a pu prendre en défaut jusqu'alors, les dirigeants conservateurs musulmans, s'appuyant sur une certaine lassitude, manifeste dans leur communauté, paraissent vouloir se démarquer de la gauche à la veille des discussions politiques. Certains observent aujourd'hui à Beyrouth qu'il s'agirait là encore de la manifestation de l'*influence syrienne*. La droite, la gauche comme les Palestiniens sont au moins d'accord pour dénoncer les « pesanteurs » de l'« intervention » syrienne. Même si l'on sait ce mal nécessaire.

FRANCIS CORNU.

(1) Le Front du refus, dont le principal mouvement est le F.P.L.P. dirigé par M. Habache, est notamment opposé à tout règlement négocié de la question palestinienne.

(Dessin de CHENEZ.)

Israël

Un différend oppose M. Rabin à son ministre de la défense au sujet des armements demandés à Washington

Au cours d'une émission télévisée diffusée dimanche 1er février par la chaîne N.B.C., le premier ministre israélien, M. Rabin, s'est déclaré « satisfait d'avoir obtenu un accroissement des fournitures d'armements » américains lors de ses entretiens à Washington la semaine dernière. « Il nous en faut davantage », a-t-il ajouté, en se déclarant « optimiste » sur la possibilité d'obtenir une aide supplémentaire. A un journaliste qui lui demandait s'il ne craignait pas une certaine lassitude des contribuables américains, qui vont débourser cette année l'équivalent de 833 dollars pour chaque Israélien, il a répondu que les intérêts vitaux des États-Unis se trouvaient renforcés.

Jérusalem. — Les rapports qu'entretiennent entre eux les dirigeants israéliens ont rarement été d'une harmonie parfaite. La composition même de l'équipe dirigeante explique en grande partie cette situation. On ne peut gouverner en Israël qu'en constituant une coalition de partis, eux-mêmes traversés de tendances diverses. Les heurts sont donc difficilement évitables et chaque ministre, afin de se dédouaner aux yeux du public, a vite fait d'aller confier aux journalistes qu'il ne soutient pas telle ou telle décision du gouvernement.

La semaine dernière s'est achevée sur un incident qui pourrait déboucher sur un conflit ouvert entre le premier ministre et son ministre de la défense, M. Pérès. Réunissant, vendredi 30 janvier à Washington, les correspondants de la presse israélienne, une « *haute personnalité* » de l'entourage de M. Rabin a déclaré que les listes d'achats de matériel militaire soumises aux Américains n'avaient pas été préparées avec le sérieux nécessaire, qu'elles étaient exagérément enflées et qu'elles n'étaient pas faites pour honorer Israël.

Cette même « *haute personnalité* » a ensuite adressé de vifs reproches aux journalistes, les accusant d'être devenus des « *instruments anti-israéliens* » en se laissant influencer par certains milieux du département d'État hostiles à Israël.

Ces propos rapportés par la presse, la radio et la télévision, ont causé une vive émotion, sauf dans les milieux politiques — qui ont immédiatement compris que *M. Rabin était la « haute personnalité »* en question. L'entourage de M. Pérès, le ministère de la défense et, dit-on, l'état-major général, ont très mal pris la chose puisqu'ils ont établi les listes d'armement. Mais, disent ces mêmes milieux, aucune liste n'a été adressée aux Américains avant d'avoir été approuvée par le premier ministre en personne.

ANDRÉ SCEMAMA.

A Paris

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION FRANÇAISE D'AMITIÉ ET DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE D'IRAN

Sous la présidence de Me Nuri Albala s'est tenue samedi 31 janvier la première assemblée générale de l'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran. Son but est de pallier dans la mesure du possible le manque d'information concernant la situation en Iran. L'association publiera un bulletin d'information.

Selon Me Albala, la répression ne s'explique pas seulement par la cruauté des autorités : en fait, le régime du chah a besoin de la terreur pour se maintenir en place. D'autre part, le peuple ne bénéficie pas d'une expansion, d'ailleurs réelle. Selon Me Albala, ni les paysans, dont le niveau de vie ne cesse de baisser (la distribution de terres les a endettés), ni les ouvriers, misérablement payés, ne tirent profit de cette expansion qui enrichit essentiellement la famille impériale et la classe dirigeante, ainsi qu'une nouvelle bourgeoisie surtout composée de commerçants et d'hommes d'affaires.

L'importation massive de *produits industriels* nuit au *développement* industriel. Me Albala a insisté sur le fait qu'en 1976 encore, le secteur industriel demeure dominé par les textiles et les produits alimentaires, comme dans la plupart des pays en voie de développement. D'autre part, une grande partie des revenus *tirés* du pétrole et du gaz est consacrée aux achats d'armement. Les dépenses militaires de l'Iran (l'armée compte un million d'hommes) représentent près du tiers du budget et plus de 11 % du P.N.B. Me Albala a noté que la France figure en bonne place parmi les fournisseurs d'armes de l'Iran, après les États-Unis.

Me Jean-Michel Braunschweig a rendu compte de son côté de la mission qu'il a accomplie en Iran du 9 au 18 janvier, en compagnie du Père Michel Gest. Il était mandaté par l'Association internationale des juristes démocrates, le Père Gest représentant le Mouvement des intellectuels catholiques (Pax Romana). Me Braunschweig a relaté la manière dont il avait été éconduit par les autorités. De M. Aryanpour, vice-ministre chargé de la presse, l'avocat a seulement reçu confirmation de la compétence des tribunaux militaires pour tout délit de port d'arme. L'avocat a affirmé que le régime du chah est un instrument de la politique des États-Unis et que l'Iran n'a jamais été aussi dépendant de l'étranger. — R. D.

ATTENTAT CONTRE IRAN AIR

Aucune organisation n'a revendiqué l'attentat commis samedi soir 31 janvier contre les locaux de la compagnie Iran Air, 63, avenue des Champs-Élysées, mais il est vraisemblable qu'il faille y voir une conséquence de l'indignation provoquée par les récentes exécutions en Iran. Les cocktails Molotov lancés peu avant 21 heures contre la vitrine de la compagnie ont provoqué un début d'incendie, qui a été maîtrisé par les pompiers.

Une lettre de neuf étudiants iraniens détenus à la Santé

La Confédération des étudiants iraniens, Union nationale (CISNU) a publié pour sa part, dimanche, le contenu d'une lettre qu'elle aurait reçue de neuf étudiants *iraniens emprisonnés* à la Santé après l'occupation des locaux de la radio-télévision iranienne à Paris, mardi dernier (*le Monde* du 29 janvier). Les étudiants détenus déclarent notamment :

« *Après notre premier passage devant le parquet, on nous a transférés à [la santé], où nous avons été réunis pour être répartis entre différentes cellules. E..., dont on notait le nom en premier sur le registre, demanda si l'on aurait à manger. Aussitôt, le gardien lui donna une gifle. Nous avons protesté et demandé un entretien, soit avec le directeur de la prison, soit avec nos avocats. Le directeur réunit alors un grand nombre de gardiens et d'employés qui, se mettant à deux pour chacun d'entre nous, nous traînèrent dans nos cellules, en nous passant à tabac (...). Ils nous déshabillèrent de force et nous laissèrent tous nus dans nos cellules très froides. Ce ne fut que plus tard qu'ils nous apportèrent un slip et un pull avec deux couvertures, qu'ils nous ont jetés.* »

[Selon le ministère de la justice, les étudiants iraniens auraient refusé de se soumettre aux formalités d'entrée (griffe, fouille...). Ils ont été conduits au quartier disciplinaire, où ils se sont plaints d'avoir subi des sévices. Un examen médical pratiqué à la demande du parquet aurait donné des « résultats négatifs ».]

● *Dans un communiqué* rendu public à Paris, le parti socialiste dénonce l'arrestation par la police française de vingt Iraniens qui manifestaient contre les exécutions de neuf opposants au régime du chah et la mort de cinq autres.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'Afghanistan, république voilée

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, en Afghanistan, il n'y a ni partis politiques, ni Parlement, *ni* séparation des pouvoirs. Quand la Constitution républicaine promise par M. Daoud verra-t-elle le jour ? « *Dans un pays en voie de développement, les choses prennent du temps,* répond le chef de l'Etat. *Pour le moment, notre attention se porte surtout sur l'amélioration de la situation économique et sociale.* » Cependant, ajoute M. Daoud, un projet de Constitution sera soumis aux instances compétentes d'ici à mars 1976 (1).

Le président de la République tient manifestement à gagner du temps avant de rouvrir le débat politique. La découverte de trois complots, au moins, depuis le coup d'Etat de juillet 1973, l'incite à consolider d'abord son pouvoir. De ces complots, on ne sait que ce que le gouvernement a bien voulu dire, c'est-à-dire peu de chose. Un ancien premier ministre, M. Maiwandal, a été condamné à mort pour avoir pris la direction de la conspiration de septembre 1973. Parmi les autres conjurés, jugés à huis clos en janvier 1974, et condamnés à des peines de prison, il y avait trois généraux, cinq colonels, trois anciens députés et quatre gros commerçants. Parmi les organisateurs du second complot, celui de décembre 1973, figuraient M. Rassoul, ancien chef des services de renseignements, et un mollah (religieux musulman) qui tenait une librairie à proximité d'une mosquée de Kaboul.

En juin 1974, deux cents personnes — en majorité des officiers et des étudiants — ont été arrêtées pour avoir tenu des réunions visant à l'instauration d'une « *République islamique afghane* ». La loi coranique aurait été appliquée dans toute sa rigueur. Ces « *conjurés* » appartenaient aux Frères musulmans, mouvement animé par les mollahs et ayant, semble-t-il, des racines profondes dans le peuple. Les réunions n'auraient débouché sur aucun projet précis, mais le ministre de l'intérieur de l'époque, de tendance marxiste, a profité de leur découverte pour convaincre le président Daoud de frapper à droite. Les auteurs des deux premières tentatives de contre-coup d'Etat étaient liés, eux aussi, aux milieux traditionalistes.

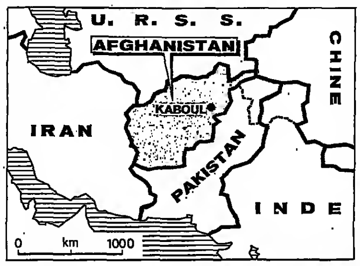

L'œuvre d'« agitateurs »

Un autre complot aurait échoué l'été dernier. Selon des informations non officielles, il visait au soulèvement, sur une partie importante du territoire, de mécontents encadrés par des éléments venus du Pakistan. Le gouvernement afghan a seulement admis que des troubles ont éclaté en août dans la vallée du Panjshir — à une centaine de kilomètres de Kaboul, — affirmant qu'ils étaient l'œuvre d' « agitateurs » armés par Islamabad. Néanmoins, il est certain que plusieurs postes de police ont été attaqués, en juillet et en août. Des gouverneurs de province ont été remplacés, sans doute à cause de leurs « négligences » (*le Monde* du 7 octobre 1975). A Kaboul, où, depuis toujours, les bâtiments publics sont gardés par des soldats en armes, les postes de police ont reçu pour instructions de veiller sans lumière, pour compliquer la tâche d'éventuels assaillants nocturnes. Le feu d'artifice prévu pour la fête nationale a été annulé à la dernière minute parce que, selon la rumeur publique, le régime craignait un coup de main.

Sans que les deux affaires soient liées, il y a eu cet été des arrestations parmi les sous-officiers qui avaient participé au coup d'Etat de 1973. Ces hommes avaient cru comprendre qu'ils seraient promus officiers. *Mais le* régime n'aurait pas tenu ses « promesses », ce qui aurait provoqué de l'agitation dans certaines unités.

Devant le mutisme officiel, l'observateur risque de s'égarer en voulant démêler un écheveau qu'embrouillent à plaisir des « informateurs » pas toujours dépourvus d'arrière-pensées. Puisque le président Daoud semble avoir en main sa police et son armée, la question est plutôt de savoir quels objectifs il poursuit, et de quelle marge de manœuvre il dispose pour les réaliser. Apparenté au roi Zaher Chah, dont il fut le premier ministre de 1953 à 1963, l'ancien prince Mohamed Daoud n'est pas un révolutionnaire. Du moins s'est-il engagé à petits pas prudents sur la voie réformiste.

Même à Kaboul, dont les « faubourgs » sont constitués par des fermes fortifiées, et où les nomades campent entre les usines de la « *zone industrielle* », il est impossible d'ignorer que les problèmes de l'Afghanistan sont avant tout ceux d'une société rurale. En 1972, après deux années de sécheresse, cent mille Afghans seraient morts au cours d'une terrible famine qui rappelle celle d'Ethiopie. Les féodaux stockaient les secours américains pendant que leurs métayers en étaient réduits à manger les semences. L'Afghanistan est un paradis pour les amateurs de paysages sauvages, mais c'est un pays sec. Un américain, dont l'ouvrage est d'ailleurs interdit à Kaboul, a bien exposé la situation : « *Seule l'eau canalisée permet de survivre en année de sécheresse totale. Cette eau appartient à un propriétaire. Il la loue tant de l'heure. Tant par hectare. Payable en argent... Les grands propriétaires emploient un intendant spécial, le mirab, l'émir des eaux, pour répartir l'eau des canaux entre les métayers. A une heure fixe, malgré la plainte des métayers, l'émir des eaux bloque les canaux avec de petites écluses de bois et détourne leur eau dans d'autres champs* (2). »

Quand il a pris le pouvoir, M. Daoud a affirmé que la réforme agraire était « *l'objectif prioritaire de la révolution* ». Cette réforme a été publiée dans *le Journal officiel* du 8 août. Désormais, la propriété est limitée à 20 hectares pour les terres irriguées et à 40 hectares pour les terres non irriguées. L'Etat, qui se charge de la redistribution des terres en excédent, indemnise les anciens propriétaires en vingt-cinq ans, avec un taux d'intérêt de 2 %. Les paysans auront également vingt-cinq ans pour rembourser la valeur des terres qui leur seront attribuées. Cependant, ces mesures n'entrent en application qu'un an après leur publication. Pourquoi ce délai ? avons-nous demandé à M. Daoud. Parce que, a-t-il répondu, il faut d'abord mettre en place une administration susceptible de mener à bien la réforme.

Si les très grands propriétaires sont rares, nombreux sont en revanche les propriétaires moyens, dont le train de vie peut paraître fort réduit à un Européen, tout en étant, par comparaison, extraordinaire aux yeux de leurs métayers. Ces hommes, qui sont d'autant plus attachés à leurs privilèges qu'ils n'ont pas eux-mêmes de très grands moyens, peuvent réagir violemment. Ne voulant pas les affronter, M. Daoud leur a, en fait, laissé le temps de procéder à d'ultimes arrangements de famille pour limiter les effets de la réforme, tâche d'autant plus facile qu'il n'existe ni cadastre, ni état civil.

La réforme permet d'ailleurs de nombreuses échappatoires. Les propriétaires peuvent former des « *sociétés agricoles* » pour des exploitations excédant les limites de la propriété individuelle autorisée, à condition qu'il s'agisse de terres « *non fertiles* » — critère subjectif. Si un propriétaire qui possède déjà 20 hectares hérite d'une autre terre, il peut la céder à la personne et au prix de son choix dans le délai d'un an, sans qu'il y ait préemption.

Une Haute Cour de justice agraire arbitrera les conflits. Comme toute la haute administration, elle sera sans doute composée de bourgeois appartenant aux quelques dizaines de grandes familles qui se partagent les postes importants. Les personnes « compétentes » sont si peu nombreuses que M. Daoud a pratiquement maintenu en place tous les dirigeants de l'ancienne administration royale. Devenus fonctionnaires du ministère de l'information, deux directeurs de journaux étaient d'anciens ministres de Zaher Chah. C'est sans doute pour rassurer cette oligarchie — qui, par ailleurs, ne *brille pas par l'esprit d'initiative* — que M. Daoud a fait libérer en octobre M. Moussa Shafiq, ancien premier ministre du roi, et le « général prince » Abdoul Wali, ancien chef de l'armée, qui a rejoint le souverain en exil à Rome.

Le elan pro-soviétique

Les quelques milliers de techniciens du pays sont généralement influencés par l'U.R.S.S., où ils ont fait leurs études grâce à des bourses accordées par Moscou. Ce sont des militaires, des agronomes et des ingénieurs du génie rural. Il n'existe pas de parti communiste afghan, puisque toutes les formations politiques sont interdites, mais un réseau *de sympathisants s'est créé.* Ses membres seraient au nombre de trois mille cinq cents. Il existe, d'autre part, un mouvement prochinois qui comprendrait plus d'un millier de militants clandestins.

Le coup d'Etat de 1973 a été parfois présenté, à l'époque, comme l'œuvre de jeunes officiers partisans de la coopération avec Moscou. En fait, le président Daoud, qui incarne une troisième force — moderniste, nationaliste, de l'islam traditionnel et les com- de l'Islam traditionnel et les communisants, a pris ses distances *à l'égard des hommes qui l'ont* porté au pouvoir.

Certes, deux membres du clan pro-soviétique occupent toujours des postes importants : MM. Faïz, jeune officier formé en U.R.S.S., ministre de l'intérieur, et Bakhtari, ingénieur agronome, ministre de l'agriculture. Mais trois personnalités influentes du même clan ont été écartées récemment du gouvernement : MM. Pacha Gul, ancien ministre des affaires frontalières, Muhtat, ancien ministre des postes et communications, et Pajwak, ancien ministre de l'éducation nationale.

M. Daoud nous a déclaré qu'il était très satisfait de ses relations « *amicales et sincères* » avec l'U.R.S.S., mais, a-t-il ajouté, « *aucune entreprise ne réussira en Afghanistan si elle n'est pas l'œuvre des enfants de ce pays. Pour réussir, il faut un mouvement national* ». Cette volonté d'indépendance, qui, dans le passé, a mené l'Afghanistan à se replier sur lui-même, est d'autant plus vive que d'autres pays que le puissant voisin soviétique s'intéressent à lui.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Prochain article :
ENTRE L'U.R.S.S. ET L'IRAN

(1) En mars 1974, le président déclarait au *Monde* que ce projet de Constitution serait publié « *dans un an au moins* » (*le Monde* des 28 et 29 mars 1974).

(2) *Afghanistan*, par Mike Barry, collection « Petite Planète », éditions du Seuil.

Le Monde de l'éducation

numéro de février

L'ORIENTATION

LES RÈGLES CACHÉES DU JEU, par Catherine Arditti.

PRIORITÉ AU DIALOGUE AVEC LES PARENTS.

LES OPTIONS ET LES FILIÈRES.

« MAITRE ES LETTRES, SERRURIER, CHERCHE SITUATION EN RAPPORT ».

COMMENT S'INFORMER.

réussite professionnelle

parlez en public avec aisance

Méthodes Maurice Ogier Audace & Parole

contacts faciles

Vous acquerrez confiance en vous et aisance parfaite. Votre Personnalité s'épanouira : vous Réussirez mieux. Technique moderne ; entraînement hebdomadaire en petits groupes amicaux à Paris. Sessions au choix : journée - soirée - ou samedi matin. Dem. Notice : Institut de Perfectionnement Personnel : 103 - 6, rue Mermoz (94160) St-Mandé - 328.89.19. Sessions accélérées pour dirigeants.

rustiques

au mont st-michel

ROBERT & RENÉ

13, Rue du Fbg du Temple

PARIS (10e) - Mo REPUBLIQUE

Une boucherie "Grande Surface" au service des consommateurs

PRIX DISCOUNT

(Publicité)

INSTITUT D'EDUCATION PERMANENTE
DE L'UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE

ANALYSE DE LA RELATION PROFESSIONNELLE

(sur le modèle des groupes Balint)

— Groupes de 8 personnes, en après-midi ou en soirée, à partir du 1er mars 1976.
— Cycle destiné aux animateurs pédagogiques, sociaux-culturels, et aux métiers de la santé.

DYNAMIQUE DE GROUPE

— 21 - 22 - 23 avril 1976.
— Coût : 525,00 F.

NOUVELLES TENDANCES EN ARCHITECTURE
ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

— 10 - 11 - 12 mars 1976.
— Cycle destiné aux animateurs pédagogiques, socio-culturels, et bureaux d'étude et de planification.
— Professeur : Henri RAYMOND.
— Coût : 525,00 F.

ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

— 5 - 6 - 7 - 8 avril 1976 + 13 avril.
— Cycle destiné aux agents de maîtrise, aux techniciens et à la fonction personnel.
— Méthode du L.E.S.T. (C.N.R.S. d'AIX-EN-PROVENCE).
— Animateur : Jacques GAUTRAT.
— Coût : 825 F.

2, rue de Rouen - 92001 NANTERRE CEDEX - Tél. : 769-92-34, p. 564.

50% de réduction sur le billet de votre auto pendant 220 nuits au tarif bleu.

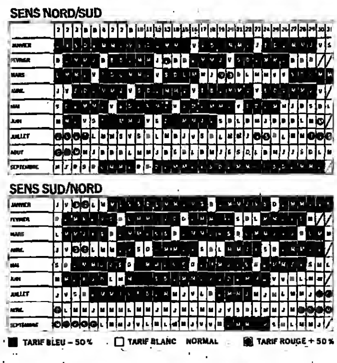

Regardez bien notre calendrier tarifaire tricolore. Car si vous avez la chance de pouvoir voyager en France en dehors des périodes d'affluence, vous profitez de tous les avantages des *Trains Autos Couchettes* en faisant une bonne affaire. Un exemple :

Sur Paris/St-Raphaël, prix du transport pour une automobile de taille moyenne (prix au 6/1/76) :
dans le bleu 195 F. C'est le tarif réduit,
dans le blanc 390 F. C'est le tarif normal,
dans le rouge 585 F. C'est le tarif des fortes pointes.

Alors pensez bleu : pendant les deux tiers de l'année, il y a sûrement des dates qui vous conviennent. Renseignez-vous et réservez vos places dans les gares ou les agences de voyages. Et après quatre transports de la même automobile en un an sur les relations intérieures françaises, nous vous offrons pour elle, un bon pour un cinquième parcours simple, gratuit dans le bleu, demi-tarif dans le blanc.

Cette année essayez les Trains Autos Couchettes.

SNCF

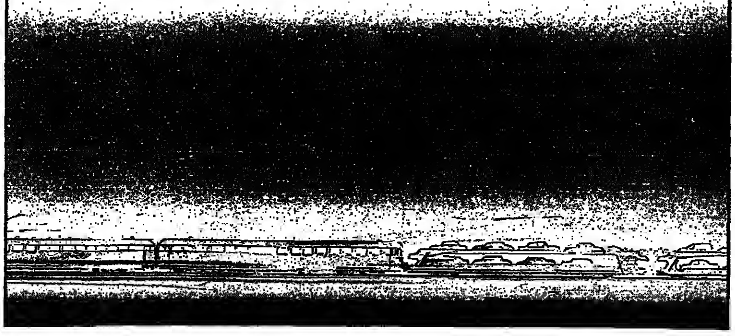

PUBLICIS - 12 76 H2127

ASIE

Chine

QUATRE JOURS DE FÊTE ONT MARQUÉ L'AVÈNEMENT DE L'ANNÉE DU DRAGON

(De notre correspondant.)

Pékin. — D'innombrables pétards ont salué à Pékin l'arrivée de l'année du Dragon. Ce Nouvel An lunaire est pour les Chinois l'occasion de leurs plus longues vacances de l'année — quatre jours — et celle de réjouissances comparables à la Saint-Sylvestre en Occident.

La fête est avant tout familiale, mais elle déborde dans la rue. Vendredi soir 30 janvier, les magasins étaient restés ouverts très tard pour permettre les derniers achats de confiserie, de fruits, de vins et d'alcools. Depuis plus d'une semaine, on se pressait en foule autour des comptoirs. Phénomène relativement rare, des queues s'allongeaient devant les étalages. Toutes sortes d'objets traditionnels qui font partie de la fête sont offerts aux acheteurs : marionnettes, dessins et images au pochoir, banderoles ornées de caractères calligraphiés, lampions que les enfants promènent la nuit au bout d'un bâton. D'autres lanternes, rouges, gonflées comme de grosses citrouilles, frangées d'or, sont suspendues à l'entrée des restaurants et de nombreuses boutiques. A en juger par les explosions qui retentissaient jusqu'au matin, on n'a guère dormi à Pékin ces deux dernières nuits.

Ce Nouvel An lunaire est aussi la fête du printemps. Petit miracle météorologique, la température s'est soudain élevée de plusieurs degrés. Les gros manteaux molletonnés disparaissent et, déjà, dans les grands magasins, on s'arrache les cotonnades de couleurs vives dont vont s'habiller les enfants.

ALAIN JACOB.

Inde

Son gouvernement ayant critiqué le pouvoir central

L'État du Tamil-Nadu est placé sous contrôle fédéral

Trente-sept membres de l'Assemblée législative de l'Etat de Tamil-Nadu ont été arrêtés à la suite du décret présidentiel plaçant cet Etat sous le contrôle direct de New-Delhi, affirme-t-on à Madras, capitale du Tamil-Nadu. Six cents éléments « antisociaux » ont été emprisonnés dans la région de Coimbatore, et cent autres personnes, dont cinq responsables du parti dravidien, qui dominait le gouvernement local depuis 1967, ont été arrêtées à Nebu-Rai, dans le centre de l'Etat.

De notre correspondant

New-Delhi. — Juste avant la fin de la session d'hiver du Parlement fédéral, qui a approuvé toutes les mesures autoritaires prises en vertu de l'état d'urgence, le gouvernement de New-Delhi a imposé sa loi dans l'un des deux Etats de l'Union où le parti du Congrès n'avait pas la direction des affaires locales. Usant d'un droit que lui donne la Constitution, et dont il s'était déjà servi à plusieurs reprises, le chef de l'Etat a proclamé, samedi 31 janvier, la *President Rule* au Tamil-Nadu, important Etat du Sud. Le pouvoir exercé par le gouvernement local est dévolu au président de la République, qui le délègue au gouverneur. L'assemblée régionale est dissoute, les réunions publiques sont interdites.

Dans sa « proclamation », le président Ahmed affirme que, après « *avoir reçu un rapport du gouverneur et recueilli d'autres informations* », il a acquis la conviction que le maintien en place du gouvernement tamoul est incompatible avec le respect des « *prescriptions de la Constitution* ».

Emanation du D.M.K., Parti dravidien du progrès, qui disposait de 167 sièges sur 235 à l'Assemblée locale, ce gouvernement était dirigé par un habile politicien, M. Karunanidhi. En matière de corruption, ses membres n'étaient effectivement pas au-dessus de tout soupçon, ce qui avait permis à Mme Gandhi de les « tenir » pendant longtemps. Défenseur du particularisme tamoul, M. Karunanidhi n'était pas systématiquement hostile au pouvoir central, avec lequel il avait souvent collaboré.

Mais, après la proclamation de l'état d'urgence, le gouvernement de Madras avait laissé paraître dans la presse locale quelques critiques du régime de New-Delhi. Cette campagne devait cesser avec l'installation d'un censeur dépendant directement du gouverneur. Surtout le 26 décembre, le D.M.K. avait demandé des élections pour le renouvellement de l'*Assemblée fédérale et de* l'Assemblée régionale, dont le mandat aurait dû normalement s'achever cette année-là. La relative indépendance du D.M.K. était devenue incompatible avec la politique de « *rassemblement national* ».

Le Goudjerat est maintenant le seul Etat qui échappe au contrôle de Mme Gandhi. Une coalition des partis de droite y a gagné les élections au printemps de 1975. A New-Delhi, le ministre de l'intérieur vient de reprocher aux ministres en place à Ahmedabad leur mollesse dans la lutte contre la « *subversion* » et il a déclaré *que le pouvoir central* « *observe la situation de près* ». Les jours du gouvernement du Goudjerat paraissent comptés. — J. d. G.

A travers le monde

Bulgarie

● M. TODOR STOYANOV, président du Comité pour la télévision et la radio auprès du conseil des ministres bulgare, a été relevé de ses fonctions et remplacé par M. Lubomir Pavlov, qui était jusqu'à présent vice-président du Comité des arts et de la culture, annonce un communiqué publié le 1er février, à Sofia. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. GEORGE BUSH a pris, le vendredi 30 janvier, ses fonctions de nouveau directeur de la C.I.A., en remplacement de M. William Colby. M. Bush, ancien représentant des Etats-Unis en Chine, s'est engagé à améliorer l'image de marque de l'agence et son efficacité. — *(A.F.P.)*

Japon

● LE GOUVERNEMENT JAPONAIS a décidé d'accorder une assistance technique au Vietnam pour le développement de ses ressources pétrolières, écrit le quotidien économique nippon *Nihon Keizai*. Une mission japonaise se rendra prochainement au Vietnam. — *(A.P.)*

Vietnam

● LES DIRIGEANTS NORD-VIETNAMIENS assurent que le président Nixon s'était engagé à leur fournir une aide de 3,25 milliards de dollars (14,5 milliards de francs) après la fin de la guerre, a révélé un membre de la Chambre des représentants, M. Paul McCloskey, *de retour* de *Hanoï*. Il a précisé qu'il n'avait pas vu la lettre contenant cette promesse. Les responsables de Hanoï lui ont fait remarquer que cet engagement était partie intégrante des accords de Paris de janvier 1973. Il était considéré par eux comme une monnaie d'échange contre la libération des prisonniers américains. — *(A.P.)*

Zambie

● UN PROFESSEUR DE SCIENCES POLITIQUES de l'université de Lusaka, M. Lionel Cliffe, de nationalité britannique, a été arrêté samedi 31 janvier par la police zambienne en vertu de l'application « *intégrale* » de l'état d'urgence. D'autre part le Foreign Office n'a pu obtenir des autorités de Lusaka les motifs de détention de deux journalistes du *Daily Telegraph* et du *Financial Times* arrêtés le 30 janvier. — *(Reuter.)*

Malaisie

La réunion à Kuala-Lumpur des ambassadeurs français a souligné l'intérêt que Paris porte à l'Asie du Sud-Est

M. Destremau, secrétaire d'État français aux affaires étrangères, poursuivant son voyage en Asie du Sud-Est et dans la zone du Pacifique, est arrivé lundi 2 février en Australie. Il avait auparavant visité Bangkok et Kuala-Lumpur.

(De notre envoyé spécial.)

Kuala-Lumpur. — Paris se désintéresse-t-il de l'Asie du Sud-Est ? A-t-on tiré un trait sur cette région après la défaite américaine en Indochine ? C'est pour montrer qu'il n'en est rien que le Quai d'Orsay a organisé la semaine dernière, dans la capitale malaisienne, une réunion de travail, rassemblant autour de M. Destremau les ambassadeurs français en Asie du Sud-Est et en Australie, un représentant de la mission française à Pékin et des hauts fonctionnaires venus de Paris.

La dernière réunion de ce genre avait eu lieu il y a quatre ans à Djakarta. Il était donc indispensable de faire le point afin de mieux pouvoir définir les orientations futures de la diplomatie française. Dix ans ont passé depuis le discours de de Gaulle à Phnom-Penh, cinq ans depuis la déclaration de Kuala-Lumpur sur la neutralisation de l'Asie du Sud-Est. Paris soutient la création d'« *une zone de neutralité et de paix* » sous la garantie de Moscou, Pékin et Washington. Un projet qui figure à l'ordre du jour de la conférence des pays de l'ASEAN (Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines, Thaïlande), qui doit se réunir ce mois-ci à Bali.

L'étroitesse des relations entre la France et la Malaisie représente le meilleur exemple de la politique de Paris dans cette partie du monde. Due en grande partie à l'initiative du premier ministre Abdul Razak, mort en janvier, qui voulait sortir son pays de l'orbite britannique dans laquelle il se trouvait depuis la période coloniale, elle se fonde sur une certaine convergence de vues sur le plan diplomatique autant que sur de solides liens économiques. Il va de même, bien que dans une moindre mesure, pour Singapour, l'Indonésie et les Philippines. Les investissements français en Thaïlande, comme en Birmanie, sont limités par l'incertitude politique et économique. Toutefois, officiels français et locaux sont d'accord pour regretter les hésitations des industriels français : l'intendance ne suit pas. Certains pays qui attendaient trop de l'Europe occidentale pour contrebalancer la présence américaine et japonaise sont sans doute déçus.

En Indochine, la diplomatie française ne semble pas croire à cet « expansionnisme » vietnamien dont parlent avec complaisance les dirigeants de plusieurs pays de la région chaque fois qu'ils doivent faire face à des difficultés internes. Hanoï doit résoudre d'importants problèmes intérieurs, reconstruire une économie ravagée par la guerre, réunifier le pays, absorber plusieurs millions de chômeurs. La R.D.V. compte sur ses alliés socialistes (Chine et Union soviétique) sans pour autant s'aligner sur eux, mais elle attend aussi beaucoup — peut-être trop — de la France et d'autres pays européens.

La France est, enfin, en faveur d'une certaine stabilisation d'une région à laquelle elle continue d'accorder une place importante dans sa diplomatie. Certes, la situation en Asie du Sud-Est n'a rien pour inspirer l'enthousiasme. Mais le pessimisme qui prévalait après la « chute » des trois capitales indochinoises pro-occidentales semble avoir disparu. L'odeur de pétrole qui flotte par ici depuis plusieurs années y est-elle pour quelque chose ?

PATRICE DE BEER.

Pakistan

● LE GENERAL CLAUDE GRIGAUT, chef d'état-major de l'armée de l'air française, est arrivé dimanche 1er février au Pakistan pour un séjour officiel d'une semaine. Cette visite répond à celle faite en France en novembre 1974 par le chef d'état-major de l'armée de l'air pakistanaise, le général Zulfiquar Ali Khan. — *(A.F.P.)*

La V.P.C. stabilité des prix

La plupart des documents de vente par correspondance ont une durée de vie qui n'est pas inférieure à six mois.
Ils constituent donc un véritable contrat de stabilité des prix.

Syndicat des entreprises de vente par correspondance

POLITIQUE

AVANT L'OUVERTURE

POINT DE VUE — Trois regards

Par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

S'il l'on n'appartient pas au parti communiste, trois sortes de regards peuvent être posés sur lui.

Le premier se fonde sur une peur commode nourrie par les affiches de « l'homme au couteau entre les dents », par le pacte germano-soviétique, par le mythe du « grand soir ». Les communistes constituent le « parti de l'étranger », cultivent le double nationalité franco-soviétique, travaillent au mieux systématiquement à la subversion. Aucune confiance ne doit leur être accordée, car ce serait mettre le doigt dans l'engrenage du coup de Prague.

C'est l'effet de tribune de M. Poniatowski qui affirma, à l'automne dernier au Palais-Bourbon, que le P.C.F. est une organisation avide d'illégalité et de subversion. Pris au sérieux, le ministre de l'intérieur devrait interdire le parti, en vertu de l'article 3 de la Constitution... C'est aussi la sentence, plus maligne, du candidat « le plus heureux » à la présidence de la République : « *Monsieur Mitterrand, je ne prendrais pas le risque d'appeler les communistes* au *gouvernement.* »

Pour ce bloc intellectuel, toute évolution, ou toute déclaration du P.C.F., n'est que tactique surtout si elle est libérale. Les distances prises par degrés vis-à-vis de Moscou, la désapprobation du second coup de Prague, les engagements à propos de l'alternance au pouvoir, les propositions de l'été dernier sur les libertés collectives et individuelles sont considérées comme des pièges.

Il se trouve que beaucoup de ceux qui regardent ainsi le parti furent au mieux du côté de Giraud pendant la guerre, et aujourd'hui plaident pour la solidarité atlantique et contre la « cosurveillance » des entreprises, avec bien entendu les nuances que savent présenter les gens *habiles, puisque la droite chez* nous est au centre gauche et que c'est là qu'on nous gouverne. Plus sincèrement, sans doute, c'est chez nous la vieille peur des « partageux » qu'il a été facile d'exploiter encore en mars 1973 et en mai 1974.

Ce premier regard, qui n'est qu'*accusation, sinon haine*, n'engage en rien le P.C.F. à s'adapter ni à suivre ce qui en lui est le plus national et le moins dogmatique. Cette haine est maladroite, et c'est cher payer l'unique ciment du conglomérat majoritaire.

Le deuxième regard est celui de *la déception, voire de la colère*. Le parti serait « objectivement » une force contre-« révolutionnaire ».

Deux écoles en jugent ainsi. Les extrémistes, à qui mai 1968 aurait démontré le « suivisme » du P.C. en matière de grève générale et même sa collusion avec le pouvoir du général de Gaulle dont M. Waldeck Rochet aurait explicitement dit à M. J. Vendroux, dans les couloirs du Palais-Bourbon (1) souhaité la fermeté, donc le succès.

Cette école, qui présente à la présidence de la République les piquants Alain Krivine et Arlette Laguiller pour dénoncer les « élections-trahison », voit son arsenal nourri non seulement par le conflit sino-soviétique (même si le P.C.F. n'est plus tout à fait derrière Moscou dans cette affaire compliquée), mais surtout par l'alliance du parti avec les socialistes européens et atlantiques, par les concessions doctrinales à des fins électorales, la plus marquante étant l'abandon du dogme de « la dictature du prolétariat ».

A cette manière de voir (et d'attaquer), font écho d'autres, qui ne sont peut-être engagés dans aucun mouvement politique, mais qui scrutent les signes du temps. Pour eux, le parti communiste français date du siècle dernier. Ses pétitions pour la représentation proportionnelle, ses convictions centralistes, planistes, autoritaires, réaffirmées dans *Changer de cap* et dans *le Défi démocratique*, semblent fortifier une structure étatique et une *disposition du tissu* économique peu adapté aux défis actuels.

Le goût (c'était aussi celui de Staline, et c'est l'orgueil des pays qui commencent leur développement) pour les grandes unités industrielles, l'orgueil (parfois naïf) des réussites *d'entreprises nationales comme la* régie Renault qui seraient dues à la discipline qu'y fait régner l'exemplaire C.G.T., la condamnation sans détours de la croissance zéro comme s'il s'agissait d'un retour à un Moyen Age révolu, manifestent le manque d'imagination d'un parti plus monolithique dans l'intelligence que dans la politique, puisque aussi bien il accepte en fin de compte un certain pluralisme, jusque (plus discrètement) dans son sein.

Ce deuxième regard exige du parti une réponse autrement élaborée que celle qu'il peut opposer à la droite. Il s'agit d'une interrogation de fond, surtout si le P.C.F., prêchant « l'union du peuple de France » et réalisant que statistiquement la classe ouvrière au sens strict est maintenant minoritaire, entend grouper tous les opprimés et exploités qui ne sont pas forcément aujourd'hui les moins diplômés ni les moins argentés.

Le troisième regard est celui des gaullistes, dont je suis, pour qui les communistes paraissent sincères sur plusieurs points, qui sont des points décisifs :

— Si, pour des raisons tactiques évidentes, notamment vis-à-vis des socialistes, ils ne demandent pas carrément la sortie de la France de l'alliance atlantique et une complète remise à nat des traités européens, les communistes français contestent dès leur origine et à chaque occasion — C.E.D., entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, « marché du siècle », Concorde, dévaluation d'août 1969, etc., — toutes les tentatives et tous les aménagements européistes et atlantiques. D'emblée, et heureusement, *le parti communiste fournit les gros bataillons* du « non » à toute tentative d'engager la France dans une voie où elle perdrait son identité, sans que l'Europe y trouve la sienne... ;

— Sur l'alternance démocratique et le respect des libertés, si les communistes parvenaient au pouvoir, les *choses sont à peine moins claires*. Beaucoup de communistes d'aujourd'hui — il suffit de lire le livre de René Andrieu *Du bonheur, et rien d'autre*, — entrés au parti pour résister à Hitler et au régime socialement rétrograde qu'à l'occasion de la défaite on tenta d'artificiellement *imposer chez nous*.

Je sais que beaucoup de mes aînés restent frappés par septembre 1939 et par la lecture des recueils opportunément répandus, de tracts communistes appelant aux bonnes manières avec l'allié provisoire du « petit père des peuples ». Je sais aussi que beaucoup aujourd'hui continuent de douter que les communistes abandonneraient les places qu'ils auraient acquises s'ils venaient au gouvernement dont ils useraient pour noyauter à nouveau — comme à la libération, assure-t-on — administrations parisiennes et entreprises nationales.

Je crois que, vivant dans la pâte française et non plus dans le moule soviétique comme leurs chefs précédents, les communistes de chez nous et d'aujourd'hui goûtent trop les libertés dont nous jouissons déjà, qu'ils ont trop l'expérience quotidienne de la *haine française* de toute dictature, de toute pression exagérée du pouvoir sur les comportements et les âmes pour tenter une aventure qui ruinerait le capital de confiance et de sympathie que si laborieusement, si tenacement, ils tentent d'accumuler depuis une dizaine d'*années*. *Bref*, je les crois sincèrement français, autant que moi et mes vrais amis.

* * *

Le coup de force communiste chez nous ne serait loisible que s'il était — hélas ! — provoqué par la rage d'une droite (ou plutôt d'un centre, puisque la droite n'existe plus depuis le 19 mai 1974...) perdant les élections et sabotant immédiatement par campagne de presse et lock-out les premières mesures d'un gouvernement de gauche (ou plutôt communiste, puisque, pour elle, depuis les dernières campagnes législatives et présidentielles, il n'y a plus de gauche mais seulement les communistes et leurs alliés...). A ces provocations que les préparatifs de certains milieux industriels à la veille des élections de mars 1973 rendent pour l'avenir crédibles, ce serait à la sagesse collective de répondre. Pourquoi les communistes y failliraient-ils ?

* * *

Le terrain ainsi déblayé, on peut alors questionner — d'un point de vue national — le parti communiste sur deux divergences avec lui, qui *restent* importantes ; on peut comprendre que la manière dont les présidents Pompidou, puis Giscard d'Estaing abusent des prérogatives présidentielles, rende peu sympathique à l'opposition la Constitution de la Ve République. C'est qu'elle est mal appliquée et inachevée depuis 1969. Mais qui ne voit que le pouvoir fondé par le général de Gaulle a précisément *permis de briser* l'O.A.S., décoloniser au moindre mal, de quitter l'OTAN, de parler franchement avec les Etats-Unis, de garder la tête froide dans les contusions européennes ; qui ne voit que pour l'avenir c'est la légitimité électorale et référendaire de ce pouvoir qui *permettrait* à *un gouvernement de gauche* de faire adopter par le peuple et donc respecter par tous les mesures économiques et sociales prévues par le programme commun, et de briser éventuellement les sabotages de la droite s'il y en avait.

Il n'est pas jusqu'à l'actuel scrutin *majoritaire* qui — grossissant les victoires que la représentation proportionnelle laisserait douteuses à l'Assemblée nationale — n'a permis à la gauche d'approcher du pouvoir depuis 1967, et demain peut-être de le gagner. C'est d'ailleurs ce mode de scrutin qui a fait les alliances *actuelles, nées d'abord dans les* urnes depuis le deuxième tour de novembre 1962.

L'autre divergence pourrait également être surmontée si la discussion était confiante et approfondie. Il s'agit de la défense nucléaire de la France. A long terme, les *communistes* ont *raison dans leur contestation*. Qui ne souhaite une humanité heureuse, paradisiaquement délivrée de toute menace d'apocalypse ? A court et à moyen terme, ils devraient concéder qu'aujourd'hui il n'est pas d'indépendance diplomatique, technologique et donc politique crédible, *vis-à-vis des Etats-Unis*, et *nous ne* disposons pas en propre de l'arme atomique.

En politique les rapports de forces, la crédibilité qu'on inspire, importent autant que la franchise des engagements : je le sais. Je sais aussi que la difficile et lente démocratisation à l'intérieur du parti des communistes de chez nous n'est pas irréversible, que les meilleurs de ceux qui s'y attachent peuvent être un jour laissés pour compte, sans que soit crié gare. Cela s'est vu, déjà. Mais je suis plus inquiet, en matière de dictature et de menace contre l'indépendance nationale par l'évolution du système actuel.

(1) Jacques Vendroux : *Ces grandes années que j'ai vécues* (1975).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

ALPES-MARITIMES : M. Cornut-Gentille ne se représente pas

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Bernard Cornut-Gentille, ancien ministre, député (non inscrit) des Alpes-Maritimes et maire de Cannes, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Cannes-est. Dans une déclaration publiée ce lundi 2 février, M. Cornut-Gentille affirme notamment :

« *Autant il était logique et nécessaire que le maire de Cannes ait sa place à l'assemblée départementale lorsque l'agglomération Cannes - Mandelieu-Théoule ne formait qu'un seul canton, avec un seul siège, autant il n'en est plus de même depuis le décret découpant l'agglomération en deux cantons et créant ainsi un deuxième siège. J'avais, à l'époque, vivement critiqué ce découpage arbitraire et nuisible à l'unité de la ville (...). Dans cet esprit, je n'entends pas demander que me soit renouvelé le mandat de conseiller général du canton-est de Cannes.* »

A la suite de cette décision, M. Charles Ladevèze, premier adjoint au maire de Cannes, dont il est un collaborateur de longue date, a fait acte de candidature. Six autres candidats à cette élection se sont déjà fait connaître. Il s'agit de Mme Jeannine Boulteau (P.C.), et de MM. René Attrée (P.S.), André-Charles Blanc (rad.), Paul Bernard (Centre dém.), Pierre Pasquini, ancien député (U.D.R.), et Jacques Sallebert (majorité présidentielle), directeur de l'information à Antenne 2 (*le Monde* du 1er janvier).

Le siège du canton de Cannes-ouest est détenu par un autre adjoint au maire de Cannes, M. Louis Cerri. L'élection de celui-ci fait actuellement l'objet, devant le *Conseil d'Etat*, d'un recours introduit par le candidat communiste, M. Georges Girard.

● *M. Charles Spinasse*, ancien ministre, ancien député, conseiller général de la Corrèze (socialiste indépendant) et maire d'Egletons, a annoncé samedi 31 janvier, au cours d'un déjeuner présidé par M. Chirac, qu'il ne sera pas candidat aux élections cantonales de mars prochain.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* fête ce lundi 2 février son cinquantième anniversaire : il est le premier président de la République à passer à l'Elysée le cap des cinquante ans. A cette occasion, M. Giscard d'Estaing a reçu des messages de plusieurs chefs d'Etat, parmi lesquels MM. Gerald Ford (Etats-Unis), Walter Scheel (Allemagne fédérale) et Nicolas Ceaucescu (Roumanie) et des cadeaux de l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Tchervonenko. Ses collaborateurs lui ont offert un recueil de poèmes manuscrits de Guy de Maupassant.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DU XXII° CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

UN NOUVEAU VISAGE

(Suite de la première page.)

Les étapes les plus significatives — il ne s'agit ici que d'un rapide survol — étant celles de l'automne 1965 (candidature unique de M. François Mitterrand à la présidence de la République) et de la fin juin 1972 (signature du programme commun de gouvernement de la gauche).

La machine lancée...

Il y eure, bien sûr, des hauts et des bas, et quelques ratés plus ou moins retentissants, mais la machine lancée ne s'arrêtera plus désormais.

L'adhésion aux principes du pluripartisme et de l'alternance au pouvoir, entre autres conversions nombreuses qu'imposent à la fois la volonté de plaire et de rassurer, et le nécessité de se mettre à jour, va de pair avec un cheminement « internationaliste » que caractérisent l'impatience et l'aputude tout à fait nouvelles à se distancier de Moscou. Que de chemin parcouru à cet égard, et d'un bon pas, depuis la « réprobation » de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, intervention qui porta un coup décisif, en septembre 1968, à la santé physique et surtout morale de M. Waldeck Rochet, jusqu'à la condamnation catégorique du « recours aux moyens administratifs et à la répression » (décembre 1975) en passant per toute une série de refus ou d'objections (jugement des juifs de Leningrad, impossibilité pour Soljenitsyna de se faire publier, internement de Pliouchtch).

Une fois « Waldeck » définitivement écarté de la scène politique par un mal abominable qui la consuma en vie après l'avoir tué, cette évolution est conduite, depuis plus de trois ans aujourd'hui, par un personnage dont la propre mutation, fascinante à bien des égards, constitue, à elle seule, une sorte de phénomène de société.

Lorsqu'il accéda, le 17 décembre 1972, aux fonctions de secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, qui n'a jamais détenu de mandat parlementaire et ne s'est jamais frotté « aux autres », n'est connu, et pour cause, que comme un homme d'appareil toujours enfermé dans la citadelle du carre-tour Kossuth et que l'on n'hésite guère à classer dans la catégorie des « durs ».

S'imposant — et à quel niveau ! — à un moment où le surgissement des media audio-visuels dans la vie politique française est déjà impressionnant, il dépouille avec une extraordinaire vélocité les apparences de l'apparatchik rugueux pour se montrer — costumes bien coupés, cravates assorties et bienveillant sourire — sous les traits d'un bon acteur puis d'une sorte de vedette de la télévision. Le « dur » devient de plus en plus un « doux ».

Peut-être convient-il que l'on s'y arrête un peu, pour s'étonner et s'attrister de toutes les concessions que tont, notamment aux metteurs en scène de nos petits écrans, la plupart des champions de notre « classe politique ». Nous aussitions un peu, le 7 janvier dernier, de voir et d'entendre le secrétaire général du « parti de la classe ouvrière » répondre complaisamment aux inepties questions qui lui étaient posées au cours d'une émission télévisée. En vérité, était-il vraiment là pour nous dire s'il croyait que ses concitoyens le ressentaient comme un « cousin » ou comme un « gandre » plutôt que comma un « frère », si son image était, selon lui-même, celle d'un attaquant de rugby plutôt que d'un Robespierre, d'un La Fayette ou d'un Henri IV ? Pourquoi donc M. Marchais n'a-t-il pas eu la dignité de balayer d'un revers de main méprisant ces stupidités dégradantes ?

Mais, dira-t-on, avait-il à la faire, alors que quelques semaines plus tôt M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du parti socialiste, avait accepté de scier une planche, au cours d'une autre émission de haut niveau, pour bien prouver aux téléspectateurs qu'un « intellectuel » peut être aussi un « menuisi » ?

M. Marchais ne nous démentira sans doute pas si nous affirmons qu'aujourd'hui ce qui s'écrit lui importe beaucoup moins que ce qui se dit ou se voit, et il nous semble qu'il y a là un problème politique important. La mission d'un chef de parti, quel qu'il soit, est-elle d'intervenir à bon escient pour enseigner, ou de se mettre constamment sur le devant de la scène, de saisir toutes les occasions qui se présentent et de répondre à toutes les sollicitations, d'où qu'elles viennent, pour parler, parler encore et parler toujours ?

« Comme tout le monde »

Il faut bien convenir que, si les dernières prises de position du secrétaire général n'avaient évidemment rien d'improvisé, il les a formulées plus d'une fois dans des termes un peu rapides qui le faisaient apparaître comme cédant à la griserie du verbe.

Ainsi, par exemple, dénonce-t-il tout bonnement, au cours du déjeuner de presse du 14 janvier, « *les camarades qui ont le fétichisme des mots et qui ont du mal à s'y retrouver quand on parle comme tout le monde* ». Il y a là de quoi faire sursauter, pour le moins, tous ceux qui savent les efforts qu'il a toujours fallu déployer pour tenter de décrypter correctement les écrits officiels du parti communiste. La question posée est claire : si le parti communiste français se met à parler comme tout le monde, où ira-t-il, et que va-t-il rester de cette « Eglise » *si elle abandonne sur le bord de la route* et le dogme et le langage ?

Il s'agit ici non pas d'incriminer le secrétaire général du parti communiste ni de prétendre qu'il tait à tous points de vue fausse route, mais de chercher à mieux comprendre comment se démarche est *perçue*.

Il est parfaitement normal que veuille parler le langage le plus commun et le plus accessible celui qui, dès 1973, invitait le pays tout entier à l'interpeller sur le ton bon enfant du tameux « dites-moi, M. Marchais... » et, d'autre part, incontestable que le *méthode du sourire* et du langage courant est beaucoup plus payante que celle du coup de poing sur la table et de la *diale* ésotérique, mais tout n'est pas réglé pour autant.

Le « nouveau visage » communiste ne dépleit pas. Tous les sondages en portent témoignage, et notamment celui que la SOFRES vient réaliser pour *le Figaro* entre le 8 et le 12 janvier. Cette enquête révélait à la fois la progression de la cote d'amour du leader (de 21 à 23) et l'améliora-tion de l'image de marque de son parti, crédité de 31 % d'opinions favorables au lieu de 27 % en décembre 1975 et débité de 52 % d'opinions défavorables au lieu de 57 %. Mais l'étude montrait aussi — et ce problème est loin d'être secondaire — que si M. Marchais rassura son électorat et fait ce qui convient pour attirer les « couches nouvelles », il désorienta quelque peu ses militants. Sa démarche séduit les « étrangers » plus que les sympathisants parmi lesquels 53 % se lieu de 55 % le mois précédent émettent une opinion favorable, 5 % au lieu de 2 % se prononçant en sens inverse.

Un niveau aussi bas de contestation n'autorise évidemment pas à parler de « lendance » quelle qu'elle soit, mais il n'en reste pas moins que M. Etienne Balibar n'exprimait pas seulement l'inquiétude des intellectuels du parti lorsqu'il s'interrogeait sur le nouveau cours des choses, dans le cadre de la « Tribune de discussion » du XXII° congrès, et lorsqu'il demandait, à propos de la renonciation au dogme de la dictature du prolétariat : « *Sommes-nous sûrs de bien mesurer le sens objectif de ce que nous allons mettre à la place ?* »

L'agrégé de philosophie faisait aussi écho aux appréhensions d'une fraction de la base du « parti de la classe ouvrière » lorsqu'il posait une seconde question : « *Ne convient-il pas d'exposer en détail..., à l'occasion du congrès, l'ensemble de l'argumentation qui tend à fonder tul semblait favorable le parti communiste serait prêt à taire la révolution pour* prendra *le pouvoir* ». Les Français, pour 44 % selon une enquête de l'IFOP réalisée pour *le Vla catholique*, seraient favorables à la présence des communistes au gouvernement, alors que le pourcentage n'était que de 40 % en janvier 1967 et de 31 % en juin 1964.

Allant vers le réformisme d'un pas rapide, le P.C.F. n'est-il pas en train de rompre non pas une mais deux des amarres (dictatura du prolétariat, centralisma démocratique) qui la retenaient au mâts du marxisme-léninisme ?

Quelle peau neuve, demain, pour un parti communista français qui est en plaina desquamation ? C'est tout l'enjeu da Saint-Ouan.

RAYMOND BARRILLON.

(1) Sondage de la SOFRES publié dans le n° 1047 de *l'Express* (2-8 août 1971).

Le maire socialiste d'Avignon ne retirera pas leur délégation à ses adjoints centristes

De notre correspondant

Avignon. — M. Henri Duffaut, député socialiste de Vaucluse, maire d'Avignon, a indiqué dans une déclaration publiée samedi 31 janvier qu'il n'envisage pas de suivre vis-à-vis de ses adjoints centristes de la municipalité l'exemple donné à Marseille et à Lille par MM. Gaston Defferre et Pierre Mauroy.

« *Mes adjoints centristes ne seront pas privés de leur délégation car ils ont fait montre d'une irréprochable loyauté*, a-t-il précisé. *Ils ont respecté la règle du jeu. (...). Les décisions prises à Marseille et à Lille sont des actes politiques consécutifs à des situations très particulières.* »

Le maire d'Avignon exclut toute représentation de l'U.D.R. au sein de l'assemblée municipale qu'il préside, mais il paraît moins intransigeant en ce qui concerne l'éventualité d'une participation des R.I. Les communistes avignonnais, qui apportaient traditionnellement leur soutien à M. Duffaut au deuxième tour de scrutin, portent nativement un jugement très sévère sur ses récentes déclarations.

Le quotidien régional *la Marseillaise* écrit à ce sujet, dans son numéro daté lundi 2 février : « *Ainsi tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes entre les socialistes et les tenants de la majorité présidentielle à Avignon. M. Duffaut trouve l'avenir à la prendre des mesures contre les principaux responsables de la situation actuelle, qui se caractérise par les records du chômage, de la hausse des prix et de l'outrancière.* »

M. Jean Chelini, vice-président du Centre démocrate, adjoint au maire de Marseille, et qui s'est vu retirer ses délégations par M. Defferre, a, au contraire, rendu hommage, dimanche 1er février, « *à l'indépendance d'esprit et au courage* » de M. Duffaut, dont l'action « *peut inciter d'autres élus locaux à résister aux pressions de la direction nationale du parti socialiste de faire liste commune avec le P.C.* ».

[Elu en mars 1971 selon le système des listes bloquées — la ville comptant plus de trente mille habitants, — le conseil municipal d'Avignon comprend actuellement 15 P. S. 6 centristes, 3 modérés, 1 radical et 5 personnalités sans étiquette (dont trois représentaient plus particulièrement les rapatriés et deux les agriculteurs) dans la liste de M. Duffaut). Outre le maire, la municipalité compte 13 adjoints : 5 socialistes, 2 sans étiquette, 3 centristes, 1 modéré et 1 rapatrié. L'un de ces adjoints, M. Félix Noseda, avait été l'adversaire (Centre démocrate) de M. Duffaut au premier tour des élections législatives de mars 1973.]

M. JACQUES DELORS (P.S.) : M. Giscard d'Estaing gouverne à vue.

(De notre correspondant.)

Tulle. — A l'occasion du congrès extraordinaire de la Fédération corrézienne du P.S., M. Jacques Delors, ancien conseiller de M. Chaban-Delmas pour les questions sociales et membre du parti socialiste depuis novembre 1974, a fait livré, dimanche 1er février, à une vive critique de la politique suivie par M. Giscard d'Estaing. Il a déclaré : « *Sur le plan économique, face à la crise, on a établi un diagnostic faux, et l'on a prescrit des remèdes qui ne sont pas appropriés. Exemple : la purge fantastique infligée au pays pour des résultats dérisoires. On gouverne à vue, on recourt à la magie des mots et l'on fait du spectacle pour entretenir l'opinion d'illusions. On a abandonné la planification, le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise n'a pas eu la moindre suite. Il ne restera de l'impôt sur les plus-values, lorsqu'il aura été voté, qu'un simple gadget. (...) De plus en plus inquiet devant la montée de la gauche, le président de la République fait donner de la voix tantôt à son premier ministre, tantôt à son ministre de l'intérieur, afin d'effrayer l'opinion. Ce fut le cas lors de l'attaque lancée à la fois contre la C.F.D.T. et contre le P.S., sous prétexte d'on ne sait quel complot contre l'armée ; initiative devant laquelle nous avons d'ailleurs eu tort de ne pas répondre avec plus de vigueur.* »

lisez
lutte ouvrière
l'hebdomadaire de l'extrême-gauche

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

ALLIER : Domérat (1re tour).

Inscr. : 4 157 ; vot. : 2 765 ; suff. expr. : 2 660. Liste communiste (M. Desgranges), moy. 1 788 voix. ELUE. Liste socialiste (M. Tronche), moy. 881 voix.

[Il s'agissait de pourvoir quatre sièges de conseillers municipaux, dont celui de M. Pennet, maire, décédé. En mars 1971, l'ensemble du conseil avait été élu dès le premier tour : 1 inscr., 3 674 ; vot., 2 732 ; suffr. expr., 2 672. *Liste* communiste, 1 985 voix de moyenne (23 élus) ; liste socialiste, 938 voix (aucun élu).]

NORD : Anor (1re tour).

Inscr. : 2 206 ; vot. : 1 571 ; suffr. expr. : 1 525.

Liste « *pour la protection et l'expansion de la commune* » (maj. prés.), moy. 824 voix. ELUE ;

Liste « *pour le renouveau* » (union de la gauche), moy. 654 voix.

[Il s'agissait de remplacer cinq conseillers socialistes ou divers gauche qui nat quitté la commune depuis 1971, un conseiller communiste décédé et le maire, M. Robert Dubart (P.S.), démissionnaire pour raison de santé.

En 1971, la liste Union et Renouveau (union de la gauche) avait obtenu 812 voix de moyenne et 13 élus au premier tour contre 683 voix et 2 élus à la liste de défense des intérêts communaux (majorité). Au second tour, la liste de défense des intérêts communaux avait obtenu 4 élus avec 767 voix de moyenne et celle de la gauche 2 élus avec 751 voix.]

● *M. Paul-Emile Duroux* (mod. ma.), a été élu samedi 31 janvier maire du Lavandou (Var). Il succède au *docteur Legouhy, décédé* le 11 décembre. Chirurgien à Lyon, M. Duroux est professeur agrégé d'anatomie et directeur adjoint du Centre d'étude des problèmes médicaux européens.

● *M. Guy Gomez* (radical de gauche) a été élu, vendredi 30 janvier, maire de Saint-Raphaël (Var), par 16 voix contre 11 à M. René Laurin (U.D.R.), candidat de la majorité présidentielle, conseiller général, ancien maire de la localité et ancien député du Var.

M. Gomez succède à M. Francis Trivière (apparenté aux radicaux de gauche), décédé le 25 novembre 1975, qui avait été élu maire le 15 janvier 1973.

● *M. Michel Gelé*, élu conseiller municipal de Vaujours (Seine-Saint-Denis) le 18 janvier (le Monde du 20 janvier) s'était présenté sous l'étiquette « Républicain d'union communale » et non « républicain indépendant ».

tant attendus
par des dizaines
de milliers
de CLIENTES

LES
SOLDES
FOURRURES
DU NORD
débuteront
le samedi 7 février

2 ADRESSES

LA FAYETTE
115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord

PASSY
100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e métro Muette

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le comité directeur du P.S. confirme qu'il est favorable au suffrage universel

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 31 janvier et dimanche 1er février, a confirmé l'attachement du P.S. à l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Par 97 voix contre 34 (le CERES), les membres du comité directeur ont adopté une résolution qui indique :

« *Le parti socialiste rappelle que son programme adopté à Suresnes en mars 1972, ainsi que la résolution finale de son congrès de Bagnolet en décembre 1973, ont affirmé la position favorable des socialistes à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Il estime nécessaire d'établir par le suffrage universel un contrôle populaire des institutions européennes respectant le droit des citoyens à une représentation équitable, qui ne peut être à son sens que proportionnelle, et donnant un nouvel élan aux luttes contre le grand capital pour l'Europe des travailleurs. Il met également en garde le président de la République et le gouvernement contre toute tentative de manipulation de l'opinion française à l'occasion d'une décision dont le seul objet est l'application stricte de l'article 138 du traité de Rome. Le P.S. appellerait le cas échéant les Françaises et les Français à refuser de cautionner les manœuvres du pouvoir.* »

Trois positions se sont dégagées au cours des débats du comité directeur. M. François Mitterrand, soutenu par la majorité du P.S., a dissocié le problème de l'élection du Parlement de Strasbourg du rapport de M. Tindemans qui suscite des réflexes négatifs dans tous les courants du P.S. Il a rappelé que le programme commun prévoit la démocratisation des institutions de la C.E.E. et, après avoir constaté que l'idée européenne a reculé au cours des quinze dernières années, il a souligné que le P.S. ne peut refuser le suffrage universel pour l'élection du Parlement européen puisqu'il le réclame pour les élections régionales.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur du CERES, a demandé que le P.S. pose des conditions politiques à l'élection au suffrage universel du Parlement européen. Selon le porte-parole de la minorité cette question ne peut être séparée du rapport de M. Tindemans. Il a, en outre, déploré que les socialistes se prononcent dès maintenant sur un point qui les sépare du P.C.F. alors que rien ne les y oblige. « *Toute décision prématurée*, a-t-il déclaré, *irait à l'encontre des intérêts du parti.* »

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat, a notamment répondu sur ce point que le P.S. n'avait pas à attendre pour prendre position puisque le P.C.F. avait déjà rendu publique son opinion.

Une troisième position a été défendue par M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, et par Mme Nicole Questiaux. Ils tenaient à dénoncer le piège que recèle, selon eux, la proposition du chef de l'État d'élire le Parlement de Strasbourg au suffrage universel. Le texte qu'ils avaient déposé a toutefois été retiré après qu'ils eurent fait ajouter la dernière phrase de la motion qui a été adoptée.

Si M. Giscard d'Estaing proposait, pour l'élection du Parlement européen, un scrutin sur une base « multi-départementale », le P.S. réunirait à nouveau ses instances dirigeantes pour arrêter sa position.

Avant d'étudier les questions européennes, les membres du comité directeur s'étaient penchés sur le budget du P.S. pour 1976. Il se monte à 8 200 000 francs, non compris les budgets des fédérations départementales et des organes de presse. Le nombre des adhérents était, au 31 décembre 1975, de cent quarante-neuf mille six cent vingt-trois (contre quatre-vingt mille en 1971).

La situation au Portugal

Dimanche, le comité directeur a consacré ses travaux à l'évolution de la situation au Portugal. La direction du P.S. voulait surtout faire désavouer un article paru dans la revue du CERES, *Repères, et une motion* de la fédération de Paris (à direction CERES), qui attaquaient le P.S. portugais et notamment M. Mario Soares. Par 97 voix contre 34, la résolution adoptée estime que c'est le P.C.P. et « *la fraction qui dominait le M.F.A.* » qui ont pris « *la responsabilité de la crise qui a secoué le pays pendant l'été et l'automne de 1975 et l'a mis au bord de la guerre civile* ». Le P.S. ajoute :

« *Dans une situation aggravée par les difficultés économiques, les problèmes les plus urgents sont, comme l'a souligné le P.S.P., ceux que pose la consolidation des conquêtes révolutionnaires (nationalisations, réforme agraire, élections libres). Ces objectifs ne pourront être atteints sans une lutte contre les courants réactionnaires dont le P.P.D. tend de plus en plus à être le porte-parole, et sans une entente entre les différentes forces populaires nécessaire à la consolidation des conquêtes de la révolution.* »

Les socialistes français estiment en outre que le P.S. portugais « *demeure le principal rempart pour la défense des acquis de la révolution et le meilleur artisan de la construction d'une société socialiste pluraliste et autogestionnaire* ». Ils s'inquiètent « *de la simultanéité des libérations sans jugement des ministres de l'intérieur de Salazar et de la multiplication des arrestations de militaires de gauche* » et dénoncent « *l'attitude du gouvernement français qui, seul des gouvernements démocratiques d'Europe occidentale, refuse d'accorder l'aide économique dont le Portugal a besoin et qui, de plus, accorde asile et protection aux éléments les plus réactionnaires de la droite portugaise et est en pleine contradiction avec les vœux du peuple français.* »

Après avoir adopté un rapport de M. Pierre Joxe sur l'action du P.S. dans les milieux agricoles, le comité directeur a étudié un rapport de M. Alain Rannou sur l'action du P.S. dans les entreprises. Dans ce document, le P.S., en réponse au P.C.F., estime qu'aucun des partis de gauche n'a *le monopole* d'une classe sociale particulière.

Enfin les dirigeants socialistes ont pris connaissance d'un rapport de M. Roger Fajardie sur la préparation des élections cantonales. La commission d'arbitrage mise en place dans le cadre de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.) entre le P.S. et les radicaux de gauche a encore une quinzaine de cas à examiner. Il semble qu'aucun accord ne pourra intervenir dans une dizaine de cantons et que des « primaires » opposeront socialistes et radicaux de gauche. La commission d'arbitrage n'a pas étudié la situation du Tarn-et-Garonne, qui est laissée à l'appréciation des fédérations départementales.

L'U.G.S.D. ne sera pas présente dans 3 % des cantons et 10 % des candidats qu'elle présente sont des radicaux de gauche.

M. ESTIER RÉPOND A M. ROBERT FABRE

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a répondu dimanche 1er février aux critiques que M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a adressées au rapport de M. Jospin sur les relations entre le P.C.F. et le P.S. (*le Monde* daté 1er-2 février). M. Estier a déclaré :

« *M. Robert Fabre n'a pas, semble-t-il, attentivement examiné le rapport de M. Lionel Jospin. Dans ce rapport, les socialistes mettent en relief tous les aspects positifs de l'évolution récente du parti communiste.* »

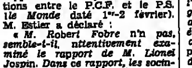

- Le REGENCY est à la fois un hôtel et une école face à la mer.
- Ouvert toute l'année.
- Pas de limite d'âge.
- Classes de 6 élèves en moyenne, 7 heures d'études par jour.
- École reconnue par le Ministère de l'Éducation de Grande-Bretagne.
- Examens de Cambridge et de la Chambre de Commerce de Londres.
- Sauna, piscine couverte, discothèque, etc.

REGENCY, RAMSGATE, KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12.
ou Mme BRUILLON,
4, r. de la Persévérance, 95-Eaubonne.
Tél. : 959-26-33 en soirée.

LES RADICAUX DE GAUCHE SE PRONONCERONT LE 25 FÉVRIER

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche s'est penché essentiellement, samedi 31 janvier, sur les problèmes européens. Une commission a été chargée de rédiger un document contenant les positions du mouvement. Ce texte sera soumis au bureau national le 25 février. MM. René Billères et Maurice Faure, anciens présidents du parti radical, font partie de cette commission. M. Robert Fabre a rappelé que « *les radicaux de gauche restent des européens convaincus, avec, comme perspective, une Europe des travailleurs avec des finalités socialistes ou socialisantes* ». Il a ajouté :

« *L'Europe ne pourra se faire que sur la base des régions. C'est pourquoi il importe que les conseils régionaux soient élus au suffrage universel direct. Les radicaux de gauche estiment que le rapport Tindemans est atlantiste.* »

En ce qui concerne les élections cantonales, le président des radicaux de gauche a déclaré :

« *Les difficultés concernant le choix des candidats sont moins graves pour ce type de consultation qu'elles ne le seraient pour les législatives. Le choix des candidats se faisant au niveau des fédérations, il est compréhensible que les socialistes estiment, à la base, que ce sont leurs militants qui sont les mieux placés. Au niveau national, nous avons le sentiment que, lorsque nos réclamations sont justifiées, nous sommes entendus par les socialistes.*

« *Le parti socialiste veut être présent partout. Nous sommes réalistes et modestes, et, donc, nous ne le voulons pas. Mais là où nous avons de bons candidats, nous pensons que les socialistes doivent nous laisser la place.* »

M. SANGUINETTI : les ministres U.D.R. souffrent.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., qui participait, vendredi soir 30 janvier à Strasbourg, à un dîner-débat organisé par les cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes, a notamment déclaré : « *Je m'oppose à l'idée de l'Europe supranationale, car j'y vois un péril mortel et extrême pour les trois seules nations qui méritent le nom de nation en Europe : la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France. La liberté commence par l'indépendance. Tous les peuples indépendants ne sont pas libres, mais il n'existe pas de peuple libre qui ne soit indépendant.* » « *Les peuples ne se mesurent pas à leur taille, mais à leur volonté* », a encore dit M. Sanguinetti, en réponse à M. Giscard d'Estaing, qui, au cours de son allocution télévisée du 4 décembre, avait comparé les dimensions de la Chine et de la France.

L'ancien secrétaire général de l'U.D.R. a affirmé que son mouvement continue à « *avaler des couleuvres* » et qu'« *à l'intérieur du gouvernement les ministres U.D.R. souffrent* ». Cependant, a-t-il ajouté, « *quand on est dehors, on est comme Astérix, et finalement ce sont les Romains qui gagnent* ». Les neuf députés U.D.R. d'Alsace étaient absents.

● *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député U.D.R. *de la Réunion*, a déclaré *samedi* 31 janvier dans une interview accordée à FR 3-Réunion : « *Le phénomène de la solidarité nationale est un phénomène très profond (...). Une volonté de dégager une politique commune pour les nations européennes dépend de la prise de conscience par les autorités légitimes, chefs d'État et de gouvernement, des domaines où ils peuvent agir ensemble.* »

M. SOUSTELLE : il y a des nostalgiques à l'U.D.R.

(De notre correspondant.)

Nice. — Le pouvoir européen a été au centre des débats du premier congrès de la fédération des Alpes-Maritimes des réformateurs, qui s'est tenu dimanche 1er février à Nice, en présence de M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie, et de M. Jacques Soustelle, président du mouvement Progrès et Liberté.

L'ancien gouverneur général de l'Algérie s'est étonné qu'au sein même de la majorité, et plus spécialement de l'U.D.R., il se trouve encore « *un groupe de nostalgiques qui n'ont pas encore compris que les temps ont changé et qui font chorus avec nos pires adversaires en faisant obstacle à la construction de l'Europe* ». Parmi ces « nostalgiques », il a cité MM. Alexandre Sanguinetti et Michel Debré.

Le problème du mode de scrutin, si on en faisait un préalable, correspondrait, selon M. Soustelle, à un sabotage et donnerait d'abord satisfaction aux communistes.

Pour M. Fosset, qui s'exprimait sur le même sujet, le suffrage universel apportera à la Communauté européenne « *l'onction démocratique qui lui fait aujourd'hui si cruellement défaut, et grâce à laquelle elle deviendra enfin l'affaire des peuples.* »

CADRES, ENSEIGNANTS, JEUNES, EN VIVANT DANS UNE FAMILLE AMERICAINE, VOUS DECOUVRIREZ MIEUX LES U.S.A.

EXPERIMENT est un organisme d'échanges internationaux dont l'objectif est de favoriser la compréhension entre tous les hommes de toutes les races et de toutes les religions.
EXPERIMENT vous initiera à la vie américaine et vous permettra d'améliorer votre anglais.
Nous vous proposons également d'autres destinations :
le Brésil, l'Inde, l'Irlande, le Japon, le Mexique...

experiment France
Pour un monde plus ouvert
(association loi de 1901, membre de l'UNESCO (Bl. agréée par le Commissariat Général au Tourisme n° 69 016)
89, rue de Turbigo, 75003 Paris - Tél. : 278-50-03

Je désire recevoir votre documentation
Nom
Adresse

SCIENCES

Au « Journal officiel »

DEUX DÉCRETS MODIFIENT L'ORGANISATION DU CNEXO ET DE LA RECHERCHE OCÉANOLOGIQUE...

Le « Journal officiel » a publié, le 1er février, le décret réorganisant la recherche océanologique en général et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) en particulier, conformément aux décisions prises le 3 novembre 1975 par le conseil restreint sur la recherche.

Il est créé un Conseil de la recherche océanologique auprès du ministre de l'industrie et de la recherche. Ce Conseil est formé de vingt et une personnes : trois membres de droit (le délégué général à la recherche scientifique et technique en tant que vice-président, le président du conseil d'administration du C.N.E.X.O et le commissaire du gouvernement auprès de cet organisme), douze membres qualifiés en matière de recherche océanologique représentant chacun des douze ministères ou secrétariats d'État intéressés (affaires étrangères, économie et finances, défense, coopération, équipement, agriculture, qualité de la vie, santé, industrie et recherche, transports, universités, départements et territoires d'outre-mer) et six personnalités scientifiques et techniques choisies par le ministre de l'industrie et de la recherche. Le président du Conseil de la recherche océanologique est choisi par le ministre de l'industrie et de la recherche *parmi les membres de ce* Conseil.

...ET DU CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Conformément aux décisions prises lors d'un conseil restreint qui s'est *tenu à l'Élysée* **au mois de décembre dernier, un conseil des applications spatiales est créé auprès du ministère de l'industrie et de la recherche. Ce conseil regroupera le délégué général à la recherche scientifique et technique, qui en assure la vice-présidence, huit membres représentant les ministères concernés par les affaires spatiales et six à huit personnalités choisies par le ministère de l'industrie.**

WERNER HEISENBERG EST MORT

(Suite de la première page.)

Heisenberg se plonge alors dans l'étude du modèle de l'atome de Bohr, qui veut que les électrons gravitent autour du noyau sur des orbites particulières.

En 1925, lorsqu'un violent rhume des foins contraint Heisenberg à quitter l'université de Göttingen pour aller se reposer à Heligoland, il sait que le modèle de Bohr ne peut être exact. C'est au cours des semaines suivantes que ses idées *sur la mécanique quantique* prennent une forme plus concrète et qu'il rédige son travail décisif sur la théorie des quanta qui lui vaudra le prix Nobel en 1932.

Heisenberg quitte alors résolument le confort de la physique classique pour remarquer que les seules *données que les physiciens* possèdent sur les atomes sont les fréquences et les intensités des rayonnements qu'ils émettent. Personne n'a jamais mis en évidence les orbites des électrons. Elles appartiennent au domaine de la fiction. Pire, on ne peut attribuer à l'avance une fréquence et une intensité spécifique au rayonnement des électrons. La quantité de mouvement et la position d'un électron prennent une valeur différente pour chaque situation particulière. Heisenberg élabore alors ses « *règles de multiplication de schémas quadratiques* », c'est-à-dire le théorème recherché depuis longtemps par la mécanique quantique donnant les valeurs possibles de la quantité de mouvement et de la position de l'électron autour du noyau à chaque instant. Max Born et Pascual Jordan collaboreront à la mise au point de cette mécanique matricielle.

Heisenberg ne s'arrêtera pas en si bon chemin. En 1927, il formule la relation qui devait le rendre célèbre, « *les principes d'incertitude* ». Heisenberg déclare alors que la réalité physique est impossible à connaître de manière complète à un instant donné, parce que l'observation même modifie cette réalité. Il est impossible de déterminer à la fois la position et la vitesse d'une particule au même moment, on ne peut que connaître l'un ou l'autre.

Observer une particule c'est observer un objet déjà perturbé par la lumière, bombardé de photons lumineux. Ainsi, « *le résultat d'une expérience sur une particule individuelle ne peut en général être prédit. Seule une liste des différents résultats possibles peut être connue à l'avance* » (Banesh Hoffmann). La physique est devenue probabiliste et, comme le dit la physicienne française M. A. Tonnelat, la réalité constitue « *un ensemble de possibles susceptibles de conduire à des valeurs effectivement mesurables dans une expérience donnée* ». L'expérience se comporte alors comme un « *crible particulier... qui filtre la réalité, c'est-à-dire le flux de possibles* ». La physique ne sera jamais plus ce qu'elle a été, et si les vieilles théories de Newton sont encore applicables à l'échelle macroscopique avec une bonne approximation, elles ont cessé de l'être au niveau atomique.

Si l'apport principal d'Heisenberg à la physique contemporaine date d'avant la guerre, il contribuera largement à d'autres recherches à partir de 1930, sur le spin isotopique, sur la théorie matricielle des particules élémentaires, sur les théories de l'état solide. Mais la grande découverte est faite, et issu de la classe allemande éclairée, Heisenberg s'interroge sur l'attitude qu'il doit prendre face à la montée de l'hitlérisme. Après avoir fait partie en 1919 d'un mouvement de jeunesse proche du fascisme, il refuse en 1933 de prendre parti pour ou contre Hitler, qui vient de mettre un terme à la République de Weimar. Sa neutralité lui vaut même quelques critiques au sein de la société allemande de physique. Mais, à partir de 1937, le pouvoir a besoin de scientifiques pour étudier de nouvelles armes. Par patriotisme Heisenberg deviendra l'un des directeurs du programme militaire qui étudie la fission nucléaire en vue d'applications futures ; à la fin de la guerre, il sera arrêté par les Américains et sera quelque temps prisonnier en Angleterre.

Heisenberg réussira cependant à renouer les liens qu'il avait auparavant avec ses collègues physiciens et s'opposera alors à l'idée du réarmement allemand, ce qui lui vaudra quelques difficultés avec le chancelier Adenauer. Dans ses derniers ouvrages, Heisenberg s'est livré à une réflexion approfondie mais apolitique sur le monde contemporain et l'univers physique. Il a rejoint une certaine tradition philosophique allemande qui tente de donner du monde physique et humain une image cohérente.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

[Né le 5 décembre 1901 à Wurzburg, en Franconie, Werner Heisenberg était le fils d'un historien spécialiste de la civilisation byzantine. Il obtint ses premiers diplômes universitaires en 1923 à Munich, puis en 1924 à Göttingen, avant de devenir, en 1927, professeur de physique théorique à l'université de Leipzig. Il obtint le prix Nobel de physique en 1932 et enseigna à Leipzig jusqu'en 1941, avant de participer pendant la guerre, avec d'autres physiciens, à l'étude de la fission atomique et d'un premier réacteur nucléaire. De 1941 à 1945, Heisenberg est directeur de l'Institut de physique Kaiser-Wilhelm à l'université de Berlin. Après la guerre, il dirigera l'Institut Max-Planck de physique, d'abord à Göttingen jusqu'en 1958, puis à Munich.

Heisenberg publia son premier ouvrage important en 1930, *les Principes physiques de la théorie des quanta*. Il publia en outre une dizaine d'autres ouvrages, dont notamment *la Physique du noyau de l'atome* en 1943, *Panorama de la physique contemporaine* en 1955, *Physique et philosophie* en 1958, et, vers la fin de sa vie, *la Physique et au-delà : rencontres et conversations*. Dans son dernier livre, *la Partie et le Tout*, Heisenberg décrivit une partie de sa vie et de son évolution scientifique et développa l'idée d'un ordre central et d'une finalité dans l'univers.]

ÉDUCATION

La conférence des ministres de l'éducation africains s'est ouverte à Lagos

La conférence des ministres africains de l'éducation, organisée par l'UNESCO en coopération avec l'organisation et la commission économique des Nations unies pour l'Afrique, a débuté le 27 janvier, à Lagos (Nigéria), avec la participation de délégués de plus de quarante pays africains. Elle s'achèvera le 4 février.

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a reconnu que tous les objectifs fixés lors de la conférence d'Addis-Abeba en 1961 — notamment l'accroissement des effectifs scolarisés et une amélioration de la qualité de l'enseignement pour réduire les déperditions, et adapter l'éducation aux besoins du développement économique et sociale — n'avaient pas été atteints.

En particulier, malgré les efforts de nombreux pays, un enseignement primaire, universel, gratuit et obligatoire ne sera pas réalisé en 1980, contrairement à l'espoir nourri il y a quinze ans. Bien que le taux de scolarisation à l'école primaire soit passé de 41,50 % en 1961 à 59,10 % en 1975, les tendances actuelles laissent prévoir une décroissance après 1980.

Dans l'enseignement supérieur, en revanche, les objectifs définis à Addis-Abeba ont été dépassés et l'effectif du personnel enseignant a progressé de façon importante, « *grâce, en particulier, à l'aide de l'UNESCO et du Programme des Nations unies pour le développement, qui a financé la formation ou le recyclage, en Afrique même, de trente et un mille enseignants pour le secondaire, cent mille pour le technique, trois cent mille pour le primaire* ». Mais beaucoup de maîtres ont encore une qualification très insuffisante.

Le développement de l'enseignement supérieur impose de lourds efforts financiers aux gouvernements. Aussi, a dit le directeur général de l'UNESCO, « *l'université ne doit pas être seulement le lieu de formation d'élites, elle devrait se désenclaver pour rayonner sur la communauté entière* », et contribuer à son développement.

M. M'Bow a aussi souhaité que les programmes de l'enseignement s'inspirent « *des traditions ancestrales de l'Afrique, afin de renforcer le sentiment d'identité culturelle nationale* », et inculquent à l'enfant « *les valeurs, les attitudes et les aspirations qui feront de lui un Africain authentique* ». Il a souligné les avantages des langues maternelles ou nationales, qui sont seules capables de transmettre un patrimoine culturel, menacé dans son intégrité par une modernisation souvent traumatisante.

● *Le vice-président de l'université de Clermont-Ferrand*, M. Paul Mallet, a adressé, dimanche 1er février, un télégramme à Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État *aux universités, pour lui* demander une entrevue et obtenir de « *surseoir à une éventuelle partition de l'université de Clermont-Ferrand* ». Le conseil de l'université doit se réunir le 6 février pour élire un président, malgré la décision du secrétariat d'État (*le Monde* du 31 janvier).

● *Le calendrier des vacances scolaires en montagne*. — M. René Heby, participant le 29 janvier à une réunion sur la scolarisation du Massif Central à Clermont-Ferrand, a demandé aux inspecteurs d'académie de la région d'étudier la possibilité de transférer une partie des vacances d'été au cœur de l'hiver. « *Il est paradoxal*, a-t-il dit, *que dans les zones de montagne on voit venir des enfants à l'école dans la période la plus difficile, c'est-à-dire en janvier et en février, alors qu'il fait froid, qu'il y a de la neige et que la circulation est dangereuse, tandis qu'on les libère en juillet et en septembre.* » — (Corresp.)

● *Le conseil de l'université de Tours*, qui a reçu, vendredi 30 janvier, la démission de son président, M. Bernard Chevalier (*le Monde* daté 1er-2 février), a décidé de constituer une commission pour étudier les exigences que celui-ci a présentées pour rester à son poste. M. Chevalier réclame, notamment, une redéfinition du rôle du président de l'université, des modalités de choix des vice-présidents et de la durée de leur mandat. En cas d'échec, le conseil se réunira pour élire un nouveau président. — *(Corresp.)*

● *Les résultats du concours « Information 2000 »*. — Trois cent vingt élèves, appartenant à quatorze classes de troisième, ont remporté le concours « Information 2000 » organisé sur l'antenne de Radio-France du 5 au 16 janvier, en répondant à trois questions sur l'orientation scolaire, la radio et le sport. Au lycée climatique de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), où ils seront reçus pendant les vacances de février, les lauréats auront la possibilité de s'informer sur les questions d'orientation scolaire et professionnelle.

UNESCO

M. FRANÇOIS VALÉRY EST NOMMÉ DÉLÉGUÉ PERMANENT

M. François Valéry est nommé délégué permanent auprès de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), annonce un décret paru au *Journal officiel* du 31 janvier. Il remplace à ce poste M. Pierre Maillard. (*« le Monde » a publié le 6 septembre 1975 la biographie de M. Valéry.*)

Le service d'information de l'UNESCO vient d'être réorganisé. Jusqu'à présent, il comprenait deux divisions : celle de la presse, dont le responsable était un Français, M. Jacques Guérif, et celle de la radio et de l'audiovisuel (M. Gerald Wade). Il y aura quatre secteurs : presse et information audiovisuelle (M. Gerald Wade) ; diffusion du matériel d'information et promotion de l'image de l'UNESCO (M. Jean-Baptiste De Veck (Suisse) ; relations publiques et événements spéciaux (M. Lucio Attinelli (Italie) ; *Courrier de l'UNESCO*, M. Sandy Köffler (États-Unis).

D'autre part, des unités régionales d'information sont créées pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Asie, les États arabes et l'Europe.

M. Jacques Guérif, qui était chef de la division de la presse depuis 1966, devient directeur adjoint de l'information aux côtés de M. Léon Davico, qui en est le directeur par intérim depuis la fin de décembre 1975.

هكذا من الأصل

DÉFENSE

M. Delpech représente la France à la réunion de Rome sur la coopération européenne en matière d'armements

Délégué ministériel pour l'armement, M. Jean-Laurens Delpech représente la France à la réunion, ce lundi 2 et mardi 3 février à Rome, des principaux pays européens producteurs d'armements. C'est la première fois (*le Monde* du 28 janvier) que se réunissent ces pays en dehors des instances classiques de l'Organisation atlantique militaire ou de l'Eurogroupe.

La réunion de Rome, à laquelle participent une centaine de responsables politiques ou de hauts fonctionnaires d'une douzaine de pays européens, ne devrait avoir, pour l'instant, qu'un caractère exploratoire. On estime généralement qu'il n'y aura pas de décision concrète, mais une première prise de contact sur le thème de la coordination des armements en Europe.

Au début de décembre dernier (*le Monde* du 3 décembre), le gouvernement français avait répondu favorablement à l'"Eurogroupe, qui, le 7 novembre, lors de sa réunion de La Haye, lui avait proposé de discuter d'une coopération européenne en matière d'armements au sein d'une instance de concertation indépendante. La réponse de la France mettait l'accent non seulement sur l'indépendance de cette instance à l'égard de l'OTAN, mais encore sur le caractère intergouvernemental d'une coopération qui doit s'organiser entre les seuls pays producteurs d'armements.

Les alliés de la France, notamment la Grande-Bretagne, attendent beaucoup de la réunion de Rome mais on sait, d'ores et déjà, que M. Delpech a prévu d'insister sur le fait que le maintien et le renforcement d'une coopération européenne, avec ou en dehors des Etats-Unis, ne devraient pas se développer au détriment des capacités nationales d'une industrie de défense.

Sur ce point particulier, d'autres pays européens, comme par exemple l'Italie, qui a organisé la réunion, partagent le souci de la France de conserver des moyens nationaux de production. Le choix de Rome, alors que celui de Bruxelles ou de Luxembourg avait d'abord été envisagé, est, du reste, révélateur d'une attitude de certains pays européens désireux de se concerter avant d'entamer un dialogue éventuellement avec les Etats-Unis.

La réunion de Rome est indépendante des séances de travail du comité *ad hoc* de l'alliance atlantique — auquel la France a accepté d'adhérer, — qui est plus spécialement chargé de définir « *l'interopérabilité* » des armements, c'est-à-dire la *possibilité* d'attribuer des missions semblables à des matériels différents, produits par les pays de l'alliance. Ce comité doit rédiger un rapport qui sera examiné lors de la prochaine session ministérielle du conseil atlantique les 20 et 21 mai, à Oslo.

MORT DU GÉNÉRAL BOYER DE LATOUR

Le général Pierre Boyer de Latour du Moulin, ancien résident général de France en Tunisie et au Maroc, est décédé, le samedi 31 janvier, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

Décolonisateur malgré lui

Soldat courageux, Pierre Boyer de Latour a échoué lorsqu'il s'est vu appelé à une carrière politique.

Il avait connu pendant toute sa jeunesse le Maroc de la « pacification » et des affaires indigènes. Il était resté profondément marqué par ce pays et par les rapports féodaux qui y régnaient. Chef de guerre rude et efficace à la tête des tabors qu'il avait lui-même recrutés et formés, ses brillants états de service le propulsèrent vers des étoiles de général qu'il n'espérait plus.

Sa réputation militaire et son caractère entier et très personnel lui valurent des postes difficiles, comme en Cochinchine (Vietnam du Sud) où il installe sur les axes de communication un système de tours de surveillance, ou au Tonkin (Vietnam du Nord) où on lui demande de colmater les brèches de la première grande défaite française. Commissaire de la République, *il reprit le jeu des vieux* Marocains : celui des minorités, et lança la « politique des sectes », qui consistait à tenir le pouvoir local sous la menace de ses oppositions ethniques ou religieuses.

En Tunisie, l'ancien officier des affaires indigènes, alors à la tête des troupes, voit fort bien la nécessité de l'autonomie interne. Il le fait savoir à Paris. M. Pierre Mendès France, dans une opération-éclair où il obtient, par la présence du maréchal Juin, le *contre-seing* de l'armée, arrive à Carthage le 31 juillet 1954, impose, par une sorte de « putsch » l'autonomie et sacre le général résident général. Pierre Boyer de Latour exécute sans barguigner les directives du gouvernement et acquiert une réputation de soldat politique et de libéral à poigne.

L'erreur de M. Edgar Faure, qui a succédé à M. Mendès France — mais fut-ce une erreur ? — sera de croire que le général jouera au Maroc le même rôle de transition. Pour Pierre Boyer de Latour, le Maroc est presque un pays d'adoption. Tous ceux qui *ont* renversé le sultan Mohammed Ben Youssef pour le remplacer par le timide Ben Arafa, qui ne dispose guère que de l'appui du Glaoui, sont des amis du nouveau résident général. Celui-ci, quelque peu soupçonné de « trahison » et d'arrivisme forcené par les milieux ultras depuis l'affaire tunisienne, freine des quatre fers, et c'est malgré lui que s'amorce le retour de Mohammed V.

Lorsque le Glaoui, voyant la partie perdue, se rallie au souverain, le général demande son rappel. Il a conscience d'avoir servi d'alibi à une politique qu'il réprouvait. Il remâchera jusqu'à sa mort sa fureur et son amertume, d'autant que ses anciens camarades ne lui pardonneront guère le rôle qu'il a joué.

En publiant *Vérités sur l'Afrique du Nord*, il se démarque avec violence de la politique gouvernementale. Mais, une fois l'armée quittée, il est seul, toutes ses initiatives pour jouer un rôle politique — dans la lutte pour l'Algérie française, dans une candidature avortée à la présidence de la République — ne feront que souligner cette solitude.

JEAN PLANCHAIS.

Né le 18 juin 1896 à Maisons-Laffitte, Pierre-Georges Boyer de Latour du Moulin, engagé volontaire en 1914, sous-lieutenant en 1918, a passé une grande partie de sa vie en Afrique du Nord, et particulièrement au Maroc. Il a participé aux campagnes de « pacification », appartenu au bureau des affaires indigènes, créé, après l'armistice de 1940, le 2e tabor marocain, armé et entraîné clandestinement. Il participa, à sa tête, à la campagne d'Italie, à la libération de la Corse, aux campagnes de France et d'Allemagne.

En 1947, il est envoyé en Indochine, et devient l'année suivante commissaire de la République en Cochinchine. Il remplace, en 1950, le général Alessandri dans les mêmes fonctions au Tonkin, après le désastre de Cao-Bang.

Gravement malade, il rentre en France peu après l'arrivée du général de Lattre de Tassigny, puis prend, en 1951, les fonctions de secrétaire général aux affaires politiques et militaires du Maroc. A la fin de cette même année, le général Boyer de Latour est nommé commandant supérieur des forces françaises en Autriche.

Commandant supérieur des troupes de Tunisie en février 1954, il est désigné par M. Pierre Mendès France, comme résident général de France en Tunisie, le 29 juillet, chargé d'appliquer la politique de l'autonomie interne. Le 31 août 1955, M. Edgar Faure le nomme résident général de France au Maroc, où il succède à M. Gilbert Grandval. Ainsi préside-t-il, non sans résistance, au retour sur le trône du sultan Mohammed ben Youssef, qui deviendra peu après le roi Mohammed V. Il demande son rappel et publie en 1956, sans autorisation, Vérités sur l'Afrique du Nord *(Plon), qui lui vaut d'être mis en disponibilité. Il quitte, sur sa demande, l'armée active en 1957.*

Violemment opposé à la politique algérienne du général de Gaulle et proche des milieux « ultras », auteur en 1962 d'un ouvrage intitulé : De l'Indochine à l'Algérie, le martyre de l'armée française, *il sera, officieusement, candidat aux élections présidentielles de 1965. Mais sa candidature ne sera pas déposée. Il préconise une union de tous les partis d'opposition, « de Tixier-Vignancour à Guy Mollet » contre de Gaulle. Aux élections législatives de 1967, il pose sa candidature dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (17e Ternes-Plaine Monceau), où il obtint 1 000 voix au premier tour.*

Le général Boyer de Latour était grand-croix de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de vingt-quatre citations.

● *Six syndicalistes* inculpés de « *diffamation et incitation de militaires à la désobéissance* » ont été condamnés chacun à 800 F d'amende mercredi 28 janvier par le tribunal de grande instance de Soissons (Aisne). Les militants syndicaux, dont quatre appartiennent à la C.F.D.T. et deux à la C.G.T., étaient accusés d'avoir distribué, le 9 juillet 1975, à la sortie d'une caserne de Soissons, un tract rédigé par des militaires du 67e régiment d'infanterie.

RELIGION

LE DÉBAT SUR LE CHRISTIANISME ET LE MARXISME

Un dialogue de sourds ?

Christianisme et marxisme : un débat qui n'est pas prêt d'être clos et qui cherche, pour ainsi dire, toutes les occasions de rebondir, de s'enflammer. Il est significatif qu'en France tout au moins — mais n'est-ce pas tout aussi vrai en Italie ? — la hiérarchie catholique ne puisse s'empêcher de mettre périodiquement en garde les fidèles contre la séduction du marxisme et du communisme, comme s'ils étaient les principaux et les plus valables de ses contradicteurs. La fameuse « main tendue » des années 30 est aujourd'hui une main prise. Par les laïcs puis par les clercs rompus au travail manuel. Depuis le concile, Rome n'ose plus toucher aux prêtres-ouvriers, mais la méfiance subsiste mêlée à une sorte de mauvaise conscience. Les évêques aux mains blanches connaissent la générosité des clercs et des militants qui sont au coude à coude avec les travailleurs, mais redoutent leur glissement doctrinal, leur liberté d'expression et la vivacité de leur riposte. D'un côté les théoriciens en chambre et les « dogmaticiens » de l'autre, ceux qui payent de leur personne et qui sont descendus dans les arènes des luttes politiques et sociales. Le combat est inégal et les angles d'attaque des problèmes opposés. Dans ces conditions, comment s'étonner que l'on assiste à un dialogue de sourds ?

Les remous de ce début d'année ont ceci de particulier sinon de paradoxal que l'évêque qui les a involontairement déclenchés est réputé comme un des plus « avancés » de l'épiscopat français, un des plus sensibles à la politisation des chrétiens ; il fut jadis très sévère pour les diverses condamnations romaines à l'encontre du communisme. Véritable « bête noire » des intégristes, Mgr Matagrin, évêque de Grenoble, se voit aujourd'hui attaqué par les chrétiens de gauche pour ses récentes déclarations (le Monde daté 11-12 janvier). Il s'en expliquera ultérieurement.

En un sens, le fond du problème est simple : comment mettre au clair la nature des rapports entre christianisme et marxisme alors que les orthodoxies et les orthopraxis de l'un et de l'autre sont devenues mouvantes et qu'elles le sont de plus en plus. En théorie, il est peut-être évident, et encore, qu'il faille choisir entre Marx et Jésus-Christ ; mais en pratique ? Comment d'ailleurs oublier que le christianisme n'est pas, quant à lui, une idéologie ; que l'Evangile est le contraire d'un système et que les doctrines qui en sont issues ne sont pas de droit divin. Comment oublier que la collusion entre l'Eglise et des pouvoirs réactionnaires n'est pas une illusion ?

L'interprétation de l'Evangile comme celle des textes de Marx n'est ni facile ni définitive. Les Eglises comme les partis communistes révisent, aujourd'hui, leur vocabulaire et leur pratique. Se battre pour les libertés, par exemple, est un noble combat, mais il est plusieurs manières de concevoir la liberté, de la défendre, de la bafouer. Se réclamer de Dieu est séduisant, mais de quel Dieu parle-t-on ? Le Dieu des philosophes « prouvé » par la scolastique, le Dieu de l'Ancien Testament ou le supplicié du Golgotha qui a « détrôné les puissants » ? (« Magnificat »).

HENRI FESQUET.

Mgr FAUCHET : pas d'anticommunisme systématique.

Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission sociale de l'épiscopat, répondant à des questions de *la Vie catholique illustrée* a notamment déclaré :

« Le catholique ne peut ni se dresser dans un anticommunisme systématique qui sert souvent d'alibi au conservatisme social ni manquer de lucidité. Il ne peut rester naïf ni esseulé devant la séduction discrète, l'imprégnation lente ou la sollicitation organisée du communisme aujourd'hui. Même s'il est engagé parfois dans une collaboration plus ou moins intensive avec le parti communiste, il doit prendre les moyens de nourrir sa foi dans la confrontation permanente avec d'autres chrétiens, à partir de la parole de Dieu lue et priée dans la tradition vivante de l'Eglise. Et moi, évêque, qui appelle sans cesse à la mission, je me sens poussé à alerter avec vigilance et courage sur ces dangers, mais aussi à aider mes frères catholiques qui font parfois des choix risqués en gardant la volonté d'être témoins fidèles du Christ. »

PAUL VI CRITIQUE CERTAINS MOUVEMENTS FÉMINISTES

S'adressant aux membres de la *commission pontificale d'études sur la femme dans la société* et dans l'Eglise, Paul VI a préconisé une « *action vigoureuse* » en faveur des droits de la femme victime, selon lui, dans la société contemporaine, de « *nouvelles formes d'esclavage et de dégradation* ». Il a, cependant, implicitement indiqué que le sacerdoce des femmes reste exclu pour le Vatican. En effet, il a invité les femmes à rechercher plutôt des responsabilités telles que l'enseignement religieux, la préparation aux sacrements, l'assistance aux pauvres et aux marginaux, etc.

Paul VI a réaffirmé le principe que « *l'homme et la femme sont égaux devant Dieu* », invitant, cependant, les catholiques à « *progresser avec sagesse et réalisme* ».

Il a critiqué certains mouvements féministes qui ont accusé l'Eglise *de* vouloir enfermer la femme dans des besognes familiales austères et limitées. « *L'égalisation des droits*, a dit le pape, *ne doit pas dégénérer en nivellement égalitaire et impersonnel. (...) L'égalitarisme risque soit de viriliser indûment la femme, soit de la dépersonnaliser. Dans les deux cas, il fait violence à ce qu'il y a de plus profond en elle.* »

LE BULLETIN DIOCÉSAIN DE PARIS ET LA SECTE DE MOON

Le bulletin du diocèse de Paris du 29 janvier publie, comme l'avait annoncé le cardinal F. Marty, un article du Père Marcel Hughes, vicaire épiscopal, écrit à partir du témoignage d'un ancien disciple de la secte Moon. Le voici :

« Ce jeune m'a raconté comment il a été accroché dans la rue. Les réunions auxquelles il a participé. Son adresse donnée qui a permis de le relancer pour d'autres rencontres, etc. Ce processus d'embrigadement est bien connu maintenant. La presse en a, à plusieurs reprises, parlé.

» Pourquoi ces jeunes sont-ils « irrésistiblement » attirés ? Longuement, dans mon bureau, ce jeune m'a dit combien pour les étudiants, la vie manque de dimensions, à la fois humaines et spirituelles. Leurs études, même réussies, les carrières qui leur sont proposées, tout manque d'idéal.

» Il a souligné son isolement pendant les premières années de sa vie étudiante à Paris ; l'anonymat dans lequel il a vécu lui-même, il n'est pas le seul à le vivre ; ses camarades aussi !

» Une autre réaction significative : celle d'un besoin de se donner à une cause exigeante, de faire quelque chose gratuitement. Enfin l'appel à une recherche spirituelle indéniable.

» En face de tout cela, l'A.U.C.M. — secte Moon — propose avec conviction et offre une ambiance d'amitié très chaude. « On fait attention les uns aux autres », « on est invité avec insistance », « on a envie que d'autres viennent », d'où ce prosélytisme très convaincu et dans un premier temps convaincant. Le but est désigné, dessiné toutefois avec un certain mystère : réconcilier tous les hommes en prenant un engagement total pour la vie. Le Christ est mis en avant certes, mais avec une doctrine teintée par les religions orientales... »

Dans une deuxième partie, le Père Hughes souhaite que l'Eglise sache apporter à ces jeunes des réponses à leurs aspiration et proposer l'exemple d'une foi vécue et authentique.

POINT DE VUE

Un manque de discernement évangélique

par PHILIPPE WARNIER (*)

La récente déclaration de *Mgr Matagrin sur le marxisme* n'a pas fini de provoquer des remous au sein de l'Eglise de France et chez tous ceux qui s'intéressent à son évolution.

On a déjà souligné, quelles que puissent être les intentions de son auteur, la portée proprement politique, voire conjoncturelle du texte : il est bien évident qu'au moment où l'épiscopat italien essaie de sauver la démocratie chrétienne et de stopper les progrès du P.C.I. en déclarant que « *nul ne peut être chrétien et marxiste* », au moment où le P.C.F. est engagé dans une évolution capitale pour la gauche unie et où la bourgeoisie, de Michel Poniatowski à Jean-François Revel, engage la bataille idéologique contre « le marxisme » au nom des libertés, le geste de l'évêque de Grenoble sert des intérêts fort précis. Je ne reproche pas à l'Eglise, en se situant au niveau religieux qui est le sien, de « *faire de la politique* » : je lui reproche d'en faire de mauvaise, et de faire preuve, une fois de plus, de myopie politique et de manque de discernement évangélique. Prétendre « *prendre le parti des pauvres* » en donnant de tels gages à la classe dominante est pure mystification.

Recherche et anathème

Il est important aussi de noter qu'un pareil texte ignore, méprise et condamne, en quelques affirmations aussi sommaires que péremptoires, la pratique de dizaines, sinon de centaines de milliers de militants chrétiens qui, eux aussi, sont « l'Eglise ». Ces hommes et ces femmes sont engagés dans les partis de la gauche socialiste et communiste, dans les deux grandes confédérations syndicales du mouvement ouvrier, C.G.T. et C.F.D.T., dans plusieurs organisations familiales, culturelles, etc., qui sont marxistes ou qui, sans l'être (ou en se défendant du marxisme « orthodoxe ») utilisent largement l'analyse marxiste.

Il « *ne veut pas savoir* » non plus que plusieurs organisations chrétiennes ont fait le choix d'une analyse de la société en termes de lutte des classes et qu'au sein même des grands mouvements d'action catholique pluralistes, le poids des militants socialistes devient croissant et modifie en profondeur le langage et la pratique de ces organisations. Est-ce là, en même temps que le virage à gauche de nombreux clercs et l'entrée d'un nombre important de chrétiens au parti communiste, ce qui affole l'épiscopat ? Ce n'est pas avec des condamnations tranchantes qu'il modifiera la situation. Il servirait bien davantage la communion qu'il a mission de construire en acceptant une démarche honnête de recherche et d'élucidation menée par ceux-là mêmes qui vivent cette expérience.

On ne peut en vouloir aux évêques de poser le problème de l'articulation de la foi et du marxisme et il est vrai que beaucoup de chrétiens de gauche ont tendance à penser que la pratique suffit à tout et juxtaposent souvent leur appartenance chrétienne et leur acceptation d'un certain marxisme. Mais l'appel à la recherche n'a rien à voir avec l'anathème, qui, selon les cas, provoquera le désespoir, l'exaspération, la dérision ou l'indifférence des militants chrétiens.

Mais faut-il aborder le fond du débat : de quel marxisme parle-t-on ? (et d'ailleurs aussi : de quel christianisme ?)

Le marxisme de Gabriel Matagrin est athée, philosophiquement matérialiste, économiste et mécaniste. Il méprise la liberté et ne reconnaît pas la personne. Il se donne vraiment tous les atouts pour déplaire : et nous n'avons que répulsion pour ce monstre.

Mais est-ce là condamner *le* marxisme ? Le texte épiscopal confond allègrement le matérialisme philosophique, la méthode d'analyse de l'histoire (le matérialisme historique), le communisme et le totalitarisme reproché aux démocraties populaires.

Il veut ignorer que le meilleur instrument critique des réalisations socialistes est précisément... le marxisme, qui *ne* s'est jamais voulu un projet de société. Il confond un concept explicatif et une donnée stratégique — la lutte des classes — avec une attitude morale. Il semble ne pas voir que parler *du* marxisme aujourd'hui n'a pas de sens ; celui-ci est, aujourd'hui, l'objet d'interprétations extrêmement diverses et même fondamentalement opposées.

Pour beaucoup de militants chrétiens, le marxisme est d'abord une méthode critique, une démarche scientifique d'analyse de la réalité sociale, liée indissolublement à une pratique révolutionnaire.

La science (et les sciences humaines en particulier) n'est pas neutre et c'est en se plaçant du point de vue de la classe exploitée que l'on découvre des mécanismes que masquait l'idéologie dominante (très présents, par exemple, dans l'économie « *bourgeoise* »).

Cette démarche scientifique est le contraire du dogmatisme. Elle n'aboutit qu'à des *résultats fragiles* et *partiels*, elle n'entraîne pas le consensus. Elle est finalement « classiste ».

A ce *niveau*, le matérialisme et l'athéisme sont, comme dans toute science, méthodologiques : ils refusent *d'introduire* dans l'analyse des éléments extérieurs à la réalité « matérielle » qui, en histoire, est constituée à la fois par la base économique et les superstructures politique et idéologique.

Purifier la foi

Mais alors la philosophie marxiste ? Le matérialisme dialectique ? L'hypothèse (et non la certitude tranchante) que beaucoup avancent est qu'on peut distinguer entre le matérialisme historique et le matérialisme dialectique et, plus encore, entre différents aspects de la philosophie marxiste.

Si la démarche de Marx est bien scientifique, on peut admettre la philosophie critique (vis-à-vis de l'idéalisme d'Hegel ou de Feuerbach) qui lui a permis de fonder sa science de l'histoire. On peut, avec certains chercheurs du P.C. aujourd'hui, accepter le bien-fondé d'une philosophie qui serait une réflexion critique et unifiante, de caractère épistémologique, sur les résultats des sciences et leurs connexions entre elles. Mais avec eux et avec la plupart des marxistes non orthodoxes on refusera le matérialisme dialectique à la Staline, métaphysique abstraite et déductive, type de philosophie générale de la nature précisément renié par le Marx de la maturité, et décrivant des lois immuables et générales, valables pour toute la réalité, et dont le matérialisme historique ne serait qu'une des applications.

On refusera donc l'athéisme philosophique lié à cette conception du monde, tout en acceptant une critique de la religion qui, elle, est du niveau de l'analyse sociale et peut contribuer non à « réduire » la *foi*, mais à *la* purifier.

Par contre, on discernera, au cœur du choix marxiste pour la révolution (et souvent récusé par souci polémique vis-à-vis de l'humanisme bourgeois) un présupposé éthique et humaniste, un refus de l'injustice et de la fatalité, une foi dans les hommes et dans leur capacité à déployer leur liberté dans l'histoire, dans la mesure où ils sont partie intégrante — et le savent — des mécanismes qui font avancer celle-ci.

Vis-à-vis d'un marxisme toujours tenté par le fatalisme mécaniste — et donc par le totalitarisme intellectuel et pratique, — le personnalisme chrétien (trop vite récupéré *par l'idéologie dominante*) peut constituer un irremplaçable ferment critique. Il peut insister sur l'indétermination de l'histoire — champ limité, mais réel, où s'exercent la liberté collective et individuelle, — sur la nécessaire conversion des personnes dans le processus de la lutte des classes, sur une transcendance humaine qui laisse ouverte la question du Tout-Autre et celle de la victoire définitive des forces de vie sur les forces de mort, annoncée et réalisée par l'homme-Dieu de Nazareth.

(*) Animateur national de la *Vie nouvelle*.

Les confessions simulées

LE CARDINAL MARTY S'EN PREND VIVEMENT AU « QUOTIDIEN DE PARIS »

Trois reporters du *Quotidien de Paris*, à la suite de la déclaration romaine sur la sexualité, se sont livrés récemment à des confessions simulées dans six églises de Paris. Les propos à eux tenus par des prêtres ont été relatés dans *le Quotidien de Paris* du 22 janvier.

Dans une lettre à ce journal, publiée le lundi 2 février, le cardinal Marty exprime « sa plus vive et douloureuse indignation ».

« *Vous avez manqué*, écrit-il notamment, *aux règles les plus élémentaires de la déontologie de votre profession.* » « *C'est un acte malhonnête*, ajoute l'archevêque de Paris. [...] *J'accuse des journalistes qui savaient que ces prêtres étaient tenus au secret sacramentel et professionnel.* »

M. Philippe Tesson, directeur du journal, lui répond longuement, dans le même numéro, écrivant notamment : « *L'inélégance est une chose, la malhonnêteté une autre. Nous n'avons porté aucune atteinte à la personnalité des prêtres interrogés, nous n'avons pu les blesser que dans leur sensibilité religieuse, nous nous sommes gardés de toute espèce de raillerie, nous n'avons cédé à aucune facilité de plume. Et quel secret avons-nous trahi ? Le secret de la confession, c'est le secret du pénitent, ce n'est pas celui du confesseur. Nous voulions une vérité. Il nous fallait bien mentir pour l'obtenir, car quel prêtre aurait été aussi sincère au cours d'une interview que dans une confession. (...)* »

JUSTICE

DEVANT LA CONFÉRENCE DES BATONNIERS

M. Lecanuet invite les avocats à une analyse de leur profession

A l'occasion du traditionnel déjeuner de la conférence des bâtonniers, a eu lieu samedi 31 janvier la première rencontre publique entre M. Jean Lecanuet et les avocats depuis que ceux-ci ont fait montre de leur mécontentement. Ce déjeuner devait permettre au garde des sceaux de faire le point, tant sur la justice que sur les mouvements d'humeur qui ont amené les avocats à « déchirer le voile des usages et des convenances ».

« *La première idée*, devait dire le garde des sceaux, *c'est que la justice ne se conçoit pas en l'absence de la défense et que la défense c'est l'avocat. J'entends réaffirmer ici avec force le rôle irremplaçable de l'avocat. La justice ne peut pas être inquisitoriale. Elle est par essence contradictoire.*

» *La seconde idée, plus difficile à saisir sans passion, c'est que la société dans laquelle nous sommes entrés n'est plus ce qu'elle était quand la majorité d'entre vous ont prêté leur serment et que cette société appelle des nouveaux avocats comme elle appelle des praticiens nouveaux dans tous les domaines.* »

Faisant référence aux controverses sur les décrets de procédure civile et sur le divorce, dont les avocats ont estimé qu'ils réduisaient leur rôle, M. Lecanuet observe :

« *Ma conviction est que ces imperfections sont en nombre limité, au regard de l'ensemble, qu'elles ne sont pas irréparables et qu'en tout cas elles n'ont pas la signification qu'on leur a donnée.* »

« *Ne serait-il pas juste en parallèle de mettre l'accent sur l'extension du rôle de l'avocat dans les domaines du flagrant délit et de la mise en détention provisoire, domaines qui me paraissent au moins aussi importants que l'autre d'un point de vue quantitatif aussi bien que qualitatif ?* » (Mouvements divers prolongés.)

Le ministre dit alors : « *Certains d'entre vous ont aussi attiré mon attention sur les dangers que pouvait présenter une certaine augmentation des responsabilités du juge dans la conduite d'un procès.*

« *Je crois que le code actuel traduit un équilibre raisonnable entre le rôle de la défense et celui du juge, qui ne peut plus être un rôle passif. Le juge doit rester un arbitre, mais un arbitre actif.*

« *Je fais appel à votre conscience professionnelle et je pose une question à cet égard : ne croyez-vous pas que nous devons faire quelque chose pour que la justice offre un peu moins d'échappatoires aux mauvais plaideurs et un peu plus d'efficacité à ceux qui ont la conscience tranquille ?*

» *Je sais aussi que vous êtes sensibles — et je le comprends — au développement d'une certaine propagande tendant à présenter l'avocat comme un écran inutile et coûteux entre les particuliers et la justice. Je ne puis empêcher des esprits d'imaginer un système dans lequel le même personnage jouerait à la fois le rôle d'accusateur, de défenseur et de juge. Je regrette cette illusion, je l'ai souvent dénoncée parce qu'elle porte atteinte, même involontairement, aux droits du justiciable et, par suite, au respect de la liberté des personnes, en quoi se résume la finalité de notre démocratie libérale. Je me suis déjà expliqué sur ce point de la manière la plus catégorique, en rappelant que la justice était rendue par des juges et non par des justiciers. La formule était abrupte pour faire balle, mais je crois qu'elle disait bien ce qu'elle voulait dire et qu'elle a été comprise comme telle.* »

Définir la concertation

Puis le ministre, examinant la diversité de situation des avocats, demande : « *N'est-ce pas à la profession de faire cette analyse, dans la mesure même où elle se veut une profession libérale, c'est-à-dire maîtresse de son organisation ? Je suis ouvert à vos propositions, en rappelant que l'histoire montre qu'il est difficile de faire appel à l'aide de l'Etat et d'échapper à l'emprise de son autorité...* »

Après avoir annoncé qu'il demanderait à son collègue des finances que soient dorénavant rémunérées les commissions d'office (avocat gratuit au pénal), M. Lecanuet affirme : « *Ce problème n'est pas seulement celui des jeunes avocats. Il est aussi et plus généralement le problème de la défense des personnes physiques pour les affaires mineures. Ces affaires ne sont pas mineures pour ceux qui les vivent, et pour qui elles ont souvent une très grande importance. Je suis parfaitement conscient du fait qu'il n'est plus possible à l'avocat, dans les conditions économiques actuelles, de consacrer dans tous les cas à ces affaires le temps nécessaire dans des conditions équitables de rémunération. Il y a là une lacune dont nous devons prendre conscience, car c'est tout le rôle social de la justice qui se trouve ainsi mis en cause.* »

A ce terme de son discours, M. Lecanuet a défini ce que devait être selon lui la concertation. Elle consiste à *faire connaître la proposition*, que celle-ci émane de la chancellerie ou de la profession, ensuite à se concerter, ce qui ne consiste pas à prendre acte de la réponse et à passer outre ; enfin à ouvrir le dialogue puis à produire les motifs de la décision de l'Etat. « *De telle sorte que, s'il arrive que l'accord ne soit pas complet, du moins n'y aura-t-il aucune surprise.* »

Dans sa péroraison, le garde des sceaux devait, en s'adressant aux avocats, affirmer avec force : « *Votre sécurité repose sur une certaine majorité* », affirmation qui devait provoquer de nouveaux « *mouvements divers* » dans l'assistance.

Avant ce discours, M. Rozier, président de la conférence des bâtonniers, avait fait état auprès du garde des sceaux de l'« *angoisse* » et de la « *colère* » des avocats.

UN COLLOQUE SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Des juristes, des économistes et des représentants syndicaux demandent le maintien de la responsabilité pénale des dirigeants

De notre correspondant régional

Grenoble. — Le colloque sur « La responsabilité dans le domaine des accidents du travail », qu'a organisé, samedi 31 janvier et dimanche 1er février, l'Institut du travail de Grenoble, à la demande de la C.G.T. et de la C.F.D.T., a réuni à l'université des sciences sociales au moins trois cents personnes. Des inspecteurs du travail, des contrôleurs de sécurité, des médecins du travail appartenant aux différents syndicats de ces professions, s'y étaient joints à des représentants du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France, à des universitaires, des juristes, des économistes.

Autant que d'avoir permis de fixer clairement des positions communes — sur la responsabilité naturelle du chef d'entreprise en matière d'accidents du travail, par exemple, — le mérite de ce colloque est sans doute d'avoir révélé les très larges identités de vues existant entre ceux qui exercent des responsabilités dans la prévention ou la répression des accidents et ceux qui en sont les victimes passées, présentes ou futures.

Le bilan des accidents du travail s'inscrit dans quelques chiffres — rappelés dans le rapport d'introduction du professeur Henri Bartoli ; 1973, par exemple : 2 246 morts et plus de 115 000 blessés graves — un diminué physique toutes les minutes. Traduit en termes économiques, le « coût » de ces accidents s'est élevé, en 1974, à 11 793 millions de francs, soit l'équivalent du prix de la construction de 80 000 classes ou de 232 000 logements H.L.M.

Pour tous les participants à ce colloque, ce n'est pas « *la fatalité* » qui est responsable. C'est moins encore « *la faute du travailleur* ». Il leur paraît de même trop facile de s'en tenir, pour expliquer les accidents, à « *l'insuffisance des mesures de sécurité* ». Au-delà des « *causes immédiates* » mentionnées surtout par le patronat, ce sont les « *causes profondes* » inhérentes à un système « *qui a pour dynamique de fond l'accumulation du capital et pour principe ordonnateur la recherche du profit* », qu'ils ont dénoncées. A cet égard, la multitude et le réalisme des témoignages livrés par les travailleurs ont pesé d'un poids non négligeable.

C'est, par exemple, dans la sidérurgie, la généralisation des feux continus qui entraîne la destruction de la cellule familiale et la recrudescence de l'alcoolisme au travail. C'est un peu partout l'instauration du chômage partiel ou l'insuffisance des salaires qui contraignent des ouvriers à faire un travail complémentaire. Ce sont encore les progrès techniques conduisant, en principe, à une sécurité accrue mais entraînant en fait un accroissement des cadences. Ces cadences, qui laissent 15 secondes à l'ouvrier d'Oyonnax pour se baisser, ébarber, coller, empiler, l'article de plastique craché par la machine avant de recommencer la même opération ; 4 minutes 48 secondes à l'employé de la conserverie pour étêter cent sardines et 2 minutes 12 secondes pour placer celles-ci *sur le gril*. *Ce sont encore* les deux cent cinquante cartons de 20 kilos chacun que doit empiler en une heure *le* manutentionnaire d'une usine d'eaux minérales. Des conditions de travail qui entraînent donc fatigue, relâchement de l'attention, ennui.

Il faut y ajouter, selon les représentants syndicaux, le pratique des primes de rendement, le manque de formation et la rotation trop grande du personnel, l'information *inexistante ou mal* adaptée. Un inspecteur du travail du secteur bâtiment et travaux publics est allé plus loin encore dans l'analyse des causes : évoquant la construction d'immeubles dans les stations de sports d'hiver, où « *le planning ignore tout, le froid, les protections, les conditions humaines* », il a affirmé que l'on faisait parfois doubler l'horaire moyen aux ouvriers. Qui est le véritable responsable, sinon, dans ce cas, « *le donneur d'ouvrage* » ?

Contre la décriminalisation

Pour tenter de modifier cette situation, les travailleurs paraissent bien démunis. A l'intérieur de l'entreprise, ils n'ont pratiquement pas de « pouvoirs ». « *Tant que le comité d'hygiène et de sécurité n'aura pas la possibilité* d'arrêter *une machine dangereuse, tant que le comité d'établissement ne pourra pas contrôler* les *investissements en matière d'installation des machines ou de mise en service* des *machines, nous serons désarmés dans le domaine préventif* », a fait observer M. Claude Bernard, représentant de la Fédération de la métallurgie (C.F.D.T.). S'ajoutent à cela la chasse aux représentants syndicaux — plus active depuis quelque temps, — le renforcement de la hiérarchie — « *Des chefs ? Il y en a trois pour un travailleur !* » — et même les difficultés conjoncturelles : « *Le patron sait qu'il y a crise, et il fait pousser le rendement.* »

Quelle aide peuvent-ils attendre de l'extérieur ? Peu, semble-t-il. Les inspecteurs du travail sont en nombre ridiculement insuffisant (un inspecteur pour soixante mille travailleurs). Ils *sont pris de plus en plus dans un système* hiérarchique où leurs supérieurs « filtrent » les procès-verbaux constatant les infractions. Ils subissent même, dira un fonctionnaire retraité du ministère du travail, « *des pressions directes du gouvernement* » demandant *l'abandon* de telle ou telle poursuite. « *Aux travailleurs de nous donner la possibilité d'exercer pleinement notre mission* », a dit l'un d'eux. Appel identique du côté des *médecins* du travail. « *Nous vous demandons d'assurer la protection de vos médecins du travail* », a plaidé l'un de leurs représentants.

Le Syndicat de la magistrature, qui considère, lui aussi, que « *la sauvegarde de la vie et de la santé des travailleurs est une valeur fondamentale* », reconnaît que la contestation de « *l'appareil dominateur* » n'est possible, à son niveau, que « *si elle est soutenue par la lutte des travailleurs* ».

A partir de semblables affirmations, un *consensus s'est aisément* établi sur l'un des *objectifs* prioritaires des organisations syndicales : *établir* le renforcement du pouvoir des travailleurs à l'intérieur de l'entreprise par le développement de l'action syndicale.

Mais cette « *priorité absolue à l'action des travailleurs dans la défense* de *leurs droits* » impliquant à tous les niveaux une « *traduction juridique* » qui n'existe pas aujourd'hui ne doit pas être exclusive. Outre l'évidente nécessité de donner à l'inspection et à la médecine du travail *les moyens* de *mener leur* mission, tous les participants au colloque ont été unanimes à réclamer le maintien des sanctions pénales. Ils ont déclaré ainsi que « *la responsabilité personnelle de tout dirigeant de droit ou de fait doit être maintenue et même renforcée* ». « *Il est très important d'éviter la décriminalisation du droit du travail* », a dit l'un d'eux.

Pour M. Marcel Caille, secrétaire confédéral de la C.G.T., « *l'employeur ne doit jamais être exempté d'avoir à répondre* [de ses actes] *devant la justice, même dans le cas de l'existence* d'*une délégation expresse* ». « *Nous sommes*, a-t-il ajouté, *pour l'application la plus large des peines prévues, y compris la prison ferme, y compris l'aggravation des peines.* » Cependant, a souligné un syndicaliste de la même organisation, « *si mettre un patron en prison lorsqu'il a fait de grosses bêtises c'est bien, l'empêcher d'en commettre, c'est encore mieux !* ».

BERNARD ELIE.

— *Libres opinions* —

Le viol est un crime

par MARIE CARDINAL (*)

LE viol est un crime. C'est ainsi qu'il est défini par notre loi. Et pourtant, quand, au petit *matin* du *22 août 1974*, Aracelli Castellano et Anne Tonglet arrivent au commissariat puis à l'hôpital couvertes de sperme, de sang, de coups, victimes de violences si grandes qu'elles en ont presque perdu la raison, qu'Anne est sourde des gifles qu'elle a reçues en pleine face, qu'elles déclarent avoir été réveillées en sursaut sous leur tente et violées par trois hommes qui se sont acharnés toute la nuit sur elles, le processus qui accueille habituellement les affaires de viol se met en marche naturellement : on les soupçonne de vice et de duplicité. D'ailleurs, les coupables, arrêtés, déclarent qu'elles étaient consentantes, qu'au début elles se sont fait un peu tirer l'oreille (ce qui explique les blessures, les lèvres éclatées, les corps tuméfiés), mais que, finalement, elles étaient bien heureuses de profiter de la bonne aubaine.

Pensez donc, trois hommes d'un coup, dont un père de cinq enfants, tout le monde n'a pas cette chance... Mais, puisque ces deux « évaporées » avaient déposé plainte, il fallait bien que la justice suive son cours. Alors, l'affaire est venue en correctionnelle, à *Marseille*, pour *délit* de coups, une peccadille. Le tribunal s'est déclaré incompétent. Les violeurs ont fait appel de cette décision sage, et c'est mardi 3 février que l'affaire sera plaidée par Gisèle Halimi à Aix-en-Provence. Elle plaidera que le viol est un crime et non un simple délit, et qu'il doit être puni comme tel.

Après avoir gagné la bataille de l'avortement, Choisir a pris le viol et *le travail des femmes comme thèmes de* sa nouvelle action. Franchement, moi qui suis une fidèle et attentive adhérente de ce mouvement, je me suis demandé : pourquoi le viol ? Le viol, c'est rare, c'est vraiment marginal. Gisèle Halimi n'a pourtant pas l'habitude de se battre contre des moulins à vent. J'ai alors appris qu'en France, en 1974, 1 538 viols comparables à celui d'Aracelli et d'Anne ont été déclarés, et qu'une femme sur vingt seulement osait aller se plaindre à la police parce que c'est un autre viol qu'on subit alors, celui des interrogatoires graveleux et des examens médicaux gênants, sans compter les regards, les mots, les sourires qui veulent dire : « Avouez, finalement vous étiez bien contente, c'était un hommage, quoi. « *Dans notre* beau pays, on viole des enfants de dix ans et des grands-mères de soixante-dix ans, pour leur plus grande joie. »

Personnellement, je pense, comme Choisir, comme Gisèle Halimi, que le viol est un crime qui salit non seulement les femmes, mais toute l'humanité.

(*) Ecrivain.

SPORTS

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

Troyes élimine Saint-Etienne et cause la principale surprise des 32es de finale

Dernier tour disputé selon la formule par élimination directe sur un match, les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France ont réservé quelques-unes de *ces surprises qui faisaient* le succès et l'originalité de cette épreuve. Le résultat le plus *spectaculaire* est, bien sûr, l'élimination de Saint-Etienne, vainqueur de la Coupe de France ces deux dernières années, par Troyes. Les Aubois, qui connaissent en championnat quelques difficultés sur les plans sportif et financier, ont su habilement tirer profit de l'excès de confiance et de la domination des Stéphanois pour les surprendre en contre-attaques. *Bien que déçus*, les champions de France se sont consolés en pensant que cette défaite allégera leur calendrier et leur permettra en particulier de préparer dans de meilleures conditions leurs deux rencontres avec Dynamo de Kiev, en quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

Deux clubs amateurs ont également réussi un petit exploit en éliminant des équipes professionnelles. Il s'agit de Haguenau, vainqueur du Red Star (2 à 1), et de La Paillade-Montpellier, qui a battu Toulon grâce à l'épreuve des penalties après un match nul (2 à 2). Un autre club amateurs, Mutzig, a bien failli créer une autre surprise en s'inclinant seulement après les penalties devant Lens, finaliste de la Coupe de France en 1975. Reims a eu également recours aux penalties pour éliminer Besançon, qui joue en deuxième division.

Pour les seizièmes de finale, dont le tirage au sort aura lieu le 6 février et qui se disputeront par matches « aller » et « retour » *le 29 février et le 8 mars, on trouvera encore cinq* « petits amateurs », deux clubs de division d'honneur (Guingamp et La Paillade-Montpellier) et trois de promotion d'honneur (Thonon, Vauban-Strasbourg et Meaux) pour qui la Coupe de France garde un parfum d'aventure.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-deuxième journée)

Après sa victoire devant Caen par 98 à 71 et en fonction de la défaite de Villeurbanne à Orthez par 84 à 83, l'Association sportive préparation olympique de Tours, qui possède désormais 7 points d'avance sur ses suivants à huit journées de la fin du championnat, est pratiquement assurée de conquérir son premier titre national.

*Orthez b. Villeurbanne	84-83
*Tours b. Caen	98-71
*Bagnolet b. Berck	81-80
Le Mans b. *Nice	95-72
*Jœuf b. Denain	100-82
*Antibes b. Graffenstaden	111-84
*Roanne b. Clermont	95-78
*C.R.O. Lyon b. Challans	87-63

Classement. — 1. Tours, 60 pts ; 2. Villeurbanne et Caen, 53 ; 4. Le Mans, 52 ; 5. Challans, 49 ; 6. Berck, 46 ; 7. Orthez et Antibes, 44 ; 9. Clermont, 42 ; 10. Nice, Lyon et Roanne, 41 ; 13. Bagnolet, 38 ; 14. Jœuf, 35 ; 15. Denain, 33 ; 16. Graffenstaden, 30.

Football

COUPE DE FRANCE
(trente-deuxièmes de finale)

DIVISION I ENTRE EUX

Valenciennes b. Nantes (a. p.)	4-2
Metz b. Strasbourg (a. p.)	5-2
Nîmes b. Monaco	1-0
Marseille b. Avignon	2-1
Troyes b. Saint-Etienne	2-0

DIVISION I CONTRE DIVISION II

Nancy b. Mulhouse	2-1
Nice b. Montluçon	2-1
Sochaux b. Cannes (a. p.)	1-0
Lille b. Malakoff	2-1
Reims b. Besançon (a. p. : 3 pen. à 1)	0-0
Bordeaux b. Lorient (a. p.)	3-2

DIVISION I CONTRE DIVISION III

Paris-S.-G. b. Corbeil	3-1
Lens b. Mutzig (a. p. : 3 p. à 2)	2-2

DIVISION I CONTRE AMATEURS

Lyon b. Saint-Symphorien (P.)	9-0
Bastia b. Annecy (H.)	1-0

DIVISION II ENTRE EUX

Brest b. Amiens (a. p. : 5 p. à 3)	2-2
Dunkerque b. Caen	2-0
Chaumont b. Sedan	3-1
Sète b. Martigues	4-1
Saint-Dié b. Fontainebleau	3-1
Béziers b. Ajaccio	1-0
Angers b. Tours	4-2
Laval b. Rouen (a. p.)	3-2

DIVISION II CONTRE DIVISION III

Rennes b. Juvisy	6-0
Haguenau b. Red Star	2-1
Toulouse b. Limoges (a. p.)	1-0
Auxerre-Montmorillon (reporté).	

DIVISION II CONTRE HONNEUR

La Paillade Montpellier b. Toulon (a. p. : 4 p. à 2)	2-2

DIVISION III CONTRE PROMOTION

Vauban Strasbourg b. Epernay	5-0
Meaux b. Saint-Quentin	3-1

HONNEUR CONTRE PROMOTION

Guingamp (H.) b. Saint-Denis-de-la-Réunion (H.)	4-0
Thonon (P.) b. Montélimar (H.)	3-1

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(onzième journée)

POULE A

Saint-Maur b. A.P.A.S. Paris	22-16
Paris U.C. b. *Nantes	16-15
Metz b. *A.S.E.A. Toulouse	24-22
Billy-Montigny b. *Ivry	26-20
*Nancy b. Toulouse U.C.	18-14

Classement. — 1. Saint-Maur, 29 pts ; 2. Paris U.C., 26 ; 3. Metz, 25 ; 4. Ivry, 23 ; 5. A.S.E.A. Toulouse, 22 ; 6. Nancy, 21 ; 7. Toulouse U.C., 20 ; 8. A.P.A.S. Paris, 19 ; 9. Billy-Montigny, 18 ; 10. Nantes, 15.
Tous 11 matches, sauf P.U.C. et Metz (10 matches).

POULE B

*Gagny b. Dijon	24-20
*Strasbourg b. Altkirch	25-20
St. marseil. U.C. b. St-Egrève	17-14
*Mulhouse b. Sochaux	18-13
*A.S.U. Lyon et Voltaire	22-22

Classement. — 1. Strasbourg, 30 pts ; 2. Dijon, 29 ; 3. Stade Marseillais U.C., 28 ; 4. Altkirch et Mulhouse, 25 ; 6. A.S.U. Lyon, 20 ; 7. Gagny, 19 ; 8. Sochaux, 17 ; 9. Voltaire, 16 ; 10. St-Egrève, 11.

Hippisme

Le prix de Nevers disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé a été gagné par Feu Violet suivi de Eileen et de Effendi. La combinaison gagnante est 15-17-12.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Matches en retard)

POULE A

*Lavelanet b. Pau	7-3

POULE C

*Oloron b. Lyon	17-12

POULE G

Cahors b. *Oyonnax	16-0

POULE H

*Montceau b. Mazamet	9-6

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR

POULE A

*Béziers b. Montauban	30-4
*Castres b. P.U.C.	54-12

POULE B

*Bayonne b. Bègles	30-3
Agen-Pau, reporté.	

POULE C

Narbonne b. *La Rochelle	13-6
*Angoulême b. Tarbes	18-11

POULE D

Racing-Brive, reporté.
Graulhet-Lyon, reporté.

POULE E

*Mont-de-Marsan et La Voulte	3-3
*Toulon b. Auch	18-16

POULE F

*Vichy b. Dax	15-9
*Stade Toulousain b. Grenoble	19-9

POULE O

*Lourdes b. Montferrand	18-9
Romans-Biarritz, reporté.	

Tennis

La République fédérale allemande a battu la France par 3 victoires à 0, le 1er février, à Essen en championnat d'Europe des nations.

Pasbender b. Proisy, 4-6, 6-2, 6-3 ; Pinner b. Jauffret, 6-2, 7-6 ; Passbender-Pohmann b. Dominguez-Proisy, 6-2, 8-4.

En finale du championnat des Etats-Unis sur court couvert, l'Américain Jimmy Connors a dominé le Suédois Bjorn Borg par 7-6, 6-4, 6-0.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(dixième journée)

*V.G.A. St-Maur b. Clamart	3-1
*Montpellier U.C. b. R.C. France	3-2
*Grenoble b. Sète	3-1
*Tourcoing b. Asnières	3-2
*P.T.T. Montpellier b. St Franç.	3-1

Classement. — 1. Montpellier U.C. (10 m.), 19 pts ; 2. V.G.A. St-Maur (9 m.), 18 pts ; 3. R.C. France (10 m.), 17 pts ; 4. Tourcoing (10 m.), 16 pts ; 5. Grenoble (10 m.), 14 pts ; 6. P.T.T. Montpellier (9 m.), 13 pts ; 7. Asnières (10 m.), 12 pts ; 8. Stade Français et Clamart (8 m.), 11 pts ; 10. Sète (9 m.), 10 pts.

VOILE

● *A ceux qui ont visité le Salon*, qui aiment l'eau, le vent, la voile et la beauté, nous aimerions signaler l'admirable exposition du grand photographe de la mer Erwan Quéméré, qui se tient à la galerie *Nikkon*, 1, rue Jacob, Paris-6e, jusqu'au 15 mars.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPORTS

Pour la deuxième fois

INNSBRUCK ACCUEILLE LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

DEUX flammes olympiques seront allumées, mercredi 4 février, lors de la cérémonie d'ouverture des XIIe Jeux d'hiver, dans le majestueux amphithéâtre du Bergisel, qui domine la ville autrichienne d'Innsbruck. La capitale du Tyrol entend célébrer ainsi un événement rare : douze ans après, elle accueille pour la deuxième fois — et jusqu'au 15 février — les champions et championnes de la neige et de la glace. Dans le passé, seul Saint-Moritz, en Suisse, a déjà organisé deux fois les compétitions olympiques d'hiver, en 1928 et 1948.

Certes, Innsbruck doit à la brusque défection de Denver (Colorado) d'avoir été de nouveau choisi, en février 1973. Son mérite n'en est pas amoindri : les responsables autrichiens n'ont eu que trois ans — au lieu de cinq — pour se préparer et être prêts. Montréal, dont le sort olympique estivel doit être tranché ce lundi, doit envier la performance. Car, malgré son expérience et ses installations de 1964, malgré son désir de mettre eur pied des « Jeux simplet », Innsbruck a dû entreprendre de vastes travaux, dont le coût dépasserait les 2 milliards de schillings (plus de 500 millions de francs).

La capitale du Tyrol e aussi dû faire face au record de participation : quelque 1 400 athlètes, représentant près de 40 pays. Environ 1 million et demi de visiteurs — chiffre peut-être exagéré — sont attendus, ainsi que 1 750 journalistes, 1 400 officiels et techniciens, 500 fonctionnaires spécialisés et... 2 500 policiers. Les problèmes de sécurité obsèdent les autorités autrichiennes, qui viennent à cet égard d'être échaudées par la prise d'otages des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et cette présence massive des forces de l'ordre risque de peser sur le climat d'une manifestation qui, hormis dans les discours, reflète de moins en moins «le peix et le fraternité universelles ». Rappelons-nous Munich.

Du moins, ces XIIe Jeux d'hiver ne seront pas, comme les précédents et notamment ceux de Sapporo en février 1972, frappés d'anathème par le président du Comité international olympique (C.I.O.). M. Michael Killanin, aussi affecté et accommodant que son illustre prédécesseur, Avery Brundage, pouvait être remuant et intransigeant, n'a, apparemment, ni l'envie ni le souci de s'opposer ouvertement aux volontés du « cirque blanc ». Ses remontrances sont trop rares et trop timides pour être sérieusement considérées par les puissantes industries des sports d'hiver.

Par le biais de la « publicité personnalisée », sur le point d'être admise au grand jour, le professionnalisme des vedettes de la Coupe du monde est en passe d'être officialisé, à quelques astuces réglementaires près. Ni les instances du C.I.O. ni l'opinion sportive internationale ne s'en émeuvent vraiment. Concordence de vues tacite, résignation coupable ? A d'autres temps, d'autres mœurs. Avery Brundage est bien mort.

En France, l'intérêt pour les compétitions de ski est brusquement tombé depuis deux saisons. Excepté quelques exploits féminins, c'est le vide. Les crises successives ont mis à genoux les Alpes et les Pyrénées, vie la botte de Paris, et ont fait des ravages parmi l'élite. Il n'y a plus un dirigeant qui dirige, il n'y e plus un champion qui tait figure de champion. La télévision nationale connaare pourtant une quarantaine d'heures d'antenne, en douze jours, aux épreuves d'Innsbruck : il ne sera pas désagréable, la couleur aidant, d'assister aux virtuosités de l'Autrichien Klammer, de l'Italien Thoeni, du Suédois Stenmark, de la Suissesse Lise-Marie Morerod, principaux favoris en ski alpin, non plus qu'à la démonetration d'ensemble, dans les autres disciplines, de la délégation soviétique. Mais que l'on ne parle plus d'olympisme et encore moins de Pierre de Coubertin !

MICHEL CASTAING.

Sécurité et simplicité d'abord

De notre correspondante

Vienne, — « *Pas de deuxième Munich* », « *Jeux simples* » : ces deux slogans — sans lien entre eux — ont dominé les préparatifs des XIIe Jeux olympiques d'hiver. D'une part, les autorités autrichiennes sont bien décidées à ne revivre ni le drame de septembre 1972 — dix-sept tués, dont onze membres de la délégation israélienne, — ni la récente prise d'otages au siège de l'OPEP, à Vienne. D'autre part, forts de leur expérience olympique de 1964 et de l'existence d'installations adéquates, les organisateurs entendent combattre le « gigantisme des Jeux » en réduisant au maximum les dépenses.

Les mesures de sécurité prises à Innsbruck sont impressionnantes : deux mille cinq cents membres des forces de l'ordre (policiers, gendarmes et même détectives privés recrutés pour l'occasion) sont mobilisés. Soit cinq policiers pour trois athlètes... Le village olympique a été transformé en une véritable citadelle : il est entouré d'un haut grillage, est équipé de systèmes d'alerte et sera éclairé toute la nuit par des projecteurs puissants. Gardée vingt-quatre heures sur vingt-quatre, son entrée sera interdite à quiconque ne possédera pas toutes les autorisations nécessaires. Un « examen électronique », semblable à celui en vigueur dans les aéroports, permettra en plus, de détecter le présence d'éventuelles armes.

Pour rencontrer un athlète dans le village olympique, le journaliste, par exemple, devra se faire accompagner par un policier jusqu'au « café du quartier athlétique ». Là, une hôtesse ira elle-même chercher le sportif que l'on souhaite contacter. Les personnalités — on attend la venue, notamment, du roi de Suède, Carl XVI Gustav, du président finlandais, M. Urho Kekkonen, et de... Mohammed Ali (Cassius Clay) — seront constamment protégées par le police d'Etat : leurs voitures officielles seront conduites par des agents de la sécurité. Un commando antiterroristes, un arsenal d'armes diverses, une centaine de voitures-radio et plusieurs hélicoptères complètent ce vaste déploiement de forces. Enfin, le contrôle aux frontières autrichiennes a été renforcé à l'approche des compétitions olympiques.

Des investissements « nécessaires »

Bâtir des « Jeux simples » était le but du comité d'organisation. A-t-il été atteint ? Ici, les avis divergent et une controverse s'est même établie dans la presse nationale. Les responsables autrichiens ne consentent pas, en tout cas, à donner de chiffres précis sur le coût total de l'opération et il faut procéder par estimations. Ainsi, les organisateurs différencient les dépenses qui ont trait au développement de l'infrastructure d'Innsbruck de celles qui ont été occasionnées par la rénovation ou la création des installations olympiques.

Dans le premier chapitre, ils englobent : le village olympique (274 millions de schillings) (1), transformé après le 15 février en logements sociaux, les bâtiments administratifs (93 millions), qui abriteront ensuite une école, le centre de presse (120 millions) et la télévision (120 millions), qui deviendront respectivement une académie de pédagogie et un hall des transports urbains. Investissements auxquels s'ajoutent le construction d'un tronçon d'autoroute entre Innsbruck et Telfs (près de 1 milliard de schillings) et la création ou le modernisation de ponts (environ 160 millions). Au total, quelque 1 730 millions de schillings (445 millions de francs), à supporter par l'Etat, le province du Tyrol et la ville d'Innsbruck.

« *Tous ces travaux étaient nécessaires à plus ou moins long terme* », assurent les responsables autrichiens.

Un déficit de 15 millions de francs

Pour ce qui concerne les installations sportives, d'importantes innovations ont dû être consenties, malgré l'apport de 1964, notamment la construction d'une splendide piste de bobsleigh et de luge (voir notre encadré) et un nouveau tremplin de vol à skis. Pour répondre aux nouvelles normes, les tremplins de saut du Seefeld et du Bergisel ont subi de sensibles retouches. Les pentes de l'Axamer Lizum — où seront disputées toutes les épreuves de ski alpin, sauf le descente masculine — ont été réaménagées : 1 700 mètres cubes de bois et 5 000 mètres cubes de pierres et de rochers ont été utilisés pour le terrassement, charriés par les militaires du contingent, qui ont fourni là quelque 175 000 heures de travail.

L'emploi de cette main-d'œuvre « bénévole » a permis de réduire le coût des travaux.

Au total, les dépenses pour les installations sportives sont évaluées à 300 millions de schillings (75 millions de francs). Les recettes, provenant essentiellement des droits de retransmission télévisée et de la vente des billets d'entrée, s'élèvent actuellement à environ 240 millions de schillings. D'où un déficit de 60 millions (15 millions de F). Mais une étude américaine avait, en 1964, chiffré l'impact publicitaire des Jeux, pour l'économie autrichienne, à 160 millions de schillings. Et les organisateurs sont persuadés que cette estimation sera largement dépassée douze ans après.

ANITA RIND.

(1) Le schilling autrichien vaut environ 0,25 F.

UNE « PETITE MERVEILLE »

UN couloir de glace, ou tracé surréaliste, que la promeneur découvre tout à coup ou sortir d'une clairière : c'est la nouvelle piste de bobsleigh et de luge d'Igls. Unique en son genre, puisqu'elle est la première à allier la pratique combinée des deux disciplines, elle serpente sur 1 220 mètres de long, avec une dénivellation de 97 mètres. Elle comprend quatorze courbes et virages et treize lignes droites. Sa déclivité moyenne est de 8,5 % (avec une pointe à 14 %).

La pente peut être dépassée à quelque 130 km/h. Parmi les sinuosités, dont le rayon varie de 15 à 55 mètres, on remarque une « courbe en lasso », dont l'angle s'ouvre à 267 degrés. Les conditions atmosphériques, quelles qu'elles soient, ne devraient pas trop influer : les 5 500 mètres carrés de glace artificielle peuvent être réfrigérés, en fonction de l'ensoleillement, grâce à un double réseau, d'une longueur totale de 80 kilomètres, alimenté par cinq compresseurs.

Cette « petite merveille » aurait coûté quelque 80 millions de schillings (environ 20 millions de francs). Malgré ses caractéristiques, certains concurrents estiment que la piste n'est ni assez rapide, ni assez technique. Les responsables autrichiens, qui entendent donner un regain de popularité au bobsleigh et à la luge, dont l'audience est actuellement limitée à quelques spécialistes, assurent que ce serpentin de glace a été conçu pour être, dans l'avenir, utilisé par tous, du débutant au champion.

A. R.

DES PRIX D'ENTRÉE EXCESSIFS

Au début du siècle, la pratique de certains sports était considérée comme la « chasse gardée » des aristocrates. En 1976, l'entrée de certains stades est, elle, réservée aux classes fortunées ? A en juger par les prix en vigueur aux Jeux olympiques d'Innsbruck, on peut le craindre. Non seulement aucun tarif réduit n'a été consenti aux étudiants et aux enfants, mais encore nombre de « places entières » sont inaccessibles aux bourses moyennes.

Ainsi, la carte d'entrée permanente (place debout) coûte pour l'ensemble des épreuves, 2 600 schillings (500 F). Un siège pour la cérémonie d'ouverture, mercredi 4 février dans l'amphithéâtre en plein air du Bergisel, « vaut » 500 schillings (125 F). Une bonne place assise pour assister aux épreuves de patinage artistique revient à 900 schillings (225 F). Impossible, d'autre part, de voir juste une rencontre de hockey sur glace : il faut s'abonner pour un minimum de quinze matches, soit 5 000 schillings (1 250 F), assis, et 1 300 schillings (325 F), debout.

Seule l'entrée aux compétitions de ski alpin, les plus prisées, il est vrai, du grand public, est relativement abordable : 200 schillings (50 F) la place debout, 650 schillings (environ 160 F) la carte permanente.

A. R.

A LA BOURSE DES PRONOSTICS

TOUT est arrangé depuis quelques jours, mais les jeunes Autrichiens ont eu peur : ils ont failli ne pas pouvoir assister à la course et ils n'en doutent pas à la victoire de leur idole, Franz Klammer. En effet, les écoliers et les lycéens ne devaient être en vacances que le lundi 9 février à 12 h. 30, à la minute même où sera donné le départ de la descente masculine de ski alpin. Le temps de rentrer chez soi, et il y aurait eu beau temps que la champion de Mousewald, qui a déjà atteint 135 km/h. en course, aurait franchi la ligne d'arrivée. Aussi les chefs d'établissement ont-ils reçu pour consigne de libérer les élèves plus tôt ou de leur permettre de regarder la télévision dans les locaux scolaires.

Ce jour-là, à l'heure du repas, la pluie sera dure à avaler en Autriche si Franz Klammer ne gagnait pas. Archi-favori de l'épreuve — il a remporté huit descentes la saison passée et quatre depuis décembre dernier, — il se doit aussi de laver l'affront fait à Karl Schranz (et par là même à tout le pays), disqualifié aux Jeux olympiques de Sapporo. Un Karl Schranz qui, pendant les Jeux d'Innsbruck, jouera les reporters d'occasion pour une chaîne de télévision américaine et qui vient de déclarer abruptement à l'A.F.P. : « *Les skieurs sont presque tous plus professionnels que je ne l'étais et ils ont raison. On ne prend pas tous les risques qu'on est obligé de prendre dans une descente pour la seule satisfaction de gagner une médaille.* »

Le succès de Franz Klammer est d'autant plus attendu que l'équipe masculine autrichienne n'a pas d'autre chance sérieuse dans les disciplines alpines. Seul Hans Hinterseer peut tirer son épingle du jeu dans les slaloms, mais sans pouvoir inquiéter, en principe, le Suédois Ingemar Stenmark, solide leader de la Coupe du monde, et les spécialistes italiens, Gustave Thoeni, Piero Giros, Fedici, Bieler. Les skieurs français seront, selon toute vraisemblance, totalement absents de cette course aux médailles : depuis le début de la saison, aucun d'eux n'a réussi à terminer dans les cinq premiers d'une épreuve. Seul Michel Dujon aurait peut-être pu se glisser dans le peloton de tête : le malheureux coureur s'est tué, en décembre dernier, sur une piste de Val-d'Isère.

L'U.R.S.S., équipe à battre

Anne-Marie Moser-Proell, aujourd'hui retirée des pistes, était, de l'avis unanime, la gagnante assurée des Jeux olympiques de Sapporo : l'Autrichienne n'a pas remporté une seule médaille d'or. On ne pouvait pas le même sort à la Suissesse Lise-Marie Morerod, que tout le monde voit a gros comme un chalet » à l'arrivée des slaloms. En deux mois, Lise-Marie Morerod a enlevé six slaloms comptant pour la Coupe du monde (trois « géants » et trois « spéciaux »). Quant à la descente, elle devrait valoir un duel austro-suisse entre Brigitte Totschnig et Bernadette Zurbriggen, qui comptent chacune deux succès dans cette spécialité depuis le début de la saison.

Mais, à l'inverse de leurs camarades masculins, voués à l'anonymat, les skieuses françaises devraient montrer le bout de la spatule et donner à la sélection nationale les seules satisfactions de ces Jeux d'hiver : Danielle Debernard, victorieuse à Berchtesgaden il y a quinze jours, et médaille d'argent du slalom spécial en 1972, Fabienne Serrat, qui paraît enfin remise des griseries que lui ont procurées ses deux succès aux championnats du monde 1974, Patricia Emonet et Jacqueline Rouvier, peuvent monter sur le podium.

Jean-Paul Pierrat mesurera, quant à lui, la solitude du skieur de fond, même s'il est, avec ses « collègues alpins », le seul Français à avoir une chance, en finissant dans les dix premiers, de faire parler un peu de lui. Pour le reste, il faudra s'habituer, durant douze jours, aux noms à consonance russe. Les Soviétiques constitueront en effet l'équipe à battre aussi bien en hockey sur glace qu'en ski de fond, sauf à skis (avec les Allemands de l'Est) et dans les diverses formes de patinage. Au total, trente-sept titres seront mis en jeu à Innsbruck.

Les athlètes de l'U.R.S.S. ne d'intéressent pas encore vraiment au ski alpin... Mais, même dans cette dernière discipline, les favoris cités n'ont pas course gagnée d'avance : outre les risques de chute, l'avènement d'un concurrent non coté à la Bourse des pronostics est toujours possible. Il y a quatre ans à Sapporo personne n'aurait misé une peseta sur la victoire, en slalom spécial, de Fernandez-Ochoa, qui donnait ainsi à l'Espagne sa première médaille d'or individuelle de toute l'histoire olympique.

M. C.

المصرف العربي عبر القارات
BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE
67, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris
Tél.359.61.49 - Télex 640340 BIAPA
Adresse télégraphique BIAPAR PARIS
Le Monde Arabe est notre affaire
Consultez-nous

LA CHUTE DES CHEVEUX
est-elle un phénomène irréversible ?

L'environnement dans lequel vous vivez affecte votre chevelure. La pollution de l'atmosphère encrasse vos cheveux : poussières et impuretés se combinant aux matières sécrétées par votre cuir chevelu font obstacle à celui-ci de respirer. Pellicules, démangeaisons sont les premiers symptômes de la chute des cheveux que vous ne tarderez pas à constater.

Ce processus n'est plus irréversible. Dans bien des cas, un traitement local approprié favorisera la croissance naturelle de vos cheveux.

Ne vous fiez pas à des méthodes de rencontre, adressez-vous à un spécialiste qui constatera l'état de votre chevelure et vous dira ce qu'il peut faire — et ce qu'il ne peut pas faire — pour que vous retrouviez une chevelure saine. Il peut vous conseiller après examen, les produits dont l'application s'adaptera à votre état capillaire.

L'Institut Capillaire EUROCAP met ce spécialiste à votre disposition, ainsi que les installations pour l'application de traitement nécessaires. Si vous habitez en banlieue ou en province, il préparera un traitement à domicile à votre intention.

Ecrivez ou téléphonez pour un rendez-vous. L'Institut Capillaire EUROCAP est ouvert sans interruption de 11 h. à 20 h., et le samedi, de 10 h. à 17 h.

INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP
Produits exclusifs EUROCAP pour l'hygiène capillaire
75001 PARIS - 4, rue de Castiglione - Téléphone : 260-38-84
BORDEAUX - CLERMONT-FERRAND - DIJON - LILLE - MARSEILLE - METZ - MULHOUSE
NANTES - NANCY - NICE - REIMS - RENNES - ROUEN - TOULOUSE

ANCIENS COMBATTANTS

Libres opinions

UNE COMMUNAUTÉ D'ESPÉRANCES

par MARCEL PAUL (*)

LE Symposium européen des anciens combattants et des anciens résistants sur le désarmement, qui s'est tenu récemment au Palais de l'UNESCO, a été préparé par les quatre principales organisations internationales existant en Europe : la Fédération mondiale des anciens combattants ; la Fédération internationale des résistants ; la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre ; la Confédération européenne des anciens combattants.

Plus de trente millions d'anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre d'Europe y étaient représentés : Allemands, Français, Soviétiques, Hollandais, Italiens, Belges, Bulgares, Hongrois, Tchécoslovaques, Polonais, etc. ; combattants des pays ex-alliés ou ex-ennemis et résistants antifascistes de tous les pays occupés pendant la guerre.

L'accord s'est manifesté par une « déclaration finale » exprimant un consensus général, après des débats francs où chacun a exprimé son point de vue.

Il a été beaucoup parlé de la méfiance, c'est-à-dire la crainte de la supériorité du bloc d'en face.

Derrière cela se cachent évidemment souvent de vieux relents antisoviétiques, anticommunismes, mais lorsque les choses sont dites en clair, l'accord sur les points essentiels peut être trouvé, cela a été le cas dans le symposium.

Une objection a été présentée par le président Triboulet, de la Confédération européenne : « Tout dépend, a-t-il dit, des Deux Grands, c'est-à-dire, de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis ; que les Deux Grands prennent d'abord le chemin du désarmement, et il n'y aura plus de problème. »

La formule apparaît simple, elle l'est trop pour se traduire dans les faits ; elle conduit à tout faire dépendre de ces deux puissances, de l'équilibre de leurs forces qui serait et resterait l'objectif et la règle de fait. C'est admettre ainsi que le « non-déclenchement » de la guerre reste dépendant de la formule appelée équilibre de la terreur ; et par conséquent, c'est le maintien de la méfiance d'un bloc par rapport à l'autre, la course aux armements, aux armements de plus en plus perfectionnés, l'écrasement fiscal des peuples, la surcharge des économies avec son expression, les crises, et comme danger final réel : la guerre.

***

La vérité est qu'il n'y a pas que deux grandes forces dans le monde, il y en a une troisième, d'une puissance invincible lorsqu'elle est mise en mouvement, c'est l'opinion publique.

Une victoire a été remportée, celle de la fin d'une guerre atroce, la dernière, en Asie du Sud-Est. Elle a été remportée sur un pays au potentiel de guerre infini : les Etats-Unis d'Amérique ; cela par un petit peuple au courage indomptable, soutenu, il est vrai, par l'Union soviétique et la Chine populaire, mais bénéficiant surtout, car la cause était juste, de l'appui de l'opinion publique mondiale ; opinion publique qui s'est manifestée jusque dans les couches profondes du peuple américain.

La voilà, la force décisive à notre disposition, à la disposition des peuples ; c'est celle-là qu'il faut rendre agissante.

C'est en effet de l'opinion publique dont dépend pour une part importante la cause de la paix.

Les proclamations, les démarches près de l'ONU, près des gouvernements, n'ont effectivement de portée, même présentées par les plus nobles avocats de la cause de la paix que sont les anciens combattants, que si elles le sont avec l'appui de l'opinion publique et en particulier de la jeunesse. Les anciens combattants, les anciens résistants, unis dans ce symposium, l'ont affirmé dans leur déclaration finale.

Les organisations spécifiques de rescapés des camps de la mort et des prisons nazies étaient invitées au symposium ; elles avaient répondu à cette invitation, car leur activité est fondée sur le serment prêté lors de la libération des camps d'extermination nazis. Pour les rescapés de l'atroce tragédie, la guerre et le fascisme sont cousins germains. Si le climat de détente s'accentue, si la croisade pour le désarmement se développe dans l'opinion publique, les bases de la démocratie se renforçant, les tendances à l'autoritarisme et au néo-fascisme reculent.

L'une de ces organisations de rescapés des camps de la mort, celle de Buchenwald, m'a donné mandat de proposer quelques observations ; cela compte tenu du fait que le symposium a expressément déclaré que l'action pour le désarmement était impérieuse et urgente.

***

Voici quelques idées qu'avancent les anciens déportés de Buchenwald-Dora.

Des conférences internationales sur le niveau, la limitation ou la réduction des armements végètent depuis des mois et des mois à Vienne et à Genève. Il est possible de les faire sortir de leur enlisement : le gouvernement français estime ne pas devoir participer à ces conférences.

Les anciens combattants de tous les pays d'Europe sont fondés à agir pour que ces rencontres aboutissent — et pour ceux de France à obtenir que le gouvernement Giscard en finisse avec la politique négative de la chaise vide, — cela en formulant publiquement des appréciations et des propositions, les motions intérieures aux associations ne suffisant évidemment pas.

***

L'Union soviétique a fait une proposition publique de réduction de 10 % des crédits d'armement dans les budgets de chaque pays. Cette proposition qui a le mérite d'être concrète est presque tombée dans le silence (si l'on excepte la constitution d'une commission ad hoc à l'ONU).

Les anciens combattants ont le devoir de demander au gouvernement de leurs pays respectifs de soutenir cette proposition ou de lui en substituer une autre s'il y a mieux dans le moment, mais enfin de cesser de faire le silence sur un tel problème : la réduction des armements comme cheminement vers le désarmement.

Enfin, le gouvernement soviétique vient d'alerter l'opinion sur la menace d'armes plus terribles encore que le nucléaire. Les anciens combattants doivent officiellement parler à ce sujet, le problème ne peut tomber dans la zone du silence.

Il est désirable, il est indispensable qu'il y ait émulation entre gouvernements de pays de l'Ouest et de l'Est dans ce domaine des propositions allant dans le sens de la limitation, de la réduction des armements et de l'action à conduire contre de nouveaux dangers.

Le symposium, en se préparant, a décidé de constituer un organisme de liaison et d'action. Voici des idées d'actions et seulement des idées qui ne valent que si elles sont débattues : des meetings, des conférences à Rome, à Bonn, à Paris, à Moscou, à Belgrade, à Bruxelles, à Varsovie, non pas de caractère historique mais présentant des propositions concrètes en direction du désarmement, avec une bonne préparation et des orateurs des différentes organisations de résistants et d'anciens combattants de différents pays, seraient certainement d'un impact considérable, surtout si l'on rappelle en même temps ce que représentent les guerres en sang, en souffrances, en destructions, et si l'on fait connaître en regard le poids des budgets de guerre qui écrasent les peuples et précipitent les nations dans les crises.

Une telle activité, généralisée, constituerait l'une des meilleures préparations à la Conférence mondiale sur le désarmement que l'Organisation des Nations unies a décidé d'organiser.

La communauté de souffrances des anciens combattants, des anciens résistants, a le droit et le devoir d'être la communauté d'espérances et d'actions pour que les malheurs du passé ne puissent jamais se répéter.

Savoir rassembler pour éclairer la route du désarmement et agir pour que les peuples informés constituent le moyen, donc la possibilité, d'acquérir la seule victoire qui vaille d'être remportée, la victoire de la paix ; c'est impératif, c'est urgent.

(*) Ancien ministre, président de l'Association française et du Comité international de Buchenwald-Dora.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

REPRISE DE « L'HORIZON »

Réalisé en 1966, sélectionné pour la Semaine de la critique à Cannes, en 1967, favorablement accueilli par la presse, ce premier film de Jacques Rouffio avait pourtant connu un échec commercial. Le grand succès de *Sept morts sur ordonnance* (tourné neuf ans après) a provoqué cette nouvelle sortie. C'est très bien, car on ne pourra plus faire semblant de découvrir Rouffio avec un film à vedettes et un sujet « fort » (dû, d'ailleurs, comme celui de *l'Horizon*, à Georges Conchon). Si Rouffio a besoin d'une revanche, c'est sur sa première œuvre, plus « dérangeante » et plus réellement originale.

Dans *l'Horizon*, Antonin Lavalette, soldat de 1917 blessé aux reins, vient passer une permission de convalescence chez ses parents, dans la Creuse. Il y rencontre Elisa, la veuve (de guerre) de son cousin. Elle devient sa maîtresse et le pousse à déserter pour préserver sa vie. Ce choix, que lui conseille aussi son père d'une façon plus feutrée, Antonin ne se décide pas à le faire. Il traîne sa convalescence dans le cocon d'un milieu paysan-bourgeois ; il ne croit pas à la révolte individuelle. Sur la verte et calme nature de l'arrière plane l'ombre des mutineries réprimées du front. Autour d'Antonin, des hommes vont de l'amertume à la mort ou à l'insoumission.

Ici, il n'y a pas de maniérisme de scénario ni d'effets rétro. La mise en scène est limpide, classique, éclairée de manière simplement réaliste par Raoul Coutard. Retournant le patriotisme bleu horizon, Jacques Rouffio dédaigne la thèse historico-politique, le débat d'idées, pour peindre le désarroi d'une jeunesse à la recherche de la lucidité. *L'Horizon* est l'histoire d'une permission en 1917 et d'une polémique entre un combattant de vingt ans, à la chair fragile, et une femme libérée des préjugés, en avance sur son époque. Jacques Perrin, doux et secret, Macha Meril, qui agit à contre-courant des règles (elle était alors un personnage féminin tout à fait nouveau dans le cinéma français), s'attirent comme l'aimant et la limaille. Leur rencontre donne l'image d'une réalité humaine face à la guerre, qui pourrait aussi bien être actuelle que passée. La tentation de la vaine désertion abolie, Antonin repart pour le front. Mais cette fois il sait pourquoi — et sans doute comment — il va se battre. Oui, c'est autrement original que la paranoïa de Depardieu et le fatalisme de Piccoli dans *Sept morts sur ordonnance*.

JACQUES SICLIER.

★ La Clef, la Pagode, U.G.C.-Marbeuf.

● PRÉCISION. — L'omission d'une parenthèse a rendu incompréhensible une phrase de l'information consacrée au recours en Conseil d'État de cinq associations professionnelles du cinéma (*le Monde* du 31 janvier). Il fallait lire : « *Les associations demandent l'annulation du décret du 6 janvier qui détermine les modalités d'application de l'article 12 de la loi de finances (T.V.A. majorée de 33 % et surtaxation parafiscale) pour « rétroactivité » et « création d'une nouvelle procédure d'agrément* ».

Peinture

MORT DE BELA CZOBEL

Le peintre hongrois Bela Czobel vient de mourir à Budapest. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

[Né à Budapest en 1883, Bela Czobel avait fait des études à Munich et à Paris, à l'académie Julian. En 1905, il avait exposé au Salon d'automne dans la fameuse salle « fauve », et il était l'ami de Matisse, de Rouault, de Le Fauconnier. Admirateur de Van Gogh, il peignait alors des paysages tourmentés. Mais, très vite, sa peinture devait trouver un équilibre, marqué toujours d'une indéfinissable nostalgie. Ses œuvres (qu'on a eu l'occasion de voir à plusieurs reprises dans des galeries parisiennes) témoignent d'un réel talent de coloriste. Il aimait le rouge, les rouges, toute leur gamme, qu'il modulait du rose au pourpre, sans jamais les rendre criards : il était trop discret, trop modeste pour s'exprimer de façon péremptoire.]

Musique

« LA CENERENTOLA », de Rossini

Don Magnifico, baron de Monte-Fiascone, est le père de deux charmantes péronnelles : Clorinda et Tisbe ; Angelina, la fille de sa défunte épouse, tout juste tolérée au foyer comme servante, a reçu un joli surnom : Cenerentola. Ces quatre noms en disent assez sur la psychologie complexe des personnages pour qu'on ne s'y attarde pas plus longtemps. Survient Ramiro, prince célibataire, déguisé en valet, suivi de son serviteur, Dandini, qui s'est naturellement revêtu des habits de son maître.

Ainsi, bien avant la fin du premier tableau de cette Cendrillon de Rossini, qui devait s'appeler Angelina ou le triomphe de la vertu, *la suite se devine-t-elle facilement ; elle n'a malheureusement que de lointains rapports avec le conte de Perrault ou avec ce qu'aurait pu imaginer le divin marquis...*

La supposition n'est pas un simple jeu de l'esprit : il n'en aurait pas fallu moins pour réveiller l'inspiration du compositeur qui, un an après l'étonnante réussite du Barbier, parvint tout juste, notamment en modifiant le début des airs, à ne pas réécrire exactement la même œuvre. Car, là aussi, dès que la mécanique musicale est en place, on n'assiste guère qu'à une succession de formules stéréotypées, de cadences banales (les applaudissements suffisaient-ils à les couvrir ?) et de reprises textuelles. On trouve bien, çà et là, de jolis passages, et même quelques airs qui s'écoutent de bout en bout, mais c'est bien peu de chose sur deux heures et demie. Quoi qu'il en soit, cette reprise, qui correspond à l'esprit d'aventure de la saison lyrique de Radio-France, ne manquait pas d'intérêt.

Excellente distribution, dominée par Timothy Nolen (Dandini) qui, dès les premières notes de son rôle, a su faire oublier au public, comme à ses partenaires, qu'il s'agissait d'une exécution de concert. Anita Terzian (Cendrillon), s'est révélée d'air en air, ou plutôt de vocalise en vocalise, car sa partie — plus encore que celle de Rosine dans le Barbier *— en contient beaucoup, d'un intérêt inégal mais d'une difficulté soutenue... Malgré un timbre légèrement voilé et une émission un peu nasale, Bruce Brewer est un parfait ténor rossinien, tandis que Gianni Socci, dans le rôle du père, possède toute la truculence obséquieuse du personnage. Rien, dans le reste de la distribution ou dans les chœurs qui laisse à désirer ; l'excellente direction de Nino Bonnavolonta s'est seulement heurtée au manque d'expérience du Nouvel Orchestre philharmonique.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion sur France-Musique le samedi 13 mars, à 20 h. 30.

Variétés

Le show de Shirley MacLaine

Avec son air de garçon manqué, sa façon de cligner des yeux, de hausser les épaules, Shirley MacLaine déborde de vitalité et d'enthousiasme comme si elle se trouvait tout à coup dans une comédie musicale. Se transformant à vue, changeant de perruque, de smoking ou de jupe courte ou longue, elle joue sur le mouvement, elle bouge, elle se déplace, elle évolue, entourée de trois danseurs et de deux danseuses, soutenue par un orchestre de trente musiciens. Elle chante, elle danse, elle interprète son personnage de *Sweet Charity* ou d'*Irma la douce*, avec le fameux naturel que l'on trouvait autrefois dans le « musical » qui, aujourd'hui, pour des raisons économiques avant tout, a disparu des écrans en tant que forme cinématographique originale.

Le show de Shirley MacLaine frappe par la pureté de sa mécanique et, par ricochet, donne la nostalgie des comédies musicales du temps où Hollywood vendait du rêve, où *Minnelli, Donen, Kelly*, inventaient, inspirés, où il y avait équilibre entre l'histoire, la musique, la chanson, la chorégraphie.

Shirley MacLaine a débuté, il y a plus de vingt ans, dans le rôle obscur de choriste à Broadway, où brille encore, mais avec de nouveaux noms comme ceux de Bob Fosse, Harold Prince ou Bette Midler, la comédie musicale, forme d'expression spécifiquement américaine où le professionnalisme de l'artiste, du chorégraphe, du musicien, du technicien atteint toujours le plus haut degré, frôle parfois le génie. MacLaine elle-même a joué des comédies musicales comme *Pyjama Game* ou *Sweet Charity*. Sa drôle de tête de fille attendrissante portée à l'humour, son étonnante fraîcheur, le charme de son jeu, rendent la comédienne-chanteuse plus attachante, plus proche de nous qu'une Liza Minnelli ou une Barbra Streisand un peu figées dans le temps.

La société des Bains de mer présentait, l'autre soir, le show de Shirley MacLaine au Sporting Club de Monaco. Les 16 et 17 février, MacLaine sera au Palais des Congrès. Puis elle montrera le film qu'elle a produit et co-réalisé en Chine au printemps 1973 : *The other half of the sky : a China memoir.*

CLAUDE FLÉOUTER.

MAXIME LE FORESTIER EN U.R.S.S.

Joli succès en Union soviétique pour Maxime Le Forestier à Vilnius, Minsk, Léningrad et Moscou. Il est venu avec trois accompagnateurs, un spécialiste de la « sono », 800 kilogrammes de matériel et la volonté de se faire comprendre du public soviétique. Dans ce but, il avait fait appel à ses connaissances de la langue russe, qu'il a étudiée au lycée, pour pouvoir présenter lui-même ses chansons. Les spectateurs, ravis de cette attention, ont particulièrement applaudi la chanson dédiée à Pierre Goldman que Maxime Le Forestier a présentée en ces termes : « *Je vais chanter pour un ami qui est en prison ; il est juif, il est de gauche ou plutôt d'extrême gauche. Je dédie cette chanson à tous ceux qui sont en prison et qui ne devraient pas y être.* »

Boulat Okoudjava (qui chantait en russe) et Georges Brassens, ont également été acclamés, ainsi qu'une jeune inconnue à qui Le Forestier donnait sa première chance : dans un style vocal à la Janis Joplin, elle chante très bien des blues de sa composition ; elle s'appelle Geneviève Paris. — N. Z.

MORT DE L'ACTEUR FERNAND SARDOU

L'acteur Fernand Sardou — père du chanteur Michel Sardou — vient de mourir subitement à Toulon. Il était âgé de soixante-cinq ans.

[Fils du comique de la Belle Époque Valentin Sardou, Fernand Sardou, né à Avignon, conteur d'histoires marseillaises, est entré au Châtelet en 1941, où il a interprété de nombreuses opérettes, parmi lesquelles *Don Carlo, On a volé une étoile, Marius, le Pirate, Maria Flora*. Il était venu à Toulon pour répéter *l'Auberge du Cheval-Blanc*. Sa verve méridionale, sa bonhomie, ses rondeurs, ont permis à Fernand Sardou, ami de Raimu, de Fernandel et de Rellys, de jouer dans une cinquantaine de films, notamment dans *le Fruit défendu, les Espions, la Route Napoléon, Manon des sources, le Boulanger de Valorgue*.]

Danse

Le Bolchoï a deux cents ans

● Sans directeur, mais fraîchement rebtauché et redoré, le Théâtre Bolchoï fête cette année son bicentenaire. Ce qui ne permet pas d'augurer de hardiesses exceptionnelles pour 1976 de la part du directeur intérimaire, M. Benedikt Boni, un cadre administratif chargé surtout de mesures conservatoires depuis l'éviction soudaine et toujours inexpliquée, à la fin de l'année dernière, de M. Moltchanov — le seul compositeur vivant qui ait actuellement deux opéras à l'affiche du Bolchoï.

● Comme chaque année, trois nouveaux spectacles doivent être présentés par le célèbre théâtre à Moscou : un opéra, « Sadko », de Rimski-Korsakov, dans une mise en scène nouvelle de Pokrovski (en octobre) ; deux créations chorégraphiques : « Amour pour amour », d'après « Beaucoup de bruit pour rien », de Shakespeare (chorégraphie de Véra Boccadoro) (1), créée avec succès la semaine dernière et dédiée au XXVe congrès du parti communiste soviétique ; et « Angara », tirée d'« Une histoire d'Irkoutsk », d'Arbouzov, chorégraphiée par Youri Grigorovitch, le directeur du Ballet du Bolchoï (fin mai).

● A l'occasion de son deux-centième anniversaire, le Bolchoï vient d'autre part d'entreprendre une grande opération de prestige en réalisant l'enregistrement intégral, dans le théâtre même, d'une émission télévisée en couleurs qui dure plus de deux heures et demie : « Roméo et Juliette », de Prokofiev, un ballet vieux de trente ans, avec Natalia Bessmertnova et Mikhaïl Lavrovski dans les principaux rôles. Les prises de vues ont été réalisées par une compagnie ouest-allemande, Teleglob, en collaboration avec C.B.S. et la B.B.C. Le spectacle, qui sera transmis en Intervision le 28 mars prochain, aurait été acheté par cent vingt-six pays et pourrait être vu par trois cent millions de téléspectateurs. En France, c'est la troisième chaîne qui en a acquis les droits.

● Enfin, les échanges avec la France se multiplient et prennent un tournant qui promet d'être positif : une mission technique vient de faire un voyage à Moscou pour réaliser les échanges chorégraphiques annoncés en octobre dernier par M. Demitchev, ministre soviétique de la culture, et par M. Michel Guy.

● C'est ainsi que Youri Grigorovitch montera en octobre prochain « Yvan le Terrible » pour l'Opéra de Paris, à l'invitation de M. Liebermann, qui avait vu le spectacle en mai dernier à New-York ; Maurice Béjart pourrait également venir travailler à Moscou pour régler la « Neuvième Symphonie » avec le Ballet du Bolchoï dans la salle de six mille places du Palais des congrès. On parle aussi d'un « Cyrano de Bergerac » monté par Roland Petit soit au Bolchoï, soit au Kirov.

Après la visite à Paris, en mois d'avril 1977, de la directrice de l'Ecole du Bolchoï, Mme Golovkina, le ballet moscovite se produira pendant six semaines dans la capitale, probablement au Palais des congrès, auquel les Soviétiques préféreraient le palais Garnier. Un an plus tard, en 1978, le Ballet de l'Opéra de Paris partira pour Moscou.

● L'été prochain, d'autre part, la France va découvrir le Ballet du Maly de Leningrad, que dirige Oleg Vinogradov, avec deux ballets classiques — sans doute « Roméo et Juliette » et « Giselle » — dans la cour Carrée du Louvre, et « Iaroslavna » au Festival d'Avignon. Il se pourrait que l'extraordinaire Vladimir Vassiliev, danseur étoile du Bolchoï, vienne danser « Giselle » avec la compagnie de Leningrad.

NICOLE ZAND.

(1) Contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 31 janvier, le père de Mme Vera Boccadoro, « la Française du Bolchoï », est de nationalité française.

En bref

Théâtre

Les Bread and Puppet en Europe

Le groupe théâtral américain dirigé par Peter Shumann, les Bread and Puppet, quitte sa résidence du Vermont pour un voyage en Europe. Invité par le Théâtre de Toscane, il est à Florence du 4 au 8 février avec son nouveau spectacle, *Notre Résurrection*, qui sera présenté à Nancy — la seule ville française de sa tournée — les 12, 13 et 14 mars.

C'est le Festival de Nancy qui a révélé, en France, les Bread and Puppet, avec *Fire, King Story*, en 1968, et qui a reçu tous ses spectacles : *le Cri du peuple pour la faim, la Cantate de la dame en gris*, etc.

CHASSE

« COMPLICITÉS DE CHIENS », par Maurice PARENT

Voici un ouvrage hors du commun, pour des raisons qui tiennent à la fois au contenant et au contenu. Le contenu, tout d'abord : vingt très belles compositions du peintre animalier Maurice Parent, vingt scènes prises sur le vif où les races canines choisies s'intègrent parfaitement au terrain, au point de s'y confondre et, par là même, de perdre un instant leur aspect de « bêtes à concours », pour redevenir tout simplement les braves complices du chasseur. De ces vingt races de chiens, que ce soient entre autres des griffons vendéens tenant au ferme un vieux solitaire, une meute d'anglo-poitevins entourant un grand cerf qui « bat l'eau » ou un épagneul dans les chaumes tenant délicatement un perdreau dans sa gueule, Marie-Claude Parent nous donne les origines et l'orientation qu'elles ont subies à travers les âges sous l'action de la nature et de l'homme, qui ont exercé, chacun à leur manière, acte de sélection.

Il faut parler aussi du contenant, qui est l'étui de l'ouvrage. Il est en altuglass fumé supportant une composition en bronze, deux chiens bondissants, du sculpteur italien Romano Costi et est à lui seul une autre œuvre d'art digne d'être accrochée au mur.

★ COMPLICITÉS DE CHIENS, format 56 × 42 cm ; tirage numéroté limité à 500 exemplaires, 750 F. éd. Cebes Design, 5, chemin Scribe, 92190 Meudon-Bellevue. Tél. 027-12-34.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard (abt habillé).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma ; 21 h. : Lucrèce Borgia.

Les autres salles

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : le Roi des cons.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : le Singe bleu.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Plaisance, 20 h. 30 : le Lai de Barabbas.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Récamier, 20 h. 30 : Ecritures contemporaines.
Saint-Georges, 20 h. 30 : N'écoutez pas, mesdames.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. : Zouc ; 22 h. 30 : le Partage du vide.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Schweyk dans la seconde guerre mondiale.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : Embrassons-nous, Folleville ; 23 h. : Incroyable Monsieur Barbotin.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alain Scoff ; 21 h. 30 : Jean Sommer ; 22 h. 45 : P. et M. Jolivet.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Robert, attends-moi ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 45 : Huis clos.
Coupe-Chou, 20 h. : le Sang des fleurs ; 21 h. 30 : Neo-Cid.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : la Petite Cuillère ; 21 h. 60 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. 30 : Douby.
Le Fanal, 20 h. 45 : la Gare de Pey-Blanc ; 22 h. 30 : le Pacte.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Fric Story.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Valy, François, Georges et les autres.

Vidéo

Vidéostone, de 14 h. à 24 h. : Festival du vidéo pop' music.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'Osée.
Olympia, 21 h. 30 : Hommage à Lucienne Boyer.
Théâtre Fontaine, 21 h. : Jacques Martin.

Théâtres de banlieue

Marly-le-Roi, Maison Jean-Vilar, 18 h. : Los Calchakis.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 16 h. 30 : la Vie de Galilée.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Deux pour cent.

Jazz et pop

Centre culturel du Marais, 19 h. : Confluences.
Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : B. Avenel et Cl. Bernard ; Pruvost et Bastien.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 18 h. 30 : C. Roussel, piano, et O. Baclot, violoncelle (Stravinski, Martinu, Pascal) ; 20 h. 30 : O. Reinemann, baryton, et C. Ivaldi, piano (Wolff).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Albrecht, avec B. Nilsson et P. Mazura (Wagner).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. Koizumi, avec F. Cildat (Strauss, Scriabine, Debussy, Messiaen).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone, avec J.-P. Rampal (Vivaldi).
Notre-Dame, 20 h. 30 : P. Cochereau, orgue (Raquet, Couperin, Bach, Dupré).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Chorale Paul Kuentz (Bach, Vivaldi, Schubert, Charpentier).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 21 h. : Anthologie du cinéma (1930) ; 22 h. 30 : Anthologie du cinéma (1932-1933).

Les exclusivités

ADIEU POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71).
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Germain Studio, 6e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LE BON ET LES MECHANTS (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BONS BAISERS DE HONGKONG (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Brooklyn, 10e (770-69-63).
LA CECILIA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).
CE GAMIN, LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Studio-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
DEHORS, DEDANS (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES DERNIERS CRIS DE LA SAVANE (It., v.f.) : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DERRIERE LA PORTE VERTE (A., v.f.) (**) : Hollywood, 9e (770-10-41).
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34).
EL CHERGUI (Mar., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
EL TOPO (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (sf le 29) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Belg.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE GITAN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GROS PLAN (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
JEANNE DIELMAN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (783-67-42), France-Elysées, 8e (723-71-11).
LE JOUEUR DE FLUTE (Ang., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
KARL MAY (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet, 11e (357-90-81).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (033-25-97), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Murat, 16e (288-99-75).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Arlequin, 6e (548-62-35), Haussmann, 9e (770-47-55), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
NASHVILLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NATIONALITE IMMIGRE (Fr.) : 14-Juillet, 11e (357-90-81).
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Haussmann, 9e (770-47-55).
ON A RETROUVE LA 7e COMPAGNIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LE SAUVAGE (Fr.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Calypso, 17e (754-10-68).
SEPT MORTS SUR ORDONNANCE (Fr.) (*) : Quinquette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Calypso, 17e (754-10-68).
LE SOLITAIRE DE FORT-HUMBOLT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Rex, 2e (236-83-93).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Athéna, 12e (343-07-48), Studio République, 11e (805-51-97), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UN GENIE, DEUX ASSOCIES, UNE CLOCHE (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES VECES ETAIENT FERMES DE L'INTERIEUR (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VERONIQUE OU L'ETE DE MES TREIZE ANS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA VILLE-BIDON (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h., 16 h. et 20 h.

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. les Clowns ; 14 h. 30 : Satyricon ; 17 h. : Fellini-Roma ; 19 h. : Amarcord ; 21 h. 30 : Huit et demi.
P. NEWMAN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Paris Blues.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : King-Kong.
COMEDIE ITALIENNE (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) : la Bambina.
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) : la Garçonnière.
R. REDFORD (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Quatre Malfrats ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : Votez McKay ; 20 h. : Jeremiah Johnson (sam. à 0 h. 15) ; 22 h. : Gatsby le Magnifique.
P.-P. PASOLINI (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 15 h. 45 : le Décaméron ; 17 h. 45 : les Contes de Canterbury ; 10 h. 45 : les Mille et Une Nuits.
JACQUES DOILLON : Studio Logos, 5e (033-26-42) : l'An 01.
B. KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : les lois de l'hospitalité.
C. CHAPLIN : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) : la Ruée vers l'or.
JAMES BOND (v.f.) : Plaza, 6e (073-74-55) : Opération Tonnerre.

Les séances spéciales

ADALEN 31 (Suéd., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h. 05.
LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.
IF (An., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 45.
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30 (perm. le sam. et dim.).
JULIETTE DES ESPRITS (It., v.o.) : Studio Acacias, 17e (754-97-83), V. et S. à 24 h.
LOLLY MADONNA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 12 h. et 24 h.
MORGAN (An., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), le 1er, à 10 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h. ; Ma., à 20 h.
LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), à 20 h. 30 ; Ma., à 22 h.
PIERROT-LE-FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74). H. sp.
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55) (sf mar.).
LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
FOREVER AMBER (ou AMBRE) (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) mer., ven., dim. et mar.
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE MAITRE ET MARGUERITE (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) jeu., sam. et lun.
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES FILMS NOUVEAUX

JACQUES BREL IS ALIVE AND WELL AND LIVING IN PARIS, film de D. Baroux, avec M. Shuman et des chansons de Brel : V.O. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PRIMATE, film américain de Fred Wiseman, V.O. : Marais, 4e (278-47-86), à 15 h. 40, 19 h. et 22 h. 20.
LE TRAIN ROUGE, film suisse de Peter Ammann V.O. : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. 20 et 20 h. 40.
L'HORIZON, nouvelle sortie du film français de J. Rouffio : La Clef, 5e (337-90-90) ; La Pagode, 7e (551-12-15) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES INSECTES DE FEU, film américain de J. Szwarc. V.O. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UNE CHOSE TRES NATURELLE, film américain de C. Larkin. V.O. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES DENTS DE LA MER, film américain de S. Spielberg. V.O. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-... ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 2 février

Petites nouvelles

■ Le vingt-troisième prix Dominique de la mise en scène (d'un montant de 3 000 francs) a été attribué à Antoine Vitez pour le spectacle de la Comédie-Française « Partage de midi », de Paul Claudel.

■ Deux arrêtés du ministre de l'économie et des finances et du secrétaire d'Etat à la culture, parus au « Journal officiel » daté du 30 janvier 1976, font apparaître que le budget de la Réunion des Théâtres lyriques nationaux a été réajusté : les prévisions ont successivement été augmentées de 1 500 000 francs et de 400 000 francs pour l'exercice 1975.

■ Le groupe Yes Tenemos Bananas présente les samedis, à 20 h. 30, et les dimanches, à 17 heures, « Tupi or not tupi », au Théâtre de la Maison du Portugal, Cité internationale, 7, boulevard Jourdan.

■ Le musicien de jazz Ray Nance, qui avait appartenu, pendant vingt-trois ans, en tant que trompettiste, cornettiste et violoniste, à l'orchestre de Duke Ellington, vient de mourir à New-York. Il était âgé de soixante-deux ans.

■ Une mosaïque gallo-romaine vient d'être mise au jour à Limoges à la suite de travaux de terrassement effectués dans le vieux quartier du Pont-Saint-Martial. La direction des antiquités a prescrit une fouille de sauvetage. La mosaïque prendra place au musée municipal de Limoges.

Mardi 3 Février 1976 à 21 heures
MILIEU ENVIRONNEMENT
63-76
PIERRE MARIETAN
Concert du G.E.R.M.
Philippe Torrens - J.-Y. Bosseur - Gérard Frémy - Anthony Marchutz - François Nowak - Gérard Salignet
11 bis, rue Scribe, 75009 PARIS. Porte de la Suisse.

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
LA RENAISSANCE
LA BEFANA de GERARD GELAS par LE THEATRE DU CHENE NOIR
du 3 février au 6 mars
727-81-15

LE MARAIS
LE TRAIN ROUGE
de Peter AMMANN

THEATRE DE LA PORTE SAINT MARTIN
triomphe de la comédie musicale
MAYFLOWER
Matinées supplémentaires les Samedis à 15 heures

U.G.C. MARBEUF - RACINE - LA CLEF - 14 JUILLET
LA CECILIA

MERCREDI
PARAMOUNT ELYSEES - PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT ODEON - CAPRI - STUDIO ALPHA
l'amour, la mort, le rêve
LA FETE SAUVAGE
un film de FREDERIC ROSSIF
BUXY - LE VILLAGE - PARAMOUNT - ALPHA - ARTEL - PARAMOUNT ELYSEE 2 - CARREFOUR - CYRANO

LE MARAIS
PRIMATE
de Fred WISEMAN

MONTREUIL
Carrefour - Chanson
Le Service Culturel Municipal propose
Claude BESSON et le quintette
Grand Prix de l'Académie Charles Cros (meilleur disque folk de l'année 1975)
MARDI 3 FÉVRIER
Salle Boris Vian - Bibliothèque Municipale Robert Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle (Métro Mairie de Montreuil)
Tarif unique : 6 F
Rens. S.O.M., 54, rue V.-Hugo, MONTREUIL - Tél. 287-49-49

VOTRE TABLE CE SOIR

LE TROU DES HALLES 508-80-13 47, rue Saint-Honoré, 1er. F/dim. Jusqu'à 2 h. du matin, 1er étage.	Pour vos dîners et soupers après spectacles, spécialités : lotte sauce verte, pot-au-feu aux 4 viandes, tripes, cagouilles.
OSAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.jrs	Anciennement 6, rue du Helder, 9e. Jusq. 22 h. 30. Cuisine Japonaise : Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
BOFINGER 272-87-82 5, rue de la Bastille, 4e. F/dim.	Déjeuners, Dîners, Soupers jusqu'à 2 h. du matin. Banc d'huîtres. Spécialités. Plats du jour. Parking facile sur la place.
CHEZ TANTE LOUISE 265-06-85 41, rue Boissy-d'Anglas, 8e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. ; 50 ans de bonne vieille cuisine française. Foie gras frais aux raisins. Les confits d'oie et de canard. Cèpes.
LE CHALEUIL 265-53-13 4, rue de l'Arcade, 8e. F/sam.-dim.	Jusqu'à 22 h., Robert DAUBIAN, le jeune patron, est aux fourneaux. Sa cuisine française traditionnelle dans un cadre douillet et agréable.
LES ANNEES 30 359-08-20 92, rue La Boétie, 8e. F/dim.	Dans un cadre Art Déco authentique. Déj. Dîners et Soupers avec Henri POULAT au piano. L'aiguillette de canard aux pêches 29 F. La célèbre Gallimafrée Roger Lapierre 32 F.
LE MIKADO Jusq. 2 h. mat. T.l.jrs 55, bd Rochechouart, 9e. TRU. 74-53	Dans le cadre 1930, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
CHEZ MAURICE F/dim. 3, r. du Fg-St-Denis, 10e. 770-31-39	Jusqu'à 1 h. du matin. Depuis 45 ans de Père en Fils, le Spécialiste du Poiss. (gratin de langouste, homard à l'amér., loup au fenouil flambé, rouget grillé, bouillabaisse 28 F. Aïoli à la provenç.). Banc d'Huîtres du Maître Ecailler Jean Mount. Son Muscadet et son Rosé de Prov.
LA TOUR D'ARGENT 344-32-19 4, pl. de la Bastille, 12e. 344-32-32	Jusqu'à 1 h. 15 du matin, dans un cadre élégant et confortable. A la carte : Grillades et plats cuisinés.
VIA BRASIL 538-69-01 ■ 10, rue du Départ, 15e. T.l.jrs	Déjeuners. Dîners. Soupers servis jusqu'à 1 h. du matin. Cuisine tropicale : crevettes à la Bahianaise. Feijoada. Ouvert tous les jours.
AUX CAPITOULS F/d. et sam. midi 10, r. Villebois-Mareuil, 17e. 380-26-44	Spécialités toulousaines : Foie gras 30 F. Cassoulet au confit 25 F. Gésiers d'oie aux morilles 24 F. Filet mignon toulousain 28 F.
LE TSAREVITCH 754-72-89 1, rue des Colonels-Renard, 17e. ★	Dîners et Soupers. Spectacle à partir de 20 h. 30 avec le TRIO ATHENEE, VOLODIA POLIAKOFF, J. MALVAULT et ses tziganes, le virtuose cymbaliste PUKA SANDOR, KOSTIA KOTLAROW.

• Ambiance musicale ■ Orchestre ★ Spectacle en soirée P.M.R. : prix moyen du repas

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le ferronnier et l'inspecteur

Après 20 heures, terminé : la France au repos ne veut plus entendre parler de la France au « boulet ». Aux yeux des responsables des programmes, ce postulat ne souffre qu'une exception, ou plutôt deux : le seul métier auquel s'intéresse le grand public, c'est celui de flic, et seule une petite élite accepte et même réclame de voir œuvrer à l'écran un travailleur manuel. Partant de ce principe, les personnages de retraités ou de chômeurs manquent évidemment un peu de punch, de piquant — téléfilms et feuilletons donnent la vedette six jours sur sept aux détectives — et, une fois de temps en temps (pour faire plaisir aux critiques), à un ouvrier métallurgiste ou à un marin breton.

A noter que, dans l'un et l'autre cas, les rapports de ces hommes avec les femmes, cuisinières ici, meurtrières ou secrétaires là, restent strictement conformes à la plus sereine, à la plus intangible des traditions. Ce qui permet, quelle que soit la formule adoptée, de préserver l'unité de ton de notre télévision.

Ainsi pouvait-on passer samedi soir, à condition de sauter du train avant le terminus, de « Pas de frontières pour l'inspecteur » à « Grand-père Viking » en étant sûr de ne rencontrer que des visages familiers. Pendant que Françoise Prévost mitonnait un bœuf bourguignon à Amsterdam pour ce cher Van der Valk lancé à la poursuite d'une ravissante criminelle, Marie Déa versait le café à son petit-fils venu évoquer avec elle dans ce village du Cotentin l'image haute en couleur du grand-père ferronnier-pêcheur mort en mer dix ans plus tôt.

A l'époque, le gamin devait avoir une douzaine d'années. A présent, le voilà enseigne de vaisseau, prêt à embarquer à bord d'un navire-école. Et tous les souvenirs arrachés en flash-back aux voisins, aux amis d'Etienne Bierry, ajoutent une touche flatteuse ou attendrissante à ce portrait posthume. Respectueux sans bassesse avec le châtelain, généreux sans forfanterie avec ses copains, tendrement bourru avec sa femme, désireux de s'instruire et toujours prêt à la bagarre, viril et enfantin, c'était un homme, un vrai. Rien à voir avec sa poule mouillée de fils parti vivre sa vie de cadre, une vie égoïste et stupide à la ville. Quant à sa bru, ce n'était pas la mauvaise fille, mais c'était une mauvaise mère : elle laissait le petit faire seul ses devoirs et son dîner, et sortait à peine rentrée... on ne sait trop d'où d'ailleurs.

Nous n'en sommes encore qu'au second épisode notez. Claude-Jean Bernardot se réserve peut-être d'apporter des ombres inquiétantes ou passionnantes à ce joli chrome. Sait-on jamais ?

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

LE PRIX DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE AU CANADA

● Le Grand Prix de l'information 1975 (catégorie documents) de la communauté radiophonique des programmes de langue française a été attribué par les jurys de quatre pays francophones (*France, Canada, Suisse romande,* Belgique) siégeant simultanément à une émission canadienne, « L'amiantose », de Gaston Imbeau, Reginald Martel et Jacques Ouvrard. Celle-ci traite, sous forme de dossier, de la maladie mortelle contractée par certains ouvriers travaillant à la transformation de l'amiante.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 2 FEVRIER

— *M. Ahmadou Ahidjo,* président de la République du Cameroun, répond aux *questions* de Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. André Henry,* secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, est l'invité de « Dix questions, dix réponses » sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *La société d'archéologie lorraine* expose son point de vue à la « Tribune libre » de *FR 3,* à 19 h. 40.

MARDI 3 FEVRIER

— *Un dossier drogue* est ouvert par France-Inter, à 19 h. 20, et le sera ensuite tous les mercredis.

— *La société lorraine de psychologie* exprime son opinion à la « Tribune libre » de *FR 3,* à 19 h. 40.

LUNDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Film : « Sénéchal le Magnifique », de J. Boyer (1957), avec Fernandel, N. Gray, J. Aubert, G. Chamarat, Armontel (N.).

Un acteur sans talent, voué aux tournées médiocres, trouve le succès et la fortune dans la vie réelle en jouant, sous des costumes de scène, des personnages divers.

22 h., Emission musicale : Portrait d'une voix (Alfred Deller) ; réal. B. Jacquot ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Alain Decaux raconte... Gilles de Rais ; 22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « le Voyou », de Cl. Lelouch (1970), avec J.-L. Trintignant, Ch. Lelouch, Charles-Gérard, D. Delorme, Amidou.

Un truand évadé récupère l'argent d'une escroquerie au kidnapping commise quelques années auparavant, et règle ses comptes.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Sylvia Plath », par Y. Taquet ; 21 h. 3, L'autre scène : « les Vivants et les Dieux », par C. *Mettra et P. Nemo* ; 22 h. 35, Entretiens avec Léo Mallet, par H. Juin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de Notre-Dame de Paris : Récital d'orgue Pierre Cochereau (œuvres de Raquet, Couperin, J.-S. Bach, M. Dupré) ; 22 h. 10, Concours international de guitare ; 22 h. 30, Etudes, par P.-L. Asselineau : « Variations sur un thème de Haendel, opus 24 » (Brahms).

MARDI 3 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 5, un film musical : « Romance inachevée », avec J. Stewart.

20 h. 30, Rétrospective : Les Jeux d'hiver (1924-1972), de D. Costelle.

La merveilleuse histoire des Jeux olympiques d'hiver, à la veille de l'ouverture des compétitions à Innsbruck.

21 h. 30, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Chr. Collange (La prostitution est-elle un mal nécessaire ?).

Avec le docteur Claude Maillard (pour « les Prostituées »), le docteur Torjmann (pour « Réalités et Problèmes de la vie sexuelle de l'enfance à l'âge adulte »), Claude Jaget (pour « Une vie de putain »), et Barbara, porte-parole des prostituées.

22 h. 30, Emission musicale : Duo M. Masson (violon) et M. Blanchot (piano).

Sarasate, Bloch et « Tzigane » de Ravel.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Fenêtre sur... les romans.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : « l'Etrangleur de Boston », film de R. Fleischer (1968), avec T. Curtis, H. Fonda, G. Kennedy, M. Kellin.

L'histoire vraie du criminel qui, au début des années 60, étrangla treize femmes à Boston.

Vers 22 h., débat : « Les fous criminels ».

Avec la participation des docteurs Michel Benezech (psychiatre), Gérard Zwang (sexologue), de Mᵉ Colette de Marjerye, de MM. Jean-Paul Sohyer (journaliste) et Michel Rachline (écrivain).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 20 h., Documentaire : Les animaux chez eux.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « le Retour de Sabata », de F. Kramer (1971), avec L. Van Cleef, R. Schone, A. Incontreta, G.-P. Albertini.

Un ancien officier de l'armée sudiste, tireur d'élite, s'oppose à des filous qui font la loi dans une ville du Texas.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues : « Einstein, l'horloge atomique et les trous noirs », coproduction des Sociétés *Radio-Canada et Radio-France* ; 21 h. 20, Musiques de notre temps : Hugues Dufour ; 22 h. 35, Entretiens avec Léo Malet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 53, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Les jeunes Français sont musiciens, avec Jacques Vandeville, hautbois, et Georges Rabol, clavecin, orgue et piano forte : « Sonates » (J. de Hotteterre, Geminiani, J.-S. Bach), « Romances » (Schumann), « Sonate » (Donizetti), « Sarc » (M. Ohana), « Solfégietto » (C. Ballif), « Fantaisie » (Krebs), « Sonate en si bémol majeur » (Haendel) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : « Méditerranée », par M. Cadieu... Musique espagnole contemporaine de Luis de Pablo ; 24 h., Non écrites, par Ahmed Essyad ; 1 h., La clé : « Irrésolutions résolues », par A. Almuro.

PRESSE

« MÉDISCOPE », LE PREMIER JOURNAL MÉDICAL SUR VIDEO-CASSETTE POURRAIT REPARAITRE AU PRINTEMPS

Le journal médical mensuel d'information sur vidéo-cassette *Médiscope,* qui avait été créé en 1972 et avait dû cesser de paraître en mars 1975, pourrait être de nouveau publié au printemps par une nouvelle société, Vidéoscope.

Créée au printemps 1975, Vidéoscope, dont le capital est de 1 million de francs, appartient à parts égales à la banque Worms et au groupe T.A.G. (Techniques d'avant-garde), dans lequel MM. Charles de Rohan-Chabot et Victor Bialek possèdent des intérêts. Il est présidé par M. Claude Chevallier-Appert.

A l'origine, les programmes se composaient de nouvelles sur les techniques médicales et d'informations syndicales ou pratiques. Chaque film, d'une trentaine de minutes, comportait plusieurs séquences entrecoupées de publicités payées par les laboratoires pharmaceutiques. Les programmes étaient diffusés gratuitement dans les salles de garde des établissements hospitaliers dotés d'un téléviseur muni du système de lecture de cassettes. (*Le Monde* du 25 novembre 1970.)

Par la suite, *Médiscope* fut vendu par abonnement, au prix de 60 F par numéro. Au moment de la cessation de ses activités, il avait sept cent quarante abonnés. Vidéoscope prévoit de diffuser des programmes d'une heure, entrecoupés d'un maximum de douze « spots » publicitaires d'une minute chacun.

● *A « la Dépêche du Midi »,* le comité d'entreprise — réuni à deux reprises la semaine dernière — a refusé de discuter la suppression éventuelle du bureau parisien du quotidien toulousain (*le Monde* du 24 janvier) tant qu'on refuserait de lui fournir des éclaircissements sur les raisons économiques invoquées par la direction.

● *L'Association des journalistes d'outre-mer* a renouvelé son bureau. M. Pierre Chauleur, président sortant, a été nommé président d'honneur. Le nouveau bureau est ainsi composé : président, Max Jalade (*France-Eurafrique*) ; vice-présidents, *Michel Saint-Pol* (A.F.P.), Philippe Decraene (*le Monde*), André Blanchet (*les Informations d'outre-mer*) et Odile Leroux (Reuter) ; secrétaire général, Pierre Bonnefont (*Marchés tropicaux*) ; secrétaire général adjoint, Noël Darbroz (*la Croix*).

MÉDECINE

MORT DU PROFESSEUR WHIPPLE PRIX NOBEL EN 1934

Le docteur George Hoyt Whipple, prix Nobel de médecine 1934, est décédé, dimanche 1ᵉʳ février, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, à Rochester (Etats-Unis). — *(A. P.)*

[*Né le 28 août 1878 à Ashland* (Etats-Unis), anatomopathologiste, le docteur Whipple s'illustra par de nombreux travaux scientifiques sur le pancréas, le foie et le métabolisme. Auteur de plus de deux cents publications, membre de nombreuses sociétés savantes américaines ou étrangères — dont l'Académie nationale américaine des sciences, — il reçut, en 1934, le prix Nobel de médecine et de physiologie pour ses travaux sur l'anémie. Plusieurs grands syndromes pathologiques portent le nom de ce savant particulièrement prolifique.]

● ERRATUM. — Une erreur typographique a défiguré le nom de *la maladie dont souffrait* Toulouse-Lautrec, citée par le professeur Robert Debré dans son éloge de Maurice Lamy (*le Monde* du 29 janvier) : il s'agit de la pycnodysostose.

SÉMINAIRES DE DYNAMIQUE DE GROUPE

● Vivre avec mon instinct
7 et 8 février, 9 h.-18 h.

● Le déconditionnement
21 et 22 février, 9 h.-18 h.

I.C.H., 30, av. des Mathurins, 75008 PARIS. Tél. : 226-36-75.

● *Suicide à la faculté de médecine de Toulouse.* — Un septuagénaire, qui avait fait don de son corps à la science, s'est donné la *mort dans les locaux de la* faculté de médecine de Toulouse, dimanche, en fin de matinée.

Originaire de Villeneuve-sur-*Lot,* le vieillard de soixante-dix-sept ans, s'était présenté, vers midi, à la faculté de Rangueil, dans la banlieue toulousaine, et avait déclaré aux deux étudiants qui remplaçaient provisoirement le concierge : « *Il y a deux ans, j'ai fait don de mon corps à la science, maintenant je ne veux plus attendre, et je viens pour qu'on mette fin à mon existence. Ainsi mon corps sera immédiatement disponible.* »

Les deux étudiants firent valoir à leur interlocuteur que la vocation du corps médical était de préserver la vie. C'est alors que le vieux monsieur sortit un pistolet de sa poche et se tira une balle dans la tête. Transporté immédiatement en service de neurochirurgie du centre hospitalier de Purpan, le vieillard devait y décéder dans le courant de l'après-midi. — *(Corresp.)*

RAPATRIÉS

MANIFESTATIONS EN FAVEUR DE M. MOHAMED LARADJI

(De notre correspondant.)

Lille. — Plusieurs centaines de Français musulmans rapatriés d'Algérie ont défilé, samedi après-midi 31 janvier, dans le centre de Lille, pour protester contre la détention du président national de leur confédération, M. Mohamed Laradji, et celle de sept autres anciens harkis arrêtés le 19 janvier à Perpignan avant d'être écroués sous l'inculpation de détention d'armes. Il semble que M. Laradji et ses amis avaient eu l'intention de prendre en otage le consul d'Algérie à Perpignan (*le Monde* du 22 janvier).

Après ce défilé, qui s'est déroulé sans incident, le frère de M. Laradji — vice-président de la confédération — a déclaré notamment : « *Le problème de fond des harkis, à savoir le blocage des familles en Algérie et la libre circulation entre la France et l'Algérie, n'a jamais été véritablement abordé. Les actions comme celle de Perpignan sont peut-être condamnables, mais à qui la faute ? Sans vouloir intervenir dans le déroulement des affaires judiciaires, nous demandons qu'une délégation soit reçue par le ministre de l'intérieur afin que la libération de nos amis soit envisagée.* »

Deux autres manifestations de Français musulmans rapatriés ont eu lieu en faveur des huit détenus, l'une samedi à Perpignan, l'autre dimanche à Avignon.

PA

ENTREPRISE GÉNÉRALE ET INGÉNIÉRIE

Un très puissant groupe industriel français, recherche, pour structurer son département Entreprise Générale dont la vocation est de coordonner et de promouvoir le savoir-faire des entreprises françaises à l'étranger, deux Chefs de Service.

Infrastructures — **160.000 F**

Sous l'autorité du Directeur du Département, il sera chargé de créer et développer le service Infrastructures afin d'être en mesure de proposer des interventions complètes (études de faisabilité, conception, avant-projet, projet, réalisation, mise en exploitation). Il analysera et orientera ces opérations avec l'assistance des services fonctionnels du groupe, puis confiera ces projets à des équipes d'ingénieurs d'affaires et de spécialistes qu'il constituera lui-même. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé d'une grande école (X, Ponts, Mines...), âgé d'au moins 35 ans, ayant de solides connaissances des problèmes d'infrastructures (ouvrages d'art, ports, aéroports, bâtiment, génie rural...) et justifiant d'importantes réalisations dans ce domaine qui lui auront permis de révéler un tempérament de chef d'entreprise (négociations, contrats, gestion financière...). L'expérience des marchés étrangers et la pratique de l'anglais sont indispensables. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 160.000 Francs, si l'expérience la justifie. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2379M

Agro-alimentaire — **160.000 F**

Sous l'autorité du Directeur du Département, il aura les mêmes responsabilités que le Chef de Service Infrastructures afin de promouvoir de véritables opérations de développement agricole. Il sera chargé de concevoir de très importantes réalisations englobant aussi bien les problèmes d'aménagement des terres, d'agriculture, de transformation des produits et de distribution. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé, âgé d'au moins 35 ans, possédant une grande expérience des questions agro-alimentaires et justifiant ses compétences techniques, commerciales et de gestion par la réussite d'opérations de très grande envergure dans ce domaine. L'expérience de l'étranger et la pratique de l'anglais sont indispensables. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 160.000 Francs. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2380M

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE — **150.000 F**

Produits destinés à l'habitat — Un des plus importants groupes français de produits techniques recherche un Directeur Commercial France. Relevant de la Direction Générale du groupe, il devra assurer la gestion complète de son secteur, c'est-à-dire, décider de la politique commerciale et des choix stratégiques concernant les achats, les ventes, le budget, la gestion des stocks et la gestion du personnel. Le candidat retenu sera ingénieur commercial de formation (HEC, ESSEC, ESCP...), âgé de 35 ans minimum, rompu aux méthodes modernes de distribution des articles de grande consommation destinés à l'habitat. Il devra se prévaloir d'une réelle réussite personnelle dans le management d'une affaire ou d'un secteur important d'activité. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 150.000 francs. Écrire à Paris. Réf. B/5522M

CHEF DES SERVICES JURIDIQUES ET FISCAUX — **130.000 F**

Une holding française, filiale d'un groupe international, leader mondial dans le domaine de la production et la commercialisation de matériaux de construction, recherche pour son siège social situé en banlieue sud, un Chef des Services Juridiques et Fiscaux. Rendant compte au Président-Directeur Général, il étudiera et présentera au Comité de Direction les orientations à prendre en matière juridique et fiscale pour tous les problèmes concernant la vie du groupe et des sociétés d'exploitation : montage juridique d'opérations d'acquisition, contentieux, secrétariat des sociétés, législation sociale, fiscalité... Ce poste convient à un candidat licencié ou docteur en droit, disposant d'au moins dix années de pratique du droit et de la fiscalité des sociétés industrielles, acquise en cabinet et/ou en entreprise, à un poste analogue. La pratique de la langue anglaise serait appréciée. A la rémunération annuelle de l'ordre de 130.000 francs, s'ajoute une voiture de fonction. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2381M

ANALYSTE SYSTÈME — **90.000 F**

Grande distribution — Un groupe international fortement implanté dans le domaine des équipements destinés au commerce de détail, recherche un Analyste Système. Basé en banlieue ouest, il secondera le Directeur Commercial au niveau de la conception d'applications de gestion dans le cadre de la vente d'équipements de péri-informatique auprès d'une clientèle « grande distribution ». Il définira les configurations et systèmes les plus adaptés à l'organisation des clients et conduira les tests d'implantation des matériels. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 27 ans minimum, ayant acquis au moins quatre ans d'expérience de software d'application relatif à la gestion de points de vente de préférence au sein d'une direction organisation et informatique d'un groupe de distribution. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Progressivement ces responsabilités pourront être étendues à certains pays européens. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 90.000 francs. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2362BM

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client, sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre " Service du Contrôle " indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79

Amsterdam - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Stockholm - Zurich

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa

EUROPE
EUROPA

Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

UNE INTERVIEW DU SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE ITALIEN

Je ne vois pas quel gouvernement, sans la participation du P.C.I. aurait une autorité politique et morale

nous déclare M. Enrico Berlinguer

ENRICO BERLINGUER, cinquante-quatre ans, issu d'une famille de l'aristocratie sarde, inscrit au parti communiste italien avant la chute de Mussolini, n'est pas seulement le secrétaire du parti le plus puissant de l'Occident et le troisième au monde quant au nombre (plus d'un million sept cent mille) des adhérents. Il est aussi le chef du seul mouvement communiste d'Europe occidentale proche de la majorité relative (électoralement il vient en second, peu après la démocratie chrétienne) et ayant une espérance raisonnable de devenir rapidement un parti de gouvernement en respectant pleinement les normes parlementaires et sans bouleversements révolutionnaires à la portugaise ou pressions de l'extérieur. Sa proposition de « compromis historique » — qui peut prendre, entre autres, la forme d'une coalition de gouvernement, c'est-à-dire d'une alliance entre communistes, socialistes et démocrates chrétiens, — proposition faite au lendemain de la tragédie chilienne, a été repoussée jusqu'à présent par tous les partis, y compris les socialistes, mais elle pourrait être mise en œuvre après les prochaines élections italiennes ou même avant cette consultation générale.

Il s'agit là d'un événement aux énormes répercussions, non seulement en Occident mais dans le monde communiste lui-même, un événement que bien des gens — gouvernements et opinions — considéreraient pour le moins comme inquiétant pour la démocratie italienne et européenne, pour la situation de l'Italie au sein du pacte atlantique et pour l'équilibre international. Nous nous sommes entretenus des problèmes complexes de politique intérieure et extérieure que pose la « marche du P.C.I. vers le pouvoir ».

La conversation fut très franche. Nous reproduisons ci-dessous les opinions de M. Berlinguer fidèlement résumées.

« *De nouveaux signes de tension entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se manifestent. Pensez-vous que la réalisation du « compromis historique » en soit rendue moins probable?*

— L'hypothèse d'un retour à la guerre froide ne nous paraît pas raisonnable. Même si elle voit se succéder des temps forts et des arrêts, la détente correspond à des nécessités objectives et, sauf événements catastrophiques, elle devrait se poursuivre. Outre les développements démocratiques et les transformations économiques et sociales avancées qu'elle favorise dans les pays capitalistes, elle exerce aussi des influences positives à l'Est.

— *En rendant hommage à Dolores Ibarruri à Rome, vous avez dit qu'il convient de dépasser les interprétations socialistes et dogmatiques de la doctrine marxiste. Les controverses doctrinales et politiques des partis italien, français et espagnol avec Moscou ont amené certains commentateurs à faire état d'un « troisième schisme », succédant à ceux de Tito et de Mao. N'est-il pas contradictoire que votre parti accepte — fût-ce sous certaines conditions — de participer à la conférence communiste européenne ? Un refus ne fournirait-il pas une preuve plus convaincante de cette autonomie que le P.C.I. affirme avoir acquise?*

— Il y a longtemps que nous-mêmes et les autres partis occidentaux travaillons à adapter les interprétations de la doctrine marxiste et notre propre action politique aux réalités historiques et politiques de chaque pays et de tout l'Occident. Nous nous libérons ce faisant de tout dogmatisme, affirmons une contribution originale à la pensée marxiste et ouvrons un nouveau débat avec les partis socialistes. Mais l'autonomie de l'action politique et de la recherche théorique, notre indépendance organisationnelle, la fin de tout parti-guide et de tout Etat-guide, les rapports constructifs avec les socialistes, ne signifient pas que nous souhaitions devenir des sociaux-démocrates et pas davantage que nous cessions d'être internationalistes, comme si le P.C.I. n'appartenait à aucune internationale.

» Nous nous opposons à l'existence de directives communes et de liens d'ordre organisationnel, mais nous souhaitons trouver des points de recherche communs et de coopération. C'est à cet objectif que répond l'initiative, prise en accord avec le parti polonais, de convoquer une conférence paneuropéenne des partis communistes qui ait pour thème le développement de la détente et de la coopération entre tous les pays européens. Naturellement, nous consacrons notre principal effort à ouvrir des voies originales pour la transformation démocratique en direction du socialisme de l'Italie et des autres pays d'Europe occidentale. C'est pourquoi nous rechercherons l'entente et la coopération non seulement avec les partis communistes, mais aussi avec les partis socialistes et les autres forces ouvrières, populaires et démocratiques de cette partie de l'Europe.

— *On ne peut pas nier que le P.C.I. — surtout en politique extérieure — semble aligné sur Moscou et ses amis et, en revanche, éloigné de Pékin.*

— Le P.C.I. n'est aligné sur aucun Etat ni sur aucun parti. Notre indépendance de jugement s'est exprimée en diverses occasions, et même à propos de la vie soviétique et de certains aspects de la politique de l'U.R.S.S. Il est exact que nous sauvegardons la valeur fondamentale de la politique de coexistence pacifique et de détente menée avec lucidité par l'Union soviétique. Mais nous ne voyons pas en quoi cette attitude peut susciter de la surprise. Il faudrait être irresponsable pour ne pas voir un fait largement reconnu par ailleurs : que la politique de paix de l'U.R.S.S. répond aux intérêts généraux de toute l'humanité.

» En ce qui concerne la Chine, notre position peut se résumer aux points suivants :

» 1) Nous sommes résolument opposés à toute condamnation de la Chine et du P.C.C. ;

» 2) Nous ne portons pas de jugements sur la situation intérieure chinoise, n'ayant guère de possibilité de la connaître. Agir autrement serait faire montre de légèreté ;

» 3) En revanche, nous critiquons certains aspects de la politique étrangère chinoise tels que la polémique contre la détente, le choix comme interlocuteurs privilégiés en Europe de conservateurs ou de réactionnaires comme Heath, Strauss ou Franco, les positions prises sur l'Angola, l'Espagne, le Chili.

— *Si le P.C.I. participait au gouvernement, comment pourrait-il concilier la solidarité à l'égard des forces anti-impérialistes et les engagements souscrits par l'Italie envers l'OTAN ?*

— Il n'y a pas de contradiction entre les deux termes. Nous avons précisé au cours de notre dernier congrès, et confirmé par la suite, que le P.C.I. ne souhaite pas la sortie unilatérale de l'Italie de l'OTAN ; une telle démarche serait en effet préjudiciable à la détente. En fait, c'est graduellement et par l'intermédiaire de la détente qu'il sera possible de dépasser définitivement les blocs militaires et de fonder sur d'autres bases la sécurité de tous les pays. Toutefois, en acceptant clairement les alliances actuelles de l'Italie, nous, communistes, demandons que toute ingérence étrangère soit repoussée dans notre vie nationale et nos décisions politiques.

— *En Europe occidentale, une frontière sépare les pays latins et catholiques avec forte présence communiste et le bloc anglo-germanique, où les communistes, presque absents, suscitent des réactions hostiles. La participation au gouvernement des communistes italiens, français ou espagnols ne ferait-elle pas obstacle aux progrès en direction de l'unité européenne?*

— Je ne pense pas que les partis communistes soient une force négligeable dans le centre ou le nord de l'Europe. Par ailleurs, je ne vois pas la raison d'une fracture entre les pays où les communistes sont une force de gouvernement et ceux où ils ne le sont pas. En tout premier lieu, les conditions d'un dialogue fructueux entre communistes, socialistes et sociaux-démocrates existent du fait que la crise et les ravages de la société capitaliste poussent tous les partis ouvriers et populaires à repenser leur politique et leur doctrine.

— *A propos des « Eurocommunistes », l'économiste Amendola écrit : « Ils sont à mi-chemin de l'indépendance et à mi-chemin de la démocratie. » Un programme communiste est-il applicable dans le respect de la démocratie?*

— Je nie que nous soyons « à mi-chemin de l'indépendance ». Notre indépendance, comme je l'ai dit, est totale, tant comme notre adhésion à la démocratie et à ses règles. Nous avons explicité maintes fois que l'accession des classes laborieuses au pouvoir politique peut et doit être réalisée en Italie dans un respect total des institutions démocratiques, des principes de liberté et des indications sur l'évolution de l'Italie que contient notre Constitution. »

Propos recueillis par
CARLO CASALEGNO,
(La Stampa)

(Lire la suite page 24.)

Apprivoiser la reprise

POUR la première fois depuis de longs mois, les productions industrielles qui avaient déjà cessé de reculer à la mi-75 reprennent de l'avant, simultanément dans les quatre pays européens.

Néanmoins, il ne faut pas confondre vitesses et niveaux, car ces derniers restent encore bas. Ainsi, pour la France, en en est toujours, en novembre 1975, à 5 ¾ en dessous de novembre 1974. Même constatation pour l'Italie, avec un écart de 8 ¾, et pour la Grande-Bretagne avec 6 ¾. Quant à l'Allemagne, si son indice de la production industrielle se trouve en novembre 1975 approximativement au niveau d'il y a un an, il ne faut pas oublier que sa récession date de plus longtemps et que le taux d'utilisation de sa capacité de production ne se situe guère à plus de 80 %.

Aux Etats-Unis, pourtant plus avancés sur le voie de l'amélioration, on peut noter que la production de novembre 1975 est encore inférieure de 4 ¾ à celle de novembre 1974. Or, dans ce dernier pays, qui joue en quelque sorte le rôle d'éclaireur du monde occidental, le rythme d'accroissement de la production industrielle, qui avait atteint un chiffre de 15 ¾ (en valeur annuelle) en septembre, tend à nouveau à redescendre vers les 10 ½ à la fin de 1975.

La baisse des taux d'intérêt s'amplifie

Certes, on ne peut s'attendre aux Etats-Unis à la continuation de ce retrapage rapide, dû en grande partie au retour à une certaine normalisation des stocks. Ce qui est pourtant préoccupant, c'est le difficulté qu'on éprouve outre-Atlantique à revenir à un régime de croissance normal. Nous avions déjà noté dans un article précédent le fait que le reprise, tout en étant brillante, reste tronquée, car les investissements n'ont pas redémarré.

Les derniers chiffres confirment ce jugement. Les demandes de crédit restent faibles, et la masse monétaire ne croît pas au rythme qu'aurait dû entraîner un rémorquage normal des circuits économiques ; il s'agit de quelques pour cent à peine, alors que les autorités monétaires américaines tablaient sur 8 %. Or, par ailleurs, les liquidités restent abondantes, l'épargne étant élevée.

Dès lors, ce n'est pas à une remontée des taux d'intérêt qu'on assiste, comme on le prévoyait l'année dernière, pensant que les besoins simultanés de financement d'un déficit budgétaire énorme et des investissements renouvelés des entreprises provoqueraient des tensions dès 1976. Tout au contraire, on constate une nouvelle vague très vigoureuse de baisse. C'est ce qui constitue sans conteste le fait saillant et, à beaucoup d'égards, surprenant de la conjoncture des derniers mois, quand on se rappelle que le rythme d'inflation est toujours aux alentours de 7 %.

Déjà amorcé d'ailleurs à la fin 1975 le recul est de plus en plus net début 1976 : le taux des Federal Funds est revenu de 5 à 4,5 %; la First National City Bank vient d'abaisser son *prime rate* de 7 à 6,75 % et le taux d'escompte a été ramené récemment de 5 à 4,5 %. Bien entendu, les pays européens ne peuvent que suivre ce mouvement. Même la Grande-Bretagne, dont le livre est toujours en situation difficile, a été amenée à abaisser de 11,50 à 10,75 % son taux d'escompte, à trois reprises successives, par toutes petites touches.

MAURICE BOMMENSATH.

(Lire la suite page 20.)

POUR OU CONTRE LA COGESTION

Pourquoi je me suis converti

par PHILIP ROSENTHAL (*)

COMME patron d'une entreprise concernée par le cogestion, j'en ai longtemps été un adversaire convaincu et j'en ai fait la démonstration publique alors que l'Etat déjà député du parti socialdémocrate au Bundestag. J'estimais à l'époque que la cogestion risquait d'entraver ou tout au moins de retarder les décisions à prendre en matière de management et de conduire à un processus de politisation du conseil de surveillance. J'ai depuis lors révisé ma position, après mûre réflexion et à la lumière de l'expérience.

Chaque groupe social, qu'il s'agisse d'un pays, d'un parti, d'un club ou d'une famille, ne peut rester cohérent qu'à condition d'être soutenu par la majorité de ses membres. La participation est ecoustimée comme facteur de stabilité tandis que la prospérité, dont on estime n'avoir jamais assez, est, elle, surestimée. Un exemple caractéristique : les Noirs d'Afrique du Sud ou de Rhodésie. Leur niveau de vie est sensiblement supérieur à celui des Noirs d'autres pays d'Afrique, mais comme leur pays n'est pas uni la situation demeure explosive.

Pour le chef d'entreprise, la cogestion a ainsi une double influence positive : elle lui permet de se sentir solidaire de son entreprise et de comprendre ses impératifs de développement.

Pour les syndicats, leur choix dans les pays industrialisés est limité aux deux branches extrêmes de l'alternative suivante : profiter sans scrupule de la crainte des patrons face aux menaces de grève en exigeant de fortes augmentations de salaires (avec pour conséquence une dégradation des possibilités d'investissement et une recrudescence de l'inflation à l'image de ce qui se passe en Italie et en Angleterre) ou prendre en compte la réalité économique de l'entreprise en la considérant comme leur propre réussite.

(Lire la suite page 20.)

(*) Président de la firme allemande Rosenthal, fabricant de porcelaine d'art.

Bien au contraire

C'EST pendant le mois de février qu'il faut commencer les travaux sérieux dans le jardin européen.

La petite graine du rapport Tindemans ayant été semée au début de janvier, il s'agit maintenant d'en encourager le développement. Il convient donc de compléter la fumier naturel par l'engrais chimique des ministres des affaires étrangères, en attendant une opération de lumure plus importante au « sommet » du mois de mars.

C'est le moment aussi où le jardinier prudent doit tailler tous les arbres, notamment le politique agricole commune, le gaspillage et les frais d'administration. Dans l'espace ainsi libéré, on bien en pépinière, il faut dès maintenant planter les arbres fruitiers qui n'ont pu être mis en place auparavant : l'agence d'approvisionnement militaire, le secrétariat politique, etc.

Aucun jardin n'est à l'abri de ses adversaires. Contre les intempéries diverses, il faut prévoir des rideaux (murs, palissades, euvents); contre les rongeurs, les mauvaises herbes et les microbes, surtout au verger, l'emploi d'herbicides et le désapage sont également indispensables.

La patience compte au nombre des vertus cardinales de tout jardinier; la résolution aussi. C'est le labour patient des mois d'hiver qui rend possible la joie du printemps et le récolte de l'automne.

PANGLOSS.

Veut-on vraiment paralyser nos entreprises ?

par AMBROISE ROUX (*)

POUR se prononcer sur les innombrables systèmes de cogestion ou de contrôle ouvrier proposés actuellement, il est indispensable de revenir aux sources. Si le chef d'entreprise est responsable devant ses actionnaires, il l'est également vis-à-vis de son personnel de l'ensemble des rapports entre l'entreprise et ses salariés ; vis-à-vis de ses clients, de l'ensemble des rapports entre l'entreprise et ceux-ci ; et vis-à-vis de l'Etat, des collectivités locales, du respect par l'entreprise de l'intérêt général.

Un des rôles essentiels du chef d'entreprise est d'effectuer à tout moment des arbitrages entre ces intérêts dont il a la charge, intérêts qui sont presque toujours contradictoires au moins à court terme. Si dans ces arbitrages il sacrifie de façon systématique l'intérêt de l'entreprise à ceux des différents groupes, celle-ci finirait par dépérir et disparaître, laissant gravement les intérêts de tous.

Le problème se pose donc d'institutionnaliser éventuellement le dialogue entre les chefs d'entreprise et le collège des salariés. L'une des formules envisagée, la cogestion, a des apparences séduisantes. Elle consiste à modifier les organes actuels de contrôle et de décision de l'entreprise où siègent uniquement aujourd'hui les représentants du capital pour y faire entrer des représentants du personnel. Cette formule présente en fait de très graves dangers. L'idée de base de la cogestion est que la cohabitation des représentants des actionnaires et du personnel permettra de dégager la nécessaire synthèse entre les intérêts contradictoires au niveau des conseils d'administration.

(Lire la suite page 21.)

(*) Président-directeur général de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), vice-président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).

Sur le devant de la scène

AUDACES ET PRUDENCES DU FISC

Au ralenti

BONN

LA République fédérale d'Allemagne continue de réformer son système fiscal, mais — compte tenu des élections prochaines — au ralenti. Au début de 1975, pour l'essentiel les dispositions concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les salaires sont entrées en vigueur. Beaucoup de citoyens allemands ont été quelque peu déchargés des conséquences de l'inflation sur leur déclarations d'impôts, mais nombre d'entre eux ont été irrités par la réforme en perspective. Visiblement, les hommes politiques sont arrivés à la constatation que leurs concitoyens ne boudent évidemment pas un petit abattement de leurs impôts mais que la grogne à l'encontre des dirigeants déborde lorsqu'on défavorise certains groupes sociaux.

Du point de vue de la politique fiscale, le gouvernement fédéral a encore deux épreuves à surmonter : la réforme de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises ; trois rajustements d'impôts en hausse : sur le chiffre d'affaires, sur le tabac et sur les eaux-de-vie pour le 1er janvier 1977.

Les deux projets sont politiquement dans l'impasse. Avec la réforme envisagée de l'impôt sur les sociétés, on vise à vant tout à obtenir que les bénéfices des sociétés par actions ne soient plus imposés deux fois, à savoir au niveau de l'entreprise et, en outre, chez l'actionnaire.

Le but est d'imposer les bénéfices distribués aux actionnaires selon leur catégorie fiscale personnelle. Comme dans le système français, l'actionnaire recevrait, outre ses revenus actuels, un avoir fiscal supplémentaire. Pour le petit actionnaire, cela se traduirait par un relèvement très net du rendement de ses actions.

Les partisans de la réforme insistent d'autre part sur l'amélioration des possibilités de financement des entreprises ; de leur côté, les hommes politiques spécialistes des questions sociales soulignent la possibilité de repartir plus largement les capitaux productifs.

A vrai dire, les chances de voir voter cette loi sont faibles. A l'intérieur de la coalition gouvernementale, les libéraux font une campagne véhémente pour la réforme, mais la social-démocratie, qui est le partenaire le plus fort, est assez réservée parce que les syndicats la refusent catégoriquement. Voici leur argument : le nouvel impôt sur les sociétés ne serait utile qu'« aux riches ». L'opposition chrétienne démocrate est également favorable à la réforme, les organisations dirigeantes de l'économie faisant également campagne pour la nouvelle loi.

PETER GILLIES.

Souffler un peu

LONDRES

TOUT le monde sait que les Britanniques paient plus d'impôts que quiconque. Quel autre pays occidental peut-il se vanter d'un taux - limite d'imposition des revenus provenant de placements de 98 % et d'un taux maximal d'imposition des revenus gagnés à la sueur de son front de 83 % ? Ce qui n'empêcha pas de songer à un impôt sur la richesse.

Heureusement, tant pour le contribuable aux abois que pour le fisc fortement mis à contribution, l'intention du gouvernement de formuler, pour le prochain budget, son projet de taxe sur la richesse, a pu être déjouée. La commission « ad hoc » n'a pu parvenir à un accord et le chancelier de l'Echiquier a dû remettre son projet à 1977.

Ce fut un triomphe du bon sens. En principe, les Britanniques ne sont pas opposés à une réforme fiscale, bien que nombreux soient ceux qui ont des objections fondamentales à l'institution d'un impôt sur le capital. Mais, durant la dernière décennie, il paya a dû subir une telle série d'ajustements ou de bouleversements dans ce domaine qu'il serait temps, à présent, de souffler un peu, ne serait-ce que pour des raisons administratives d'ordre pratique.

Les clous du tableau des principales réformes fiscales faites depuis 1965 comprennent le passage à l'impôt sur les sociétés, l'introduction d'une taxe sur les gains en capital, l'adoption de la T.V.A. (bien que celle-ci concerne plutôt les douanes et les contributions indirectes que les contributions directes), l'adoption d'un système uniforme d'imposition personnelle, une modification substantielle de l'impôt sur les sociétés par l'adoption de la méthode par imputation, et, enfin, dernièrement, la remplacement des droits de succession par une taxe sur le transfert de capital.

Il faut aussi mentionner trois échecs — aussi coûteux en perte de temps que de personnel, — à savoir, l'impôt négatif sur le revenu ou le système de crédit d'impôt, l'impôt sur les successions beaucoup plus attrayant que l'impôt sur le transfert de capital qui lui a succédé et, à présent, l'impôt sur la richesse.

En Grande-Bretagne, le développement désordonné du système fiscal et ses réformes, opérés sans tenir compte de l'impact que chaque modification avait sur toutes les autres formes d'imposition, ont eu pour résultat une surimposition et des anomalies ; bref, tout le monde en est d'accord. Ils ont mené au désordre du système fiscal. Il n'est donc pas étonnant qu'actuellement les Britanniques manifestent peu d'enthousiasme pour de nouvelles réformes fiscales.

Il faudrait plutôt procéder à un examen détaillé et à une sérieuse révision du système fiscal en tenant compte de trois problèmes-clés : d'abord, savoir comment et jusqu'où répercuter les effets de l'inflation sur les impôts ; ensuite, déterminer le moyen le plus approprié pour taxer le capital ; et, enfin, définir comment maîtriser correctement la fonction redistributive des impôts.

En 1955, la commission royale de la fiscalité examina pour la dernière fois au microscope le système fiscal britannique. Nombreux sont ceux qui estiment que le temps est venu de faire une nouvelle enquête sur le sujet, enquête qui — à défaut d'autre chose — donnerait on répit d'un an à peu près avant d'autres réformes fiscales.

MARGARET STONE.

Réduire les inégalités

PARIS

EN France, l'opposition réclame une vraie réforme fiscale. Le pouvoir, quant à lui, paris seulement de réduire le poids de la fiscalité indirecte et de gommer les inégalités : prudence oblige, car l'opinion publique, si elle trouve les impôts sur la consommation trop lourds, n'est probablement pas prête à accepter un bouleversement du système fiscal actuel, fût-ce au nom de la justice.

Une grande idée du régime, et de M. Giscard d'Estaing en particulier, était de faire baisser la part de l'impôt indirect (dont la T.V.A. représente la plus grande partie) dans le total des prélèvements fiscaux opérés par l'Etat. Mais ceci impliquerait que le poids des impôts directs augmente en compensation, c'est-à-dire que les Français paient de plus en plus d'impôts sur le revenu.

Malgré quelques baisses de taux de la T.V.A. décidées ces dernières années, les impôts sur la consommation continuent de rapporter à l'Etat une part très importante de ses recettes : 43 % environ. Encore faut-il bien voir que les baisses décidées sur quelques produits, ont eu pour seul résultat d'empêcher le poids de la fiscalité indirecte de s'alourdir davantage : en 1970, la T.V.A. représentait déjà 45 % des recettes fiscales de l'Etat. De ce point de vue, le bilan est donc presque nul.

Il ne serait pas réaliste de penser que M. Giscard d'Estaing puisse, au cours des années qui viennent, relancer, en période de vaches maigres, une réforme aussi coûteuse. Les Français vont déjà supporter d'importants sacrifices pendant le VIIe Plan : alourdissement de la pression fiscale, des cotisations sociales, relèvement des tarifs publics. L'injustice de la T.V.A. qui fait payer autant d'impôts à une personne nécessiteuse qu'à une personne aisée, sur le prix d'un bifteck ou d'un litre de lait, va se prolonger. Si les pouvoirs publics cessaient tout de même de réduire les inégalités existantes, ce sera par une autre voie.

MM. Giscard d'Estaing et Fourcade ne cessent maintenant de répéter que la réduction des inégalités en France dépend bien davantage d'un élargissement de l'assiette de l'impôt que d'une augmentation des taux. C'est la nouvelle philosophie officielle qui veut que les plus-values soient bientôt systématiquement taxées, probablement dès l'année prochaine.

Le raisonnement est impeccable. Les Français qui travaillent touchent des salaires, dont une partie est amputée par l'Etat sous forme d'impôts. Or d'autres Français vivent uniquement de bénéfices réalisés sur la revente de biens achetés quelque temps auparavant. Est-il juste que ces « plus-values » comme les appellent les experts ne soient pas imposées ? A l'évidence non.

L'affaire est donc assez engagée maintenant pour qu'on soit à peu près assuré qu'elle ira jusqu'au bout. Le seul problème est de savoir ce qui restera de l'idée de départ — la correction d'une injustice — une fois la loi votée et... appliquée. En d'autres termes, l'imposition des plus-values sera-t-elle une vraie réforme ou seulement une réformette utile surtout pour désarmer les critiques de l'opposition ?

Les déclarations faites à ce sujet par M. Giscard d'Estaing lui-même permettent de dire dès maintenant que le Pouvoir a choisi la modération, probablement dans le but de faire accepter par le pays le principe d'un impôt qui, autrement, aurait été rejeté ou largement fraudé.

Qu'a dit M. Giscard d'Estaing ?

● *Seules les plus-values réalisées seront imposées*, ce qui implique qu'un bien gardé par son propriétaire ne sera pas imposé, même s'il prend de la valeur comme c'est presque toujours le cas. Le bien ne sera taxé qu'au moment de la vente. Pas d'impôt sur le capital donc.

● *Les plus-values réalisées ne seront pas tout entières imposées.* Elles seront diminuées d'un pourcentage représentant exactement la hausse moyenne des prix de détail en France entre l'achat et la revente du bien.

● *Les plus-values seront imposées ou même titre que les autres revenus.* Ce qui dire qu'elles supporteront les inconvénients de la progressivité du barème de l'impôt sur le revenu, mais également les avantages du jeu du quotient familial (le revenu imposable est divisé en un certain nombre de parts en fonction du nombre des membres de la famille).

M. Giscard d'Estaing vient de donner deux nouvelles recommandations aux experts qui ont la charge de préparer la taxation des plus-values : la revente d'une résidence principale ne sera pas imposée, et l'imposition « *sera très atténuée* » pour la revente de biens possédés depuis très longtemps. Ce qui revient à dire qu'un terrain à bâtir possédé depuis cent ou cent cinquante ans par une famille ne supportera pas d'impôts lors de sa vente.

En agissant ainsi M. Giscard d'Estaing annonce clairement qu'il ne touchera pas aux fortunes acquises. Est-ce juste, est-ce habile ? Juste, sûrement pas, car on peut fort bien réaliser des gains considérables sur un terrain à bâtir le temps de signer un acte de vente, sans avoir jamais travaillé pour acquérir ce bien. Est-ce habile ? Oui, si cette décision permet à la loi de passer et évite des fuites de capitaux qui, selon certaines informations non confirmées, se seraient déjà produites. Non, si une telle discrimination décourage une fois de plus des Français d'apporter leur épargne à l'industrie sous forme d'actions si d'obligation. Le paradoxe, en tout les cas, est grand, de voir M. Giscard d'Estaing prendre ces positions au *moment même où le gouvernement*, qui prépare le VIIe Plan, s'ingénie à trouver les meilleurs moyens d'intéresser les Français à leur industrie.

ALAIN VERNHOLES.

Après la « mini-réforme »

ROME

LA situation de la fiscalité italienne vient d'être exposée dans un Livre blanc par M. Visentini, ministre des finances. Le nom de l'auteur reste lié à l'événement le plus important qui se soit produit en ce domaine en 1975 : ce que l'on a appelé la « mini-réforme ». Celle-ci peut se ramener à trois points : remédier aux effets de l'inflation sur la fiscalité — *fut-ce* par des dispositions transitoires, en attendant qu'une discipline s'instaure ; adapter certaines institutions aux principes de réforme (suppression, par exemple, de la taxe locale sur le revenu pour les artisans, prélèvement bancaire) ; *faire mieux* rendre la machine bureaucratique grâce à des incitations, dès lors que l'on n'a ni d'autres hommes ni d'autres instruments.

Pour l'une des réformes en cause, qui concerne le recouvrement des impôts directs, la faculté offerte au contribuable de s'acquitter directement auprès des banques est conforme au principe d'« élasticité » de la « mini-réforme ».

Quant aux normes qui devraient corriger les effets « aberrants » de l'inflation, il n'a pas été possible d'adopter des mesures assurant une « juste comptabilité de l'inflation ». Le problème se reposera très vite, et la fermeture du marché des changes, le 21 janvier, l'a confirmé.

Enfin, on peut surtout s'interroger sur les « *inciations* » qui permettraient à l'administration des finances de faire face au travail exceptionnel du rodage du nouveau système fiscal. Il s'agit de dispositions provisoires à tous égards, et qui ne peuvent être que provisoires.

Cela étant, en l'espace de deux années les modifications apportées à la fiscalité italienne ont beaucoup vieilli, notamment du fait de l'inflation qui a bouleversé les barèmes. Il fallait — en tout cas — laisser un peu souffler le contribuable soumis à une charge trop lourde. En dépit de certaines critiques, on donnera acte à M. Visentini que sa « mini-réforme » s'accomplit à pas prudents et va dans la bonne direction en cherchant à éliminer, ou du moins à atténuer, toutes les carences apparues dans l'application des mesures prises depuis 1974. Mais ce sont toujours les travailleurs à revenu fixe qui sont frappés le plus fort.

L'évasion fiscale se poursuit en effet en Italie à la différence d'autres pays où il s'agit souvent d'évasion « légale », et où l'on cherche donc, en respectant la réglementation, à payer le moins possible.

En 1976, il ne devrait pas y avoir de grandes innovations en matière fiscale, notamment pour l'imposition directe, stabilisée par la « mini-réforme ». On peut tout au plus prévoir des ajustements de barèmes liés à la poursuite de l'inflation.

RENZO VILLARE.

Hôtel Sheraton.
Des boutiques, des restaurants, des jardins, entre votre chambre et Montparnasse...

"Le Montparnasse 25", une table gastronomique dans un décor des "années folles", "Le Corail", un bar feutré où il fait bon s'attarder. "La Ruche", un restaurant à service rapide et permanent (de 7 h. à 23 h.). des chambres vastes et silencieuses dominant Paris (équipées d'un bar, d'un téléphone direct, des 3 chaînes couleur et de programmes de films sur TV), des salles de réceptions et de conférences, 2.500 places de parking.

— Confort, calme, détente...
Voilà ce que vous offre l'Hôtel Sheraton, au milieu de ses pelouses et jardins... en plein cœur de Montparnasse.
Pour réserver: 260.35.11.

Paris-Sheraton Hotel

مكبرة من الأصل

Communauté européenne

Le rapport de chevet

LE rapport Tindemans sur l'union européenne a provoqué de prudentes réactions dans la plupart des capitales européennes. Ce qui laisse prévoir une laborieuse mise en train des discussions concernant les propositions du premier ministre belge sur un « changement qualitatif » de l'union européenne.

Une année durant le *premier ministre belge* a sacrifié ses week-ends pour essayer de trouver un palliatif au processus de dégradation de la C.E.E. et donner un nouveau dynamisme à l'union européenne. Or, les progrès au sein de la Communauté ne sont possibles qu'à condition que soit renforcée la volonté de coopération politique, c'est-à-dire que l'avenir de la Communauté soit considéré dans une perspective réaliste. Mais l'union politique, il faut bien en être conscient, ne correspond pas automatiquement aux nécessités économiques, qu'elles soient supposées ou réelles.

Le rapport Tindemans offre en tout cas la chance de donner corps à la formule de l'union européenne, frappée en 1972 par les chefs de gouvernement. Il renonce aux circonlocutions qui annoncent les objectifs utopiques, essayant de frayer un chemin pratique à travers l'éparpillement des activités communautaires.

Mais ce pragmatisme n'a-t-il pas déjà largement dépassé les limites qui sont posées actuellement à un consensus de tous les gouvernements de la C.E.E. ? M. Tindemans l'a lui-même avoué : un essai de ramener à un dénominateur commun les opinions et les souhaits qui lui ont été exposés au cours de ses conversations dans les différentes capitales s'est révélé peu concluant.

Les conseils bruxellois montrent que les gouvernements de la C.E.E. ne sont actuellement pas prêts à faire des sacrifices qui ne seraient pas immédiatement compensés par des concessions réciproques. Il leur est encore plus difficile de renoncer à leurs intérêts nationaux en faveur de la Communauté. Ce renoncement pourrait être facilité par un ancrage démocratique de la décision européenne. Mais celui-ci en est encore à ses débuts, même après la décision sur l'élection au suffrage direct de l'Assemblée de Strasbourg.

Le rapport Tindemans mérite d'être largement discuté non seulement dans les sphères responsables de la C.E.E., mais aussi et surtout par l'opinion publique européenne.

A TRENTE ANS DE DISTANCE

LA Communauté est beaucoup moins bien équipée que les Etats qu'elle rassemble (ou même que leurs multinationales) pour sonder l'avenir. Cette carence, les institutions communautaires — conseil des ministres, Commission, Parlement européen — ont commencé à en prendre conscience, ce qui a engendré le projet « Europe plus trente », ainsi nommé pour suggérer une manière de penser l'Europe trente années d'avance. En l'occurrence, le nombre « trente » est évidemment symbolique : il indique qu'il s'agit de prévisions à long terme, disons à plus de cinq ans.

L'affaire fut lancée en janvier 1975, quand la Commission se trouva chargée par le conseil — aux termes d'une résolution dont la paternité revenait au professeur Ralf Dahrendorf, alors membre de la Commission — de mettre le sujet à l'étude. Il s'agissait de fournir les éléments de réponse à deux questions :

1) Quels sont les développements propres à influer dans les trente prochaines années sur le cours de l'Europe, et l'institution d'un organisme de prévision à long terme est-elle possible ?

2) La Commission devrait-elle créer son propre service d'« évaluation technologique » ?

L'enquête devrait être menée à terme rapidement — en moins d'un an, — mais les ressources adéquates lui seraient assurées. L'auteur de ces lignes fut désigné pour la diriger, choix vraisemblablement dicté par l'expérience de « consommateur de prévisions » qu'il avait acquise dans les hautes sphères ministérielles. La Commission entendait, en effet, que les quarante experts de l'équipe chargée de l'enquête, qui seraient en majorité des « experts en prévision », fussent guidés par un utilisateur. Il eût été anormal, en effet, de consacrer des deniers publics à des recherches passant à côté du but : elles devaient être utilisables au niveau des prises de décision et permettre aux responsables de décider à meilleur escient.

350 000 dellars

Les limites budgétaires et les délais assignés furent mieux que respectés : nous avons dépensé 350 000 dollars sur les 501 000 qui nous avaient été octroyés, et notre rapport « Europe plus trente » a été remis à M. Ortoli, le président de la Commission, le 23 septembre dernier. Il s'agit d'un document de quelque quatre cents pages, assorti d'un résumé de trente pages. La Commission a décidé de le publier (si tout va bien, l'été prochain). En attendant, elle prépare les propositions qu'elle va soumettre au conseil.

Notre rapport débute par des considérations épistémologiques. Il fait la distinction entre la prédiction-action simple et de caractère folklorique — la projection, également simple dans la mesure où elle s'apparente et veut se conformer à une prédiction — et les spéculations intéressant l'avenir, qui sont prudentes, dégagent les interdépendances et identifient clairement l'impossible. La distinction se traduit par une différence de langage : il y a le « sera » (*will*) des clairvoyants, le « devra » (*shall*) qu'emploient les dirigeants élus du peuple, et le « devrait » (*should*) approprié aux prévisions. Seule cette dernière catégorie saurait nous concerner.

Le rapport dresse alors le bilan des prévisions déjà effectuées : au niveau de la consommation européenne (peu de chose, dans l'ensemble, et des prévisions surtout à court terme et non coordonnées), au niveau des gouvernements (en grand nombre) et à celui des diverses institutions à l'intérieur de la Communauté. Après quoi, il définit le type des prévisions intégrées et à long terme qui conviendraient aux décisions à prendre : intégrées, parce que plus loin on regarde moins il est possible de considérer isolément les problèmes (de même que les administrations nationales, la bureaucratie européenne est trop compartimentée) ; à long terme, parce que le monde entier, et en particulier notre jeune Europe, étouffe du court terme.

Seize trames

Le rapport examine ensuite l'état actuel de l'art des prévisions. Seize des trames qui composent le tissu européen sont passées en revue : depuis les prévisions météorologiques et démographiques jusqu'à celles d'ordre social et politique, en passant par le domaine de l'industrie ou de l'économie. On veut ainsi déterminer dans quelle mesure un organisme permanent aurait la possibilité de bénéficier des informations recueillies dans ces différents secteurs.

Cette partie du document est la plus volumineuse. Elle rassemble les faits et décrit les infrastructures théoriques nécessaires pour étayer les propositions d'ordre administratif et institutionnel qui, sans ce fondement, resteraient purement velléitaires.

En regard, les propositions que nous énonçons sont concises et, compte tenu du fait qu'il s'agit de l'avenir de deux cent cinquante millions d'âmes, fort modestes. Il va sans dire que l'union politique et économique de l'Europe ne serait ni l'objectif d'un organisme permanent de prévisions ni la condition préalable de sa mise en œuvre : elle figurerait seulement parmi ses sujets d'études.

Nous répondons à la première question posée en recommandant la création d'un organisme permanent de prévision à long terme qui serait au service de la Commission et du Parlement européen, ainsi, si ceux-ci le souhaitent, qu'au service des Etats membres. Nous estimons, en revanche, en réponse à la deuxième question, que la création d'un service distinct d'évaluation technologique n'est pas indiquée, les fonctions qui lui reviendraient pouvant être assumées par l'organisme chargé des prévisions.

Côté pratique, nous offrons le choix entre trois formules assignant des dimensions plus ou moins vastes à l'entreprise, l'évaluation étant effectuée d'après le nombre des chercheurs (de toutes disciplines) qui y seraient employés. (La formule idéale correspondant à un effectif de 70 personnes, soit une dépense de 5,6 millions de dollars par an sur la base des prix de 1975). La formule intermédiaire — 50 salariés coûtant 4 millions de dollars environ — pourrait encore être satisfaisante. Quant à la formule minimum, elle emploierait 30 personnes et coûterait 2,4 millions de dollars, mais il ne faudrait pas tomber au-dessous de ce seuil, l'efficacité du système devenant alors illusoire. Si l'on s'en tient à ce niveau minimum, l'expérience coûterait pour dix ans (y compris les cinq premières années de mise en route progressive) moins de 20 millions de dollars.

Quelles que soient les dimensions fixées pour l'entreprise, celle-ci opérerait dans trois directions : poursuite de l'ensemble des travaux qui sont déjà effectués (et donc certains donnent des résultats appréciables) ; passation de contrats avec les organisations existantes pour des recherches « sur mesure » ; enfin mise en chantier des activités propres à la nouvelle « maison » elle-même et qui constitueraient essentiellement en travaux « d'intégration » et de synthèse. Les membres du conseil de direction de l'institution seraient désignés par la Commission mais ils travailleraient en toute indépendance.

Quelle décision ?

Le rapport « Europe plus trente » attend maintenant la décision qui sera prise par l'autorité qui en avait passé commande. Bien des voix s'élèveront sans doute pour repousser ses conclusions. Il y aura le « non » de ceux qui préfèrent voir le fromage partagé et estiment que mieux vaut dépenser des dizaines et des centaines de millions à réparer les erreurs commises qu'en consacrer quelques-uns à des analyses à long terme ; le « non » inspiré par la crainte que l'organisme permanent ne devienne trop puissant (crainte non fondée car les précautions empêchant d'usurper les fonctions de planification contrôlée démocratiquement et de décision sont précisées dans le rapport) ; le « non » des sceptiques qui assurent que les prévisions sont toujours fausses. Un argument que nous ne connaissons que trop et qui traduit l'habituelle confusion entre prévision et prédiction.

Les prévisions sont pratiquées sur une très grande échelle par et pour tous les pays industrialisés — en particulier au Japon, en U.R.S.S. et aux Etats-Unis — par les grandes sociétés multinationales, et elles vont l'être sans doute aussi par l'O.C.D.E. Nous ne pouvons pas croire qu'il s'agisse là d'une simple fantaisie à la mode. Si l'on veut que la Communauté européenne soit en mesure de soutenir la concurrence, elle doit elle aussi s'y mettre. Les données de l'histoire, l'état des techniques professionnelles, le sens politique, commandent qu'il soit dit « oui » à un organisme européen de prévisions.

WAYLAND KENNETT.

N.D.L.R. Lord Kennet avait occupé le poste de secrétaire parlementaire au ministère britannique du logement et du « local government » 1965-1970.

La C.E.E. demain

LES affaires agricoles et la politique méditerranéenne occuperont une place importante dans l'activité communautaire du mois de février. Les ministres de l'agriculture se réuniront à deux reprises les 16 et 17 février, puis les 23 et 24 février, afin d'adopter les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne.

L'exercice, cette année comme les précédentes, n'ira pas sans mal, les Etats membres, pour des motifs au reste différents, étant loin d'être satisfaits des propositions de la Commission. Leurs négociations se présentent sous un jour d'autant plus difficile que le dossier du vin, qui a opposé de plus en plus âprement la France à l'Italie sans qu'il soit possible, pour l'instant, d'entrevoir le moindre espoir de compromis, est lié à celui des prix.

Cette affaire, qui s'apparente chaque mois davantage à la quadrature du cercle, fait peser sur la C.E.E. une menace de guerre commerciale intestine qui ne peut être négligée. Il est clair en effet que le climat de crise qui continue de sévir dans plusieurs Etats membres, et qui s'est manifesté fin janvier par le fléchissement du franc et surtout de la lire sur le marché des changes, n'est pas de nature à favoriser un règlement de la querelle franco-italienne. Dans ce contexte de tension, on ne peut exclure que la Communauté ait à faire face « à chaud », durant les prochaines semaines, à des incidents mettant en péril plus ou moins gravement la cohésion de l'union douanière.

C'est cette Communauté, rendue fragile par la persistance de la crise, qui devra bientôt prendre position sur la nature des relations qu'elle souhaite entretenir avec ses voisins du bassin méditerranéen. Jusqu'ici les périls menaçant sa prospérité ne l'ont pas contrainte à l'immobilisme : les accords de coopération avec les trois pays du Maghreb conclus après deux ans de rudes négociations seront signés à la fin de février ou au début du mois de mars et les pourparlers en vue de conclure des arrangements de même nature avec les pays du Machrek — l'Egypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie — vont maintenant s'engager.

Les Neuf, et c'est là une entreprise plus délicate, devront bientôt indiquer s'ils sont prêts à envisager, pour un avenir relativement proche, l'adhésion de la Grèce et de l'Espagne. La Grèce a déjà fait acte de candidature, et les ministres des affaires étrangères entameront, en février, l'examen de l'avis préparé par la Commission sur les problèmes que soulève celle-ci. La perspective de relations très étroites avec l'Espagne, pays dont le potentiel agricole et industriel est comparable à celui des actuels Etats membres, suscite des questions politiques et économiques d'une tout autre ampleur. En admettant que le nouveau régime installé à Madrid se dote d'institutions compatibles avec les traditions démocratiques auxquelles sont attachés les pays de la C.E.E., il reste à savoir à quel moment et dans quelles conditions l'Europe des Neuf sera en mesure d'absorber un tel géant. On peut deviner sans risque d'erreur qu'une éventuelle adhésion de l'Espagne traumatisera sérieusement le Marché commun agricole, dont l'équilibre, et en particulier celui de ses productions méridionales, est déjà si précaire. D'ici au 9 février, date de leur prochaine session, les ministres des affaires étrangères des Neuf seront plus au clair sur les intentions du gouvernement de Madrid : il leur reviendra alors de faire savoir comment ils entendent y répondre.

Après que les quatre commissions créées par la conférence sur la coopération économique auront commencé leurs travaux le 11 février prochain, il faudra que les Neuf enrichissent la position de la Communauté pour l'instant tristement rudimentaire, du moins s'ils veulent que l'Europe unie ne se contente pas d'un rôle passif dans ce dialogue Nord-Sud. Le ministre des affaires étrangères devront enfin commencer la préparation du conseil européen qui se tiendra les 1er et 2 avril à Luxembourg et donc entreprendre l'étude des propositions contenues dans le rapport Tindemans et tenter de préciser les modalités de l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

PHILIPPE LEMAITRE.

CALENDRIER

7 JANVIER : Le rapport Tindemans sur l'Union européenne est rendu public. Le premier ministre belge propose notamment que les pays membres dont la situation économique est suffisamment stable pour aller de l'avant poursuivent le processus d'intégration économique et monétaire sans attendre les retardataires, à savoir le Royaume-Uni, l'Italie et l'Irlande. C'est officialiser l'idée de l'Europe à plusieurs vitesses.

8 ET 9 JANVIER : Conclusion des négociations en vue de la signature d'un accord de coopération entre la Communauté, d'une part, le Maroc et la Tunisie, d'autre part.

15 JANVIER : Pour garantir la rentabilité des investissements engagés pour développer des ressources alternatives d'énergie, la Commission propose de fixer à 7 dollars le baril le prix minimum de sécurité du pétrole importé.

17 JANVIER : Conclusion des négociations en vue de la signature d'un accord de coopération entre la Communauté et l'Algérie.

19 ET 20 JANVIER : Rebondissement de la guerre du vin entre la France et l'Italie. Les ministres de l'agriculture délibèrent de ce dossier sans parvenir au moindre résultat.

20 JANVIER : Les ministres des affaires étrangères s'orientent prudemment vers la reprise des négociations commerciales avec l'Espagne.

28 avril au 6 mai 1976

Information de première main

A la plus grande exposition industrielle du monde

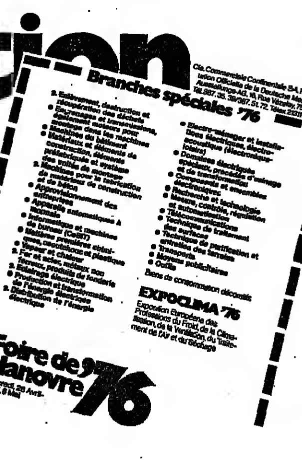

Vous le savez bien, les investissements doivent être d'autant plus concentrés sur un objectif précis que la concurrence devient plus sévère et que la situation se complique sur le marché, basés sur les informations d'un panorama reflétant les tendances du marché et sur une prévoyance économique à l'échelle mondiale, préparés par des centaines d'informations individuelles recueillies par vos collaborateurs, dans tous les domaines de votre entreprise et à tous les échelons de vos cadres.
Vous et vos collaborateurs pouvez recevoir ces informations à la Foire de Hanovre 76, qui donne de la transparence à votre marché et aux possibilités qu'elle vous offre. Elle donne à votre entreprise la chance de profiter du système et du know-how présentés par 4.000 exposants appartenant à 26 branches spécialisées, la chance de prendre une avance d'information décisive. Votre voyage à Hanovre constitue donc un investissement rentable, car il vous permet d'obtenir de nouveaux contacts et d'économiser une foule de voyages d'information. N'hésitez pas à tout exploiter dans ce que vous trouverez à ce groupement des 26 marchés spécialisés. En vue d'une préparation minutieuse de ce voyage d'affaires de la plus haute importance, en l'année 1976, nous nous permettons de vous envoyer le plan de la Foire, accompagné des prospectus concernant les branches qui vous intéressent, avec le répertoire provisoire des exposants. Les catalogues et les cartes d'entrée pour la Foire sont en vente à prix réduit auprès de notre Agence.

Des informations, que vous ne recevez pas autrement

Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

Apprivoiser la reprise

(Suite de la page 17.)

Ce renforcement de la baisse du prix de l'argent à court terme a, à son tour, annulé les anticipations de remontée et fait reculer aussi, bien que plus légèrement, les taux à moyen terme. Bien entendu cette baisse a allégé les charges financières des entreprises, augmenté leurs résultats et a été une des causes majeures de la remontée des Bourses, habituelle annonciatrice des reprises.

Le cadre monétaire et financier se présente donc favorablement, bien qu'un peu artificiellement, pour les investisseurs. Vont-ils répondre et réamorcer les circuits ?

Les jeux ne sont pas encore faits, ni aux Etats-Unis ni dans les pays européens, et plus particulièrement dans les deux qui sont un peu les chefs de file, la France et l'Allemagne. Au-delà d'une remontée transitoire des stocks, seuls deux facteurs peuvent constituer les garants d'une reprise réellement solide et entraîner à leur tour les investissements : la consommation et l'exportation. La première a sensiblement progressé un peu partout, même si, s'agissant de biens d'équipement des ménages, on peut se demander si on n'assiste pas, là aussi, à une sorte de reconstitution des stocks ou à des remplacements.

La question peut se poser notamment aux Etats-Unis pour l'automobile et pour d'autres biens électroménagers. En France, la consommation a repris fort vigoureusement depuis septembre 1975, et elle se développe à un rythme de l'ordre de 8 %, en particulier sous l'effet de la remontée des ventes d'automobiles et de biens manufacturés : le mouvement se transmet progressivement aux secteurs amont. C'est même le pays où elle se développe le plus, probablement parce que, les effectifs ayant été presque maintenus (— 2 % à — 3 %), et les salaires ayant encore augmenté fortement, *en dépit du recul considérable* de la production industrielle (— 14 %), il a été possible de conserver et même d'augmenter le *pouvoir* d'achat.

Mais il y a des revers graves à cette médaille. C'est d'abord un fort chômage latent qui risque de se manifester si le rattrapage n'est pas assez rapide. C'est ensuite une perte de compétitivité des entreprises françaises, pénalisées par ailleurs par un franc placé trop haut. Les exportations deviennent plus difficiles et ce n'est pas d'elles qu'il faut attendre un soutien de la reprise.

En Allemagne, la situation est exactement inverse : effectifs et salaires ont été comprimés, la consommation *(stimulée pourtant* par des réductions fiscales) se développe moins vite, et le redémarrage est surtout entraîné par l'afflux des commandes étrangères. Ce mouvement se traduit depuis août par une nette remontée de l'excédent allemand, et du taux de couverture, comme on le constate sur notre graphique.

Par l'engrenage de la consommation entraînant importations et exportations, il est indispensable que le mouvement continue en s'amplifiant. C'est le multiplicateur international qu'on commence à voir à nouveau jouer, gonflant les productions et les revenus jusqu'au seuil psychologique et économique où confiance et quasi-plein emploi retrouvés pousseront de nouveau les investissements. C'est seulement à ce moment-là que l'on pourra vraiment dire que la reprise est à nouveau bien accrochée. Y arrivera-t-on ? Et quels sont les obstacles à vaincre ?

Un tout premier est illustré par le déséquilibre franco-allemand qui a été évoqué ci-dessus. Il est indispensable que la France arrive, pour ses prix et ses salaires, à se réajuster sur l'Allemagne, tout en laissant *fléchir* quelque *peu* le franc (ce qu'on a effectivement observé récemment).

Un problème analogue se pose aussi entre les Etats-Unis et ses deux partenaires.

C'est, finalement, du bon rééquilibre entre ces trois pays pivots du monde occidental (auquel il faudrait ajouter le Japon) que dépend le retour à un régime correct. Rappelons que leurs inflations respectives se sont stabilisées dans les derniers mois, mais à des niveaux qui restent encore sensiblement différents : 5 % pour l'Allemagne, 7 % pour les Etats-Unis et 9 % pour la France. Il n'est donc pas possible de revenir à des parités vraiment fixes.

Les manœuvres délicates devront continuer vers des améliorations *progressives* et en évitant les écueils, tels le protectionnisme et le blocage que pourrait provoquer, en *France notamment,* un brusque retournement des échanges extérieurs. La voie ne sera pas facile, en *particulier parce* qu'aux Etats-Unis, contrairement à ce que l'on pense, l'atmosphère des élections et *l'opposition entre administration* et congrès ne prédispose guère à des mesures prudentes et inspirées d'un souci de rééquilibrage des relations économiques internationales.

La manière dont se rééquilibreront les trois pays pivots conditionne finalement le redressement des deux autres pays : la Grande-Bretagne et l'Italie. Mais cela ne saurait leur suffire parce que leurs problèmes sont aussi structurels.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE: Prix	QUALITÉ DE LA CROISSANCE: Emploi	MAINTIEN DE LA CROISSANCE: Capacité de production	MAINTIEN DE LA CROISSANCE: Échanges	MAINTIEN DE LA CROISSANCE: Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+	+	— —	+	+ +	+
FRANCE	+	—	— —	—	—	+
ITALIE	—	— —	— —	— —	—	— —
GR^de BRETAGNE	—	— —	— —	— — —	— —	— — —

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [trame] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ÉTATS-UNIS : SITUATION COMPARÉE ET INCIDENCES

(notes et calculs comparables)

CROISSANCE	+ (+ +)	Après sept mois environ d'accélération, le rythme de croissance de la production industrielle, qui avait atteint en septembre quelque 15 % (en valeur annuelle), tend à nouveau à *baisser et passe* à 10 % en novembre. Il reste cependant supérieur à celui qui est constaté en Allemagne.
PRIX	— (—)	De 6 % début 1975, le rythme d'inflation était remonté à 9 % à la mi-75. Depuis, il est redescendu et tend à rester en octobre-novembre 1975 aux alentours de 7 %. Il se situe ainsi à mi-chemin entre celui de l'Allemagne et de la France.
CHOMAGE	— — (— —)	Le taux de chômage, par rapport à *la* population active, a diminué deux fois de suite, revenant de 8,7 % en octobre à 8,3 % en décembre. Rappelons qu'il n'est pas comparable aux taux des pays européens, qui sont de l'ordre de 5 %.
CAPACITÉ PRODUCTION	— (— —)	Le recul du volume des investissements entre 1974 et 1975 a tendance à s'atténuer. Mais on est encore loin d'une remontée franche.
ÉCHANGES	+ + (+ +)	Depuis juillet environ, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé ici FOB-FOB) est resté remarquablement constant et de l'ordre de 110 à 115 %. Les bons résultats maintenus tout au long de 1975 vont finalement se traduire par un excédent annuel record de plus de 10 milliards de dollars.
INCIDENCES SUR LES QUATRE PAYS	MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES	Aux Etats-Unis, les taux d'intérêt repartent vigoureusement à la baisse ; le prime *rate* est de 6,75 % et les Federal Funds à 4,5 %. Conséquences : nos quatre pays européens suivent rapidement eux aussi, avec des taux variant en raison inverse des forces de leurs monnaies : faible pour l'Allemagne, moyen pour la France et l'Italie, encore élevé pour la Grande-Bretagne.
	ÉCONOMIQUES	En théorie, une telle baisse devrait favoriser la reprise des investissements *aussi bien* aux *Etats-Unis* que dans les pays européens ; *mais* tel n'est pas encore le cas. En revanche, la reprise économique américaine continue à produire ses effets sur les échanges internationaux, en particulier sur les exportations allemandes.

I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE

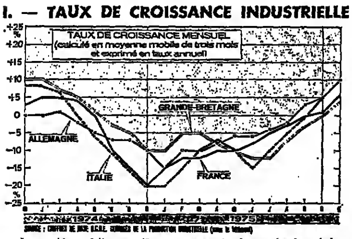

SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E. INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le graphique fait apparaître une remontée des productions industrielles simultanée dans les quatre pays : elle apparaît surtout en Allemagne (avec un rythme de près de 10 %), mais aussi en France (6 %), et même en Grande-Bretagne et en Italie (+ 5 %). Il ne faut néanmoins pas oublier que, à l'exception de l'Allemagne, les niveaux restent encore inférieurs de 5 à 8 % à *ceux* qu'il y a un an.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX

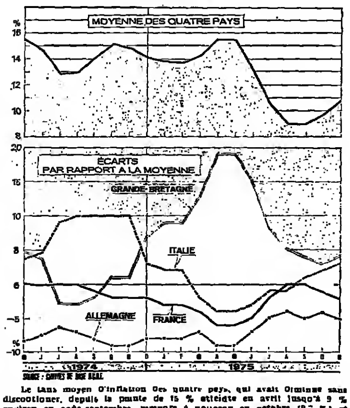

SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Le taux moyen d'inflation des quatre pays, qui avait diminué sans discontinuer, depuis la pointe de 15 % atteinte en avril jusqu'à 9 % environ en août-septembre, remonte à nouveau en octobre (9,7 %) et novembre (10,15 %). Ceci est dû, non aux prix allemands et français, qui restent respectivement à 5 % et 9 %, mais aux *prix* italiens et anglais, qui sont à nouveau en légère hausse en novembre : de 12 à 13 % pour les premiers et de 13 à 15 % pour les deuxièmes.

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI

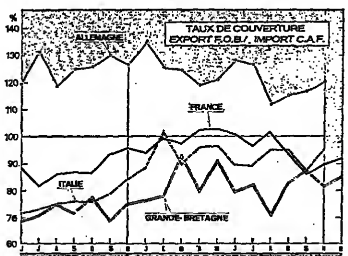

SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Le taux de chômage par rapport à la population active (corrigé des variations saisonnières) continue à grimper en Grande-Bretagne, où il atteint, en novembre, 4,8 %. En France, il se tasse à 5,1 %. En Allemagne, en revanche, et le fait mérite d'être noté, après avoir plafonné en août-septembre à 5 %, il tend à redescendre depuis et passe à 4,4 % en décembre (mais, en taux brut, on constate le mouvement inverse).

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

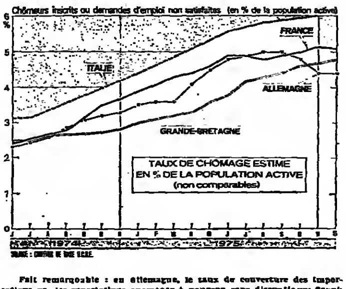

SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Fait remarquable : en Allemagne, le taux de couverture des importations par les exportations augmente à nouveau sans discontinuer depuis août et passe de 110 à 120 %. En France, après les bons résultats atteints en été, c'est le mouvement inverse, mais le taux français reste encore élevé et proche de 90 %. L'Italie se maintient à une valeur supérieure, de l'ordre de 95 %, et la Grande-Bretagne sensiblement en dessous de 85 %. (Ces taux sont calculés FOB - CAF.)

Forum

Pourquoi je me suis converti

(Suite de la page 17.)

Un représentant syndical qui est placé dans la situation d'avoir à décider si les résultats de l'entreprise doivent être employés au *financement* des *investissements* productifs qui lui sont nécessaires ou à la satisfaction de revendications salariales *toujours plus* exigeantes n'a évidemment pas de l'intérêt commun la même philosophie que celui qui ne trouve la justification de son action que dans la confrontation systématique.

Il n'est qu'apparemment contradictoire que la cogestion soit rejetée à la fois par les chefs d'entreprise réactionnaires et par les forces révolutionnaires, car, pour ces deux groupes sociaux aux idéologies fondamentalement opposées, l'affrontement au niveau professionnel constitue le seul moyen, pour l'un, de *préserver* le *patrimoine* économique, pour l'autre d'entrer en sa *possession.*

Au regard de ces positions extrêmes, les inconvénients généralement *reprochés à la cogestion perdent* singulièrement de leur poids. Examinons le plus important : le pouvoir de décision est-il gravement compromis ?

Dans le système allemand le conseil de surveillance n'a qu'une fonction de contrôle. La décision appartient au directoire. En situa*tion normale celui-ci est l'émanation* de la majorité des membres du conseil de surveillance. Ce qui *signifie* qu'il est *nommé* avec les voix de quelques représentants des travailleurs au moins. En cas de *conflit,* le *président* du conseil de surveillance, qui est un représentant du capital, détient cependant la voix décisive. De ce fait un membre du directoire peut être nommé ou son mandat prolongé *contre* le *gré* des *représentants* du personnel, ce qui reste pourtant un cas d'exception.

Il en va de *même pour les autres* décisions du conseil de surveillance concernant les investissements et l'approbation du bilan. Là aussi le président du conseil de surveillance dispose d'une voix décisive, mais ce « privilège » s'exerce assez peu, car les chiffres contraignent à l'objectivité. Au demeurant les représentants des membres du personnel ne peuvent pas se permettre de bloquer des décisions qui, le plus souvent, sont prises dans l'intérêt de *l'entreprise, de même qu'il* est impossible à un président de conseil de surveillance de prendre une décision contre le gré du personnel avec sa seule voix.

L'expérience de l'industrie minière allemande, où la cogestion paritaire existe depuis la guerre, montre (et cela n'est pas mon opinion mais celle d'une commission présidée par l'actuel secrétaire général de l'opposition, le Pr Biedenkopf) que la parité n'est pas une entrave aux décisions nécessaires, qui au contraire peuvent être d'autant mieux appliquées qu'elles ont reçu l'assentiment du personnel.

Ce qu'il y a de nouveau dans le modèle actuel c'est que la représentation du « *personnel* » n'est plus uniquement assurée *par* des ouvriers ou des employés mais aussi *par* un ou plusieurs cadres. Puisque le délégué des cadres sera désigné par ses pairs et en dernier *ressort* élu par l'ensemble du personne, je trouve abusif d'en faire *a priori* une créature du « *capital* ». C'est pourquoi le reproche d'« influence exorbitante » lancé par les *syndicats ne m'apparaît* pas *fondé.*

Si le système allemand *s'est révélé* capable de faire face à la crise actuelle avec moins de grèves, *moins d'inflation et de revendications salariales,* c'est parce qu'il a su, entre capitalisme *réactionnaire* et socialisme totalitaire, choisir une voie médiane, celle qui conduit les travailleurs — même si de grands progrès restent à faire — vers la possession de l'économie qu'ils créent.

PHILIP ROSENTHAL.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES « SQUATTERS » EN EUROPE

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les temps n'y sont pas

POUR la République fédérale le problème des occupations illégales d'immeubles appartient déjà au passé. A moins qu'il ne se soit pas encore vraiment posé, si l'on en juge d'après ce qui se passe dans d'autres pays.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1970, la première maison vide située dans les faubourgs ouest de Francfort, au numéro 47 de la rue Eppstein, avait été occupée. Les mots : « Casa e occupata » s'étalaient alors en italien sur un calicot accroché au mur de l'immeuble haut de quatre étages, et laissé à l'abandon. Les occupants, des étudiants marxistes, entendaient mettre leur action en rapport avec la mauvaise situation de l'habitat des travailleurs migrants et avec la spéculation sur les terrains.

Dans les années qui suivirent, Francfort resta le plus important, et pour ainsi dire le seul, champ de bataille de ces affrontements. A Hambourg, Munich, Berlin, et dans quelques petites villes, il n'y eut d'occupation de maisons que pour quelques jours et dans des cas isolés.

A Francfort, vingt-trois immeubles de rapport ont été occupés pendant quelque temps. Dans quelques-uns, les familles vivant auparavant dans l'immeuble et composées surtout d'ouvriers migrants se refusèrent brusquement de continuer à payer les loyers en reconnaissant à des justifications politiques. Il s'agissait en général d'immeubles qui étaient achetés pour être abattus et permettre la construction de gratte-ciel neufs à usage de bureaux.

La police, en accord avec les tribunaux et avec l'administration de la ville, intervint seulement lorsque le propriétaire de l'immeuble la demanda officiellement. Au total sept immeubles furent ainsi évacués par la contrainte. A cette occasion des milliers de sympathisants se rassemblèrent pour défendre l'entrée des lieux et livrèrent à la police de véritables combats de rue pendant des heures.

Dans d'autres immeubles, les propriétaires et la ville réussirent à conclure avec les occupants un accord comportant le paiement de loyers modérés et un droit d'habitation limité dans le temps, jusqu'à ce que l'autorisation de démolir soit accordée. Dans quelques cas, les propriétaires d'immeuble, qui étaient des citoyens israéliens, renoncèrent à des mesures de rétorsion par crainte de représailles.

Dans la plupart des vingt-trois immeubles occupés provisoirement, les personnes qui avaient pris possession des lieux à cette époque ont disparu depuis longtemps. Quelques-uns de ces adresses sont restées ensuite des lieux de rendez-vous établis des étudiants et collégiens extrémistes. En d'autres se sont révélées être des centres de trafic d'armes et de drogue au cours des années. Une douzaine d'entre eux ont été démolis, certains locaux ont été abandonnés par leurs habitants parce qu'ils ne sont plus chauffables.

Il ne subsiste plus à Francfort que deux immeubles qui sont considérés comme occupés de façon illégale par les autorités. On ne craint plus de récidives : des actions estudiantines se sont reportées dans d'autres domaines et l'arrivée d'ouvriers migrants illégaux a diminué spectaculairement avec la récession. Pour le moment, il y a dans la ville « abondance faite de quelque deux mille logements neufs encore vides — plus de cent vieilles maisons inhabitées.

JOACHIM NEANDER

ITALIE

Presque normal

LES journaux italiens n'accordent plus guère de place aux occupations illégales d'appartements vides, tant la chose est devenue banale. Elle est si fréquente dans les grandes villes qu'elle ne donne même plus lieu à « nouvelle ». Depuis quelque temps, les expulsions des maisons occupées deviennent cependant moins dramatiques : le plus souvent, la police réussit à éloigner les squatters en usant seulement de la persuasion. Les sans-logis en viennent donc à revendiquer leur droit à un toit en protestant d'une autre façon. C'est ainsi qu'ils ont créé un camp de toile à Rome, où il y eut un mort et de nombreux blessés. Le problème du logement reste entier, et il est difficile à régler en raison des graves carences du secteur de la construction.

Une étude de l'Institut de crédit foncier indique que le besoin de logements de l'Italie atteindra en 1980 plus de 13 millions de pièces. Selon le Conseil national de la recherche, la demande inassouvie de logements dépasse actuellement 15 millions de pièces et, pour lui répondre, il faudrait construire de 350 000 à 380 000 logements par an. Or, depuis 1972, la construction stagne autour de 150 à 180 000 logements par an, c'est-à-dire moins de la moitié des besoins réels. Les premières prévisions pour 1976 ne font état d'aucune amélioration sensible. On construit moins dans les grands centres urbains et, généralement, dans les communes de plus de vingt mille habitants.

Les prix des logements ont augmenté de façon vertigineuse. Ils accusent, de région à région, de ville à ville, de petits à grands centres, des différences considérables et, dans les grandes villes, on a assisté à des hausses de 100 %. Cette spirale a été créée par l'augmentation des coûts de la construction (de 30 à 35 % en moyenne au cours des deux dernières années), par l'évolution inversement proportionnelle de l'offre qui diminue et de la demande qui s'accroît, par l'inflation qui pousse capitaux et épargne à s'investir dans l'immobilier. Mais il existe une explication plus grave à cette hausse : dans les principales villes d'Italie, les entrepreneurs ont abandonné le secteur du logement populaire pour se tourner vers la construction chère.

Il s'ensuit que le nombre des sans-logis s'accroît (de près de quatre-vingt-dix mille personnes selon des statistiques non officielles), et comprend désormais un nombre important d'artisans, d'ouvriers et de petits employés d'état non seulement d'acheter un appartement dit économique, mais aussi de faire face à l'augmentation des loyers. Les familles les plus démunies en sont réduites à vivre dans des bars garnis. Nombre d'entre elles s'installent comme squatters dans des logements vides : plus de soixante-dix mille occupations illégales ont ainsi eu lieu au cours des dernières années.

EMILIO PUCCI

GRANDE-BRETAGNE

De l'organisation au fléau

L'OCCUPATION illégale de locaux d'habitation a commencé, il y a sept ans, en Grande-Bretagne, par une campagne politique destinée à aider le combre croissant des sans-logis.

Tout d'abord le mouvement se développa lentement, car il fut organisé d'une manière responsable. Des groupements de squatters furent officiellement créés et conclurent des accords légaux avec les autorités municipales. En contrepartie de l'autorisation d'occuper les maisons vides sans avoir à payer de loyers, les squatters s'engagèrent à payer les taxes municipales, l'électricité et le gaz, et surtout à quitter les lieux lorsque commenceraient les travaux de démolition ou de modernisation.

Mais, il y a deux ans, un nouveau type de squatters est apparu : jeunes célibataires politiquement motivés, souvent issus de familles bourgeoises éduquées, et qui, plutôt qu'un toit, recherchaient le moyen d'une confrontation avec les autorités et un nouveau style de vie.

Cette nouvelle vague d'occupants sans titre se mit à résister aux tentatives d'expulsion en dressant des barricades et en menant des batailles rangées contre les autorités.

Une publicité considérable entoura certains cas isolés de squatters s'installant dans des maisons fraîchement réparées et qui devaient être mises à la disposition de familles nécessiteuses inscrites sur les listes d'attente municipales. Des rapports furent établis sur des dépréciations volontaires faites par les squatters et sur leurs orgies de sexe et de drogue. On commença à craindre aussi que les squatters s'installent dans les habitations privées en profitant d'une absence des propriétaires. La sympathie de l'opinion publique en détourna donc des squatters.

Il y a actuellement quelque trente mille squatters en Angleterre et dans le pays de Galles, dont vingt-cinq mille à Londres, où le manque de logements se fait le plus sentir. Plus de la moitié des squatters sont dans une situation illégale. Presque tous se sont installés dans des logements ou maisons appartenant à des collectivités locales. De nombreux appels ont été lancés récemment pour demander une législation empêchant toute occupation illégale de locaux et facilitant leur reprise par les propriétaires.

Selon le droit anglais, en effet, l'occupation sans titre de locaux ne constitue pas en soi un délit criminel. La police n'a donc pas l'obligation d'intervenir, à moins de désordres ou lorsque la preuve est faite d'une prise de possession par la violence. La loi interdit l'expulsion des squatters par la force, et le propriétaire d'un local occupé doit obtenir une injonction du tribunal avant de pouvoir en reprendre possession. Or c'est une procédure coûteuse et compliquée qui prend au moins six mois.

Il y a deux ans, la commission juridique avait publié un rapport provisoire sur les amendements proposés à la loi sur les ententes délictueuses et les délits y afférant : ces modifications auraient eu un effet direct sur l'occupation illégale de locaux. La commission proposait que soit considéré comme délit criminel le fait de demeurer par la force sur une propriété sans posséder de titre légal à l'encontre des intérêts de quelqu'un qui y demeurerait ou aurait le droit de l'occuper.

Mais la portée de cette proposition sera sans doute considérablement réduite, voire complètement abandonnée, lorsque la commission publiera son rapport final, à la fin du mois de février ou au début de mars. Les autorités municipales de Londres ne veulent pas que l'occupation sans titre devienne un délit criminel ; elles souhaitent simplement obtenir une méthode plus rapide et plus efficace pour la récupération des locaux.

DIANA GEDDES

FRANCE

Une répression sévère

A Tours, cet automne, trois maisons vides depuis plusieurs années, promises à la démolition pour cause d'urbanisme, mais toujours debout pour « absence de crédits », ont été investies par des jeunes gens. Un peu plus tard, à Metz, d'autres contestataires se sont installés dans une demeure du dix-huitième siècle qui devait être « démontée » pour faire place à un centre commercial. Ces deux faits divers sont passés pratiquement inaperçus. C'est que la phase aigüe des occupations d'immeubles est dépassée depuis longtemps.

Le temps n'est plus où les militants du Secours rouge, accompagnant des mères célibataires ou des travailleurs immigrés, envahissaient la ville de la chanteuse Rika Zaraï pour protester contre les difficultés de logement dans la banlieue parisienne. Le scandale déclenché à l'époque — c'était le 1er janvier 1972 — n'était déjà plus que le combat d'arrière-garde d'une guérilla urbaine commencée en mai 1968.

D'où vient qu'à présent les vrais squatters ne soient plus que quelques dizaines de familles pour l'ensemble du pays ? La première raison est sans doute la répression sévère exercée à l'endroit de ceux qui, en s'introduisant dans un immeuble, savent se voir accuser de violation de domicile. A vrai dire cette répression n'a joué à plein que contre les occupations effectuées par des étudiants ou des militants de gauche et d'extrême gauche et contre les travailleurs étrangers célibataires. Une loi du 3 décembre 1956, datant de la période noire de la crise du logement, permet en effet de surseoir, au moins pour trois mois, à l'expulsion des familles, compte tenu notamment des « circonstances atmosphériques ». La jurisprudence veut qu'il ne soit procédé à aucune mesure de ce type à la mauvaise saison.

Malgré tout, on assista, dans les vieux quartiers de Paris — comme le XIIIe arrondissement et le Marais — à de véritables rafles policières. Le processus était simple : profitant de l'absence des travailleurs, les forces de l'ordre ou, dans certains cas, des nervis mandatés par les sociétés propriétaires d'immeubles pénétraient quelques heures après l'aube dans les appartements, puis, sous les yeux des femmes et des enfants restés au logis, en arrachaient les portes, les fenêtres, et parfois les parquets. Un car de police — le « panier à salade » — emmenait ensuite les occupants et leurs bagages dans un quelconque centre de transit, en attendant leur relogement hivernal dans des cités d'hébergement ou dans de grands ensembles. Des travailleurs africains, furent même forcés de chercher asile sous les ponts de la Seine ou dans... les hôtels de passe du voisinage.

Aujourd'hui, la résorption de l'habitat insalubre et des bidonvilles — rasés au bulldozer, en même temps qu'un contrôle plus rigoureux des travailleurs clandestins cumulent leurs effets avec le ralentissement de la rénovation urbaine. Les squatters français, dont les moyens d'existence sont moins marginaux que ceux des communautés hippies anglo-saxonnes, ont opté pour le retour à la terre, cher à Jean-Jacques Rousseau. Ils se sont repliés sur le Larzac — où ils n'ont reçu qu'un accueil mitigé, plutôt goguenard, des paysans auvergnats — ou dans les Vosges, ou encore sous les cieux plus cléments du Midi : les tomates y poussent plus facilement que dans les arrière-cours parisiennes. C'est généralement vers les villages abandonnés qu'ils se dirigent, occupant des fermes en ruine. A ce stade, ce n'est plus de « squattage », mais de la reconstruction !

Pourtant, une certaine recrudescence des occupations « politiques » a été observée ces dernières semaines. Les organisations de jeunesse du parti communiste, notamment, ont soutenu des actions de ce genre, menées par quelques jeunes mécages qui réclamaient tout à la fois « du travail et un logement ».

La montée du chômage va-t-elle relancer le phénomène ? Un seul fait certain : à Tours, comme à Metz, les autorités ont adopté une attitude plus souple. Dans cette dernière ville, elles ont même ordonné aux propriétaires la remise en place immédiate des portes et des fenêtres manquantes. Signe des temps.

JEAN BENOIT

Veut-on vraiment paralyser nos entreprises ?

(Suite de la page 17.)

Cette formule aurait d'abord pour conséquence de réduire le rôle d'arbitrage du chef d'entreprise et d'affaiblir ainsi sa position. Mais il y a plus grave. L'expérience montre que cette tentative de synthèse au niveau d'une instance collective se traduit soit par une cristallisation des positions des uns et des autres aboutissant à une paralysie de l'entreprise, soit par des marchandages fructueux entre les partenaires en présence s'accordant sur les concessions mutuelles qui se font toutes au détriment du seul organisme n'ayant pas voix au chapitre : l'entreprise.

Notons aussi rapidement les graves répercussions de cette formule sur la nomination des successeurs des dirigeants actuels. S'ils devaient être demain commis et révoqués par une instance où les représentants du personnel joueraient un rôle essentiel, ils seraient tentés de faire une campagne démagogique auprès du personnel et, après leur élection, d'accorder en permanence une satisfaction importante aux revendications des salariés au détriment des autres catégories sociales et de l'entreprise. Notre régime d'économie libérale prendrait fin le jour où les dirigeants de l'entreprise ne seraient plus nommés et révoqués par le capital.

Face à ces énormes difficultés, on vient dire qu'il n'est pas question d'une cogestion mais d'une surveillance qui ne présenterait pas les mêmes risques. Mais, alors, les réformes envisagées en France sont-elles saines ou dangereuses ? Si elles sont saines, elles doivent s'étendre au moins autant aux conseils d'administration qu'aux conseils de surveillance, sinon il ne faut les installer nulle part. En réalité, les auteurs du projet envisagent de rendre obligatoire les sociétés à conseil de surveillance, façon honteuse d'introduire le système par un biais pour le généraliser. On vise en fait à supprimer la société anonyme traditionnelle pour faire entrer notre économie dans le système allemand à conseil de surveillance. Personnellement, je ne suis pas favorable à cette dernière formule. Qui oserait d'ailleurs aujourd'hui imposer une telle solution ? On a fait du chemin depuis l'époque encore proche où bien des hommes politiques y voyaient la panacée, comme le montre l'exemple de la SNIAS. Dotée, pour suivre la mode, d'un conseil de surveillance et d'un directoire, elle se trouve retransformée par le gouvernement deux ans après en société anonyme classique pour rétablir l'unité de gestion et améliorer l'efficacité de la société, indispensable dans les circonstances difficiles actuelles. Et c'est ce régime que l'Etat abandonne en le déclarant inefficace et contraire à l'unité de gestion que certains voudraient rendre obligatoire.

Nous devons repousser avec la dernière énergie les formules qui visent, par l'intervention de la cogestion, à syndicaliser et à paralyser la direction de nos entreprises.

AMBROISE ROUX.

PRÉPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucune limite d'âge
Aucun diplôme exigé
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 602
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs 75008 PARIS - CEDEX 02

LE PLUS GROS NAVIRE TRANSPORTEUR DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (L.N.G.) REJOINT LA FLOTTE DE GOTAAS-LARSEN APPARTENANT AU GROUPE IU.

Des essais en mer ont actuellement lieu ainsi que des essais de manutention du gaz

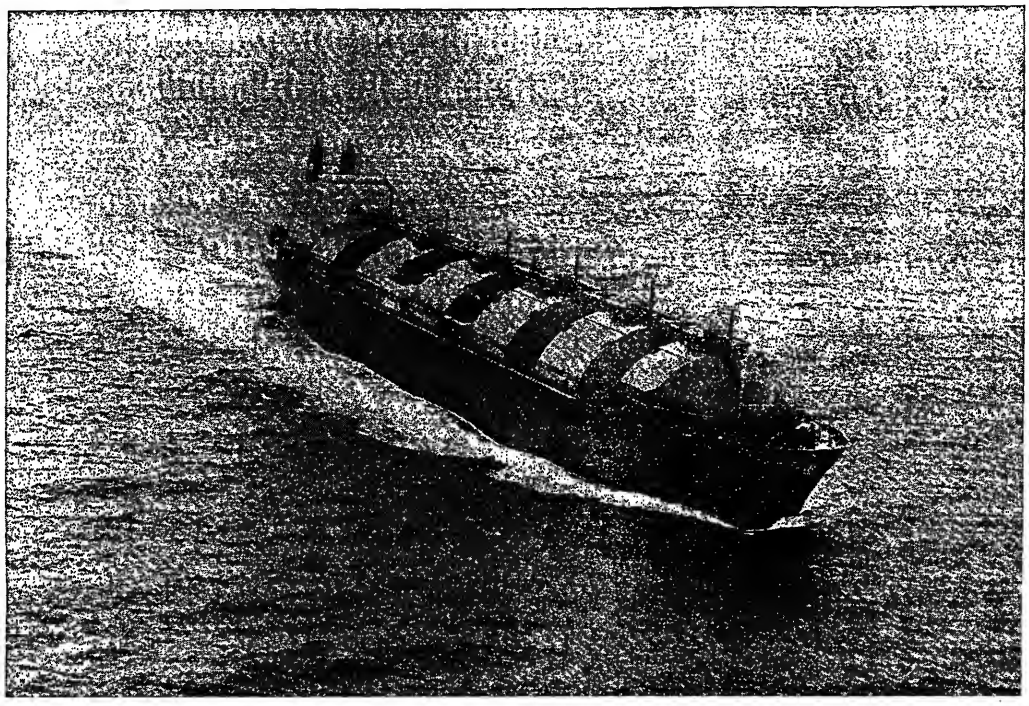

Transport de gaz naturel depuis Abu-Dhabi jusqu'à Tokyo par contrats d'affrètement sur 20 ans.

L'un des plus importants transporteurs de gaz naturel liquéfié (L.N.G.) procède actuellement à des essais de manutention de gaz à Canvey-Island dans l'estuaire de la Tamise, ainsi que dans la mer du Nord. Le navire de 125.000 mètres cubes qui a commencé des essais en mer le mois dernier entrera en service plus tard dans le courant de cette année entre Abu-Dhabi et Tokyo.

Pour I.U. International Corporation et sa filiale, Gotaas-Larsen Shipping Corporation, le lancement de ce nouveau transporteur de L.N.G. représente un effort considérable dans le but de s'assurer la prépondérance sur le marché en croissance du transport de gaz naturel liquéfié.

Le nouveau navire — qui a été nommé *Hilli* d'après une oasis ayant joué un rôle dans l'histoire d'Abu-Dhabi — a été construit par les chantiers Moss-Rosenberg Verft à Stavanger, Norvège. Deux transporteurs similaires de gaz naturel liquéfié sont actuellement en cours de construction pour le compte de Gotaas-Larsen dans ce même chantier naval qui a été à l'origine de nombreuses innovations au niveau de la conception et de la construction de transporteurs de gaz naturel liquéfié (par exemple réservoirs indépendants sphériques en alliage d'aluminium).

Les trois navires construits en Norvège ont été affrétés pour vingt ans par un consortium comprenant la British Petroleum Co. Ltd., Londres ; la Compagnie Française des Pétroles, Paris ; Mitsui and Co., Ltd., Tokyo ; et Bridgestone Liquefied Gas Co., Ltd., Tokyo. Les revenus provenant des trois contrats d'affrètement à long terme représenteront environ un milliard de dollars.

Le financement du *Hilli* a été assuré par l'intermédiaire de Morgan Guaranty Trust Company, New-York ; Continental Illinois National Bank & Trust Company, Chicago ; The Royal Bank of Canada, Montréal ; et le Laaneinstituttet for Skipsbyggeriene, Oslo.

Gotaas-Larsen a commandé trois autres transporteurs de gaz naturel liquéfié selon la conception Moss-Rosenberg à des chantiers au Japon et en République Fédérale d'Allemagne. Actuellement des négociations sont en cours qui sont susceptibles d'aboutir à l'utilisation de ces navires pour les échanges entre l'Indonésie et le Japon.

Le *Hilli* et les navires du même type ont une longueur de 293 mètres, une largeur de 41,6 mètres et un tirant d'eau de 11,5 mètres. Avec une vitesse nominale de 20 nœuds ces navires seront parmi les plus rapides de leur catégorie, ce qui ne manquera pas d'avantager le transport du gaz naturel liquéfié. Les navires transporteront le gaz naturel liquéfié à moins 160 degrés centigrades, c'est-à-dire que le volume du gaz transporté représentera 1/600 du volume naturel. Après regazification, les 125.000 mètres cubes représenteront environ 75 millions de mètres cubes. Chaque navire est servi par un équipage de 28 hommes, y compris les officiers.

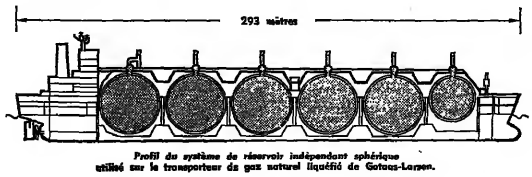

Profil du système de réservoir indépendant sphérique utilisé sur le transporteur de gaz naturel liquéfié de Gotaas-Larsen.

Gotaas-Larsen exploite une flotte de 54 navires représentant au total 4 millions de tonnes de poids mort, servant à transporter du brut, des produits raffinés du pétrole, du charbon, des minerais, des grains et d'autres produits transportés en vrac, et cela dans le monde entier. La filiale du Groupe I.U. a également des intérêts dans des plates-formes de forage en mer et dans des navires de croisière. Gotaas-Larsen est totalement contrôlé par le Gronpe I.U. depuis 1963 et possède des bureaux à New-York et à Oslo.

I.U. International a des intérêts considérables dans le transport maritime et terrestre, les services de distribution, les services auxiliaires, les produits et services industriels et le commerce des produits agricoles. La société qui emploie 40.000 personnes dans le monde entier a son siège à Wilmington, Delaware, son administration générale étant située à Philadelphie, Pennsylvanie, U.S.A.

Dans le groupe I.U. énergie s'épelle L.N.G.

IU International

هكذا من الأصل

مكتزا من الأصل

PARMI LES COMPAGNIES AÉRIENNES DES PAYS D'« EUROPA »

Seule, Lufthansa gagne de l'argent

• U.T.A. a la palme de la croissance • British Airways est le plus gros transporteur

LES compagnies aériennes, à l'instar des opéras, fnnt partie de ces choses que tout pays qui se respecte se doit de posséder quel qu'en soit le coût. Mais, bien qu'un aviou supersonique renforce le prestige national, les opérations efficaces resteut néanmoins vitales. Dans cet article, nous comparons les performances des principales compagnies aériennes d'Allemagne fédérale, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie : Air France, Alitalia, British Airways, Lufthansa et U.T.A. Nous aurions pn ajouter la British Caledonian, mais cette compagnie u'a pas encore publié ses chiffres pour l'année arrêtée au 30 septembre 1974.

Les compagnies aériennes fournissent des statistiques permettant des comparaisons en termes concrets, sans qu'interviennent les variations de change. En ce qui concerne les passagers, l'unité de mesure est le km-passager, c'est-à-dire le nombre de passagers ayant payé leur place, multiplié par la distance dn trajet. Pour le fret, marchandises ou courrier postal, on calcule le km-tonne. On peut amalgamer les deux chiffres en convertissant les passagers et leurs bagages en tonnes, afin de faire une estimation globale. Cela est cependant moins pertinent dans la mesure où les passagers coûtent plus par tonno que les marchandises. Cela se complique encore si l'on considère que, d'après les statistiques, 11,2 passagers britanniques correspondent à 1 tonne, alors qu'il faut seulement 11 Allemands pour le même poids !

Le tableau I montre que British Airways a été le transporteur le plus important pour les passagers et pour l'ensemble (passagers-fret) mais que Lufthansa a pris (en 1973) la première place pour le transport du fret. Cependant, cette dernière compagnie transporte moins de passagers qu'Air France et se classe seulement troisième pour l'ensemble passagers-fret.

Alitalia ne représente que deux tiers de ces deux compagnies et la moitié de Britisb Airways. U.T.A., la compagnie privée française, vient en fin de peloton, mais elle se taille néanmoins une part très importante du marché pour une société privée. Elle est, comme Lufthansa, plus orientée vers le transport du fret que les autres compagnies aériennes. Rappelons que notre étude se limite aux compagnies britanniques, françaises, allemandes et italiennes. K.L.M., par exemple, dépasse Alitalia, et les quatre autres compagnies d'Etat européennes sont plus importantes qu'U.T.A.

Le « boom » des prix du carburant

Le tableau II montre le montant des chiffres d'affaires et de la valeur ajoutée des oinq compagnies pour 1974 (la valeur ajoutée est la différence entre la valeur de ce qu'une société a produit et ce qu'elle a dépensé pour cette production). On a converti les moutants en livres sterlings en ntilisant la moyenne quotidienne des taux de change en 1974.

Les pourcentages de la troisième colonne montre que British Airways dépend moins de l'extérieur pour la fourniture de marchandises et de services que les antres compagnies. Ces dernières, bien que de moindre importance, appartiennent à des groupements qui coopèrent sur le plan technique, par exemple, pour l'entretien et la fourniture de pièces de rechange.

L'augmentation du prix du fuel qui sévit depuis 1973 a eu des conséquences dramatiques sur les compagnies aériennes. Pour la plupart, le prix du carburant est passé de 10 ou 11 % du chiffre d'affaires, en 1973, à 22 ou 23 % en 1974, ce qui a entraîné uno chute brutalo du pourcentage de la valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires. Le phénomène apparaît si l'on compare les deux dernières colonnes du tableau. Lufthansa a moins souffert que les autres compagnies aériennes, car elle a réussi à maintenir le coût du carburant au-dessous de 16 % du chiffre d'affaires contre 22 ou 23 % pour les antres compagnies.

Dans le tableau III, nous comparons la productivité des compagnies aériennes en les classant suivant le montaut de valeur ajoutée par employé. U.T.A. et Lufthansa atteignent la plus haute productivité sur cette base tandis que British Airways détient la lanterne rouge. Le fait que ce classement coïncide exactement avec le tableau V consacré au taux de croissance des compagnies aériennes, suggère que ces différences de productivité s'expliqueraient par le fait que les compagnies qui progressent le moins, telles British Airways et Alitalia, n'ont pas encore ajusté leurs effectifs en personnel à la récente baisse des taux de croissance.

La capacité de transport de la compagnie aérienne, exprimée en km-tonne par employé, apparaît dans la deuxième colonne du tableau. Cela permet de mesurer la productivité de la compagnie en termes réels, sans qu'entre en jeu sa compétence à vendre cette capacité.

Cette caractéristique mise à part, U.T.A. aurait pu atteindre un taux de productivité supérieur à ceux des autres compagnies en terme de rendement par employé, et cela grâce à sa position privilégiée de transporteur sur long-courriers, qui lui vaut une moyenne de 5 600 km par passager contre 2 200 pour Air France, qui vient en seconde position. Alitalia ne fait un meilleur score dans cette optique que pour la valeur ajoutée par employé. Cela provient de la moyenne relativement basse du taux auquel elle vend sa capacité (tableau VI). Le faible coefficient de remplissage apparaissant au tableau IV y est également pour quelque chose.

Il est clair qu'à l'exception de la Lufthansa, toutes les compagnies étudiées dans cet article ont perdu de l'argent. Quelle qu'en soit la cause, le montant très élevé des coûts en personnel par rapport à la valeur ajoutée constitue une situation préoccupante. Les pourcentages apparaissant dans la dernière colonne ne sont pas sans rappeler ceux qui ont été calculés pour les constructeurs automobiles. Alitalia, tout comme Chrysler - Grande - Bretagne et Citroën, verse plus à ses employés que ce qu'ils ont produit. Cela provient bieu sûr en partie des hauts salaires payés au personnel volant. Même à British Airways, où, selon les critères internationaux, les salaires sont bas, 842 salariés britanniques, dont 799 pilotes, recevaient en 1974 plus de 10 000 livres sterlings par an. A titre de comparaison, chez I.C.I., 841 salariés seulement atteignent ces salaires alors que cette société emploie presque trois fois plus de personnel.

Le tableau III montre qu'il n'y a pas de relations entre la productivité et les investissements, mesurés en termes comptables d'immobilisation par employé. Le chiffre pour Alitalia est exceptionnellement élevé. Cela est probablement dû à la politique de dépréciation des compagnies. L'année dernière, par exemple, Alitalia n'a pas dn tout déprécié ses actifs.

La valeur ajoutée pour les compagnies aériennes n'est pas un concept tout à fait aussi simple que pour les constructeurs automobiles. Le prix d'une voiture ne varie pas suivant que l'acheteur potentiel a l'intention de l'utiliser pour son travail ou pour son plaisir. Les compagnies aériennes se sont, d'autre part, mis d'accord pour maintenir une structure tarifaire complexe, qui pénalisent les hommes d'affaires par rapport aux vacanciers.

Ponctualité, infractions, sécurité

En dehors de la productivité et de la valeur ajoutée, il existe d'autres critères d'évaluation de l'efficacité des compagnies aériennes, dont la ponctualité, la sécurité et le nombre d'infractions aux réglementations locales contre le bruit. Malheureusement, les statistiques sur la ponctualité et le bruit ne sont pas faciles à obtenir. The Association of European Airlines centralise des renseignements sur la ponctualité et la régularité, mais, en règle générale, il est impossible de les obtenir. On se demande du reste pourquoi les passagers se voient refuser ce genre d'information.

Les infractions à la réglementation sur le bruit représentent aussi un problème difficile. En Grande-Bretagne, le Department of Trade and Industry rassemble les renseignements sur les infractions à la réglementation sur le bruit, mais n'établit pas de classification en fonction des résultats par compagnie aérienne.

La British Airport Anthority a cependant publié les chiffres de British Airways pour 1973. Il semble que, pour la période étudiée, cette compagnie se soit rendue responsable do 55 % des mille neuf cents infractions à la réglementation contre le bruit, alors qu'elle n'entre que pour moins de 50 % dans les mouvements aériens. On en a dénombré treize pour la Lufthansa et deux pour Air France. Alitalia et U.T.A. n'out pas été classées.

La probabilité d'un accident d'avion est si faible (1 sur plus de 600 000 vols enregistrés par l'IATA) qu'une longue période doit s'écouler avant qu'une information signifiante ne se dessine. Le magazine *Flight International* a répertorié les accidents d'avion entraînant mort d'hommes, pour chaque compagnie. Les chiffres d'accidents mortels par rapport à la totalité des passagers sont trop variables pour en tirer des conclusions, mais C.W. Smith et J. Taylor, de la British Airways, ont tenté une analyse des statistiques de *Flight International* établies par pays pour la période de 1960 à 1972.

Cette analyse suggère que trois pays d'« Europa » ont eu à peu près le nombre d'accidents d'avions prévisibles, alors que pour la France ce chiffre est dépassé. En 1973 et 1974, toujours selon les statistiques de *Flight International*, la France n'a pas eu d'accident mortel. Il se peut donc que si cette analyse devait se répéter, la France rentrerait à nouveau dans les limites prévues.

Nous devons également considérer un facteur important : la façon dont les appareils sont utilisés. Le coefficient de remplissage en est le meilleur indicateur.

Quel coefficient de remplissage ?

La vitesse de rotation des appareils fait partie de ces mesures. Elle est déterminée en kilomètres par appareil plutôt que par heures de vol par avion, les passagers payant suivant la distance plutôt que pour la durée du trajet.

En raison de ses fructueuses opérations de transport de fret, Lufthansa a atteint le plus haut coefficient de remplissage global (fret-passagers), bien qu'elle ait le plus mauvais rendement en ce qui concerne le trafic passagers (tableau IV). En ontre, elle a fait une meilleure utilisation de ses appareils que les trois autres compagnies ayant fourni des statistiques sur cet aspect. British Airways, par exemple, a le coefficient de remplissage global le plus faible et ses appareils n'ont volé que 47 heures par semaine, contre 55 heures/semaine pour U.T.A. ot 67 heures/semaine pour la Lufthansa.

Tontes choses restant égales, on s'attendrait que les compagnies les plus efficaces progressent le plua rapidement. Le taux de croissance ost cependant affecté par d'autres facteurs tels que l'état de l'économie du pays, les itinéraires sur lesquels opèrent les compagnies et les conflits sociaux. U.T.A. obtient la palme à cet égard, si l'on tient compte à la fois du trafic passagers et fret.

Alitalia et British Airways ont en des résultats moins bons que les trois autres compagnies. Les performances de British Airways sont particulièrement médiocres en ce qui concerne lo fret et l'acheminement du courrier. Cela s'explique en partio par la semaine de trois jours qui a perturbé l'économie britannique au début de l'année et par un conflit social qui a entravé les opérations des compagnies aériennes un peu plus tard.

Les chiffres de British Airways mettent en évidence les symptômes classiques de la « maladie britannique ». La compagnie n'est pas moins bien équipée que d'autres, mais elle emploie neuf hommes pour faire un millier de kilomètres par tonne, contre huit pour Air France et six et demi pour les autres. Malgré cette pléthore de personnel, elle fait un moins bon usage de ses appareils. Que cela vienne d'une mauvaise gestion, de pratiques restrictives, de l'étendne de son réseau pu de sa récente création par la fusion de la B.E.A. et la B.O.A.C., Britisb Airways gagne moins de valeur ajoutée par employé et ne peut, par conséquent, que payer des salaires inférieurs. De plus, son taux de croissance a été inférieur à celui de ses concurrents.

Les problèmes d'Alitalia sont assez différents. Commo British Airways, elle a des chiffres relativement bas en ce qui concerne la valeur ajoutée par employé, et un faible taux de croissance. D'autre part, le surplus d'employés est moins évident mais la rentabilité de la compagnie souffre de ce que la moyenne des coûts en personnel est la plus élevée. Cela provient probablement de l'application de paiements élevés de la sécurité sociale italienne à des salaires de niveau international. De plus elle est pénalisée par le fait qu'elle vend un grand nombre de places à tarifs spéciaux.

Lufthansa de son côté, a montré une bonne croissance, atteint des résultats élevés quant à la productivité et au coefficient de remplissage des avions, et il se peut que ses bénéfices soient moins amputés que ceux des autres compagnies par des tarifs spéciaux.

En théorie, les tarifs des compagnies aériennes sont contrôlés, bien que les tarifs spéciaux des charters, les arrangements entre celles-ci pour les arrêts à une escalo et le partage des recettes, les échelles de tarifs compliquées applicables au transport de fret aussi bieu que de passagers, viennent troubler et éroder les reveuus théoriques. Cette question a été étudiée par l'IATA, qui concluait qu'en 1973, en classe touriste, leurs membres avaient seulement gagné 56 % des tarifs officiels sur la traversée de l'Atlantique nord et 78 % sur les vols européens. Les chiffres correspondants pour le fret ont été respectivement de 30 et 43 %.

La situation des compagnies aériennes des pays d'« Europe » pour 1974 semble pire encore, si l'on en juge d'après les chiffres extrêmement bas du tableau VI.

Par avion ou par train ?

Comme l'indique ce tableau, le tarif du kilomètre de vol a tendauce à diminuer au fur et à mesure que la distance augmente. Lufthansa, qui couvre la plus courte distance moyenne par passager, soit 1 400 km, pratique les tarifs les plus élevés, et U.T.A., avec une moyenne de vol de 5 600 km, les plus compétitifs. Alitalia, cependant, avec une moyenne de 1 700 km de vol, devrait se classer au deuxième plutôt qu'au quatrième rang.

Les compagnies aériennes n'ont évidemment pas le monopole du marché des transports, et à l'intérieur de l'Europe, les gens voyagent également par train, en voiture et en bateau.

Dans le tableau VII nous comparons les coûts des voyages interurbains en avion et en train. Les voyages sont classés suivant la distance couverte. Nous avons pris comme hypothèse qu'un homme d'affaires emprunpruntant le train, désirera occuper un wagon-lit, mais sera prêt à voyager en classe touriste en avion. Cette supposition implique un coût supplémentaire dn fait de l'occupation individuelle d'un compartiment couchette et cela joue probablement en la défaveur du train.

Néanmoins, si l'on s'en tient à cette hypothèse, les voyages par avion, étant plus rapides (à l'exception du trajet Paris-Rome), reviennent également meilleur marché pour un bomme d'affaires. Pour le trajet Paris-Rome, les chemins de fer ont fait un effort exceptionnel pour attirer les voyageurs sur le Palatino. Ce train permet un voyage très rapide à un prix global relativement compétitif.

La première partie du tableau VII, sous le titre « Voyages d'agrément », montre des taux basés sur les tarifs aller et retour les moins élevés. On verra ici qu'il en coûte généralement plus de voyager par avinn que par train. Cela ne tient pas compte cependant des voyages en groupes organisés par les compagnies aériennes, qui sont plus enclines que les sociétés ferroviaires à diminuer leurs tarifs, afin de s'assurer un coefficient de remplissage élevé.

Une autre particularité se fait jour dans ce tableau, c'est que les coûts des transports aériens devraient décroître plus rapidement que ceux des transports par fer, lorsque la distance augmente, étant donné que le coût d'embarquement et de débarquement des passagers est plus important pour les avions que pour les trains. Ou pourrait en déduire que les voyages par air devraient être moins compétitifs que par fer sur les trajets courts. Si l'on examine les colonnes de pourcentage du tableau VII, on constate qu'il en va tout autrement. Le coût du kilomètre par train a tendance à diminuer plus rapidement avec la distance que par avion sur des trajets identiques. Le coût des voyages par train vers et à partir de Londres est bien sûr compliqué par la traversée de la Manche, mais la différence se fait sentir sur les voyages entièrement par voie de terre. Cela résulte-t-il d'une politique de prix artificiello des compagnies aériennes et ferroviaires ? C'est le genre de question que la C.E.E. pourrait examiner dans le cadre de l'article 89 du traité de Rome sur les réglementations de la concurrence en ce qui concerne tous les modes de transports.

JAMES ROTHMAN.

Tableau I. — Comparaison des compagnies aériennes

	Kilomètres-passagers (per milliards)	Fret et courrier kilomètres-tonnes (en millinne)
British Airways (*)	24,2	0,840
Air France	16,9	0,700
Lufthansa	12,8	1,910
Alitalia	10,3	0,450
U.T.A.	3,1	0,241
Total	67,3	3,250

(*) Tous les chiffres de la British Airways vont de la période dn 31-3-74 au 31-3-75.

Tableau II. — Chiffre d'affaires et valeur ajoutée

	1974		1974	1973
	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Pourcentage chiffre d'affaires-valeur ajoutée	Pnurceotage chiffre d'affaires-valeur ajoutée
	(en m. £)	(en m. £)		
British Air.	748	372	50	62
Air France	510	220	43	58
Lufthansa	508	205	40	44
Alitalia	271	107	49	33
U.T.A.	126	51	41	46

Tableau III. — Productivité par campagnie aérienne

	Valeur ajoutée	Per employé : km. tonnea dispnnib.	Immobilisations*	Coûts en personnel	Coûts en personnel valeur ajoutée
	(en £)		(en £)	(en £)	
U.T.A.	8,900	158	6,500	6,700	75 %
Lufthansa	8,500	154	9,600	6,700	79 %
Air France	7,300	126	7,400	6,600	90 %
Alitalia	6,800	156	14,500	7,800	104 %
British Airways	6,300	109 (**)	8,800	4,800	78 %

(*) Moyenne entre le débnt et la fin de l'année.

(**) 99, si l'on se base sur la totalité des salariés et non sur une seule compagnie.

Tableau IV. — Utilisation des appareils (1974)

	Coefficient de charge global	Coefficient de remplissage (passagers)	Kilomètres de vnl par appareil (en millions)
	%	%	
British Airways	55,4	58,8	1,4
Air France	58,2	59,2	1,4
Lufthansa	58,4	54,4	2,1
Alitalia	56,5	56,2	1,5
U.T.A.	56,3	59,3	1,6 (*)

(*) Estimés par heures de vol.

Tableau V. — Taux de croissance

	Kilnmètres passager transporté		Fret et courrier kilomètres-tonne transportée	
	1974-1973	1973-1972	1974-1973	1973-1972
	%	%	%	%
U.T.A.	14	15	14	33
Lufthansa	10	8	15	24
Air France	10	13	14	20
Alitalia	1	8	7	14
British Airways	— 3	13	— 2	18

Tableau VI. — Tarifs moyens en vigueur

	Pence par passager par km.	% augmentat. 1974-1973	Pence par tonne marchandise par km.	% Augmentat. 1974-1973
Lufthansa	2,7	31	11,0	22
British Airways	2,2	22	12,4	18
Airways	2,1	10	10,6	15
Air France	2,0	19	0,9	13
U.T.A.	2,0	15	10,8	32

Tableau VII. — Le coût de l'avion et du train (*)

	Voyages d'agrément (**) Pence par kilomètres			Voyages d'affaires (***) Pence par kilomètres		
	Avion	Train	Avion/train	Avion	Train	Avion/train
Londres - Paris	3,8	4,8	88 %	8,3	13,2	63 %
Paris - Francfort	5,7	2,8	207 %	8,1	11,9	79 %
Francfort - Londres	4,7	3,5	148 %	6,5	0,3	78 %
Rome - Francfort	4,4	2,3	197 %	5,8	7,2	81 %
Paris - Rome	4,0	1,7	243 %	5,5	5,0	199 %
Rome - Londres	4,2	2,4	177 %	5,8	6,3	87 %

(*) Basé sur les tarifs et les taux de change de l'époque de l'enquête. Tarifs courants sujets à changements.

(**) Tarif aller-retour le plus bas par avion ou par train.

(***) Tarif classe touriste pour l'avion ou couchette première classe pour le train.

EUROPE
EUROPA

Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Gianni Gambarotta (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Hans Baumann (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Copyright « le Monde ».

Las Vegas, février 1976

AU ROYAUME DE LA VULGARITÉ

EUROPE UNIE UNITED EUROPE EUROPA

INFLATION, récession. En ces temps troublés, est-il un meilleur refuge que ce temple du veau d'or, Las Vegas ?

Las Vegas n'a pas changé, en ce bicentenaire de la révolution américaine. Elle est même plus elle-même que jamais : bruyante, clinquante, tapageuse. Un qualificatif lui convient parfaitement, que l'on comprendrait très bien là-bas : vulgerissima.

Cet attrait qu'elle exerce ? Le jeu. C'est un des plus vieux penchants de l'homme. Vous voulez jouer ? Bien, mais sachez que c'est elle qui gagnera. Le sort, là-bas, est contre vous, c'est la seule certitude que peut avoir le *joueur*.

Vous y verrez son dernier-né, l'hôtel géant du *casino*, le M.G.M. Grand. Haut de vingt-six étages, il a coûté 100 millions de dollars. Pour ériger ce colosse, il a fallu sept mois, tout juste.

Chaque nouvelle réalisation à Las Vegas doit évincer la précédente. Le palais de César, par exemple, avec ses fausses fontaines romaines et ses entraîneuses en mini-toges fit, en son temps, fureur. Puis ce fut le tour de Circus-Circus, ce grand casino circulaire où l'on peut autre, en levant les yeux, les exploits de trapézistes et autres artistes pendant qu'au-dessous se font les paris.

« Voilà les samedis soirs qu'aurait eus le monde, écrit l'essayiste pop' américain Hunter Thompson, et les nazis avaient gagné. »

Aujourd'hui, c'est l'heure de gloire du M.G.M. Grand. Son rez-de-chaussée est une *selva*, grande *comme* la moitié de Trafalgar Square ou de la place de la Concorde, entièrement remplie de *machines à sous*, tables à dés, black-jacks, et autres tentations dangereuses pour vos économies.

« La taille a été notre préoccupation majeure », expliquent les responsables dans la brochure de l'hôtel. Quatre mille deux cents clients peuvent y être logés, plusieurs milliers de visiteurs se promener entre les machines à sous. *L'activité n'y faiblit guère. Inlassablement*, hors du temps, jour après jour, nuit après nuit. Car il n'y a *pas de pendules dans* les casinos de Las Vegas. On ne veut pas que les clients s'arrêtent de jouer.

Pourquoi ne s'arrêtent-ils pas ? C'est que Las Vegas, *d'abord* et avant tout, fait des prix. La vie n'y est pas chère par rapport aux standards américains. Car el une suite au M.G.M. peut coûter 50 dollars, un appartement plusieurs centaines, on trouve beaucoup d'hôtels et de motels qui offrent des chambres pour quelques dollars le nuit. Les panneaux « Petit déjeuner : 65 cents » ou « Boissons à gogo pour $ 2.20 » en témoignent.

La raison en est que l'on veut voir les gens dépenser leur argent à la table de jeu. On leur offrira toutes sortes de facilités — on *leur organisera même des vacances* à tarifs réduits — pour les attirer.

On peut y faire fortune en une nuit

Rien n'est plus efficace, par exemple, que les dîners-spectacles. Chaque casino met à son affiche une vedette hollywoodienne — Presley, Sinatra (quand il n'est pas dans une de ses mauvaises passes), ou des comédiens de télévision dont la spécialité est l'imitation d'autres comédiens de télévision. Le dîner américain type est servi au spectateur, qui est emballé et conditionné comme le poulet grillé qu'il mange. L'Amérique des classes moyennes est entassée là et semble s'y plaire.

Mais c'est alors que se referme le piège.

La seule sortie du restaurant passe par le casino, avec ses cantes et ses machines à sous étincelantes. C'est là que le drame se noue, dans le bonne humeur et le détente. Les clients s'approchent des tables comme des pageurs innocents s'approchent d'un tourbillon. Peu d'entre eux seront assez forts pour se diriger directement vers la sortie. La chance peut ne pas être mauvaise, mais à long terme elle tue.

La roulette américaine comporte deux zéros, ce qui donne un avantage de 5 % au casino. Le black-jack (vingt-et-un), s'il est *joué* selon les règles, peut réduire cet avantage à 1 % environ. Mais rares sont ceux qui réussissent au calcul des probabilités, et le casino garde ainsi une marge importante de sécurité vis-à-vis de le plupart des joueurs. Les machines peyent *50 cents le dollar, et bien que* le jackpot tombe toutes les minutes, plus vous jouez longtemps, plus vous avez de chances de perdre. Seul le poker, qui, en tant que jeu traditionnel de l'Ouest, est très prisé à Las Vegas, laisse une place au talent.

Le *chiffre d'affaires annuel* du casino du Nevada approche les 5 milliards de dollars. Il faut compter pour ses opérateurs un revenu global d'environ un milliard (les pertes effectives étant estimées à un cinquième environ de l'ensemble des paris). La moitié des dépenses de l'Etat sont payées par le jeu.

A Las Vegas, on *estime* cependant proposer un jeu loyal aux joueurs. Une surveillance constante est opérée. Des yeux sont dissimulés dans les *plafonds*. Les roues de la roulette, les dés — leurs dimensions, au millimètre près, — rien n'échappe au contrôle. Bien sûr, on triche*rait toujours*. Ger tricher et jouer vont de pair. Mais les casinos font le maximum pour faire disparaître la fraude. Pourquoi ne le feraient-ils pas quand ils peuvent gagner tant d'argent légalement.

S'il est généralement ecquis que le « pègre » *dirige les opérations* à Las Vegas, on doit reconnaître qu'elle le fait très bien.

L'attrait de Las Vegas reste toujours aussi fort. A sa façon grossière elle donne à chacun de ses visiteurs la chance de réaliser le rêve américain. On peut y faire *fortune en une nuit. Si la fatalité* y est contre vous, cela ne veut pas dire que vous ne pourrez pas gagner sur le court terme, pour peu que la chance vous sourie.

Ainsi joue l'illusion. Et l'inflation galopante le renforce qui attire ici tous ces gens. Voilà pourquoi, bien que la plupart quittent la ville plus tristes, mais pas nécessairement plus avisés, il en est toujours d'autres pour venir tenter leur chance. Fonctionnant en permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre, avec le culte du dollar tout-puissant qu'elle entretient et sa vulgarité à toute épreuve *qu'elle érige* en système, Las Vegas ne peut pas perdre.

DAVID SPANIER.
(The Times)

Un entretien avec M. Berlinguer

(Suite de la page 17.)

» Nous savons que la construction de la société socialiste — objectivement *mûre* aujourd'hui et indispensable au salut de l'Europe — pose de difficiles problèmes. Problèmes économiques, comme le risque de brusques chutes du développement de la *production, et problèmes* politiques, comme celui d'échapper aux tentations autoritaires. C'est en plein e conscience de ces points préoccupants que nous avons élaboré notre programme de *rénovation et d'unité. Nous* tenons pour nécessaires diverses formes de gestion économique et nous reconnaissons à l'entreprise privée une place importante à l'intérieur d'une planification publique nationale, élaborée et mise en œuvre démocratiquement. Pour ce qui est des tentations autoritaires, la façon la plus sûre d'y échapper consiste à donner en pouvoir politique la plus vaste base de consensus et de la participation des citoyens, à forger une alliance entre tous les partis populaires et antifascistes, à insuffler *et à faire vivre un esprit d'attachement* aux libertés chez le citoyen.

— Un journaliste américain de renom, Christopher, a écrit dans Newsweek *qu'il n'est plus temps de s'interroger sur le « compromis historique », mais plutôt sur la date et les modalités de sa mise en œuvre. Que pourrait faire le P.C.I. s'il participait, dans l'étoile d'aujourd'hui, le pouvoir avec des alliés adversaires ?*

— J'ignore si le « compromis historique » est inéluctable. Certes, je le crois nécessaire dans l'intérêt national. L'époque exige que l'on introduise dans la direction politique du pays une innovation substantielle pour avoir expérimenté diverses formes de *coalition, toutes sans nous. La* présence du P.C.I. au gouvernement ne sera pas, en soi, de *nature miraculeuse, mais pour* surmonter l'actuelle période difficile il faut la collaboration d'un parti *qui obtient* 33 % des suffrages, qui a la confiance de la majorité des travailleurs et *qui peut diminuer* la largeur du fossé séparant l'Etat des classes populaires. On ne sortira pas de la *crise* sans de durs *efforts*. Je ne vois pas quel gouvernement pourrait, sans la participation du P.C.I. avoir l'autorité politique et morale suffisante pour demander ces efforts et pour garantir qu'ils seront répartis avec équité et consacrés à la création d'une société plus juste.

— Pensez-vous que l'opposition tranchante du Saint-Siège et des évêques italiens puisse être un obstacle insurmontable à votre accord avec les démocrates chrétiens ?

— Les documents récemment publiés par l'épiscopat constituent une ingérence cléricale qu'il convient de condamner et de repousser sur le plan des principes. Leurs conséquences politiques peuvent être un frein, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Les évêques italiens, à quelques exceptions près, avaient résisté au tournant imprimé à la vie et à l'œuvre de l'Eglise par le concile Vatican II qu'avait souhaité Jean XXIII. Ils n'ont pas pu empêcher que cette modification pénètre dans la conscience des catholiques italiens. Les tout derniers documents de l'épiscopat se ressentent probablement du poids des inquiétudes éprouvées dans un certain monde catholique quant à l'avenir de la municipalité de Rome. Cela expose les évêques au soupçon de vouloir défendre des administrateurs responsables de dommages gigantesques et d'ailleurs manifestes. Certes, la démocratie chrétienne n'a pas nettement réagi aux ingérences cléricales de ces dernières années, mais ce qui se passe en Italie montre combien les catholiques italiens ont pris conscience que l'engagement politique est autonome et de nature laïque.

Propos recueillis par
CARLO CASALEGNO.
(la Stampa)

(PUBLICITÉ)

LE POINT SUR LA « LIGNE DIRECTE » ROME-FLORENCE

Avec l'accord entre le gouvernement et les organismes locaux de Toscane, en ce qui concerne le tracé en souterrain de la « LIGNE DIRECTE » à Florence, il s'est présenté une solution qui, tout *en gardant intégres les objectifs qui doivent être atteints par* la nouvelle ligne, sauvegarde en même temps les exigences de mise en état du territoire florentin et de tutelle des valeurs locales.

La partie de jonction intermédiaire Arezzo-Figline et le branchement à Florence de la nouvelle gare souterraine de Santa-Maria-Novella *seront financés* avec les fonds qui *seront alloués* pour le nouveau plan polyennal des chemins de fer italiens, en cours d'approbation. Les frais relatifs ont été évalués à environ 300 milliards de lires et les travaux d'exécution de la traversée de Florence demanderont 6 à 7 ans, à partir du financement.

Par conséquent, on peut dès à présent prévoir un « calendrier » d'achèvement graduel des travaux. Dans l'année 1976, probablement déjà en été, sera mise en service la partie Rome-Chiusi de 122 km ; en 1978, le tronçon Figline-Valdarno-Rovezzano de 20 km ; en 1980, Chiusi-Arezzo de 52 km, travaux qui comportent une dépense totale de 500 milliards de lires. La « LIGNE DIRECTE » entrera en service en 1982.

Donnons-nous donc rendez-vous en été 1976 pour aller de Rome à Chiusi à bord d'un train traîné par une « Tortue » lancée à 250 km/heure et contentons-nous, pour le moment, de jeter un coup d'œil à *la grandeur des ouvrages qui sont en train de* s'accomplir. Faisons-le, aussi et surtout, pour nous éclairer sur les motifs pour lesquels ils sont accomplis.

Pourquoi la « LIGNE DIRECTE »

Comme il s'est déjà produit pour les autres lignes du réseau italien, la Rome-Florence actuelle est née suite à une simple saturation de différents tronçons, réalisés — en diverses époques — entre 1859 et 1875.

Ses *caractéristiques n'ont pas été déterminées par l'intervalle* de temps écoulé pour les premiers ouvrages et leur achèvement, mais par l'absence d'une vision d'ensemble qui ne rentrait pas dans les dessins des souverains de divers Etats dont la Péninsule était alors composée. En outre, les possibilités techniques de l'époque poussaient à choisir des tracés en suivant le parcours présentant le moins de problèmes de construction.

La Rome-Florence est restée à présent le tronçon de la grande « dorsale » qui présente la plus forte tortuosité (35 % d'allongement par rapport à la distance en ligne aérienne, contre une moyenne de 13 % de l'entière Naples-Milan) : d'où la moins forte vitesse commerciale.

L'importance de la circulation sur la plus grande partie du parcours (220 trains par jour) atteint un niveau qui ne peut plus être soutenu avec la ligne actuelle : c'est-à-dire, avec un seul couple de rails.

L'étranglement consécutif constitue un grand obstacle pour la fluidité de la circulation sur toute la « dorsale » — la principale de la Péninsule — et en limite la potentialité globale. Les dommages sont donc importants, surtout pour le transport des marchandises, dont les convois sont souvent obligés de s'arrêter pour laisser passer les voyageurs, au préjudice de la rapidité des « livraisons » et avec des pertes pour l'économie nationale.

Des études approfondies — sur le plan technique et économique — effectuées en leur temps, ont permis de constater, que la seule solution valable consistait dans le « quadruplement » conçu selon les plus modernes critères structuraux et de rentabilité du système.

La nouvelle ligne a été naturellement projetée avec des caractéristiques permettant des vitesses plus élevées et d'importants raccourcissements du parcours. Elle s'intégrera, en outre, dans le système ferroviaire italien, car elle pourra être empruntée par tout le matériel dont disposent les chemins de fer italiens et non uniquement par celui, construit ou à construire, pour la vitesse élevée. Et cela, au contraire de ce qui était jusqu'à présent le prototype mondial des lignes du futur — la ligne du Tokaido — qui est à écartement ordinaire, tandis que toutes les autres lignes *japonaises sont à écartement réduit — et est donc parcourue* uniquement par le matériel construit expressément pour les vitesses élevées.

Par conséquent, la « LIGNE DIRECTE » ne remplacera pas l'actuelle Rome-Florence — qui sera au contraire modernisée, — mais les deux constitueront ensemble un système à quatre rails, avec huit nœuds d'interconnexion permettant le passage des convois de l'une à l'autre ligne, pour une meilleure exploitation des possibilités de service et pour la réduction des temps de parcours.

Le système à quatre rails sera pleinement exploité — même pour des parties de parcours — pour diriger les diverses catégories de trains, y compris des trains de marchandises à long parcours, avec un important gain des parcours d'ensemble. La potentialité élevée du système (environ 600 trains par jour : trois fois l'actuelle) procurera des bénéfices substantiels à une très importante partie des trafics de tout le réseau — y compris ceux des centres déjà desservis par la ligne actuelle ou les lignes affluentes — soit à la suite de diverses possibilités d'interconnexion sur des parcours à vitesse élevée, soit à la suite de la capacité pour faire face à l'ensemble des nécessités dont, celles des trafics locaux et de banlieue très importante.

Enfin, il faut se souvenir que le quadruplement de la ligne Rome-Florence s'insère dans le programme des interventions capables d'augmenter graduellement la puissance de toute la grande dorsale ferroviaire de Milan à Reggio-di-Calabria, à la Sicile.

L'engagement technique, d'organisation et financier, demandé par la « LIGNE DIRECTE » correspond donc à son rôle primaire,

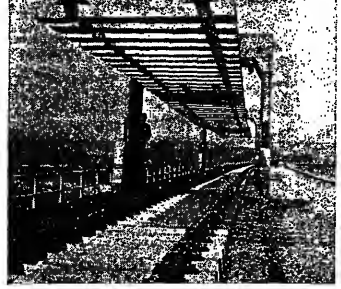

qui est celui de rapprocher essentiellement le Nord du Sud du pays.

En outre, la nouvelle ligne permettra à l'axe ferroviaire italien fondamental de se rattacher au grand réseau prévu par le plan *des chemins de fer européens*.

Le « point » sur les travaux

Commencés en 1970, les travaux sont actuellement en cours dans la partie Settebagni (Rome) — Città-della-Pieve (environ 122,5 km) et dans la partie Incisa-Rovezzano (Florence), de 19,5 km.

Il reste, par contre, à adjuger la partie allant de Città-della-Pieve à Incisa (environ 94 km) ; le projet relatif à l'anse d'Arezzo — en complément de l'ouvrage — est en voie de finition. Dans ce projet sont prévus le rapprochement de la ligne à Arezzo et une liaison avec la ville, ou moyen de deux interconnexions : au Sud et au Nord de l'actuelle gare de chemin de fer.

D'outre part, les accords avec les organismes territoriaux compétents, pour la traversée de la province d'Arezzo, ont été pris, de sorte que les travaux pourront effectivement commencer dès que les *financements prévus seront disponibles*.

La partie de parcours Settebagni - Città-della-Pieve, où la situation des travaux est très avancée, comprend 16 tunnels (pour une longueur totale de 41.346 m.) ; 5 ponts pour franchir le Tibre, dont certains avec des travées de 50 m. en béton précontraint, et 62 viaducs *d'une longueur totale de 22.226 m.*

Le viaduc sur le fleuve Paglia est le plus long parmi les viaducs existants sur le réseau ferroviaire italien et l'un des plus longs de tout le réseau européen. L'ouvrage est entièrement en béton armé, avec 205 encorbellements en précontraint, appuyés *sur des piles à l'entraxe de 25 m., d'une hauteur de 10 à 25 m.*, avec en outre, au centre, une partie sur cinq grands arcs de 50 m. franchissant le véritable lit du fleuve. Les fondations s'appuyent toutes sur des pieux forés à grand diamètre et dont la longueur totale est de l'ordre de 135 km.

Dans cette partie du parcours, l'avancement des travaux est actuellement de 45 % seulement, car il y a eu des retards dus aux divergences que l'on connaît, avec les organismes florentins locaux, ou sujet des perspectives de raccordement définitif de la « LIGNE DIRECTE » aux installations existantes à Florence.

La partie en question se raccorde à la ligne actuelle près de la gare de Figline, avec une interconnexion longue de 4 km environ ; et — à partir d'Incisa — après avoir dépassé une zone inondable de l'Arno, avec un viaduc en béton armé long d'environ 1.300 m. (54 encorbellements de 25 m. de portée s'appuyant sur des piles d'une hauteur de 14 m. environ), franchit le fleuve en direction de Florence, avec trois tunnels de longueur variant entre 368 et 1.011 m., et avec une succession de tunnels de *franchissement dans le col de San-Donato, d'une longueur de* 10.954 mètres.

Lorsque la « LIGNE DIRECTE » sera terminée, entre Rome et Florence fileront quatre rails permettant de réduire de moitié les temps de parcours : c'est-à-dire de trois heures à une heure trente environ.

La « LIGNE DIRECTE » ne se présente donc pas comme un ouvrage « pharaonique » comme il a été avancé par certains, mais uniquement rationnel, moderne, efficace, comme il se doit pour une infrastructure aussi vitale pour le trafic ferroviaire italien.

Nous *sommes certains que les critiques ouvront la meilleure* réponse par la « LIGNE DIRECTE » même, lorsque celle-ci sera, espérons-le rapidement, une réalité splendide : de même que les autres lignes directes (comme Bologne-Florence) ouvrages désormais indiscutables, répondent à présent, avec leur fonctionnement irremplaçable, aux critiques analogues d'hier.

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. Pierre Blanchenay et Mme, née Guérin, et Nicolas, ont la joie d'annoncer la naissance de
Bertrand,
le 29 janvier 1976.
Praia das Flechas 145-501,
24000 Niteroi (Rio-de-Janeiro),
Brésil.

— Le docteur Guy Abitbol et Mme, née Catherine Dugas, et leur fille Olivia, ont le plaisir d'annoncer la naissance de
Frédéric,
le 24 décembre 1975.
128, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— M. Henry Calint et Mme, née Isabelle Chabeuty, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Jean-Paul,
le 29 janvier.
3, rue Wimpheling,
Strasbourg.

— Annick et Pierre Salmon sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille
Iris,
à Paris, le 16 janvier 1976.

Décès

— Nous apprenons le décès de
M. Léon AUBOIS,
conseiller général de la Nièvre.

[Né le 25 mars 1913 à Chantenay-Saint-Imbert, commune dont il était maire depuis 1953, Léon Aubois avait été élu conseiller général (socialiste) de Saint-Pierre-Le-Moutier, le 15 mars 1970. Il siégeait au bureau de l'assemblée départementale et présidait, depuis 1974, la commission départementale.]

— Nous apprenons le décès du
général Henri GUIGARD,
survenu, le 18 janvier 1976, à l'âge de soixante et onze ans.

[Né le 16 janvier 1905 à Grenoble, le général Guigard était diplômé de Saint-Cyr. Avant la deuxième guerre mondiale, au cours de laquelle il sert dans différents états-majors, il participe à la campagne du Maroc. En 1945, il est envoyé en Autriche, avant de faire la campagne d'Indochine, puis d'Algérie, où il commande l'état-major de la 8e région militaire.]

— Nous apprenons le décès de
M. Charles JONCQUEZ.
[Né le 26 septembre 1902 à Lille, M. Charles Joncquez fut, de 1936 à 1967, gérant de la société Joncquez Frères (entreprise de bâtiment et de travaux publics). Il exerça de nombreuses fonctions dans les instances de la Fédération du bâtiment et des travaux publics, et fut, de 1963 à 1969, président du comité d'entente des syndicats patronaux de la région lilloise et membre du conseil national du C.N.P.F. Il était président honoraire du tribunal de commerce de Lille.]

— Mme Pierre Lureau,
M. et Mme Michel Lureau,
M. et Mme Daniel Lureau et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Lureau et leurs enfants,
Le capitaine et Mme Christian Lureau,
Mlle Françoise Lureau,
M. et Mme Dominique Chevrou,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LUREAU,
docteur en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien vice-président de l'Association française de droit maritime,
ancien président de l'Association internationale de dispacheurs européens,
secrétaire du droit maritime français.
Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux en la basilique Saint-Seurin, le 27 janvier, dans l'intimité familiale.

— Mme Jean Metayer, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Metayer, Gruel, Lucas, Toboni,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean METAYER,
ancien attaché parlementaire,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 26 janvier 1976.
Les obsèques ont été célébrées le 29 janvier, dans la plus stricte intimité, au cimetière d'Issy-les-Moulineaux, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
85, boulevard Lefebvre,
Paris (15e).
[La biographie de M. Métayer a paru dans le Monde du 31 janvier.]

— M. Benjamin Michelsohn, son époux,
Le docteur et Mme David Bercovy,
Le docteur et Mme Michel-Dan Bercovy, avec Olivia,
Mlles Mira et Florence Bercovy,
M. Alexandre Bercovy,
Les familles Ungureanu, Marleo, Karmitz et Schein,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maria MICHELSOHN,
née Karmitz,
leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et tante.
Les obsèques auront lieu le mardi 3 février 1976, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André MIGNON,
survenu le jeudi 29 janvier 1976, dans sa soixante-dix-huitième année.
De la part de
Mme André Mignon, son épouse,
M. et Mme Claude Castel, ses enfants,
Philippe, Alain et Evelyne Castel, ses petits-enfants.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 février, à 14 h. 30, à la mairie, suivies du service religieux en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Châtenay-Malabry.
3, allée des Fauvettes,
92290 Châtenay-Malabry.
7, allée des Mouillebœufs,
92290 Châtenay-Malabry.

— La municipalité et le conseil municipal de la ville de Châtenay-Malabry ont la tristesse de faire part du décès de
M. André MIGNON,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire de Châtenay-Malabry depuis 1965,
survenu, le 29 janvier 1976, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie funèbre aura lieu le mercredi 4 février, à 14 h. 30, à l'hôtel de ville de Châtenay-Malabry et à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, place de l'Eglise, à 15 h. 30.
[La biographie de M. Mignon a paru dans le Monde du 1er-2 février.]

— Mme André Pioton, son épouse,
Jacques et Michel, ses enfants,
M. et Mme Eugène Ravier,
Mme Henri Leguillon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André PIOTON,
survenu à Belfort, dans sa soixante-deuxième année, le 29 janvier.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, suivant son désir, à Champagnole (Jura).
Cet avis tient lieu de faire-part.
63-65, Faubourg-de-France,
90000 Belfort.
Rue du Sauget,
39300 Champagnole.

— Le conseil,
Le corps enseignant,
Le personnel administratif,
Les chercheurs et les étudiants de l'Institut français de presse et des sciences de l'information de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris,
ont le profond regret de faire part du décès de leur directeur,
Fernand TERROU.

— Mme Fernand Terrou,
Et toute sa famille,
font part du décès de
M. Fernand TERROU,
président au tribunal administratif et directeur de l'Institut français de presse et des sciences de l'information.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 février, à 13 h. 45, en l'église du Saint-Esprit à Choisy-le-Roi, et l'inhumation au cimetière Parisien de Bagneux à 15 heures.
16, rue Salvetat,
94 Choisy-le-Roi.
[La biographie de M. Terrou a paru dans le Monde du 1er-2 février.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Pour le second anniversaire de la mort de
Mme Andrée JEUNOT,
une pensée est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

MARDI 3 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 31, boulevard Théophile-Sueur, Mme Bachelier : « Le musée de Montreuil ». — 15 h., 12, avenue de Gravelle, à Charenton, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Toffoli ». — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « La Bibliothèque nationale ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Philippe : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., devant la chapelle de la Sorbonne, Mme Puchal : « Le quartier de l'Université ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 14 h. 30, entrée du musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly : « Exposition Toulouse-Lautrec » (Paris et son histoire). — 15 h. 15, 1, rue de Boulainvilliers : « La Maison de Radio-France et son quartier » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Méditation transcendantale et développement de la conscience ». — 15 h., 74, avenue des Champs-Elysées, M. Louis Gautier Vignal : « Proust inconnu » (Cercle d'information et d'études sociales féminines). — 19 h., 44, rue de Rennes, M. Philippe Lavastine : « Qui émigre ? Réincarnation et transmigration » (Religion et vérité). — 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Zurbaran, peintre de la vie monastique ». — 21 h., 36, rue Jacob, M. André Dilligeot : « Actualité de l'esprit de la Résistance dans l'information et la justice » (La Tisserière - Andrée Gautier).

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Essayez ce nouveau goût.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

S. 2. - Gravures mod. Arg. Bijx., monnaies. Livres. Me le Blanc.
S. 7. - Edition Hetzel. Mme Videl Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 10. - Ameublem. Mes Boisgirard.
S. 17. - Bx Meubles. Me Pescheteau.

VENTES

S. 11. - Meubles d'ép. et de style. Faïences. Porcelaines. Me Pechon, Delavenne.
S. 15. - Meubles anc. et de style. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 18. - Tableaux, petits bijoux, Mobilier. Me Oger.

2, 3 et 4 Février
soldes
meubles
garnitures de bureau
chalmette
17, Bd Malesherbes - 265 10-69

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1974
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications : n° 21025.

chez rodin, de 10F à 175F le mètre, tous les tissus d'ameublement sont des "tissus-décoration".

A PARTIR DE DEMAIN
MARDI 3 FEVRIER ET JOURS SUIVANTS
GRANDE VENTE EXPOSITION
TISSUS D'AMEUBLEMENT
un panorama complet de tous les tissus-décoration du style "Haute Epoque" au contemporain à des prix très intéressants

Nouvelles toiles imprimées (coton)
Pour un prix très abordable, la séduction de très nombreux dessins joliment coloriés et un choix considérable - larg. 130 cm.
10 F le mètre

Doupions unis
Ce sont les tissus les plus vendus actuellement pour la décoration, les tentures murales, etc. Des gammes de coloris très étendues et un aspect très flatteur.
qualité "BROADWAY" importée des U.S.A. en 122 cm - 30 coloris (rayonne)
18 F 50 le mètre
qualité américaine "PARK AVENUE" et autres articles en 130 cm et 150 cm, jusqu'à :
42 F le mètre

Le retour du reps !
Un grand classique revient à la mode, nous vous proposons de nombreux coloris dans une qualité flammée, fibranne et coton - larg. 130 cm.
15 F le mètre

Le renouveau des carreaux et écossais
Des dispositions et des assemblages de coloris extrêmement renouvelés, et des textures originales.
de 19 F à 42 F le mètre

Les tissus de style : fidélité aux traditions décoratives
Des damas, des satins, des lampas, des doupions, des styles "tapisserie" dont les motifs et les coloris raffinés respectent parfaitement le goût ancien. Mais aussi des idées originales pour donner une nouvelle jeunesse aux intérieurs et aux meubles de Style.
de 20 F à 175 F le mètre

Tissus spéciaux pour tentures murales
Nombreuses qualités en stock, en tous coloris et en toutes largeurs, 130 cm, 150 cm, 260 cm.

Satins unis
"DRALON" : adopté pour son aspect décoratif, ses précieuses qualités d'emploi et d'entretien, et ses magnifiques coloris - (acrylique 100 %) - larg. 150 cm - 20 coloris disponibles.
25 F le mètre
"CLASSIQUE" : en plusieurs nuances (viscose 62 %, coton 38 %) - larg. 150 cm.
18 F le mètre

Haute décoration : impressions anglaises, américaines, suédoises, italiennes
Importations directes des meilleurs fabricants, des dessins exclusifs et très élégants, et des teintes raffinées - Très nombreuses nouveautés - toiles lin et coton, satins, chintz, etc.
de 29 F à 87 F le mètre

Toile nattée acrylique 100 %
Nous disposons de 800 mètres de ce bel article, répartis en quinze excellents coloris. Un des meilleurs achats possibles actuellement à ce prix - larg. 150 cm.
24 F le mètre

Les tissus contemporains : des jacquards aux tweeds...
Des tissages épais, solides, confortables, des tissus actuels adaptés aux meubles modernes, tweeds bouclés, jacquards, dessins "patchwork," imprimés originaux, serges, carreaux et rayures, petits dessins géométriques, diagonales, piqués, façonnés, etc.
de 30 F à 82 F le mètre

Imitations - fourrure
Des tissus d'un aspect et d'un confort merveilleux. Le toucher aussi est sensationnel. Ils reproduisent les plus belles fourrures, renard, panthère, vison, loup, zèbre, hermine, ocelot, etc.
vendues au mètre de 85 F à 275 F
en couvertures ou jetés de lit, depuis 490 F

LES VELOURS :
Velours acryliques unis
Nous recommandons plusieurs qualités pour sièges et doubles rideaux - gamme complète d'excellents coloris - larg. 130 cm
42 F le mètre
Velours coton uni
Parce qu'il est actuellement très en faveur dans la décoration, qu'il est disponible en toutes nuances et d'une qualité irréprochable, nous sommes heureux de vous l'offrir à ce prix - larg. 130 cm.
40 F le mètre
velours ciselés larg. 150 cm. de 48 F à 59 F 50 le mètre
... et de nombreuses autres qualités, en lin, dralon, mohair, etc., proposées en stock dans des gammes somptueuses.
de 58 F à 145 F le mètre
Velours jacquard : du style "Gênes" au contemporain
Une extraordinaire collection comprenant une variété incroyable de dessins et de coloris "Haute Décoration" pour sièges, canapés et rideaux - en 130 cm.
de 30 F à 175 F le mètre

"Flowers symphony"
Pour imprimer ce dessin exclusif, nous avons choisi et importé une toile d'Ecosse comprenant 66 % de lin et 34 % de coton. Nous avons réalisé 9 variantes différentes, toutes ravissantes en 140 cm.
75 F le mètre

Rayon passementeries - voilages - accessoires
Un rayon d'une diversité inouïe, un assortiment très important.
– Tous les galons, franges, embrasses, crêtes, lézardes, galons adhésifs, rubans fronceurs, etc. dans toutes les nuances, assortis aux tissus.
– Agrafeuses pour tentures murales, tringles à rideaux, dispositifs pour cantonnières et lambrequins, porte-embrasse, cordons, tubes de colle spéciale, satinettes, doublures, etc.
– Voilages unis et fantaisie, classiques et modernes, Style "filet Scandinave", teintes et tissages nouveaux à des prix sensationnels.
ET DES CENTAINES D'AUTRES ARTICLES DISPONIBLES IMMEDIATEMENT A DES PRIX AVANTAGEUX

ATTENTION : prix valables pendant cette vente-spéciale seulement et jusqu'à épuisement des stocks en rayon. Profitez-en sans tarder.

Magasins ouverts sans interruption de 9 h 15 à 18 h 45 du lundi au samedi inclus
Métro Franklin-Roosevelt (à 100 mètres du Rond-Point)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

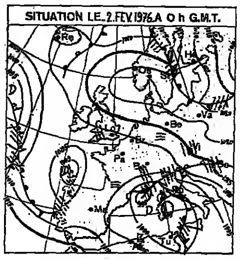

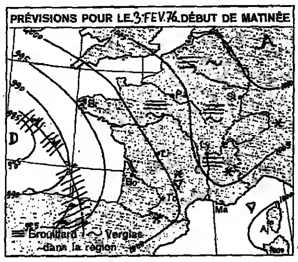

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 février à 0 heure et le mardi 3 février à 24 heures :

Une profonde dépression située sur l'Atlantique se décalera vers la péninsule Ibérique. Elle entraînera, sur notre pays, un renforcement du vent, tandis que les perturbations associées à cette dépression atteindront nos régions de l'Ouest et du Midi.

Mardi 3 février, de la Manche occidentale aux Pyrénées, ainsi que dans le Midi méditerranéen, le temps sera très nuageux. Il neigera en montagne ; il pleuvra ou il neigera en plaine. Les vents souffleront du secteur sud-est et deviendront assez forts sur les côtes. Des rafales sont à craindre sur le golfe de Gascogne.

Sur le reste du pays, des brouillards givrants ou des nuages bas matinaux seront parfois suivis d'éclaircies assez belles, mais le temps restera froid, et les gelées persisteront au lever du jour. Ces gelées seront localement de l'ordre de — 10 °C à — 15 °C sur les régions enneigées du Nord-Est et du Nord.

Lundi 2 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,3 millibars, soit 754,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 8 et 2 ; Bordeaux, 4 et — 2 ; Brest, 4 et 2 ; Caen, 0 et — 3 ; Cherbourg, 1 et — 2 ; Clermont-Ferrand, 0 et — 1 ; Dijon, 2 et — 5 ; Grenoble, 3 et — 2 ; Lille, — 3 et — 3 ; Lyon, — 2 et — 2 ; Marseille, 6 et 3 ; Nancy, 0 et — 7 ; Nantes, 3 et — 4 ; Nice, 10 et 7 ; Paris-Le Bourget, — 1 et — 3 ; Pau, 4 et — 2 ; Perpignan, 8 et 5 ; Rennes, 2 et — 2 ; Strasbourg, — 2 et — 7 ; Tours, — 2 et — 2 ; Toulouse, 4 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, — 5 et — 9 degrés ; Athènes, 17 et 13 ; Bonn, 0 et — 9 ; Bruxelles, — 3 et — 7 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, — 1 et — 3 ; Genève, 0 et — 4 ; Lisbonne, 12 et 10 ; Londres, 1 et — 1 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, — 10 et — 22 ; New-York, 10 et 7 ; *Palma-de-Majorque*, 12 et 3 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, — 5 et — 5 ; Téhéran, 10 et — 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er février 1976 :

DES LOIS ORGANIQUES

● Sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République ;

● Modifiant le code électoral.

DES DECRETS

● Complétant l'article R. 79 du code de procédure pénale relatif à la délivrance des bulletins n° 3 du casier judiciaire ;

● Modifiant le décret n° 53-218 du 17 mars 1953 modifié fixant l'organisation et le fonctionnement *de la section technique* de recherches et d'études du service de santé des armées ;

● Relatif au Centre national d'études spatiales et à l'organisation de la recherche spatiale ;

● Relatif au Centre national pour l'exploitation des océans et à l'organisation de la recherche océanologique ;

● Portant création d'un conseil pédagogique dans des écoles nationales d'art ;

● Portant création d'un institut universitaire de technologie du littoral Calais-Dunkerque.

Circulation

FERMETURE DU « PÉRIPHÉRIQUE » DE PARIS

Plusieurs sections du boulevard périphérique de Paris seront fermées à la circulation certaines nuits du mois de février, de 20 h. 45 à 5 heures du matin, afin de permettre l'entretien de l'éclairage et des panneaux lumineux.

NUIT DU LUNDI 2 AU MARDI 3 : fermeture de la chaussée extérieure (*côté banlieue*) de la porte des Ternes à la porte de la Muette.

NUIT DU MARDI 3 AU MERCREDI 4 : fermeture de la chaussée extérieure de la porte de la Muette à la porte Maillot incluse.

NUIT DU MERCREDI 4 AU JEUDI 5 : fermeture de la chaussée intérieure (côté Paris) de la porte d'Orléans à la porte d'Auteuil.

NUIT DU JEUDI 5 AU VENDREDI 6 : *fermeture de la chaussée extérieure* de la porte de la Muette à *la porte* de Gentilly.

NUIT DU LUNDI 9 AU MARDI 10 : fermeture de la chaussée intérieure de la porte Dauphine à la porte des Lilas.

NUIT DU MERCREDI 11 AU JEUDI 12 : fermeture de la chaussée extérieure de la porte de Pantin à la porte Maillot.

NUIT DU LUNDI 16 AU MARDI 17 : fermeture de la chaussée extérieure de la porte de Gentilly à la porte de Pantin.

NUIT DU MARDI 17 AU MERCREDI 18 : fermeture de la chaussée extérieure de la porte de la Muette à la porte d'Auteuil.

NUIT DU MERCREDI 18 AU JEUDI 19 : fermeture de la chaussée intérieure de la porte du Pré-Saint-Gervais à la porte d'Orléans.

NUIT DU JEUDI 19 AU VENDREDI 20 : fermeture de la chaussée intérieure de la porte de la Plaine à la porte de la Muette.

● *Augmentation des péages*

De nouveaux tarifs sont appliqués Le nouveaux tarifs sont appliqués depuis le 1er février au tunnel du Mont-Blanc.

Les nouveaux tarifs sont les suivants : voitures de tourisme : 26 F aller, 33 F aller-retour ; voitures de plus de 2 400 cm3 : 67 F aller, 85 F aller-retour ; car : 180 F aller, 285 F aller-retour.

Retraites

UN MINIMUM DE 8 050 F PAR AN

La Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés rappelle que les pensions et rentes de vieillesse du régime général ont été revalorisées de 8,30 % à compter du 1er janvier 1976.

Cette revalorisation n'affecte pas les avantages de vieillesse à caractère forfaitaire. Ceux-ci ont été *majorés en* application de deux décrets parus au « Journal officiel » le 3 janvier, portant le minimum des retraites de 3 500 F à 3 750 F par an et l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité de 3 800 F à 4 300 F par an.

Les retraités dont les ressources annuelles ne dépassent pas 8 950 F pour une personne seule et 15 100 F pour un ménage percevront donc 8 050 F par an (3 750 + 4 300) par personne, soit 22 F par jour au lieu de 28 F.

RÉVISION POSSIBLE DES PENSIONS POUR LES ANCIENS MANUELS

La loi du 30 décembre 1975 sur *la retraite anticipée*, « c'est-à-dire calculée entre soixante et soixante-cinq ans comme à soixante-cinq ans », entrera en application le 1er juillet prochain. Les personnes ayant obtenu leur retraite avant cette date et justifiant des conditions de salariat et de durée d'assurance fixées par un décret à paraître prochainement pourront demander la révision de leurs droits.

La loi sera appliquée aux travailleurs manuels salariés ayant effectué un travail en « continu », en « semi-continu » ou « à la chaîne », ou au *four, ou exposé aux intempéries* sur les chantiers, ainsi qu'aux mères de famille assurées ayant élevé trois enfants et ayant exercé un travail manuel ouvrier.

Ces catégories de travailleurs obtiendront leur pension anticipée à la condition de cesser définitivement de travailler dans l'entreprise où ils exerçaient leur activité au moment de leur demande de retraite.

Formation permanente

● *Stage d'expression orale.* — L'université Paris-VIII organise, à raison de six heures par semaine chaque vendredi, et pendant trois mois, un stage gratuit consacré à l'expression orale.

★ Université Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12, tél. 808-56-70, poste 389.

Stages

● *La bande dessinée* fait l'objet de trois dossiers de l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME). Ces dossiers, composés chacun d'un texte et de douze diapositives, représentent des documents de travail ou d'animation pour les enseignants, les formateurs ou les animateurs.

★ Ofrateme, 29, rue d'Ulm, 75230 *Paris Cedex 05* ; tél. : 325-41-64.

● *La « Dante Alighieri »* (8, square Rapp, à Paris-7e) annonce que la session de printemps des cours accélérés de langue italienne s'ouvrira le 10 février 1976 au siège de l'association. Cours de quatre degrés donnés par des professeurs italiens. Inscriptions et renseignements tous les jours (sauf samedi et dimanche) de 17 à 19 heures. Tél. : 551-16-26.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 371

HORIZONTALEMENT

I. Même du jour, ils sont parfois de la veille ; Nombre. — II. Une question de proportion ; Vint à l'oreille de Feydeau. — III. Fin de participe ; Des blondes ou des brunes. — IV. Acquisition souvent tardive. — V. Bouts de bois. — VI. Prouver qu'on a de l'imagination ; *Abréviation.* — *VII. Ce* n'est qu'une petite dinde ; Déplace un bouton. — *VIII. Evoque* une situation embarrassante. — IX. Prénom féminin ; Couche de glace. — X. Eventuellement distingué ; Une quelconque parmi les Cyclades. — XI. Pleine quand elle est bonne.

VERTICALEMENT

1. Reverdit en sa maturité ; Bouffe sur un plateau. — 2. Toutes les possibilités de l'inconnu (singulier) ; Gagné par un jugement sans appel. — 3. Fut bien forcée de devenir végétarienne ; Mangent salement. — 4. Empereur ; Fort heureux. — 5. Travailler avec lui... c'était une façon de parler ; Fin de participe. — 6. N'agirent pas à la légère. — 7. Ont quelque chose de sauvage ; D'un auxiliaire. — 8. Rafraîchit des fils d'Albion ; Ornement d'une voûte lointaine. — 9. Ne se contente pas de passer l'éponge ; Dans une biographie.

Solution du problème n° 1 370

Horizontalement

I. Amendes. — II. Tibère. — III. Ase ; Utile. — IV. Vent ; Ivan. — V. Ires ; Œil. — VI. Se ; Eon ; Ri. — VII. Mu ; Tu ; Dés. — VIII. Esus ; Ao. — IX. Eternue. — X. Otto. — XI. *Echotiers.*

Verticalement

1. Atavisme ; Ré. — 2. Miséreuse. — 3. Ebène ; Utah. — 4. N.E. ; Tsé-tsé. — 5. Dru ; Ou ; Rôt. — 6. Eétion ; Anti. — 7. Ive ; Doute. — 8. Plaire ; E.O.R. — *9. Enlisé.*

GUY BROUTY.

FAITS DIVERS

A Avignon

Les enquêteurs ne disposent que de vagues indices sur les trois voleurs des cent dix-neuf toiles de Picasso

Cent dix-neuf toiles et un carnet de croquis de *Picasso* ont été volés, samedi 31 janvier, au palais des Papes, à Avignon, par trois malfaiteurs masqués et armés. Vers 20 h. 45, les trois hommes, qui s'étaient introduits dans les lieux vraisemblablement à la faveur d'une visite de groupe *organisée durant* l'après-midi, faisaient irruption dans la salle de gardiennage et maîtrisaient le surveillant, M. Jean Maleterre.

A 21 heures, deux autres gardiens, MM. Jacques Colas et Raymond Veran, venant assurer la surveillance de nuit, sont à leur tour attaqués par les trois malfaiteurs, *puis ligotés* et bâillonnés.

Maître des lieux, les trois bandits commencent à décrocher les toiles suspendues dans la grande chapelle du palais des Papes, et à les charger dans une fourgonnette stationnée à proximité.

Après avoir ainsi « déménagé » cent dix-neuf tableaux sur les deux cent *une toiles* de Picasso exposées, les trois hommes *prennent* la fuite sans être inquiétés. L'alerte n'a été donnée que vers 22 h. 15, au moment où l'un des gardiens parvint à se libérer et à actionner le signal d'alarme, le téléphone ayant été rendu inutilisable par les gangsters. Mais, en dépit des renseignements fournis par les gardiens, qui, légèrement *blessés*, ont dû être hospitalisés, il paraît *douteux* que les voleurs puissent être facilement retrouvés. Les enquêteurs de la police judiciaire d'Avignon ne disposent, semble-t-il, que d'indices très vagues : le fait, selon les gardiens, que l'un de leurs trois agresseurs avait un fort accent espagnol, et le témoignage d'un passant qui aurait vu le véhicule utilisé pour le transport des toiles, une fourgonnette de *couleur* blanche.

Au Louvre

Un autre vol d'objet d'art a été commis dimanche 1er février, vers 15 h. 15, au musée du Louvre. Un tableau du XIVe siècle, œuvre sur bois de petites dimensions, attribuée à un élève du peintre italien Giotto, et intitulé *la Vierge à l'enfant*, a été dérobé pendant une visite. Selon plusieurs témoins, l'auteur de ce vol pourrait être un déséquilibré, ou, à *tout* le moins, un *original*. L'un d'entre eux, notamment, a raconté que *pendant* la visite un homme d'environ trente ans s'était approché de lui pour lui dire : « *Je voudrais voler un tableau. Etes-vous amateur d'art ?* » *Le* témoin lui ayant répondu, en riant, que « *la vierge sur* bois *n'était pas mal* », l'homme a décroché le tableau et s'est enfui en courant devant une *dizaine* de personnes.

Bien que l'alerte ait été immédiatement donnée et les portes du musée fermées, le voleur n'a pu être intercepté.

A la suite de ce vol, les visites du musée du Louvre ont été interrompues, et ne devaient reprendre que ce lundi matin *2 février.*

Le vol de ce tableau, propriété de la Fondation de France, qui, après une donation de M. Salavin l'avait mis en dépôt au musée du Louvre, a eu deux précédents célèbres. Le 22 août 1911, un Italien, Leonardo Vincenzo, dérobait la *Joconde*. Il devait être arrêté le 13 décembre suivant, et le tableau de Léonard de Vinci, récupéré, reprenait sa place.

Le 11 juin 1939, un visiteur du Louvre, Stanislas Bogousslovsky, emportait sous le bras l'*Indifférent* de Watteau. Deux mois plus tard, il restituait l'œuvre, complètement détériorée.

SANS SIGNATURE...

Un an avant *sa mort*, Picasso avait décidé d'accrocher sur les murs du Palais des papes, dont il aimait la pierre nue, sa production la plus récente. Il y avait deux cent un tableaux peints d'octobre 1970 à juin 1972. Les cent dix-neuf toiles emportées par le commando de voleurs faisaient partie de cet ensemble, qui constituait la plus juvénile galerie de portraits d'un peintre de quatre-vingt-neuf ans, *débordant d'allégresse colorée et* de créativité en ébullition. Après *la disparition de l'artiste*, un an plus tard, le dernier spectacle mis en scène par Picasso était resté sur place, exposé, mais mis sous séquestre, en attendant le règlement de l'héritage. Autant dire que toutes ces œuvres ont été répertoriées, photographiées en noir et en couleur, à commencer par le catalogue de l'exposition.

L'histoire des vols d'œuvres d'art n'a probablement jamais enregistré un rapt aussi important en nombre, mais certainement pas en valeur financière. Les derniers Picasso n'étaient *pas signés, le peintre ayant* pris l'habitude de ne poser son *paraphe sur ses œuvres* qu'une fois mises en vente par son marchand.

Elles ont donc davantage valeur *sentimentale* que valeur marchande. Précisons que les *voleurs ne devaient pas être* des connaisseurs. Ils ont emporté le plus accessible et laissé sur place le meilleur, moins commode à décrocher.

L'ensemble des toiles volées était assuré pour un peu plus de 10 millions de francs. Ce n'étaient pas des chefs-d'œuvre. Seulement des Picasso. Sans signature.

J. M.

Une véritable « hémorragie »

Le vol à Avignon de cent dix-neuf toiles de Pablo Picasso attire *une nouvelle fois l'attention* sur cette véritable « hémorragie » du *patrimoine artistique* et culturel de la France, consécutive aux *vols.*

Qu'ils soient l'œuvre de petits malfaiteurs ou de gangs supérieurement organisés à l'échelon international, ces vols, commis dans les musées, publics ou privés, les châteaux, et surtout les églises, se sont multipliés au cours des dernières années. C'est qu'à côté du marché *officiel* de l'œuvre d'art existe un marché *officieux, celui des collectionneurs* peu scrupuleux, peu regar*dants ou simplement trompés* sur la provenance des meubles, bibelots, tableaux, sculptures, tapisseries, qu'ils achètent.

Cette multiplication des vols concerne autant les œuvres de peintres fort connus et, de ce fait particulièrement surveillées que des objets d'art, notamment d'art sacré appartenant au patrimoine religieux, exposés dans les églises, les chapelles et très souvent mal protégés des voleurs.

C'est *ainsi qu'en France*, depuis deux ans, dix vols concernant des tableaux de peintres universellement connus : Renoir, Degas, Claude Monet, Corot, Van Dongen, Picasso, Rubens, Van Gogh, etc., ont été commis et que des centaines d'autres objets d'art, retables, ciboires, chandeliers, statuettes, ont disparu des églises.

Devant cette multiplication des vols, les moyens de protection *sont limités ou se révèlent* parfois inefficaces. Le vol commis au *Louvre montre* que le système de sécurité le meilleur soit-il peut être pris en défaut, alors que, pour des raisons financières évidentes, un tel système n'est à la portée que des grands centres d'art.

Pour les spécialistes, le seul procédé efficace, non pas de prévention au vol, mais de prévention à la vente d'objets volés, passe par la constitution d'un fichier. Un tel fichier a été constitué par la police, qui dispose, au niveau d'Interpol, d'un *catalogue des œuvres* d'art volées, de plus en plus fréquemment remis à jour.

Autre fichier : le récent *Official international des tableaux et objets* d'art *volés*, catalogue mensuel dû à une initiative privée et destiné aux professionnels, marchands, antiquaires, joailliers, publie, en six langues, des listes répertoires.

Précaution insuffisante si l'on fait référence aux chiffres : en Europe, 1 500 toiles de maîtres avaient été dérobées en 1970 ; *4 785 l'ont été en 1974.*

● *Quadruple noyade dans un marais de la Somme.* — Quatre chasseurs — MM. Jean-Pierre Fournier, seize ans, son frère Jean-Paul, quinze ans, leur beau-*frère M.* Gérard Evrard, vingt-deux ans, et le père de celui-ci *M. Albert Evrard* — *ont péri* noyés, samedi 31 janvier, vers 22 heures, dans un marais de Vaux-sur-Somme, près de Corbie. La barque à bord de laquelle les quatre hommes voulaient passer la nuit à l'affût s'était retournée à cause du faux mouvement d'un des occupants. Ceux-ci ont tous *été frappés de congestion* au contact de l'eau glaciale du marais.

● *Une partie du plafond du cinéma le Berlitz, situé boulevard des Italiens à Paris (2e) s'est effondrée* au cours d'une séance vers 17 h. 30, dimanche 1er février. Huit personnes ont été blessées et immédiatement évacuées. C'est un morceau de la corniche dorée bordant le plafond — 2 mètres carrés de plâtre environ — qui est tombé sur cinq rangées, atteignant une trentaine de personnes.

L'accident n'a provoqué aucune panique dans la salle.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	218 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SOCIÉTÉ

Mlle ARLETTE LAGUILLER RÉPOND AU GÉNÉRAL BIGEARD

Mlle Arlette Laguiller, leader de Lutte ouvrière et ancienne candidate à l'élection présidentielle de 1974, a répondu, le 31 janvier, à Europe 1 aux propos du général Marcel Bigeard, qui avait déclaré la veille, à bord du porte-avion Clemenceau : « Une femme comme Arlette Laguiller, il faudrait la marier avec un second maître ou un parachutiste, et après on n'en parlerait plus. »

Qualifiant le secrétaire d'Etat à la défense de « pithécanthrope galonné », *Mlle Laguiller a notamment déclaré* : « Si Giscard fait la politique des fleurs à la bouche, Bigeard pratique celle de la main au panier. Je trouve cela triste pour Françoise Giroud et Simone Veil qui sont obligées de s'asseoir à la même table du conseil des ministres que des Bigeard. » *Le secrétaire d'Etat* « déchanterait, *a-t-elle ajouté*, s'il laissait effectivement les jeunes du contingent librement en contact avec les idées des gauchistes et des révolutionnaires »

Mme GIROUD : un général en retard d'une guerre...

Nous avons demandé à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, quel était son sentiment sur cette affaire. « Arlette Laguiller, *nous a déclaré Mme Giroud*, n'a pas besoin d'être défendue, elle s'en charge fort bien elle-même. Mais je crains qu'en ce qui concerne les femmes, le général Bigeard soit en retard d'une guerre ».

***

[Si les ministres ne sont pas tenus à l'obligation de réserve comme le sont ceux qui dépendent d'eux (l'amiral Sanguinetti l'a su à ses dépens), la solidarité gouvernementale doit imposer des limites à leurs effets oratoires. La plaisanterie de corps de garde du général Bigeard est-elle en harmonie avec la satisfaction exprimée par le président de la République d'avoir composé le gouvernement le plus « féminin » de l'histoire de France ? Extirper le « sexisme » à la racine, comme tente de le faire Mme Giroud, c'est peut-être d'abord convaincre ses collègues. — Br. F.]

● *La Ligue du droit des femmes*, que préside Mme Simone de Beauvoir, déclare dans un communiqué que « *cinq femmes (alibis ?) figurent au gouvernement auquel appartient le général Bigeard* » et s'étonne du silence de ces dernières « *après des propos qui constituent une atteinte à la dignité de l'ensemble des femmes, propos nettement diffamatoires* ».

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

INTERNATIONAL

La société est un des premiers fabricants mondiaux de produits électroniques grand public, qui a obtenu en Algérie un contrat d'une valeur de plusieurs millions de dollars pour construire, équiper et faire fonctionner au début un complexe industriel unique en son genre. Ce complexe produira des récepteurs de télévision, des radios, des lecteurs de cassette, des chaînes stéréo, etc., ainsi que la plupart des composants.

La société cherche des personnes qualifiées possédant au moins 5 ans d'expérience de la fabrication dans les domaines suivants :

- Montage télévision ;
- *Montage radio ;*
- Ingénierie industrielle ;
- Ingénierie de production.

Postes de contremaîtres, d'ingénieurs d'application et de direction.

L'affectation initiale pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois sera dans la région de la Forêt-Noire, en Allemagne, suivie par deux à trois années en Algérie.

La connaissance parfaite du français et de l'allemand est indispensable, celle de l'anglais constituant un avantage certain.

Primes d'expatriation et autres s'ajoutant au salaire de base dans le cadre d'un plan de rémunération généreux.

Adresser le curriculum vitae avec tous les détails sur l'expérience professionnelle à :
JEAN LAURAIN,
GTE International
Centre de Formation - Europe,
Grand Parc, 2, rue de la Moselle,
54100 NANCY (France).

Management Professional

AMERICAN EXPRESS

The Card Division of American Express seeks a young French Management Professional capable of assuming senior responsibility within a year and who has potential for further growth in an international sphere. He will first undergo an intensive development programme covering all aspects of our business, based at our European Headquarters in Southern England, before taking a senior management assignment somewhere in Europe.

He must be fluent in English, around 30, with business graduate qualifications and at least 3 *years' experience in consumer marketing* during which be has acquired genuine executive responsibility over the whole marketing spectrum. Early success at this level will have marked him out for rapid progression. He must be able to master quickly the detailed operation of several different *specialist areas, and have the potential* and ambition to exploit the exceptional scope and prospects we offer.

Please send a detailed curriculum vitae in English and including current salary, to Paul Mardon, American Express Company, Card Division, P.O. Box 200, Harlands Road, Haywards Heath, Sussex, England.

POUR SA FILIALE
AFRIQUE ANGLOPHONE
IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.
recherche :

UN DIRECTEUR DE SERVICE ADMINISTRATIF

- 30 ans minimum,
- ANGLAIS OBLIGATOIRE (lu, parlé, écrit),
- EXPÉRIENCE T.P. indispensable et OUTRE-MER souhaitée.

De formation comptable, il assurera la gestion ADMINISTRATIVE :

- *Comptabilité,*
- Relat. avec les banques,
- Service Douanes, main-d'œuvre, etc.,
- Intendance, logement, hébergement.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions en indiquant numéro de téléphone (si possible),
A.D.I. PSYCHO-SERVICES
6, rue Etienne-Jodelle, 75018 PARIS.

Pour missions de toutes durées à l'étranger (Afrique noire Fr. et Angl., Asie du Sud-Est, Amérique latine, Moyen-Orient) Bureau d'études à vocation internationale recherche

INGENIEUR ROUTIER

diplômé d'une grande école ayt quelques années d'expérience anglais et/ou espagnol apprécié. Les ingénieurs intéressés peuvent adresser leur candidature (C.V. + photo + salaire) sous référence 602/102 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cedex 02.

IRAN

SOCIETE FRANÇAISE recherche
PR PRENDRE LA DIRECTION de son AGENCE à TEHERAN

CADRE COMMERCIAL

ayant expérience de la vente dans pays étrangers

Adresser C.V. sous réf. 648/F A.M.P., 40, r. Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES recherche pour COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

UN CHEF COMPTABLE

NIVEAU D.E.C.S.

ayant quelques années d'expérience dans la fonction.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à no 39.788 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Urgent - Pour

HAMBOURG

DESSINATEURS CATALOGUES
(Mécanique générale)
Expérimentés en dessin, perspectives et vues éclatées
Téléphoner pour rendez-vous : 735-96-50.

SOCIETE INTERNATIONALE
(Siège aux ETATS-UNIS)

recherche pour assurer

DIRECTION VENTES DES COMPRESSEURS INDUSTRIELS EN EUROPE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE

UN INGENIEUR SPECIALISTE AIR COMPRIME

(formation technique supérieure - A et M ou équivalent) ayant solide expérience dans le domaine des compresseurs centrifuges.

Parfaitement bilingue (anglais)

Habitué à contacts tous niveaux avec clientèle compresseurs et matériels connexes ; le titulaire du poste sera chargé de la vente et de la promotion des ventes de tous les produits AIR COMPRIME pour l'industrie par l'intermédiaire de distributeurs et d'agents.
Son activité sera plus particulièrement axée sur les ventes de turbo-compresseurs par contact direct avec utilisateurs.

Bureau BRUXELLES, mais voyages fréquents (ordre 6 mois par an) France et Etranger.

Habitué ou capable de s'habituer rapidement à méthodes de marketing américaines.

Adresser C.V. détaillé et appointements souhaités à No 40.081 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante société en pleine expansion, recherche pour une de ses filiales d'Afrique Noire francophone, spécialisée dans les travaux d'électrification et de canalisation :

directeur administratif et financier

Il sera confronté avec toutes les formalités se rattachant au droit des sociétés (comptabilité, gestion de personnel, gestion des actifs mobiliers et immobiliers, etc...)
Ce poste nécessite :
• une formation supérieure
• une expérience de 3 ans minimum dans un poste analogue
• être âgé de 30 ans minimum
Le collaborateur retenu bénéficiera :
• d'un logement de fonction
• d'une voiture de fonction
Le salaire de départ ne sera pas inférieur à 8 millions de F. C.F.A., soit 160.000 F.F.
Adress. CV et prétentions à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra (sous référence 6502)

Pierre Lichau s.a.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
ALGÉRIE

Il aura la responsabilité de chantiers de montage de charpentes métalliques, ce qui implique le commandement des hommes, la planification, la coordination, la gestion sur place.

La formation est du niveau C.N.A.M. ou E.N.P. Autodidacte accepté.
La connaissance de la langue anglaise est souhaitée.
En raison du développement des activités de la société, ce poste offre une réelle opportunité.

Rémunération : 80.000 base de discussion.
Position cadre et avantages divers.

Adresser curriculum vitae détaillé dans les meilleurs délais sous référence 1.047 - CONTESSE Publicité - 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui tr.

SOCIETE FRANÇAISE recherche pour L'ETRANGER

RESPONSABLES DE MINOTERIES

pour assurer la production, le contrôle et la formation

Une expérience de plusieurs années est indispensable
ANGLAIS COURANT

Envoyer C.V., en précisant prétentions et disponibilité, sous réf. 656/F, à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

POUR HOPITAL EUROPEEN au ZAIRE
ALTITUDE 400 m
EXCELLENT CLIMAT

Recherchons d'URGENCE

MÉDECIN ANESTHESISTE

- Contrat 6 mois renouvel.,
- Frais de séjour pris en charge,
- Fort salaire versé en France.

App. 380-71-45, poste 240

Ecole allemande de langues recherche Français (es) avec diplôme universitaire pour enseigner leur langue maternelle. *EURO-Sprachschule,* Grosse Bleiche 14, D-6500 Mainz 1 Tél. : 19-49 61-31/22650.

UNION CARBIDE AFRICA
recherche

jeune ingénieur de ventes

formation ingénieur chimiste ou équivalent

pour vente et recherche de nouveaux marchés dans les domaines de la chimie organique et des plastiques.

Résidence ville agréable de l'Afrique de l'Ouest. Voyages très fréquents en Afrique occidentale.

Langues française et anglaise courantes indispensables.

Adresser lettre manuscrite CV photo récente et prétentions à :
UNION CARBIDE FRANCE
Service du Personnel
4, place des Etats-Unis
94533 RUNGIS

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
REGION DE ROUEN
recherche pour ses unités de production représentant 1300 personnes

» CHEF de PERSONNEL

Directement attaché au Directeur de l'Unité, il sera chargé de mettre en oeuvre la politique de personnel du groupe, d'animer et gérer l'embauche, la formation et la gestion du personnel ouvrier et ETAM.

Une expérience d'un poste similaire est nécessaire, une évolution est possible pour un candidat de valeur dans le Groupe d'appartenance.

Adresser C.V. et prétentions
Référ. 121 M 515
30, rue de Mogador
PARIS 9ème

Centre de Psychologie Appliquée

BEGHIN-SAY
Kaysersberg - Direction Export
(C.A. 100 millions de F.)
offre à :

UN JEUNE CADRE SUPERIEUR

- Issu d'une grande école commerciale ou de formation universitaire complétée par une expérience concrète de la vente de 2 à 3 ans.
- La responsabilité devant la direction export de la commercialisation d'emballages en carton ondulé en Europe.
- Ce sera un vendeur capable de négocier à haut niveau et un organisateur rigoureux. (La force de vente comprend 25 personnes en six pays).
- Résidence : COLMAR (Haut-Rhin)
- Connaissance parfaite de l'allemand indispensable, anglais ou italien souhaité.
- Nombreux déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous réf. : E1 à :
BEGHIN-SAY
Bureau de psychologie appliquée
26, av. de Suffren - 75740 PARIS CEDEX 15

BLEU

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE

de produits d'équipement de la maison, leader dans sa branche, filiale d'un puissant groupe international, recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR EXPORT

pour assurer le développement du marketing international.

IL SERA CHARGE :

- de la négociation commerciale dans certains pays européens de grande exportation ;
- de l'application des politiques de marketing pour les principaux marchés ;
- de la surveillance des réseaux de distribution.

IL EST DEMANDE :

- minimum 30 ans, réussite prouvée de plusieurs années comme négociateur international ;
- formation supérieure souhaitée (HEC, ESSEC ou équivalent) ;
- anglais, allemand et si possible espagnol courant ;
- libre de voyager 50 % de son temps ;
- résidence : LYON

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, en indiquant rémunération souhaitée à no 325, ARCHAT, 69288 LYON CEDEX 1, qui transmettra.

Distributeur de Fournitures Automobiles et Industrielles très important, recherche

DIRECTEUR de SUCCURSALE

pour l'une de ses plus importantes succursales

- 32 ans minimum, ayant déjà responsabilités ;
- Expérience souhaitée dans un secteur de vente de produits techniques, automobile, industrie, ou activités similaires ;
- Avoir un sens commercial développé avec responsabilité dans la gestion de sa succursale (75 personnes), tout en ayant le sens d'un travail d'équipe.

Pour son Département de Fournitures Automobiles

UN ANIMATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

expérimenté est également recherché

Ecrire manuscrit avec curric. vitae et photo à
LELOT S.A. Michel LELOT, Z.I. La Pointe à Miteau - 86009 Poitiers.

IMPORTANT ORGANISME D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE NORD
recherche
POUR SA DIVISION COMMERCIALE

CHARGÉ D'AFFAIRES HAUT NIVEAU

- Formation supérieure juridique et si possible commerciale.
- Expérience du secteur immobilier de 2 à 3 ans portant principalement sur le montage d'opérations immobilières variées.

Ecrire sous le no 228.611 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, — PARIS (2e).

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Quelques années d'expérience

demandé pour RÉGION CENTRE
FABRICATIONS MECANIQUES TOUCHANT A L'ARMEMENT

Env. curric. vitae et prétentions sous no 39.272 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ingénieur

SEP
SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche INGENIEUR GRANDE ECOLE OU UNIVERSITAIRE
pour calculs de structure par éléments finis.
- Connaissances en résistance des matériaux et si possible d'un système informatique (IBM - UNIVAC - CDC).
- Anglais exigé.
Adresser curriculum vitae et prétentions en précisant référence 141 à :
SEP, Service du Personnel, BP No 802
27207 Vernon.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03
	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi

Société importante désireuse de renforcer son service ORGANISATION recrute

Un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Débutant ou ayant une expérience de 2 ou 3 ans dans un milieu industriel ou dans les services fonctionnels d'une grande entreprise.

Le goût de l'analyse et des contacts humains ainsi que la capacité à prendre rapidement de l'autonomie sont nécessaires pour tenir ce poste.

Envoyer C.V. détaillé et photo, sous numéro 40.471, Contesse P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

POUR LANCER une IMPORTANTE COLLECTION de vulgarisation SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE

MAISON D'EDITION de réputation internationale recherche

SPECIALISTE DE VENTE

expérimenté dans ce domaine et disposant d'une équipe pour prospection clientèle particulière.

- Situation importante et stable.
- Gains élevés.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 38868 qui transm.

HAVAS CONTACT

---

emplois régionaux

Important Constructeur spécialisé en Electronique de Puissance

C.A. 15 millions en expansion à l'exportation recherche pour son siège social à LYON

ingénieur électrotechnicien

ayant une bonne expérience et le goût de la création de nouveaux équipements (convertisseurs statiques), nécessitant l'utilisation de connaissances variées, (électronique, électrique, mécanique).

Ce poste comporte une large autonomie avec possibilité de progresser vers d'importantes responsabilités.

Ecrire CABINET GATIER Service L, 32, rue Barrême - 69006 LYON

Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

Multi-Nationale de premier plan (Mécanique de précision) recherche

CHEF DE GESTION QUALITE

- Age minimum : 30 ans ;
- Formation : Ingénieur Mécanicien, BTS ou IUT ;
- Expérience prouvée de 3 ans dans un service
- Contrôle Fabrication ou Réception ;
- Connaissances : Métrologie, Statistiques,
- Informatique, Dessin technique, Cotations fonctionnelles, Bureau d'Etudes ;
- Anglais indispensable ; Allemand souhaité ;
- Proximité : ville universitaire de l'Est ;
- Rémunération intéressante suivant aptitudes du candidat.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Référence 71044 C/D

ORES S.E.C.E. 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG

PRODUITS CERAMIQUES DE TOURAINE Effect. 760, C.A. 60 M. recherche

CHEF COMPTABLE

niveau S.T.S. ou D.E.C.S. Plusieurs années expérience nécess. pour prendre en charge COMPTABILITE GENERALE.

Facilité logement dans région agréable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à chef du personnel P.C.T., 41130 SELLES-SUR-CHER.

Sté EXPERT. COMPTABLE cherche **MEMBRE de L'ORDRE OU COLLABORATEUR** haut niveau expérience clientèle P.M.E. Ecrire : S.A.E.C., 15, rue Frédéric-Mistral 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Pr juillet 76 comité d'ent. rech. pr direction centre de vacances permanent à Combloux (Savoie) couple. Postes à pourvoir : direction - économat ou accueil adultes, enfants, sér. réf. exig. Ne pas téléphoner. Env. C.V. complet et exigences au : Comité Inter-Entreprise Assurances Nationales Via Service commiss. des vacances. 2, rue Pillet-Will, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES recherche

CADRE COMMERCIAL

Responsable d'une délégation régionale. Contacts administrations, collectivités, industriels. Prise en main d'un réseau de grossistes à suivre et à développer. Formation agricole souhaitée mais non indispensable.

REGION OUEST LOCALISATION ANGERS

Nombreux déplacements. Rémunération élevée. Intéressement. Frais remboursés. Adresser C.V., prét., photo perdue à UNIPRESSE, réf. 3.010 26, rue du 4-Septembre, 75002.

Embauchons d'urgence : MONTEURS qualifiés, et TECHNICIENS en téléphonie pour MARSEILLE et SUD-EST. Ecrire SITE, 42, r. Saint-Saëns 13001 MARSEILLE av. C.V. et prétentions.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MACHINES-OUTILS LOURDES

LEADER EUROPEEN SUR SON MARCHE
C.A. : 100 M.F. — 55% EXPORTATION SUR 40 PAYS

recherche pour faire face à son expansion (doublement du chiffre d'affaires en 2 ans), la collaboration d'hommes qualifiés et expérimentés désirant s'intégrer à une équipe dynamique.

UN SECRETAIRE GENERAL

Formation Grande Ecole - Expérience de la fonction exigée. Base Paris. (Réf. 100)

UN DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Ingénieur ECP, AM. Expérience confirmée de Bureau d'Etudes Mécanique et Electrique. Base Paris. (Réf. 101)

UN ADJOINT AU DIRECTEUR D'USINE

(Achats, Gestion des Stocks, Ordonnancement) Ingénieur AM, INSA, ICAM - Expérience dans fonction similaire. Poste à Pourvoir à Lyon. (Réf. 102)

UN ATTACHE AU DIRECTEUR GENERAL

Ingénieur Grande Ecole ; ayant quelques années d'expérience réussie dans un poste de responsabilités - Base Paris. (Réf. 103)

UN RESPONSABLE PRODUITS NOUVEAUX

Pour coordonner le marketing, les études et le développement. Ingénieur avec formation complémentaire commerciale - Base Paris. (Réf. 104)

UN RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Formation supérieure ; solide expérience des problèmes d'organisation et de gestion - connaissances en mécanique souhaitées - Base Paris. (Réf. 105)

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation Ingénieur mécanicien ou électromécanicien. Expérience de la vente à l'étranger de biens d'équipement - Base Paris. (Réf. 106)

DES INGENIEURS D'ETUDES

Débutants ou confirmés - Formation AM, INSA, ICAM avec spécialité mécanique et électromécanique - Base Paris. (Réf. 107)

UN RESPONSABLE DU CONTROLE DES COUTS

Formation Ingénieur AM, INSA, ICAM. Analyse de la valeur ; suivi et contrôle des Prix de Revient. Poste à pourvoir à Lyon. (Réf. 108)

UN ATTACHE AU CONTROLEUR DE GESTION

Issu d'une Grande Ecole, et ayant déjà de bonnes notions du contrôle de gestion ; Esprit de synthèse et rigueur de jugement. Base Paris. (Réf. 109)

- Le développement de la société permet de larges perspectives de carrière.
- La connaissance de l'activité machine-outil sera un avantage important.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant le No de référ. à No 40308 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra — 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

sofres

- Pour assister les clients dans la résolution de leurs problèmes en utilisant des outils très diversifiés, notamment les panels de consommateurs -
- Pour suivre la réalisation des études et élaborer les rapports de synthèse, dans le cadre d'une équipe animée par un Ingénieur en Chef, recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES
Études de Marchés - Marketing

Ce poste conviendrait à un diplômé d'Études Supérieures possédant une bonne formation statistique et ayant l'expérience des techniques de sondage. La connaissance de la branche textile serait très appréciée.

Adresser C.V. détaillé sous référence 8916 M à :

sema selection 16, rue Barbès 92128 Montrouge

SOCIETE DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion.

recherche plusieurs

programmeurs ou analystes programmeurs

DEBUTANTS OU EXPERIMENTES

- Les candidats débutants, bénéficieront au départ d'une formation de longue durée aux méthodes de la Société.
- Les candidats expérimentés, (1 à 2 ans) devront impérativement avoir pratiqué le PL/1.

Formation complémentaire aux méthodes internes prévue.

— Le niveau général recherché est celui du D.U.T. ou B.T.S.
— Les candidats doivent accepter des déplacements en province.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à INFORMATIQUE ET ENTREPRISE S.A. 9, rue Alfred - de - Vigny — 75008 PARIS.

UN INGENIEUR CHIMISTE SPECIALISTE CORROSION

Ingénieur diplômé, vous avez une première expérience d'au moins quatre années de laboratoire de corrosion. En outre, vous avez de bonnes connaissances des aciers inoxydables et des alliages base nickel.

Société d'engineering et de construction nucléaire, au sein de notre section «chimie - corrosions», nous vous proposons de prendre en charge tant au niveau de nos contrats que de nos actions de recherche et développement tous les problèmes de corrosion ayant un impact direct sur la tenue de l'ensemble des constituants des réacteurs.

Donc une fonction d'engineering impliquant pour l'essentiel de nombreux contacts avec nos clients, les centres de recherche et les experts de l'Administration.

Ecrire à No 39.970 Contesse Publicité — 20, avenue de l'Opéra — 75040 PARIS CEDEX 01; qui transmettra.

Cie D'ASSURANCES - VIE Procha ST-LAZARE-EST-NORD recherche DEUX **TECHNICIENS D'ACTUARIAT** AYANT BONNE EXPERIENCE Ecrire No 4.097 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e, q. tr.

VILLE DE PANTIN recherche pour sa bibliothèque municipale : une bibliothécaire 2e catégorie

Pr juillet 76, Comité d'Entrepr. rech. pr direction Centre de vacances permanent à Combloux (Savoie) couple postes à pourv. direction + économat ou accueil adultes, enfants. Sér. réf. exig. Ne pas tél., env. C.V. complet et exigences au : Comité Inter-Entreprise Assurances Nationales Vie Service Commission Vacances 2, r. Pillet-Will, 75009 Paris

G.I.E. de formateur recherche temps partiel **ANIMATEUR DE FORMAT.** spécial. fruits et légumes. Expérience hyper-magasin. Ecr. P.A.C., 10, Clos du Plateau, 95520 OSNY.

Demande préparateur de travaux pour service exploitation, place stable. Bien rémunérée. Avantages sociaux. Tél. 205-99-21, ou 203-37-50. Mme Rakinsid.

Centre Psychopédagogique LE PETIT SENART à TIGERY ESSONNES, rech. EDUCATEURS - TRICES spécialisés. Tél. : 496-00-04

INSTITUT GUSTAVE-ROUSSY 16 BIS, AV. P.-V.-COUTURIER 94800 VILLEJUIF T. 726-49-09, poste 379, recherche **1 MÉDECIN OU INTERNE** en médecine pour travail à temps partiel (documentation, dossier médic.). Bonne connaiss. anglais écrit.

SUEEAU D'ARCNITECTES à **ALGER** recherche de tte urgence ARCHITECTE D.P.L.G. pr conception et surveillance de chantiers. Départ immédiatem. Bon salaire - Tél. 633-38-36.

CABINET BREVETS D'INVENTION Chaussée d'Antin rech. Employée administrative, dactylo niveau Bac avec notions approfondies anglais et allemand. Poste d'avenir pour personne sérieuse. Tél. : TRI. 37-50

Recherchons MECANOGRAPHE sur Philips P 350 Trvx dactylo aide-comptable. 9 h. X5 j. 13e m. Brut 2.500 mens. Avantages de l'imprimerie, lib. de suite, se prés. P.R.S., 8, imp. Guéménée, Paris-4e. Ne pas téléphoner.

Bibliothèque, Gare Austerlitz (chariots) ch. Vendeur (euse) S'adresser M. LIBER.

Société produits chimiques Levallois pour service **DIRECTION FINANCIÈRE** recherche **JEUNE FEMME** bon niveau, capable initiatives, excellente dactylo, 8 h. 45 à 17 h. 45, 5 X 8, restaur. entrepr. Téléph. 757-74-00, poste 224.

Service financier exportation

Nous sommes une importante société du secteur mécanique : C.A. 2,5 milliards - Plusieurs usines - 40 % de notre activité à l'exportation.

Le responsable des affaires financières à l'exportation recherche un collaborateur pour le seconder dans l'ensemble de son action : Assistance financière et conseil aux exportateurs pour l'ensemble de nos produits - Recherche et montage des crédits - Évaluation des coûts et études de rentabilité - Relations avec les organismes publics - Suivi des opérations en France et à l'étranger.

Ce poste, impliquant de nombreuses relations avec les différents services de la société, conviendrait à un candidat possédant une solide formation financière (type E.S.C. finances comptabilité ou D.E.C.S.) et ayant acquis une bonne maîtrise des problèmes de financement à l'exportation dans une grande entreprise ou dans une banque.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous réf. NAM (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

Très Importante Société PRODUITS CHIMIQUES banlieue Nord recherche

CADRE COMMERCIAL

ayant expérience

ACHAT ET VENTE de **PRODUITS SPÉCULATIFS**

pour poste

CHEF DE PRODUITS

(formation technique assurée si nécessaire)
Très belle situation si compétent.
Réf. G. 875.

CADRE COMMERCIAL

SUP. de Co. Chimiste industriel pour poste

CHEF DE PRODUITS

Matières Prem. pour caoutchouc et Matières Plast. (formation technique assurée si nécessaire)

Bon vendeur, bon animateur, il aura à définir la politique de son département en matière de ventes à l'industrie.

Réf. G. 876.

Adresser C.V., photo et prét. en précis. la référ. à : IFO 3, rue Saint-Philippe-du-Roule, 75008 PARIS.

BRUEL & KJAER FRANCE

Division d'une importante société internationale, numéro un dans l'étude et la réalisation d'appareils de mesure de bruit et de vibrations, recherche pour ses agences de Marseille, Lyon et pour siège PARIS

JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

diplômé GRANDE ÉCOLE, spéc. Electronique

Intégrés à l'équipe BRUEL & KJAER, ils auront à gérer avec une large autonomie le secteur de clientèle qui leur sera confié.

Formation technique et commerciale assurée en FRANCE et par stages à l'ETRANGER.

Nous demandons aux candidats :
- expérience acoustique et vibration souhaitée,
- connaissance Anglais,
- dynamisme et aisance contacts humains,
- libérés O.M.

Haut niveau technique indispensable

Nous offrons :
- rémunération intéressante pour candidat de valeur. Fixe + % C.A. Voiture.
- ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune qui a déjà fait ses preuves.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions 16, 20, rue des Meuniers - 75012 PARIS.

Pierre Lichau s.a.

CHEF DES VENTES NATIONAL 100.000 F

Un des premiers fabricants français de confection (chemiserie, sportswear) crée ce poste.

Basé à Paris et dépendant de la direction générale, il introduira sur le marché, dans le cadre d'un plan de Marketing, une nouvelle marque de chemise.

Familier des circuits de distribution : revendeurs vêtements, chemisiers habilleurs, etc. il animera une équipe de vente nationale (15 représentants).

Par son action personnelle, il créera et développera un C.A. auprès des grands magasins, VPC, collectivités.

Homme de marketing (pas un technocrate) ayant le goût de l'action et le sens de l'efficacité il devra faire face à des objectifs ambitieux.

Promotion au poste de Directeur des ventes si résultats probants.

Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 1102 54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19
(chaque mercredi et chaque vendredi)		

offres d'emploi

Société de fabrication et distribution de petit *matériel* électromécanique employant 350 personnes dans la région NORD de PARIS recherche

un directeur commercial exportation

Ce poste est placé sous le contrôle direct du Président Directeur Général et comporte la *responsabilité complète du développement* de l'exportation et de sa rentabilité, ainsi que le contrôle des bureaux étrangers.

Il conviendrait à un ingénieur diplômé ayant au minimum 5 années de références commerciales dont 3 de travail effectif de vente.

Il nécessite de nombreux déplacements de courte durée et la connaissance des langues anglaise et allemande.

Adresser C.V. manuscrit détaillé à No 39795 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GAZOCEAN

Négoce International et transports de gaz liquéfiés

recherche pour renforcer SON DÉPARTEMENT GESTION DES FILIALES A L'ÉTRANGER

ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT

LE PROFIL :
- formation supérieure ou Grande Ecole ;
- Anglais courant indispensable, deuxième langue souhaitée ;
- expérience approfondie de la gestion financière ainsi que des contacts et de la négociation.

ROLE :
Au sein d'une *petite équipe et sous la direction* du chef du département, il aura la responsabilité directe d'un certain nombre de filiales dans les domaines suivants : budgets, investissements, financements, tableaux de bord, relations avec les partenaires étrangers, coordination avec le siège social.

Ce poste comporte de fréquents déplacements à l'étranger.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur C.V. détaillé, accompagné d'une photo (retournée) et de leurs prétentions à : GAZOCEAN, Service du Personnel, 21, av. George-V. — PARIS (8e).

---

responsable produit

Nous sommes une importante entreprise industrielle française, leader dans son secteur d'activité.

Nous offrons à un jeune INGENIEUR (A.M. - ENSI ou équivalent) ayant déjà acquis une PREMIERE EXPERIENCE en milieu industriel, de débuter comme assistant de l'un de nos Chefs Produits. Il pourra ensuite évoluer en fonction de ses capacités d'adaptation.

Le poste, basé à Paris, comporte de nombreux contacts :
- en usine : participation à la définition et à l'orientation du produit
- en clientèle : analyse, promotion articles nouveaux
- avec les services internes, ventes et développements.

Veuillez adresser votre C.V. détaillé et manuscrit à No 39641 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

CENTI

recherche pour Appplications Industrielles et de Transmissions

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ayant pratique mini-ordinateurs 10020, MITRA 15, IBM 7, H.P.T. 2000, etc.

Envoyer C.V. à CENTI, 123, rue de Rennes 75006 PARIS ou téléphoner au 222-25-31. Réponse et discrétion assurées.

FILIALE FRANÇAISE IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE AMERICAINE PARIS (20e) recherche

CHEF COMPTABLE

Connaissance anglais exigée. Ayant expérience méthodes COMPTABILITE AMERICAINE.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à no 40.307, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Technitron

P.M.E. Electronique Professionnelle recherche :

— UN INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL
(ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE)

Agé au minimum de 30 ans, il devra avoir une formation de niveau ingénieur. Il aura acquis une expérience de conduite technique d'affaires au sein d'un bureau d'études, complétée par une expérience commerciale de plus de 4 ans dans le domaine de l'*électronique* professionnelle.

— UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
(AVIONIQUE ET MARCHES MILITAIRES)

Ce poste conviendra particulièrement à un Officier des services techniques de l'Armée de l'Air ou de la Marine, en poste ou ayant quitté l'Armée depuis moins de 2 ans.

Une bonne connaissance des produits aéronautiques basée sur une expérience de plus de 10 ans est nécessaire.

De bons contacts à haut niveau avec les techniciens et les acheteurs des services techniques des Armées et des industries de défense sont exigés.

Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions, à : TECHNITRON, 8, avenue Aristide-Briand - 92220 BAGNEUX.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

est recherché par la filiale française d'un Groupe Allemand qui s'implante dans la banlieue de Paris.

La fonction, qui est à créer, consiste à assurer les travaux comptables en liaison avec l'informatique sise en Allemagne, à préparer les bilans, à suivre et relancer les clients, à établir les situations de trésorerie et à assurer toutes les déclarations fiscales et sociales.

La pratique de l'Allemand est fortement souhaitée.

Les personnes *intéressées* doiv. env. C.V. dét., lettre man., photo (retournée) *et rémunération souhaitée* as réf. 22.210/M à C.L.S.P. 3, av. Percier, 75008 Paris

CLSP

Groupe d'Engineering

à vocation internationale recrute

POUR SON DÉPARTEMENT GÉNIE CIVIL BANLIEUE *SUD-OUEST*

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

5 ans environ d'expérience professionnelle en Bureau d'Etudes, maîtrise technique des structures en béton armé, charpentes métalliques et bois.
- Expérience confirmée dans l'évaluation des coûts de construction.
- Bonne capacité rédactionnelle.
- Connaissance de la langue anglaise.
- Perspectives intéressantes de carrière pour candidat dynamique, rigoureux et imaginatif.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.

Adresser curr. vitae et prétention à : no 40.109, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

chefs de projets

le matériel actuellement installé se compose de :
- deux 370/168 - 4000 K,
- un 370/158 - 3000 K,
- 350 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 7377 M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11,
92081-Paris La Défense.

GIE

plein emploi

Société SOMECA

123, rue de Reuilly, PARIS (12e)

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION recherche

TROIS INFORMATICIENS EN GESTION

DIPLOMÉ INGENIEUR *ou ENS. SUP.* - 1 à 3 ans expérience

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

GAP et ASSEMBLEURS IBM

TROIS PERFOS VÉRIFS CONFIRMÉS

Envoyer C.V., prétentions, à M. le DIRECTEUR TECHNIQUE

JEUNE CHEF DES VENTES RÉGIONAL Ile-de-France

72.000 F et +

Un des grands du ménager, entretien, articles décoratifs et utilitaires.

Rattaché à la direction commerciale, sa mission comportera trois aspects principaux :
- *entraîneur d'hommes confirmé avec un fort ascendant, il sera* capable d'animer une équipe de 4 VRP exclusifs.
- homme de contact et de terrain (75 %), habile négociateur, il fera référencer les produits de la société auprès des centrales d'achats, hypers, groupements professionnels, etc.
- homme d'action et de marketing disposant d'une large autonomie, ses décisions s'inscriront dans le cadre de la politique commerciale de la société.
- Statut cadre. Frais remboursés.
- Libre rapidement.

Documentation sur poste avant 1er entretien

FRANCE MARKETING — Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 802 54, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AU CANDIDAT

TRES IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS POLYVALENTE DANS LE SECTEUR RURAL recherche

Un Jeune Collaborateur

DYNAMIQUE

pour prendre en charge une ligne de produits BAZAR, au sein de son service « Magasin de détail ».

Ce poste conviendrait à un candidat rompu aux techniques modernes de distribution, ayant une connaissance approfondie en marchandises générales et capables de :
- définir les collections ;
- négocier avec les fournisseurs ;
- suivre l'approvisionnement des points de vente.

Une expérience de quelques années dans une Centrale d'Achats est indispensable.
- *Lieu de travail :* PARIS.
- *Déplacements en province à prévoir.*

Ecr. avec curriculum vitae es le no T 061.878 M à : Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

Leader européen en Robinetterie Sanitaire, notre Société en expansion diversifie sa gamme en y ajoutant les accessoires de salle *de bains et agrandit son équipe marketing en* créant un poste d'

ingénieur produit

Paris
Sous l'autorité du Chef de Produit que vous assistez techniquement, vous suivez les produits depuis leur conception jusqu'à leur mise en place chez les revendeurs : définition aux fournisseurs - suivi de la fabrication - réalisation des fiches techniques ... De nombreux déplacements dans les usines sont à prévoir. Pour accéder à cette fonction *vous êtes jeune*, vous avez une formation technique solide (IUT) et vous avez l'expérience de l'équipement de la maison. La connaissance de l'italien est souhaitable. *Ce poste à caractère essentiellement* technique peut vous permettre d'évoluer vers un poste comprenant de plus larges responsabilités. Réponse et discrétion *assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém.* adressée ss réf. A/6899.B à Mme Greff.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

Société d'Etudes et d'Ingénierie en pleine expansion QUARTIER ETOILE recherche

10 INGENIEURS HAUT NIVEAU

5 ans d'expérience minimum pour

ÉTUDES DE SYSTÈMES

dans les domaines suivants :
- Détection radar, infrarouge et sonar ;
- Navigation radio, inertielle, hybride ;
- Télécommunications ;
- Traitement du signal.

Ecrire avec C.V. sous référ. 6.517 - P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES
Région Paris Ouest, recherche pour son Service Informatique

UN INGÉNIEUR Grande Ecole DÉBUTANT

Possédant de bonnes notions d'informatique. Connaissance appréciée : recherches opérationnelles, analyses numériques.

Envoyer C.V., *photo et prétentions à no* 40 24[illegible] CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ DE CONNEXION

Banlieue NORD-OUEST recherche

INGÉNIEUR A. et M. ou équivalent

2 à 3 ans d'expérience pour

prendre la responsabilité de sa fabrication

(approvisionnements, charges, délais, prix de revient, atelier).

Envoyer C.V. manuscrit et photo à no 40.413, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

MUSEE PARISIEN recherche

responsable d'un groupe

(effectif 50 personnes)

D'ACCUEIL DU PUBLIC ET DE SURVEILLANCE

d'un ensemble de manifestations, d'expositions temporaires ou de collections de peintures et de sculptures.
Ce responsable renforcera l'équipe déjà en place, chargée d'assurer la direction et la coordination des problèmes d'accueil, de surveillance et de sécurité.
Entrée en fonction le plus tôt possible.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo *sous réf* R.A.S. à J.N. TRINH 14, rue de Longchamp 92200 Neuilly

---

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE T.P. ET CANALISATIONS offre à :

UN JEUNE INGENIEUR

de formation T.P. débutant *ou ayant une expérience de 1 à 2 ans*

La responsabilité des études de prix et contrôle travaux dans une de ses agences parisiennes.

Ces fonctions évolutives vers de plus larges responsabilités nécessitent le sens de l'organisation, celui de la coordination et la solide ambition de faire carrière dans une entreprise en pleine expansion.

Rémunération + avantages intéressants.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 51.895 B, BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES, qui transmettra.

William Saurin — No 1 DU MARCHE DES PLATS CUISINES

recherche pour son usine de LAGNY

INGENIEUR de DEVELOPPEMENT CHEF de PROJET

HOMME ou FEMME

Ce poste requiert une formation technique supé*rieure dans le domaine agro-alimentaire* et une expérience de quelques années dans le domaine carné.

Ses missions porteront notamment sur l'amélioration de produits existants et la création de nouveaux produits.

Adresser C.V., photo et prétentions à WILLIAM SAURIN - SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY.

Dans le cadre de son expansion

La Société Française des Téléphones ERICSSON

développe ses ventes à l'étranger.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école commerciale ou technique, avec formation économique complémentaire.
Vous parlez parfaitement l'anglais.
Votre dynamisme et votre intérêt pour la vente et la négociation vous rendent capable d'assumer les fonctions d'un

INGÉNIEUR EXPORT

Nous vous proposons de venir faire vos preuves au sein de notre département commercial.
Nous souhaitons une première expérience dans un domaine proche ou similaire.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous référ. 9828/F, Mlle MAUREL, Service Psychologie Industrielle, 146, bd de Valmy, 92707 COLOMBES CEDEX.

---

recrute directement

CHEF de PROJETS

- Formation supérieure
- Minimum 2 ans d'expérience dans la conduite des projets informatiques
- Connaissance des techniques de gestion, notamment facturation et stocks.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à Méthodes et Informatique 16 rue Ballu 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIES CHIMIQUES ET MATIÈRES PLASTIQUES

recherche pour SON CENTRE DE RECHERCHES D'ORSAY

UN CHIMISTE 1er ou 2e DEGRÉ

ayant une bonne expérience dans le domaine des détergents (propriétés physiques, formulations). Des connaissances en synthèse seraient également appréciées.

Adr. C.V. et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, ss référ. 38802, qui transmettra.

offres d'emploi

Filiale d'un important Groupe français, nous sommes spécialisés dans la distribution d'emballages corps creux (verre, plastique, métal). Nous recherchons notre futur

directeur des ventes

85.000+

Vous avez si possible une formation technique mais vous possédez surtout une réelle maîtrise de la négociation commerciale dans le domaine industriel. Vous aurez la responsabilité de la promotion des produits auprès de clients importants, votre fonction évoluera rapidement vers la Direction des Ventes comportant la supervision des Responsables de marchés, l'animation du réseau de Représentants et le développement de la distribution sur le plan national. Il s'agit d'un poste évolutif nécessitant un réel potentiel, la Société offre des perspectives de développement de carrière. Réponse et discrétion assurées à lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss réf. B/6902 à Mme Sigolet

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

GROUPE BANCAIRE PRIVE 8e arrondissement recherche pour son service de Relations clientèle

ATTACHÉ COMMERCIAL

Age 25 ans minimum. Bonne formation générale. Bac minim. Brevet de banque souh. ou formation professionnelle similaire.

Connaissance approfondie des services bancaires et expérience du contact clientèle indispensables.

Envoyer C.V., prétentions et photo, à numéro 5.072, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

souhaite s'attacher la COLLABORATION

d'un CADRE de TRÈS HAUT NIVEAU

Ce cadre devra posséder une bonne expérience des techniques bancaires et financières. Il devra également avoir le goût de la formation pour concevoir et animer des séminaires de perfectionnement.

Il résidera à PARIS et exercera ses activités au Siège et en Province au sein d'une solide équipe pluridisciplinaire.

Ecr. ss le n° 39.938, à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr. DISCRETION ASSUREE.

LogAbax *informatique*

recherche pour sa DIRECTION RÉGIONALE PARISIENNE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
ATTACHÉS COMMERCIAUX

CONFIRMES sur ordinateurs de bureau et mini-systèmes de gestion.
Une formation supérieure de commerce et de sérieuses connaissances en gestion seront appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions STE LOGABAX 85, av. Gambetta - 92130 ISSY-les-MOULINEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE Siège PARIS recherche

L'ASSISTANT OU CHEF COMPTABLE

Formation niveau B.P. - D.E.C.S.

Expérience comptabilité générale, déclarations fiscales dans importante société.

LIBRE TRES RAPIDEMENT

Adresser C.V., photo et prétent. en le n° 39.780 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

AUDIT EXTERNE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Important cabinet recherche COLLABORATEURS niveau D.E.C.S. minimum, ayant au moins 2 ans de pratique ds des missions de surveillance comptable ou d'audit. Age souhaité 30 ans. Envoyer C.V. à Yves GALTINR, 50, bd St-Michel (6e), et tél. à Laurence pour r.-vs au 553-71-89.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT et T.P. proche banlieue Sud de Paris recherche pour son département BATIMENT

INGENIEURS DIPLOMES
2 à 5 ans de pratique du Bâtiment ou
TECHNICIENS AUTODIDACTES CONFIRMES

pour postes D'INGENIEURS D'AFFAIRES T.C.E.

Ecr. avec C.V., photo, prétent. n° 40.510 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE, FILIALE d'un GROUPE FINANCIER IMPORTANT, recherche

UNE ATTACHEE COMMERCIALE

Elle sera chargée :
— Du secrétariat personnel du Directeur commercial ;
— De la coordination ou du Service commercial et avec l'équipe de vente ;
— Du suivi de l'information de la clientèle ;
— Des statistiques commerc.

La poste nécessite une formation BTS ou équivalent et une expérience professionnelle de plusieurs années.

Env. C.V., photo, prét. à 40.321, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Organisme formation d'adultes étrangers recherche pour son siège social, PARIS-8e

ASSISTANTE

gestion des opérateurs de format. des formateurs et des cycl. d'enseignement aux travailleurs étrangers. Passé professionnel d'entreprise ou d'organismes socio-culturels. Expér. en secrétariat de gestion ou de direction. Connaiss. comptable organisation et administration. Capable d'assurer une fonction évolutive à responsabilité. Contacts humains nécessaires. Déplacements fréquents en province. Avant. socx. Ecrire avec C.V. et prétentions A.E.N., serv. du Personnel, 32, rue de Penthièvre-8e.

T.I.T.N.

SOCIETES DE SERVICES ET SYSTEMES D'INFORMATIQUE
Rech., urgent, libres de suite,

INGENIEURS ou ANALYSTES-PROGRAM.

expérimentés sur matériel Général Automation S.P.C. 16 pour application temps réel à l'étranger (Europe Sud).

ANALYSTES-PROGRAM.

expérimentés IBM 3
Envoyer C.V. et prétentions à T.I.T.N. 1, av. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

CENTRALE DE DISTRIBUTION SITUEE A PARIS recherche

CADRES COMMERCIAUX HAUT NIVEAU

Libre sous 3 mois.
Spécialisés en achats et promotions dans les activités suivantes : chauffage et sanitaire, matériel et fournitures électriques. Forte expérience requise plus formation. Ecrire avec CNAM, Bréguet, Violet, etc. N° 52.144 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettre.

Société Electronique, banlieue Sud-Est, recherche d'urgence

A.T. 3 ÉLECTRONICIENS

Bonne expérience en circuits logiques. Tél. 925-75-30, ou écrire SFER, 26, rue Pasteur, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE, SECTEUR COURBEVOIE-DÉFENSE, recherche

PREPARATEUR

1er échelon Titulaire B.T.S. en fabrication mécanique exigé. Poste à pourvoir d'urgence.

Adresser C.V. détaillé à : RAYMOND GAUTHINR, 107, bd Mission-Marchand, sous référ. 2.667 COURBEVOIE 92402.

STE OMERA recherche pour ANGNNTEUIL

ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMEE

15 ans pratique minimum. Diplôme infirmière apprécié.

Ecr. OMÉRA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95-ARGENTEUIL. Tél. : 961-22-40.

ENTREPRISE ETANCHEITE recherche

INGENIEURS ET CONDUCTEURS TRAVAUX

même débutants. Lieu de travail : GENNEVILLIERS. Tél. 790-62-44, poste 269 pr r.-vs.

IMPORTANTE SOCIETE TRANSPORTS MARITIMES quartier CHAMPS-ELYSEES recherche

JEUNE CADRE

ayant quelques années d'expérience en matière de transit, transports de containers, tarification « bout en bout ».

Anglais lu et parlé indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 39.785, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE ET D'AUTOMATISMES BANLIEUE SUD recherche

INGENIEUR MECANICIEN

formation C.N.A.M. ou équival. 3 ou 4 ans industrie.

Pour développement et organisation des méthodes de contrôle et mises au point sur petits ensembles électromécaniques.

Ecrire avec C.V. n° 40.075, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

VOUS ETES diplômé d'une gde école cciale (HEC, ESSEC, SUP. DE CO)
VOUS AVEZ
— Un tempérament dynamique ;
— Une gde curiosité d'esprit ;
— Le goût des contacts humains
NOUS VOUS OFFRONS un poste

D'ATTACHE DE DIRECTION

vous permettant de devenir rapidement un spécialiste de l'INVESTISSEMENT des entreprises au sein d'un établissement financier de premier plan.

Résidence grandes villes de France, première affectation à PARIS ou LYON.

Envoy. C.V. manuscrit et photo n° 39.722, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Internat. privé Banl. Sud ch. ANIMATRICE sport., niv. BAC PROFESS. sc. nat., exp. pédag. exigée. - COLLEGE International de Bonnelles, château de Bonnelles (78830), Bonnelles. Tél. 484-34-36, 35-81.

ETS BILLIARD

recherchent pour service estimation de prix à leur siège banlieue OUEST

INGENIEURS ou CADRES EXPERIMENTES

Langue anglaise lue, parlée, exigée. Expérience confirmée en gros ouvrages d'art, tunnels, pour projets France et Etranger. Disponibles pour missions courte durée, tous pays.

Tél. 913-19-66 ou envoyer C.V. avec n° de tél. à Ets BILLIARD 280, route de la Borde, 78360 MONTESSON.

CONSEIL JURIDIQ. et FISCAL N., expér. Sté commerc. indisp., âge min. 35 ans. Esprit d'équipe, est recherché par CABINET ON GROUPE. Ecr. C.V. et prét. à DUVERGER 47, rue du 42e-de-Ligne, 94340 JOINVILLE.

VILLE D'ACHERES, YVELINES 15.500 HABITANTS, EN EXTENSION, RECRUTE :
— 1 secrétaire général adjoint ;
— 1 rédact. ou chef de bureau.
Logement assuré à titre onéreux.

Rech. jeune animateur ayant bonnes connaiss. droit social et relations humaines, préfér. sera donnée à candidat connaissant milieu automobile. Adresser C.V. et prétentions : FORMATION PROFESSIONNELLE AUTOM. 52, rue Copernic, 75116 Paris.

Importante Société recherche pour CAMEROUN

INGENIEUR INSA

ou diplôme équivalent, ayant expérience de gestion petites unités de production et parc véhicules.
— Agé de 30 ans minimum.
— Poste à pourvoir rapidement. Adr. sous réf. CJ/1.006 lettre manuscrite avec C.V. détaillé photo, prét. et date disponibilité à C.F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

Urgent - Pour MALAKOFF

DESSINATEURS CATALOGUES

(Mécanique général) Expérimentés en dessin perspectives et vues éclatées. Téléphoner pour rendez-vous : 736-96-50.

Pour impte Société Engineering
1) SERVICE MARCHE

REDACTEURS HOMMES ou FMES

Formation technique nécessaire Niveau BTS ou DUT
2) SERVICE PLANNING

AGENTS TECHNIQUES

Connaissant méthode PERT Tél. pr rendez-vous ou se prés. : SFAT, 20, rue des Acacias, Paris 17e - 755-88-40

Organisme professionnel recherche

FISCALISTE ENREGISTREMENT

pour travaux d'étude deux fois par mois. La connaissance et l'expérience approfondies de la législation sont nécessaires.
Discrétion d'honneur assurée. Ecr. n° 40.090, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE TECHNIQUE recrute

UN INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES 35 ans minimum

Ayant une solide expérience technique et scientifique Polyvalente de haut niveau en mécanique et/ou techniques connexes.

Le titulaire du poste sera chargé d'assister le Chef du département dans l'analyse détaillée des besoins en recherche, afin de définir des propositions d'axes et sujets d'études à envisager.

Il contribuera à l'établissement des programmes techniques détaillés en collaboration avec les spécialistes chargés d'effectuer les recherches.

Ses fonctions seront basées en grande partie sur un travail personnel au sein d'une équipe de 3 ingénieurs.

Anglais indispensable allemand apprécié.
Adr. C.V., ph. et prét., n° 40.015, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE Banlieue SUD-OUEST recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

FORMATION A.M.

Responsable services méthodes, mécanique et câblage sur matériels électroniques professionnels.

Adr. C.V., ph., prét., n° 40.013, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE Région Parisienne recherche

INGÉNIEUR

Pour mise en route d'une fabrication de pièces matricées ou forgées à partir de poudres métalliques compactées isostatiquement.

Ecr. av. C.V. et prét., n° 40.073, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société recherche jeune talent CHANTEUR-GUITARISTE travail en équipe, saison touristique mars - octobre pays étrangers. Se prés. de 9 h. à 18 h. mardi 3 février, mercredi 4 février, 210 bureau de la colline St-Cloud escalier A, rez-de-chaussée. Service de gestion.

Organisation internationale cherche pour un programme au ZAIRE INFIRMIERE SANTE PUBLIQUE avec, si possible, quelques années d'expérience professionnelle en milieu africain. Adresser offre détaillé à UIPE, 1, rue de Varembé, CH — 1211 GENEVE 2e.

STE FILIALE d'un PUISSANT GROUPE recherche INGENIEUR ARTS et METIERS même débutant, attiré par la gestion d'un parc automobiles Poids Lourds (maintenance, réparations, achats matériels neufs). - Formation complémentaire assurée par nos soins. Lieu de travail : Région parisienne (PARIS, BANL. NORD). Déplacements. Situation stable et d'avenir certain pour candidat ayant le désir de réussir. Adresser lettre détaillée : Service n° 14, Boîte Postale M. du MAZET 186 75062 Paris - Cedex 02 (qui transmettra).

UN IMPORTANT GROUPEMENT

recherche pour son SIEGE (Paris)

DEUX ADJOINTS AU DÉPARTEMENT MARKETING

- 1er Poste : Responsable des activités EDITIONS/PUBLICITE : liaison Agence et Fournisseurs, gestion Budget, suivi administratif, assistance aux Points de Vente...
- 2e Poste : Responsable, en second, de LA POLITIQUE COMMERCIALE DE MARQUE :
  — Sur le plan : Etudes de marché, études commerciales...
  — Sur le plan terrain : animation Point de Vente, lancement de magasin.

Ces deux postes concernent 2 JEUNES CADRES COMMERCIAUX, ayant 4 à 5 ans d'expérience CONFIRMEE dans l'un des deux domaines ci-dessus, nécessairement dans la DISTRIBUTION, et dont les qualités de dynamisme, d'autonomie et de contact seront garants de leur réussite dans une Société en développement.

Les candidats concernés et intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication du poste choisi et de leur rémunération actuelle sous référence 5.127, à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS

Banlieue NORD-OUEST

ANALYSTE-PROGRAMMEUR - GAP. 2

IBM 370 - 115
SRS 66, rue de Provence - 9e 285-43-37

HOLDING INDUSTRIEL crée un poste de

CONTROLEUR INTERNE

Le candidat de formation supérieure comptable (DECS min.) aura pour tâche le contrôle, au sens le plus large, de toutes les stés du Holding (région parisienne et province)

Adr. C.V., photo si possible et prétentions à N° 39.691, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Maison Edition internationale Paris, en pleine expansion, recherche

DIRECTEUR FABRICATION

30 ans minimum. Formation grande école arts graphiques pour poste grandes responsabilités avec gestion, budget 10 millions de francs français. Ecr. N° 8.106 » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Organisme Formation professionnelle continue région Pontoise, cherche

ANIMATRICE

confirmée pour

PERFECTIONNEMENT SECRETARIAT

1/2 journée par semaine, début mars. Tél. pr rend.-vs : 031-21-54

ORGANISME LOISIRS SPORTIFS à vocation sociale recherche pour siège

PARIS JEUNE COLLABORATEUR

chargé secteur

GROUPE COLLECTIVITÉ

Apte à développer par lui-même rapidement ce secteur

Il travaillera en étroite collaboration avec le responsable des programmes et sous l'autorité de la direction « Promotion - Vente »

Une solide instruction générale, des qualités de dynamisme, d'organisation, d'expression écrite et orale, le goût des contacts diversifiés sont nécessaires.

— De fréquents déplacements en province sont à prévoir ;
— Une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur des marchés associatifs, comités d'entreprises, clubs jeunes et prospection est souhaitable ;
— Débutant s'abstenir ;
— Libre rapidement.

Ecr. et envoyer C.V. + photo + prétentions, sous n° 31.424, JRP 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui transm.

Travail temporaire

Kelly Girl

recrute d'URGENCE
— DACTYLOS bilingues ;
— STENODACTYLOS bilingues (sténo anglaise si possible) ;
— SECRETAIRES ts niveaux ;
— TELEXISTES.
Excellents salaires. Clientèle internationale. — Se présenter 83, bd de la Gare, PARIS (13e). Téléph. 589-87-20.

Société spécialisée dans l'exploitation de parkings (30.000 places) sur la France recherche pour son siège Paris 18e)

Licencié en Droit

débutant, pour lui confier dans le cadre du Secrétariat général :
- la rédaction de contrats ;
- l'analyse des exploitat. ;
- certaines enquêtes et études.

Salaire de départ : 30.000 F +.

L'expansion rapide de la Société offre de larges possibilités d'évolution à une personnalité de valeur.

Ecrire avec C.V. sous référ. 10.024 à PLEIN EMPLOI, 10, rue du Mail, Paris (2e).

GROUPE Multinational recherche pour sa filiale A PARIS-8e

COMPTABLE 1

EXPER. NECESS. comptab. informatique. Ecr. avec C.V. et prétent. M. KEMPFF Bernard, 128, avenue de la Division-Leclerc (93350) LE BOURGET.

Sté JAZ S.A. rech. pour mise en place d'un système/3 modèle 15 + télétransmission.

UN PROGRAMMEUR

expérimenté. GAP II pour une durée de 12 mois. Se prés. 69, rue Legendre, Paris-17e.

Société Multinationale recrute

DELEGUES (EES) CULTURELS (LES)

25 a. min., ambitieux, excel. culture générale et présentation, libre immédiatement, rémunération importante. Statut cadre V.R.P. Se prés. mardi 3 de 10 h. 30 à 13 h., 14 h. 30 à 19 h. 101, rue Vaugirard-6e (rez-ch.).

ANVAR recherche

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES

X, NCP, Mines... (mêmes débutants) pour réalisation de courtes études technico-économiques. Env. C.V. à ANVAR département administratif et budgétaire, 13, rue Madeleine-Michelis, 92522 Neuilly.

A Créteil, Société en pleine expansion recherche :

CHIMISTE

Ingénieur d'application ou technicien supérieur ayant bonne connaissance du polyuréthane. Env. C.V. avec photo, à SOPED, 31, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris, qui transmettra.

Importante Sté de Services recherche pour son établissement autonome situé près porte de Versailles à Paris

COMPTABLE PRINCIPAL

capable tenir comptabilité complète sur Ordo ; établir bilan et comptes d'exploitation mensuels. - Position cadre envisageable. - Env. C.V. photo et prét. à n° 51.382 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE

spécialisée dans les EQUIPEMENTS THERMIQUES et ELECTRONIQUES recherche pour région parisienne

TECHNICO-COMMERCIAL

— Jeune.
— Dynamique.
— Aimant la vente.

Il devra s'intégrer dans une équipe existante prête à l'accueillir et à le former.

Ecrire avec C.V. et prét. sous référence 4.509, à MEKAE 3, rue Pierre-Demours 75017 Paris

GROSSISTE EN MATERIEL ELECTRIQUE PONT D'IVRY-SUR-SEINE recherche

CHEF de GROUPE

COMPTABILITE CLIENTS
Adresser C.V. man. et prét. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ss n° 32310 M

STE DE DECORATION INTERNATIONALE rech. d'URGENCE

METREUR-COORDINAT.

pour fabricat. et chantier. Pl. temps. Minimum 5 ans expér. décoration haute qualité. Anglais souhaité. Voyages fréquents Tél. : 270-88-65

Impt groupe 16e rech.

UN ANALYSTE

TELEPROCESSING
Matériel IBM 370/145
Formation supérieure exigée. Expérience pratique souhaitée. Adr. lettre manuscrite avec CV et photo à n° 40333 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

secrétaires

Secrétaires de direction

Quartier CHAMPS-ELYSEES Un Directeur d'un Holding de dimensions internationales cherche

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION

Agée d'au moins 25 ans Sténodactylo confirmée sachant bien rédiger. Connaissances droit des affaires appréciées. Capable d'assister efficacement (disponibilité, discrétion absence d'obligations familiales strictes) et excellente présentation.

Adr. C.V., prétent. et photo n° 40.124, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Quartier INVALIDES INGENIEUR recherche

SECRETAIRE DIRECTION

Age indifférent
Bac. maths nécessaire, licenciée sciences ou certificats appréciés, sténodactylo indispensable, capable organisation et classement. Horaire souple pouvant aller jusqu'à 18 h. 30 ou 19 h.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à B.E.O. (Réf. 6.402), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Importante Sté Métallurgique quartier ETOILE recherche

SECRETAIRE

pour DIRECTION JURIDIQUE formation B.T.S. ou équivalent

Avantages sociaux, cantine, 5 jours semaine. Envoyer C.V. + prétentions Service du Personnel BP 180, 75764 Paris Cedex 16.

Dactylo

Société 15e recherche

FEMME DACTYLO

petit secrétariat. Expér. place stable. Libre de suite. Sal. début : 2.100 F. 533-44-34.

Secrétaire

INTERDOMUS

TRAVAIL TEMPORAIRE

engage immédiatement :

SECRETAIRES ET BILINGUES STENODACTYLOS DACTYLOS COMPTABLES AIDES-COMPTABLES PERFOS MECANOGRAPHES

Se présenter

15, avenue de l'Opéra PARIS-1er, métro Opéra. TEL. : 260-30-58.
28, rue du 4-Septembre PARIS-2e, métro Opéra. TEL. : 266-27-77.
43, rue La Fayette PARIS-9e, métro Le Peletier. TEL. : 285-22-23.
223, bd Jean-Jaurès métro Marcel-Sembat BOULOGNE. TEL. : 603-15-35.
167, av. Jean-Jaurès CLAMART. TEL. : 645-09-09.
58, rue Maurice-Thorez R.E.R. Nanterre-Ville NANTERRE. TEL. : 204-77-14.
29, bd Rouget-de-l'Isle métro Croix-de-Chavaux MONTREUIL. TEL. : 857-38-05.
39, rue Gabriel-Péri ST-DENIS. TEL. : 243-37-67.
19, av. de Lattre-De Tassigny CRETEIL. TEL. : 899-78-90.
49, av. Carnot métro Massy-Palaiseau MASSY. TEL. : 930-18-99.
49, rue Jean-Jaurès TRAPPES. TEL. : 062-78-09.

---

demandes d'emploi

JEUNE FEMME CADRE

32 ans - ETUDES SUPERIEURES
Parfaitement Trilingue Français - Anglais - Arabe. Expérience 4 ans SECRETARIAT GENERAL établissem. financier EUROPE et MOYEN-ORIENT.

Etudierait toute proposition pour poste similaire.

Ecrire sous le n° 32.098 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

P.D.G. 50 ANS
— Légion d'Honneur - Croix de Guerre ;
— Mérite National - Fondateur en 1948 de sa Société qui ne le passionne plus,
recherche poste :

CADRE DE DIRECTION

dans Société Française ou Multinationale à créer ou à dynamiser en France, dans : 06. Emplois actuellement 220 personnes.

Ecrire HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS - N° 67.266.

DIRECTEUR DE PERSONNEL

33 ans, formation supérieure, possédant expérience approfondie de tous les aspects de la fonction, notamment stratégie et négociations sociales, formation. Références premier ordre dans grandes entreprises à effectif important. Libre rapidement, recherche Paris ou Province, poste DIRECTEUR DU PERSONNEL ou SECRETARIAT GENERAL. Ecr. n° 40.165, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 1er.

H. 26 ans, niv. B.P. comptable, 5 a. expér. comptable et admin., ch. emploi maison d'éditions ou librair. Ecr. BRKITCH Richard, 9, passage du Sud, PARIS (19e).

X 26 ans, bilingue franç., angl., 1 an Canada étud. techniq., 8 m. Pays-Bas travaux off-shore, ch. poste technico-ccial Paris prov. Ecr. n° 1.355, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE EDITION cadre, 15 a. pratiq., excell. réf., bonne sténo-dact., sach. rédiger, sér. conn. angl., ch. sit. édit., presse, publ. Ecr. 1.349, » le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., exp. export., dyn., sens des resp., all., angl., ch. poste évolut. rég. Düsseldorf, Cologne. Ecr. n° 1.353, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GEOLOGUE 40 ans, expérience recherche minière, génie civil, géotechnique, anglais courant, rech. situation France, étranger. Ecr. n° 1.345, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AGRONOME CONFIRME, ingénieur E.S.A., 36 ans, spécialiste élevage, ayt assumé postes responsabilité et exploitation agricole rech. direction de program. de production outre-mer, mission ou séjour. Disponible immédiat. Ecr. n° 1.344, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR grande école, 12 a. expér. haut niveau engineering PIPELINE GAZ pétrole et pays arab., spécialiste machines tournantes, souhaite proposition. — Ecr. n° 1.342, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre fme, 32 a., poste rech. : responsable de communication ds gde entrepr. ou organisme publ. Expér. : attachée d'information groupe industriel important, puis gestion budgets de communicat. (publicité, marketing) en agce. Ecr. n° 8.102, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 29 a., format. sec. compt., ch. sit. ccial intéres. à promot. 20 à 30 h. semaine. Bon collab. Ecr. Weber, 6, r. Montcalm-18e.

J'off. one collab. rém. par hon., prise en charge, publicité, édit. techniq. et cciale, relations supports, graphistes, imprimeurs. M. Gaggione, 2, all. N.-et-Coll. Chevilly-Larue. Téléph. 350-91-39.

E.S.C.

26 ans, recherche situation, études commerciales, promotion des ventes, en ALLEMAGNE. Ecrire sous n° 186 à : REGIE-PRESSE GmbH, Rethemauplatz 1a, D-6000 Frankfurt - R.F.A. - qui transmettra.

CONSEILLERE PEDAGOGIQUE

Jeune Femme, 25 ans, licence de lettres, connaissances sténodactylo, anglais, espagnol, cherche emploi culturel, social, édition, tourisme. Ecrire sous le n° T 081.905 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

JEUNE P.D.G. MONACO

Société de prestige recherche activité plus dynamique sur la Côte d'Azur, de Toulon à Menton. Ecr. n° 1.288, » le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT REPORT. PHOTOGRAPHE

3 ans d'expérience, LIBRE DE SUITE cherche place stable. Ecr. n° 1.327, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT

Trilingue français-anglais-arabe, bonne connaissance de l'italien. 31 ans, 4 années d'expérience dans importante société en Afrique du Nord.

— 4 années responsable régional dans très importante société multinationale pour la vente de composants électroniques et électro-mécaniques, éclairage et alimentation.

Rompu aux exig. de la prom. des ventes, lancem. prod., marketing, organisation, animation, cherche :
poste de resp. export s/Afrique ou M.-Orient. Lieu résid. indiff. Ecr. n° 1.351, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

51 ans, mais 30 ans EXPERIENCE dans grandes sociétés (arts graphiques et société de services)

CADRE SUPERIEUR

Evolution continue en cours de carrière (attaché direction commerciale, gestionnaire, organisation, responsable informat.). Esprit curieux, parfaite adaptabilité, goût des relations humaines, méthodique, didactiq., disponible immédiatement, ch. situation. - Etudierait toute proposition - Ecrire M.J. Bauer, 7, rue du Val Content, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES. Téléphone : 350-13-89 (soir)

ARCHITECTE D.P.L.G.

— Expér. et réf. 1er ordre dans domaines diversifiés ;
— Dynamisme et sens des relations humaines ;
— Créativité positive.
Etud. tte proposition, même dans secteurs connexes. Ecr. n° T 081932 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.tr.

J.F. 32 ans, Journaliste documentaliste, étudier. ttes propositions trav. à temps complet. Ecr. n° T 81.867 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherche entreprise pour y apporter dynamisme, compétence, expérience dans l'exercice d'un poste de Responsable Export. Ecrire n° 52.850, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, Paris (8e).

Jne Femme 31 ans. Formation I.E.S.T.O. + 7 années expér. Cabinet Conseil, cherche poste d'INGENIEUR en ORGANISATION
— Cabinet Conseil ou Service organisation d'Entreprise,
— Paris ou région parisienne. Ecr. Régie-Pr., n° T 081.798 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

BEYROUTH
Franç. 42 a., ingén. affaires, s'install. définit. Beyrouth, ch. collab. situat. ou direct. Agence. Ecr. HAVAS ST-TROPEZ, n° 290

Géomètre Expert Foncier E.S.G.T., 30 ans, ch. emploi Paris ou rég. paris. ds serv. foncier de Stés industr., cciales, équipem., promot. immob., etc. Ecr. n° T 081.838 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LIBRE DE SUITE
EXPER. CABINET COMPTAB. N., 42 a., B.P., 1er prélim., niveau 2e, cherche poste : SECRETAIRE GENERAL Demande contact direct DETAIN, 183, r. Belliard 75018.

J.P. Architecte DESA maîtrise socio-urbaine, DUEL Histoire, rech. emploi près équipe pluridisciplinaire. BRIMBAL, 28, r. Saint-Georges, PARIS (9e) Tél. le matin : 878-69-03

Educatrice spécialisée cherche poste prévention Paris. Thiery, 2, r. E.-Deslandres-13e.

CONCEPTEUR-REALISATEUR audiovisuel expérimenté étudier. poste A.V. Publicité format. presse Formal. universit., angl., espagnol courants, connaissant cinéma, possib. déplacem. prov. étranger. Ecr. à T 81.956 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE JAPONAIS, 40 a., tril. japonais, français, anglais, très grande expérience commerce extérieur, ch. poste pour développement d'affaires franco-japonaises. Ecr. n° 32.135 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE JAPONAIS, 35 ans, tril. franç. angl., cherche poste commerc. au JAPON pour Sté franç. Tél. 946-18-64.

INGENIEUR grandes écoles, 32 a., 6 ans expér. outre-mer, dont 4 ans recherche pétrolière. Anglais courant, cherche poste dynamique, contacts, responsabilités. Prêt effectuer séjour courte durée étranger. Libre immédiat. Ecr. n° 32.111 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. LIC. DROIT + D.E.S. DROIT FISC. et AFFAIRES + D.J.C.E., dég. O.M., ch. poste cab. ou Sté M. FLATRES c/o M. MOREL, 27, av. de Brimont, Chatou 78400.

J.N., 24 a., dég. O.M., diplômé de N.S.C.A. Paris option finance 1975, ch. situation. Ec. M. Belel, 86, rue La Fayette, Paris-9e, ou téléphoner : 246-49-24.

Cadre adm., 31 ans, 9 ans exp. GESTION STOCK PAR INFORMATI APPLIQUEE, respons. 80 personnes, rech. fonction identique. TARDY, 91, avenue Joliot-Curie, 92000 NANTERRE.

J. Fme 23 a., Maît. psycho exp. travail ch. emploi format. serv. personn. Ecr. à 31.994 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e.

J. Fme, célibat., 38 ans, maths élément., études supérieures : psychologie, formation SECRETAIRE DE DIRECTION recherche poste av. respons. comport. travail de bureau et nombreux contacts hum. Paris ou proche banl. Ecr. à 1.356, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Dactylo ch. ts travx sur IBM électr. à sphère. Tél. 236-13-79.

propositions diverses

PHOTOGRAPHES. Si vous êtes capables d'illustrer la phrase : « En 1976 les femmes sont natures », venez nous voir avec dossier. Studio Zéro - 567-86-70.

Voir les autres rubriques et l'immobilier en page 31

L'immobilier

OFFICIERS MINIST

IMPORT-EXPORT PARIS (17e), 1, RUE BRUNEL

PROPRIÉTÉ ... LES ESSARTS-LE-ROI (78)

IMPORT-EXPORT PARIS (16e), 1, AVENUE ALPHAND

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

représent. offre

La Groupe MAG-FRANCR MATERIELS POUR LES ARTS GRAPHIQUES recherche

ATTACHE DE DIRECTION

MISSION :
— Vente da biens d'équipement ;
— Contacts à haut niveau : Responsable, Directeur, Chef de service ;
— Participation à l'élaboration de la politique commerciale.

NOUS PROPOSONS :
— Un fixa important (2.000 F + intéressement sar les ventes) ;
— Rémunération garantie au départ.

Adresser C.V. + photo à : MAG-FRANCE, 20, av. Marie, 93250 Villemonble.
N.B. — Les candidatures des « Self Made Men » saront également examinées avec la plus grande attention.

Impt Groupe PEET-A-PORTER FEMININ rech.
REPRESENTANT
Exclusif
Région Sud-Est
Env. C.V. manuscrit at photo à A.M.P., sous référance 660 F, 40, rue Olivier-da-Serres, 75015 PARIS, qui transmettre.

capitaux ou proposit. com.

Ds secteur en pleine expansion, d'envergure nationala at à haute rentabilité racherchons pour nos Sociétés ILE-OR-FRANCE et NORMANOIE
ACTIONNAIRES
(minimum 1 million de PI recherchant un placement très intéressant et éventuellement un poste. Téléph. ou écrira C.J.R., 2, r. de Phalsbourg, 75017 Paris. Téléph. 766-58-20.

ARTICLES BREVETES
Pr bureaux, ind., hommes d'aff. Distrib./revend. contacter le fab. allem. 873-70-13 ou écrira à Postfach 1111 à D 7858 WEIL/Rh.

formation profession

COURS D'INFORMATIQUE
OEVENEZ PROGRAMMEUR ou ANALYSTE-PROGRAMM. en cours du soir ou de jour. Début du coure : 28 février. COBOL ANS et METHOOE LCP 180 H. OE COURS EN 4 M. 1/2. Renseignements au 770-54-72, MANAGEMENT ORGANISATION - SOFTWARE 15, r. des Petits-Hôtels, Paris-10e.

cours et leçons

Elève ingénieur donnerait cours math. de 3e à bac technique ou cours électronique. Téléphoner après 20 h. M. Chailiet, 270-86-14.

Leçons d'américain par professeur d'origine. Téléph. 587-16-53.

occasions

PARTICULIEE vd sa collection de jeux d'échecs anciens ou originaux. Marchands s'abstenir. Tél. après 20 h. PARIS 206-06-94.

a VENORR Billard français, état neuf, très belle affaira. 929-87-19, après 20 heares.

autos-vente

Matra Bagheera 2, année 1975, 1re main, 12.000 km., gris métallisé, très bon état. Prix Argus 26.000 F. Tél. heures bureau au 628-61-10 à M. LOGNON.

PARTICULIRR vend, 85.000 F, MEECEDES 350 SLC 1975 - 32.000 km Etat impeccable — 932-24-31.

VENDS CAUSE ORPART MERCEDRS 280 SLC coupé, neuve 0 km. Oisponible à 10 jours. Options : marron métallisé, glaces teintées, essuie-phares, boîte 5 vitesses, intérieur veloura clair, 110.000 F. 982-24-31.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

PRES PLACE PEREIRE
Ptaires vendem directement STUDIOS 2 P., 4 P. tt confort. Refait neuf. Lundi, mardi, de 10 h à 17 h. 64, r. RRNNEQUIN

Groupe bancaire vend dans rue calme
— 2 pces grand confort, 64 m2,
— 3 pces ét. élevé av. terrasse
dans immeuble grand standing en construction
TEL. : 766-51-08
M. Taiclar

PRES CHAMPS-RLYSRES Etage élevé, très beau 7 Pces, profession libérale. - 622-02-17.

AVRNUE HENRI-MARTIN Imm. grand standing, 5-6 Pces, possibilité libérale. - 622-02-17.

GARR LYON. Imm. P. de T., 3 P., cuis., bns, TEL. Moqu. : 270.000 F. Téléphone : 555-73-54.

EUE CAMBACERES. - Gentil 2 P., antr., cuis., bns, chff. cal. 215.000 F. FONCIAL - 266-32-35.

BOURSE. - 2, rue Eroeniard, AFFAIRR A SAISIE Très bel appartement 3 Pièces + salon en rotonda. Téléphone. 295.000 F. Visite mardi, 13-18 h.

MARAIS. - Agréable living sur rue + belle chambre sur cour dégagée, immeuble 17e siècle, 3e étage. Charme. - 325-83-81.

BUTTES-CHAUMONT. — Oans imm. grand standing, superbe appart., grand séjour, 2 chbres, bains, cuis. équip., 66 m2 + 13 m2 loggia + cave, parking. 345.000 F. Téléphone : 508-02-18.

ARCHIVRS - RAMBUTEAU GRANO SEJ. + 2 PCRS, ASC., HAUTS PLAFONDS. OOE. 40-70.

ETOILE, 4 Pièces, grand standing, étage élevé, soleil, état exceptionnel + service. Téléphone, ce jour : 870-73-73.

18, rue du Général-Delestraint, immeuble luxueux, terrasse sur jardin, living, 2 chambres, tout confort. Mardi, 13 à 17 heares.

PASSY, 2 P., tout confi, soleil, calme, sans travx. Prix intéres. Téléphone ce jour : 870-73-73.

XXe-RESIOENTIEL. Imm. neuf, stdg, dble living, 2 chbres, tél., étage élevé, vue panoramique : 339.000 F. — REGY : 577-29-29.

PL. VOLTAIRE, 8, imm., salon, S. A M., 3 chbres, tout confort. VUE OEGAGEE. — 266-92-15.

RUE D'AUMALE
Oans hôtel particulier
LUX. OUPLEX avec jardin
200 m2 + serv. + garage + 84 m2 appartement au 2e étage. Prix élevé justifié - Exclusivité FRANK ARTHUR — 924-07-69.

16e - FOCH 2 pièces, récent. cuisine équipée, possib. parking. — Tél. 757-13-96.

GAMBETTA - SAINT-FARGEAU 1er ét. sur jardin Liv. dble, 2 chbres, tt confort. Park. Px 260.000 F. - 343-62-14.

10e STUDIOS et 2 PIECES Entièrement rénovés Pour placement - Déjà loués 4e Belleville - Bd VILLRTTE. Rentabilité 10 %. — 202-32-04.

SEGONOI S.A. - 874-08-45
2e PRES OPERA - Dans hôtel part. classé, bel appt 4 p. 150 m2 à rénover Visite mardi 14/17 heures, 46, RUR SAINTR-ANNR.

MONTMARTRE 120 m2 Beau 4 PIECRS Raffiné + service. — 734-16-99.

PROXIMITE PARC MONCEAU APPARTRMRNT 185 m2 HAUTS PLAFONDS - GD LUXE OOE. 42-70

MALESHERBES Dans hôtel particulier RXCRPTIONNEL 5 PIECES 240 m2 + terrasse Box Profession libérale - 260-34-88 at 260-85-02. - ZANNETTACCI.

MARAIS Propriétaire vend immeuble luxueux Studios tout confort - 116.000 F Placement exceptionnel 80 % crédit - Pour visiter, tous les jours - 10/18 hres, 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

Paris Rive gouche

CHAMP-DE-MARS
LUXUEUX 7 PCRS - 255 M2 Imm. grand standing. Boxes Exclusivité FRANK ARTHUR 924-07-69

VIIe-EXCEPTIONNEL
Appartement de rêve 260 m2 dans immeuble classé
JARDIN 1.000 M2
Appt de gardiens + garage
EXCLUSIVITE
FRANK ARTHUR - 924-07-69

VAL-DE-GRACE
Plein soleil, jamais habité Bel Appt. Livg dble + chbre, cuisine aménag., s. de bains couleur, moqu., asc., interph. Prix 290.000 F, crédit 20 ans 12, RUE OES URSULINES 033-83-28

SUPEE ITALIE
121, avenue d'Italie, 3e étage, ascens., plein soleil, living + 3 chbres, cuisine, S. à M. équip., 2 S. de B., 3 w.-c., 117 m2, loggia 14 m2, cave, parking, tél., piscine panoramique chauffée. Charges 350 F/m, chauf. compr. PROPRIETAIRE : 588-21-29.

EXCEPTIONNEL - Sur square SAINT-MEDARO, petit appart, 3 P., cuis., s. d'eau, wc, tél., cave : 260.000 F. Tél. 325-76-97.

SUR CHAMP-DE-MARS Luxueux duplex avec jardin privé, soleil, superbe réception, 3-4 chambres. 577-60-10, matin.

66, RUR OE JAVEL
Me Charles-Michel, dans un bon immeuble rénové, 3 très beau STUDIOS, cuisine, S. de B. Prix : 90.000 et 100.000 francs. Sur place : lundi et mardi, de 15 h. à 18 h. 30 et Tél. 805-57-41.

SAINT-GRRMAIN-DES-PRRS
Os bel imm du XVIIIe siècle, ravalem. sur rue décidé et payé, sol, + 2 P. s/rue at gde cour, cuis., wc. bns moderne, cht. cal, 75 m2 envir. Créd. poss. Voir propr., 30, r. des STS-PRRES, lundi, mardi, 14 h. 30 à 19 h.

CHAMP-DE-MARS, 4 P., tt cft, état excepl., 2 bns + serv. Prix intéress. Tél. ce jour : 870-73-73.

GOBELINS, 2 P., cuis., wc, s. d'eau. MOQ. IMPEC. TELEPH. 175.000 avec 35.000 F. 325-89-90.

Proxim. St-Sulpice, OOE. 42-70, 230 m2, 7 Pièces, grand luxe, 7, RUE MADAME. Lundi, mardi, de 13 à 17 h.

OBSRRVATOIRR. OOE. 42-70, ATELIER ARTISTE + 3 PCES, ASC., CACHET, HAUTS PLAF. 170 M2 SUR JAROINS, LUXE.

RASPAIL Magnifique appt 175 m2 - Superbe réception. 980.000 F. 742-38-73

PARC MONTSOURIS
Part. vend 2 PCES, standing, téléphone - cave - parking
310.000 F sel taxonéré droits enregistrement. 3, rue Gazan, 14e - Esc. C2 — 589-95-13.

METRO RASPAIL Immeuble neuf TT CFT - 90 m2 - SUR JAROIN LIVING OOUBLE + 2 CHBRES Entrée, cuis., s. bains, box., tél. 10, RUE ORPARCIEUX Mardi, mercredi, de 14 à 17 h.

ROND-POINT MIRABEAU
2, rue de la CONVENTION
5 P. 120 m2. Belle réception Tt conft. Etage élevé + chbre serv. Parking. S/place lundi, mardi, de 14 h. à 17 h.

SENAT Immeuble récent Très grand standing Salon, salle à manger, 2 chbres, 2 salles de bains, loggia Box - 548-05-88 CORI

Région parisienne

NEUILLY
78, boulevard Bourdon
Livrable immédiatement dans immeuble de standing 2-3 et 4 pièces
Visite : mardi, mercr., jeudi at vendredi, de 14 h à 19 h
TEL. : 766-51-08

BOULOGNE
près Bois et Roland-Garros dans immeuble neuf 3 P. 85 m2, Studio 38 m2 S/pl. : lundi, mercr., 14/18 h 30 20, rue Denfert-Rochereau

ASNIRRES - RRSIOENTIEL
9, rue Maurice-Pollerin, Propriétaire vend sans intermédiaire dans imm. lux. rénové : 5 P., 2 S. de B., jard. privatif ; 3 Pièces, terrasse ; STUDIOS ; Atelier d'Artiste. VUE SEINR. Sur place, lundi, mardi et mercredi.

NEUILLY, bd Maillot, 113 m2 total. s/bois + box. - 887-97-81.

NEUILLY-ARGENSON. 7e étage, duplex, standing, balcon, soleil, 6 P. + serv. + box. ELY. 83-04.

Bd Maurice Barrès. - Superbe récept. + 4 chbres, 330 m2 + studio, standing : 2.100.000 F ou 8.000 F mensuel. 747-45-16 matin.

EOULOGNE. Beau 2 Pces, cuis., bains, 45 m2, 4e asc., balc., tél. ALGRAIN. Tél. : 285-08-59/09-54.

BOULOGNE. Maison 6 Pièces, 120 m2, 2 niveaux, 370.000 F. ALGRAIN. Tél. : 285-08-59/09-54.

NEUILLY - EAGATELLR MAGNIFIQUE RECRPTION + 2 chambres, dans verdure : 980.000 F. Téléphone : 633-29-17.

Beauchamps (95), vends F3 de 73 m2 + loggia, garage, cave, 3 minutes gare, résidentiel, très calme : 200.000 F. — 960-48-55.

COLOMBES 2' gare stade Clair Ensoleillé. Imm. récent. 3 pces, grande cuisine, bains, tt conft. Prix : 140.000 F. — 387-27-60.

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1925
STUDIOS DE 16 M2 A 32 M2
Tt cft, chauff. central par l'imm. TRES BONS PLACEMRNTS Pr renseig. et visites : 755-98-57

Me MAIRIE-DE-MONTREUIL Imm. neuf pierre de taille
5 P. grand luxe 95 m2 + balcon, parking
Tél. au Constructeur : 858-03-86

appartem. achat

PAIE COMPTANT 3/4 P. tt cft PARIS A particulier - 266-32-35

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts tres suri. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FRUILLAOE, 5, r. A.-Barthold, 15e. Tél. 579-39-27.

OISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent directement 3-4 pièces Paris préférence rive gauche. Ecrire LAGACHE, 16, avenue Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

OISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent direct. 1-2 P. préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 873-23-55.

POUR CLIRNT ETRANGER Rech. 5 à 7 P. tt confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. 265-90-85.

constructions neuves

94, FG-POISSONNIÈRE
Beau STUDIO 41 m2, tt confort. Tél. Soleil. Livraison immédiate. FRANK ARTHUR - 924-07-69

CES APPARTEMENTS VENOUS A PRIX NON REVISABLES PEUVENT ETRE LOUES ET GERES PAR NOS SOINS

Ve SAINT-MICHEL
— Studios, 2-3 P., 4-5 P.
Studio 27,50 m², 208.000 F.
Livrables 2e trimestre 1977.

XIe EUE OE MONTREUIL
Studios 31,50 m², 162.400 F.
Livrables Mars 1976.

XIIe Me FELIX-EBOUE
— Studio + balcon : 122.800.
— 2 pièces + balcon : 213.600.
— 3 et 4 pièces.
Livrables 3e trimestre 1976.

XIIIe EUE CH.-FOURIRE
3 P., 67,50 m², 330.000.
Livrable fin 1976.

XVe Me OUPLEIX
— Studette 22 m² + terrasse. 154.000 F.
— Studios 28 m² : 175.000.
— 2-3 et 5 pièces.
Livrables 2e trimestre 1977.

— Chambres cft. : 84.000
— Studios : 118.000
— 2-3 et 4 pièces.
Livrables 1er trimestre 1977.

IMMOBILIRRR FRIEOLANO 41, av. Friedland. 225-93-69.

Me MAIRIE-OR- MONTREUIL 29, AVENUE PASTEUR IMM. PIERRR DE TAILLE
STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Livraison immédiate
Visite 14-18 h (sauf dimanche). Tél. au Promoteur : 858-34-30.

locations non meublées Offre

Paris

KLEBER Luxueux 3 pièces, imm. pierre de taille. 80 m2, cuis. équipée. Tél. 1.800 F ch. comp. OPE. 75-04

GARE-DE-LYON TRES BEAU 4 P. BALC. Soleil. Imm. standing. TEL. CHB. SERV. Possib. prof. libérale. 3.000 F. - 704-88-18.

TROCAOERO Part. à Part. loue appartement 2 Pièces, confort, téléphone : 1.800 F charges comprises. Téléphone. 11-12 h. : 702-53-85.

VIIe - SAINT-DOMINIQUR Studio, cuisine, S. de B., téléphone, 850 F charges comprises, petite reprise justifiée. Téléphoner après 19 h. au : 033-51-01 ou écr. no 6.158, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RUR BRANCION Grand living, chbre, luxueux : 1.200 F. - Téléphone : 828-26-89.

LA-CRLLE-SAINT-CLOUD

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUO ERSIOENTIEL - TRES BELLE MAISON CARACTERE, 18 P., confort, maison gardien, garage, PAEC 4.000 M2 : 5.000 F. AMP. 17-17.

AUTEUIL. - Récent studio, tout confort, balcon, 900 francs + charges. Mardi 14 à 15 heures. RUE VAN-LOO, AU No 9.

locations non meublées Demande

Paris

Part., 2 bons salaires, cherche 3 vraies P., 120 m2, bail, 3.000, Ve ou prox. Avant 9 h. 326-92-90.

Région parisienne

Cherche sans agence 3 à 4 P. Versailles. 950-36-70.

Sté européenne cherche villas, pavillons pour ses cadres. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02 (poste 1).

locations meublées Offre

Paris

16e, imm. neuf, luxe, calme.
— Liv., chbre, tél., park. 4.500.
— Grand studio, tél., park. 2.500
522-67-48.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE par « PLURI-CONTACTS » OFFICR OES LOCATAIRES, 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 300 F. 742-78-93.

immeubles

URGT partic. vend à la FERTE-SS-JOUARRE, immeuble à usage Hôtel. Surface développée 600 M2 Parc et jard. 1.000 M2. 240.000 F. Tél. 325-42-19. Agence s'abstenir.

XVIIIe Mo J.-JOFFRIN 50 m RUR OU POTRAU

bureaux

REPUBLIQUE
Ptaire vend murs magnifiques bureaux, bail 3, 6, 9 ans. Loyer annuel 65.184 F. Prix 680.000 F. — 033-83-28.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE
A LOUER cinq bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, serv. télex, téléphone, salle de conférences, parkings. Téléph. 293-62-52.

44, boulevard de la Bastille Immeuble neuf à louer 2.000 m² divisibles Prestations de qualité Parking. Téléphone.
Richard Ellis - 225-27-80

30 M² PONTHIEU - Location bureau standing + réception commune. - 225-22-07.

STE cherche A LOUER ou A ACNET. EUREAU CCIAL (2 p. tt cftl, 40 m2 env. Entre La Madeleine et Saint-Augustin Ecrire à M. CATHELIN, 1, av. Emile-Acollas, 75007 PARIS

Ach. 5 à 600 M2 bureaux, OPERA, SAINT-LAZARE, 261-01-36/17-66.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. ST-LAZARE. 293-45-55 - 522-19-10.

SANS COMMISSION, UNIQUE ! A louer 5 magnifiques bureaux neufs, vastes, ensoleillés, et calmes, 4 lignes de téléphone, 120 m², façade d'un seul tenant. Bd Flandrin-16e Immeuble récent de classe locaux archives et caves possibles. Tél. au : 754-25-39, poste 203.

locaux commerciaux

Société d'enseignem. PRIVE ch. à louer ou à acheter dans Paris ECOLE ou LOCAUX à USAGR SCOLAIRE, de 600 à 1.000 m², Faire offre no T 081.920 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Urgent cse agrandissem., sté service cède bail, local 94 m², tranquille, pl. centre, proche Trinité-Lafayette. Reprise justif. par chauf. c. gaz., tél. 7 postes (capacité 3 lignes), moq., élect. et peinture réc. Tél. 285-42-39, Mme LAUNAY.

QUARTIER LATIN, 160 m²: R.-de-ch., clair, 20 m façade 31, tél., conv. Ecole, Edition, burx. A louer ss-pas-de-pte. Ecr. (réf. 372) à ETRAVE, 38, av. Daumesnil, 75012 Paris, q. tr.

fonds de commerce

POUR PLACEMENT VIe-SAINT-GERMAIN
A vendre murs boutique 120 m², rapport annuel 90.000 F. Téléph. 544-46-09.

POSSEDANT CAPITAUX cherche HOTEL PARIS 3/4 Etoiles. 30 Nos minim. Rn toute opté. 723-87-97.

Vends Night Club Sud-Ouest, 350 pl. assis. + terr. + maison et moulin à vent. Adr. Ourand JEFF'S, MONTAURIOL 47330.

hôtels partic.

VILLA MONTMORENCY Magnifiq. H. P. 12 P., jardin. Px élevé justifié. 622-02-17.

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront la rubrique
l'agenda du Monde
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

32 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

villas villas

INVESTISSEURS, ATTENTION
achetez en ESPAGNE à
EL CAPISTRANO
Urbanisation en village typiquement andalou situé au bord de mer (région Malaga)
VILLAS - APPARTEMENTS
à partir de 40.000 FRANCS
toutes garanties souhaitées contre tous risques politiques et leurs conséquences par la Compagnie d'Assurances LLOYD de Londres
REUNION D'INFORMATION AVEC FILM
P.L.M. SAINT-JACQUES : Mercredi 4 février, de 10 h. à 20 h., 17, bd Saint-Jacques, Paris (14e).

Part. VILLEMONBLE, lim. LE RAINCY, villa gd stand., 8 P. tt cft., gar. 2 voit., jdin décor. 790.000. Vis. s. R.-Vs 287-27-51.

Villeneuve-le-Roi, cause mutation villa récente, beau jardin. 320.000 F, Tél. 922-24-38.

viagers

Porte-Dauphine STUDIO LIBRR 36 m2. 5e/asc. Balcon. Tt confort 50.000 F cpt + 1.800 F/M. sur 15 ans 266-32-35 FONCIAL

Vendez aux meill. conditions FONCIAL 36 ans de référence Expertise gratuite 19, boul. Malesherbes - 266-32-35

LIBRE PARC MONCEAU Appt. mixte 7 P., balc., 3 ch. service, total 260 m². 450.000 + 6.000 rente. Etude Lodel, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

MARAIS. Pierre de taille appt. 5 pces, balc., 2 ch. service, 165 m² occupé cpt. + 2.500 rente Etude Lodel. 355-61-58.

terrains

Exceptionnel à 10' d'AIX (13)
A VENTABREN
10.150 m2 à bâtir, bois, surélevé, vue aérienne, convient à person. recherch. confort et calme parfait, 2 lots (10 et 11.500 m2) ensemble ou séparés, 15 F/m2. F.P. ABENZA 13130 Berre-l'Etang (91) 85-43-99

10 KM THOIRY et MANTES-LA-JOLIR Part. à part. vd beau terrain à bâtir 2.000 m2, façade 30 m, eau ville, électricité, tél. 150.000 F. Tél. 627-14-54 ou 478-40-86.

SAINT-CLOUD 2' Gare Calme Résidentiel - Vue imprenable
— 600 m2, façade 24 m.
— 1.250 m2, façade 39 m.
— 2.000 m2, façade 40 m.
KATZ, Gare Garches - 970-33-33

SUEESNES HAUTEUR. 632 m² + viabilités. 506-48-98.

forêts

HAUTE-SAONE 125 HA Taillés sous futaie, essences dominantes chênes, sur route Prix 1.050.000 F. F.G.F., 2, r. de Monceau, Paris-8e. 227-07-06.

propriétés

VAR
Bastidon pierres à rénover, avec source, vue imprenable, pins, oliviers, fruitiers, sur terrain de 25.000 m², A SAISIR pour 130.000 F, crédit possible. Téléph. 15 ou 16 (94) 70-63-38.

Prox. MAINTENON. Ppté stand. S/1 HA terrain clos, nombreux arb., sél. 50 m2, cheminée, s. à m., cuis., 4 chb., cab. toil., bns + Mais. garde 4 p. + c., ch. cl, gar., tennis. Px 600.000 F. AVIS, 23, rue C.-d'Harleville, MAINTENON. T. (15) 37-23-02-29

Rés. SENS, import. demeure villageoise et XVIe siècle, habitation, 2 immenses ateliers peintres, vastes dépend., vour, pré. Tél. DAN. 63-98, hres repas.

70 km PARIS SUR 6.300 M2 clos, magnif. propriété, cuis. équip. c. repas, gd sél., sal. bureau, 5 ch., gd cft., sous-sol comp. + PISCINE CHAUOE ET COUVERTE. Gar. Px. 1.100.000. Pour visiter tél. au 400-09-89.

domaines

DREUX HARAS 10 ha 30 boxes, maisons maîtres et gardiens. - 525-46-05.

55 KM OUEST Près ST-LEGRR-EN-YVELINES Lisière forêt - DOMAINE 14 hectares. Avec 5 bâtiments de caractère. Idéal Club Hippique. Affaire spéculative pour Promoteur. CABINET MAZIRRES. 483-51-85.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
ou
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. au Tribunal Commerce Paris, le 12 février 1976, à 14 h. 15 - Fonds
IMPORT-EXPORT
Avec BAIL des locaux commerciaux situés à
PARIS (17e), 4, RUE BRUNEL
M. à prix 10.000 F (pouv. être bais.). Consign. 10.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, Fg-St-Honoré ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain.

Vente ao Palais de Justice à Versailles, mercredi 18 février 1976, à 10 h.
PROPRIÉTÉ 13 HA 96 A 60 CA
MAISON D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES
LES ESSARTS-LE-ROI (78)
Arrondissement RAMBOUILLET dite « LA SARTELLE »
MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
Renseignements : Me PENOT, avocat à VERSAILLES, 41, avenue de Saint-Cloud, (tél. 950-02-18) ; sur place pour visiter.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 12 février 1976, à 14 h. 15 - Fonds
IMPORT-EXPORT
avec BAIL des locaux commerciaux situés à
PARIS (16e), 1, AVENUE ALPHAND
M. à prix 10.000 F (pouv. être bais.). Consign. 10.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, Fg-St-Honoré ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd St-Germain.

VENTE au Pal. de Just. à Bobigny, le mardi 24 février 1976, à 13 h. 30, en un lot
UN PAVILLON à usage d'habitation
sis à DRANCY (93)
45, rue du 11-Novembre
Composé d'un rez-de-chaussée élevé sur vide sanitaire comprenant : cuis. entrée, 2 chambres, et garage sur rue, salle d'eau, salle de séjour et salon sur cour, grenier sur le tout avec escalier d'accès, w.-c. intérieurs, cour derrière avec dépendances, eau, gaz, électricité, tout-à-l'égout.
MISE A PRIX : 30.500 FRANCS
S'adresser : 1) chez Me Roger ENNE-QUIN, avocat, 56, avenue Georges-Mandel, Paris-16e (tél. : 727-75-23) ; 2) à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

A. V. PARIS (15e), rue du Théâtre 2 pièces - 25 m2 - Prix : 75.000 F. S'adr. Mes MAILLEY et LOISEAU, not. ass., 21, av. Rapp, Paris - 555-07-64.

Vente sur surenchère au Palais de Justice à Versailles, 11 février 1976, à 10 h.
LOGEMENT D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES
ROCQUENCOURT (Yvelines)
2, place de Rocquencourt et ruelle du Tir
MISE A PRIX : 105.600 FRANCS
S'adresser Versailles **Me H.-G. MENARD**, avocat, 3, rue Madame, tél. 950-80-27 ; Me SILLARD, avocat, tél. 950-02-99.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 17 février 1976, à 13 h. 30
UN APPARTEMENT
au 2e étage du Bât. A, couloir porte à droite divisé en entrée, 1 pièce, sur l'avenue - CAVE no 5, dans l'imm. sis
à AUBERVILLIERS (93)
105, avenue Jean-Jaurès
MISE A PRIX : 18.000 FRANCS
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; tous Avoc. près les Trib. de Grande Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 18 FEVRIER 1976, à 14 h. 15 - FONDS **POLISSAGE** NICKELAGE - SABLAGE, avec BAIL,
à ASNIÈRES (92), 40, r. Lehot
M. à p. (p. êt. b.) 100.000 F. C. 30.000 F. S'ad. Me Dauchez, n., 37, q. Tournelle, Me Martin, synd., 13, rue Et.-Marcel.

Vente sur sais. immob. Au Palais Justice Paris, jeudi 12 février 1976, 14 h.
En deux lots
1er lot : APPARTEMENT de 3 pièces principales, rez-de-chaussée avec droit jouissance part. terr. et cave
2e lot : APPARTEMENT 3 pièces principales, 1er étage et cave
dans un immeuble sis
à PARIS (18e) - 24, RUE SAINT-VINCENT
MISES A PRIX : 1er lot, 120.000 FRANCS - 2e lot, 120.000 FRANCS.
S'adr. à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, av. de Lamballe, Paris (16e) ; et à tous avoc. près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 18 février 1976, à 10 h.
MAISON DE RAPPORT LOUÉE
65, rue Saint-Nicolas
MAISONS-LAFFITTE (78)
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
Rens. Me Michel PENOT, avocat à Versailles, 41, av. de St-Cloud, 950-02-18 ; Me Alain DOUMENJOU, avoc., St-Germain-en-Laye, 6, r. Colignon, 963-33-42.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Versailles, mercredi 11 févr. 76, à 10 h.
En un seul lot :
13 TERRAINS A BATIR
Section F, no 160 : 4 A. 24 CA. - no 161 : 4 A. 27 CA. - no 166 : 3 A. 83 CA. no 174 : 4 A. 27 CA. - no 175 : 5 A. 07 CA. - no 176 : 3 A. 52 CA. - no 178 : 3 A. 48 CA. - no 179 : 3 A. 40 CA. - no 180 : 3 A. 38 CA. - no 182 : 2 A. 71 CA. no 183 : 2 A. 71 CA. - no 184 : 3 A. 47 CA. - no 164 : 4 A. 27 CA.
sis à BREVAL (Yvelines)
1, chemin vicinal - Lieudit « LES TERRES FORTES »
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adresser à Me COYDON, Avocat à Versailles, 65, boulevard de la Reine.

(PUBLICITÉ)

ÉCONOMISER SUR L'ÉCLAIRAGE : illusions et réalités

PARMI toutes les utilisations de l'énergie, l'éclairage est, sans aucun doute, le plus voyant. Il paraît donc naturel, en période de disette énergétique, d'en réduire la dépense. De fait, parmi les mesures envisagées par le gouvernement et parmi les conseils prodigués par l'Agence pour les économies d'énergie, un certain nombre concernent exclusivement l'éclairage.

On conçoit bien qu'un effort ait dû être fait pour éliminer certains abus « visibles ». On peut se demander aujourd'hui, toutefois, s'il n'y a pas quelque danger à continuer de désigner l'éclairage comme l'un des grands coupables de notre déficit énergétique.

Très faible consommateur d'énergie (moins de 2 % de l'énergie primaire consommée chaque année en France), l'éclairage joue en effet un rôle considérable dans la sécurité des biens et des personnes, dans l'hygiène et la santé publique, ainsi que dans le production et le commercialisation des biens.

Les niveaux d'éclairement recommandés en France comptent parmi les plus faibles d'Europe, les professionnels de l'éclairage s'inquiètent de voir compromise un progrès laborieusement acquis et stoppé, déjà, depuis 1961. Une politique de l'éclairage mal comprise ne risque-t-elle pas d'entraîner, pour la communauté, des dépenses supérieures à l'économie réalisée ? Est-il réellement possible d'économiser sur l'éclairage et, si oui, comment ? Ce sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre en donnant à chacun les éléments d'information et d'appréciation nécessaires.

2 % de l'énergie primaire pour s'éclairer

L'éclairage correspond en France à une consommation annuelle de 16 milliards de kWh. Il représente donc un peu plus de 10 % de la consommation électrique totale ou encore 2 % de l'énergie primaire consommée chaque année dans notre pays. C'est peu.

Lorsqu'elle prépare un repas, une ménagère dépense autant d'énergie que pour éclairer sa cuisine pendant un mois (à raison de trois heures par jour avec un tube fluorescent de 40 W).

Si l'on éteignait tout l'éclairage public en France pendant une année entière, on gagnerait l'équivalent-énergie de... quatre jours de circulation automobile !

Voilà qui illustre assez bien la faible appétit énergétique de l'éclairage.

Les Français s'éclairent peu

Pour leur éclairage, les Français consomment trois fois moins d'énergie chez eux que sur leurs lieux de travail.

Pour des familles comparables à tous égards, on trouve :

— En France .... 10 sources lum.
— En Suède .... 27 sources lum.
— Aux Etats-Unis 36 sources lum.

Par ailleurs, la consommation électrique par habitant est la suivante :

— France ..... 3 500 kWh
— Angleterre ..... 5 400 kWh
— R.F.A ..... 5 000 kWh
— Etats-Unis ..... 11 000 kWh

Faibles consommateurs d'électricité, les Français ne sont pas des gaspilleurs. Mais, quand on connaît le rôle joué par l'éclairage dans la réduction des accidents et de la fatigue, dans l'augmentation de la productivité et de la qualité du travail, ainsi que dans la préservation de la santé, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une telle parcimonie lumineuse.

Le mauvais éclairage coûte cher à la collectivité.

Plus de la moitié de notre dépense nerveuse dépend de notre appareil visuel. C'est la professeur Grandjean, directeur de l'institut du travail à l'Ecole polytechnique de Zurich qui l'affirme. Disons avec lui qu'un éclairage insuffisant ou inadapté est source de fatigue inutile, d'accident et de travail médiocre.

Comment, dès lors, prendre la responsabilité de restreindre, ou de supprimer, l'éclairage dans un pays où les niveaux d'éclairement recommandés n'ont pratiquement pas changé depuis quinze ans et sont parmi les plus bas d'Europe ? L'expérience inverse, au contraire, est probante :

Dans une usine mécanique de haute précision, le retrait du système d'éclairage a permis, pour cent mille heures de travail, une augmentation de la productivité et une baisse d'accidents de 2,57 à 0,83 %.

Dans un atelier de tissage, l'augmentation du niveau moyen de l'éclairement moyen de 38 à 285 lux (*) a fait chuter de 60 % le risque d'accident, diminué de 20 % le défaut-déchet et augmenté de plus de 18 % la productivité.

En matière de sécurité routière, les chiffres parlent mieux encore. Le pourcentage d'accidents nocturnes passe de 53 %, pour les tronçons non éclairés, à 27 % pour les tronçons éclairés. Moitié moins. Quand on sait que cent accidents de nuit font onze à douze morts !

Voilà qui suffit à montrer qu'on n'économise pas impunément sur l'éclairage. Encore convient-il d'ajouter sur le plateau de la balance le goût indirect des métiers d'un éclairage insuffisant : les dépenses médicales et hospitalières, les journées chômées et indemnisées, les dégâts matériels et... les dépenses d'énergie supplémentaires nécessaires pour organiser et effectuer les secours, les soins, les réparations...

Sans parler, à propos de l'éclairage public, de l'insécurité des biens et des personnes dans les rues obscures ni des dépenses nécessaires à la garantie de la sécurité dans ces conditions.

Sans compter que, pendant six mois de l'année au moins, l'énergie gagnée par une réduction de l'éclairage intérieur devrait être compensée par, un surcroît de chauffage : l'énergie-lumière se transforme, en effet, en chaleur.

Alors, où est l'économie ?

On n'économise pas sur la lumière

La lumière est donc à la fois un outil de travail, un instrument d'hygiène et de confort et un agent de sécurité. Toute économie de lumière par réduction ou suppression d'éclairage ne peut se faire qu'aux dépens des hommes, des entreprises et, en fin de compte, de la communauté tout entière. Conscients de cette réalité, les pouvoirs publics nous ont dit pendant des années que la lumière était nécessaire à notre santé, à notre sécurité et à notre productivité.

Ils ne cessent de nous répéter que le vue, c'est le vie. L'argent dépensé pour ces campagnes — à combien justifiées — doit-il être passé aujourd'hui aux profits et pertes d'une politique de l'éclairage opportuniste. N'existe-t-il pas de solutions économiquement et techniquement plus satisfaisantes ?

Des lampes plus efficaces

Les sources lumineuses ont connu, en vingt-cinq ans, des progrès considérables en matière d'efficacité lumineuse. Pour un même flux lumineux, on peut dépenser aujourd'hui de cinq à quinze fois moins d'énergie qu'en 1950. De nouvelles lampes, répondant à tous les besoins, sont disponibles, grâce à l'effort de recherche des industriels. C'est peu de dire que tout n'a pas été fait pour inscrire ces progrès dans le réalité. A la maison comme au bureau, à l'atelier comme dans le rue, il est encore possible de réduire le consommation d'énergie tout en améliorant l'éclairage. Le tube fluorescent offre des solutions particulièrement intéressantes pour l'éclairage des magasins, des bureaux et des foyers.

On le trouve aujourd'hui en teintes diverses, dont certaines offrent une lumière agréable et chaude (plus rien à voir avec l'éclairage blafard des tubes dessinés à l'industrie trop souvent imposés, encore, à un public mal informé).

Son efficacité lumineuse est de trois à cinq fois plus élevée que celle des meilleures lampes à incandescence, ce qui signifie qu'un tube de 40 W peut remplacer jusqu'à deux lampes de 100 W tout en consommant cinq fois moins. Il offre de plus, placé dans des luminaires à diffuseur, un incomparable rendu des couleurs, et sa durée de vie est nettement supérieure (cinq mille heures contre huit cent cinquante).

A l'atelier et dans la rue, ce sont les lampes à sodium, haute et basse pression, qui donnent le meilleur éclairage pour le consommation le plus faible. Combien de routes, de places et de rues sont-elles encore éclairées à l'incandescence ?

Un entretien et un remplacement réguliers des lampes

Les deux grands ennemis de la lumière sont la poussière et le vieillissement des lampes.

Selon l'Institut national de sécurité, la poussière recouvrent progressivement les lampes et luminaires absorbe chaque mois de 2 à 15 % de la lumière, selon le propreté du local. C'est dire l'intérêt, tant pau coûteux, d'un entretien régulier des installations.

En vieillissant, les lampes perdent leur efficacité lumineuse. Cette perte s'accélère très rapidement dans les dernières heures de leur vie.

Il est donc tout à fait souhaitable de changer régulièrement les lampes avant que leur affaiblissement n'amène à allumer davantage pour obtenir le même lumière. Organisé systématiquement par lots d'âge, le remplacement des lampes réduit la consommation d'énergie en même temps que les frais de main-d'œuvre par lampe, allégeant d'autant le bilan d'exploitation de l'installation.

Les luminaires

La technologie des luminaires a beaucoup évolué ces dernières années. Ils sont devenus plus performants. Ils dépendent essentiellement de la « tâche visuelle » à considérer, c'est-à-dire du travail qu'ils doivent éclairer, du contexte architectural et décoratif ainsi que des critères de prix.

Economiser l'énergie en éclairant mieux

On le voit aux exemples mentionnés plus haut (ils ne sont pas exhaustifs, on pourrait aussi parler de la récupération de la chaleur des lampes, par exemple), les solutions ne manquent pas pour économiser l'énergie non pas SUR l'éclairage, mais bien GRACE à l'éclairage.

Consciente de l'effort d'information qui reste à accomplir, les professionnels de l'éclairage se tiennent à la disposition de tous pour permettre à ceux qui le désirent de réduire leur consommation d'énergie tout en s'éclairant mieux. *C'est là, en fin de compte, la seule* véritable économie possible dans notre pays.

(*) Lux : unité qui sert à mesurer l'éclairement.

VARIATION DE L'INDICE D'ERREUR EN FONCTION DE L'ÉCLAIREMENT

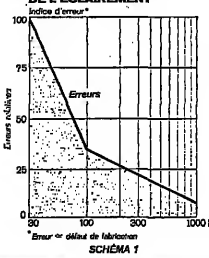

*Erreur ou délice de fabrication

SCHÉMA 1

VARIATION DU TAUX D'ACCIDENTS EN FONCTION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE LA PRODUCTIVITÉ

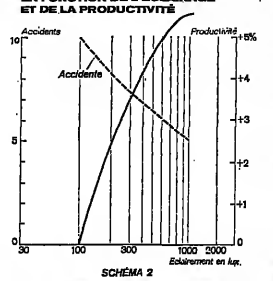

SCHÉMA 2

EXEMPLE DE PERTES DE LUMIÈRE DANS UNE INSTALLATION

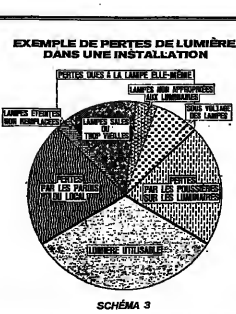

SCHÉMA 3

EXEMPLE D'ÉCONOMIE D'ÉCLAIRAGE DANS L'AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE

Considérons l'aménagement d'une cuisine de 10 mètres carrés environ. Voyons tout d'abord comment calculer son prix de revient si nous l'équipons en « incandescence » :

Pour un éclairement de 200 lux : puissance installée 200 watts (deux lampes de 100 watts, par exemple) ; pour mille heures de fonctionnement (c'est-à-dire la durée moyenne de vie de la source). Consommation :

200 × 1 000 = 200 kWh.
Prix moyen du kWh : 0,40 F en F
Achat de lampes 5,30
Coût : 200 × 0,40 80,00
TOTAL 85,30

Calculons maintenant l'équipement de cette même cuisine en fluorescence :

Pour un éclairement de 200 lux : puissance installée 88 Watts (deux lampes de 40 Watts). Puissance absorbée totale, y compris l'appareillage, 100 W. Pour quatre mille heures de fonctionnement (durée moyenne de ce type de sources), compte tenu des allumages répétés.

Consommation :
100 × 4 000 = 400 kWh.
Prix moyen du kWh : 0,60 F.
Achat de lampe (teinte de luxe) 19,20
Coût : 400 × 0,40 160,00
TOTAL 179,20

Soit pour 4 000 heures 179,20 F
pour 1 000 heures 44,80 F

SOIT POUR 1 000 HEURES :
INCANDESCENCE ..F 85,30
FLUORESCENCE ..F 44,80

On comprend très vite l'intérêt d'une telle opération.

Prix en vigueur au 30-11-1975.

Pour tous renseignements s'adresser au Syndicat des lampes et au Syndicat des constructeurs de matériel d'éclairage, 11, rue Hamelin, 75016 Paris. Tél. : 553-11-00.

DÉCLARATION DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ÉCLAIRAGE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN RELATION AVEC L'ÉCLAIRAGE :

Lorsque survient la nécessité d'économiser l'énergie

PAR malheur, l'éclairage est probablement le mode d'utilisation de l'énergie le plus évident. Aussi, en cas de crise de l'énergie, de grands efforts s'exercent-ils pour en restreindre l'usage — souvent par une diminution des niveaux d'éclairement atteignant 50 % ou davantage — habituellement sans aucune logique ni méthode.

Une réduction de l'éclairage peut avoir un important effet d'ordre psychologique et rappeler au consommateur la nécessité d'économiser l'énergie. Cependant, se pose la très importante question des économies réelles dues à la diminution des niveaux d'éclairement. Pour y répondre, on doit prendre en considération toutes les sources d'énergie et les différentes façons dont l'énergie est utilisée — c'est-à-dire placer les choses dans leur exacte perspective.

Il est significatif qu'environ un cinquième seulement (et considérablement moins dans certains pays) de l'énergie électrique soit utilisé pour l'éclairage. Ainsi, d'après des estimations raisonnables, l'éclairage consomme de 2 à 5 % de l'énergie totale. En d'autres termes, la mise hors service de la totalité de l'éclairage intérieur et extérieur économiserait relativement peu à remédier à une pénurie d'énergie.

Les coûts de l'énergie resteront probablement élevés dans un avenir prévisible, et cela rend encore plus impérative, pour l'éclairagiste, l'exploitation de toutes les informations et compétences à sa disposition. Lui-même — ainsi que les critiques qui mettent en question les niveaux d'éclairement couramment recommandés — doit se rappeler que l'éclairage a pour mission de permettre aux gens d'effectuer leurs tâches avec efficacité, précision, rapidité, sécurité et confort. La contribution de l'éclairage est indiscutablement positive. Les recommandations de la C.I.E. et des diverses associations nationales se consacrant à l'éclairage doivent donc être suivies de manière à obtenir les niveaux désirés de productivité et l'environnement convenant au travail.

Toutefois, la C.I.E. affirme également qu'on doit réduire au strict minimum toute atteinte à la réalisation de l'objectif principal de l'éclairage : rendre les hommes capables de voir de manière à *accomplir* leurs tâches avec le *maximum d'efficacité* et de bien-être. En d'autres termes, notre but est de faire le meilleur usage de l'énergie disponible, humaine et physique.

VIENT DE PARAITRE

Guillaume Hanoteau vient de publier aux éditions Jean-Jacques Pauvert « Toute la lumière », un livre sur l'histoire de l'éclairage des cavernes aux villes-lumière.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La région parisienne

LE PREMIER AGE D'UNE VILLE NOUVELLE

Évry ou l'espoir de ne plus être une banlieue

ENTRE les deux recensements de 1968 et de 1975, l'agglomération nouvelle d'Evry (Essonne), qui regroupe les communes d'Evry, de Courcouronnes, du Coudray-Montceaux, de Bondeville et de Lisses, a vu sa population passer de 9 400 à 23 500 habitants, soit une augmentation de 149 %. D'ici à la fin du siècle, le nombre des Evryens quintuplera. D'ores et déjà, la ville nouvelle n'est plus seulement un archevêtement de chantiers au milieu des champs de betteraves. La vie commence à s'installer sur les places des quartiers. Les hommes s'approprient lentement une ville dont ils espèrent qu'elle cessera un jour d'être une banlieue.

L'automobiliste qui arrive de Paris par l'autoroute du Soleil n'a pas la tâche facile pour s'orienter dans les entrelacs des routes surdimensionnées. Un dernier virage, et, au bord d'une ancienne route départementale maintenant fermée à la circulation, s'élève un ensemble de pavillons de deux étages dans le prolongement du vieux bourg de Courcouronnes. Là résident les premiers habitants de la ville nouvelle, les pionniers qui ont, depuis quatre ans, soulevé de la boue et de l'absence de transports en commun.

Parmi eux, M. Bernard Labbé, membre de l'association syndicale Le bon puits, était jusqu'en 1972 un banlieusard cent pour cent : « Ma famille et moi habitions la commune de Vigneux, située à une dizaine de kilomètres au nord d'Evry, raconte-t-il, et je travaillais comme instituteur à Paris. » Il décida de rompre avec le désert d'ennui de cette commune, magma de pavillons et de tours sans caractère. Il choisit de s'installer à Evry.

Pourquoi ? « Pour deux raisons, dit-il. La première, c'est que j'y bénéficiais d'un des derniers pavillons financés fort avantageusement selon le système de la loi Loucheur. La seconde, c'est que la ville nouvelle d'Evry m'emballait. J'avais le sentiment qu'elle devien-drait quelque chose et qu'elle me permettrait de retrouver certains équipements indispensables dont j'étais privé à Vigneux, par exemple un lycée, un institut universitaire de technologie, un centre-ville. En plus, nous nous retrouvions à la campagne loin des embouteillages. »

Les premiers mois n'ont pas correspondu à son attente. Ses déplacements vers Paris se sont poursuivis. Il n'y avait aucune animation dans le « village » où les voisins s'ignoraient : « A Vigneux, j'étais très intégré. Ici, à Courcouronnes, je ne connaissais personne. Oh ! certes, on échangeait des conseils et des outils sur le pas des portes, mais c'était tout. Pour rencontrer les gens, il fallait le vouloir. Avec d'autres, j'ai lancé l'idée que le syndic de notre ensemble de pavillons ne devait pas être un prestataire, et c'est comme ce qu'est née notre association syndicale, qui m'a mis en contact avec beaucoup de monde. »

Des femmes s'ennuient

Aujourd'hui, M. Labbé est plus satisfait. Il travaille comme conseiller d'orientation à Sainte-Geneviève-des-Bois, aux portes de la ville nouvelle. Il est revi du démarrage que celle-ci a connu depuis un an, grâce à l'entrée en service de l'Agora, du centre commercial, des gares et des transports en commun : « Avant, dit-il, ma famille et moi, nous ne sortions pas. Maintenant, ma fille a le choix entre le patinoire, la bibliothèque et le cinéma, et nous l'ai vont jouer au ping-pong à l'Agora en sortant du lycée, ouvert depuis quelques mois. »

Quels sont, selon lui, les défauts de la ville nouvelle ? Ils sont multiples : « Les femmes s'ennuient. Mon épouse avait beaucoup plus de contacts dans notre tour de Vigneux qu'ici. Je ne suis pas sûr qu'elle ait gagné au change. Ensuite, il y a le manque d'emplois, sur place, qui oblige les hommes à partir pour Paris et les femmes à ne rien faire. La circulation n'a pas été bien conçue. Je ne peux pas aller à la gare du centre à pied, car la route fait trop de détours et il n'y a aucun chemin pour les piétons. Nous sommes condamnés à le voiture. Enfin, nous ne savons pas grand-chose sur l'évolution de la ville. Nous avons l'impression qu'il y a quelqu'un qui décide tout seul. La participation de la population est insignifiante. »

La participation des habitants. Voilà le maître mot lâché, celui qui parle à l'éducateur comme au responsable de la maison de quartier et à tous ceux qui regardent plus loin que leur bout de gazon. Dans un autre quartier d'Evry, celui du Champtier-du-Coq, composé d'immeubles collectifs H.L.M. ou « accession à la propriété », certains habitants ont cherché à participer et à sortir de leur isolement dès que leurs meubles et leurs tringles à rideaux se sont trouvés à leur place.

« Tout le monde voulait lancer quelque chose, raconte M. Marc Almaras, paysagiste de profession et responsable de l'association La coq du Champtier. Nous avons d'abord mené une enquête auprès des premiers habitants arrivés en 1972. A partir de ses résultats nous avons créé des commissions pour chaque besoin collectif décelé. Une commission s'est chargée du balisage du quartier. Une autre s'est battue en vain contre les P.T.T. pour obtenir un bureau de poste annexe. Une troisième a négocié avec l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle la création d'un terrain d'aventures qui n'avait pas été prévu pour les enfants. »

L'association a ensuite entouché le cheval de bataille de la maison de quartier. Elle souhaitait que celle-ci devînt son affaire et manifestait l'intention de participer à sa gestion. Cela municipalité, on ne l'entendait pas de cette oreille, et la mairie, M. Michel Boscher, député U.D.R., ne tenait pas du tout à se dessaisir de ses prérogatives au profit de « trublions ». La maison de quartier est restée fermée pendant deux ans, avant qu'une cote mal taillée soit trouvée.

Impôts trop lourds

L'affaire des impôts locaux a permis, de l'avis général, « une mobilisation extraordinaire ». En effet, au début de 1975, les « feuilles jaunes » ont enregistré la création du premier budget du syndicat communautaire de la ville nouvelle. Résultat : un appartement de quatre pièces situé au Champtier-du-Coq devait supporter une charge fiscale de 71 % supérieure à celle d'un appartement identique de Courcouronnes. De plus, certains contribuables voyaient leurs impôts locaux augmenter de 30 à 50 %.

Au cours d'une assemblée très houleuse, les habitants ont dit à M. Boscher qu'ils ne voulaient pas être les vaches à lait de la ville nouvelle. Le maire leur a expliqué en long et en large un système fiscal qui, de son propre aveu, est un casse-tête chinois. Selon lui, il n'y avait pas plus de 71 % d'impôts supplémentaires à la charge des Evryens habitant dans les nouvelles « urbanisations ». Trois cent soixante-dix-neuf pétitions adressées aux services fiscaux et le paiement à 70 % seulement des impôts locaux ont démontré que les principaux intéressés n'avaient pas été convaincus.

Et la patine ?

« Nos prochaines revendications porteront sur la couverture de la route nationale 7, sur les fumées de la chaufferie et sur les aberrations du stationnement, déclare M. Almaras. Malheureusement, le préfet, le maire et tout le monde nous considèrent comme des empêcheurs de danser en rond. Ils ne comprennent pas que ces combats sont très positifs, que l'étude des problèmes de notre quartier est un moyen irremplaçable pour rendre les gens responsables.

« L'affaire des impôts locaux a obligé les habitants à se rencontrer et à étudier les institutions de la ville nouvelle, dont ils se moquaient éperdument. Si le maire continue à tout éconfiter en cherchant à résoudre les problèmes à notre place, il y aura du béton à Evry. Ça, oui ! Mais pas une ville nouvelle. C'est quand même curieux que l'urbanisme et les équipements soient d'aussi bonne qualité et que la gestion de la ville soit aussi peu novatrice. Les élus s'obstinent à nous considérer comme des handicapés auxquels il faut tout donner. » Ce à quoi M. Boscher répond qu'il est normal qu'on tant qu'élu il ne souhaite pas que les problèmes orennent de l'ampleur. Ce dialogue de sourds ne prendra pas fin de sitôt.

Même si Evry avait essuyé tous ses plâtres et si ses nouveaux habitants avaient pris le pouvoir, il manquerait encore quelque chose d'impalpable. « Evry n'a pas d'âme », diagnostiquent certains. Un Evryen, venu de Brétigny depuis peu, précise la nature du malaise : « A ma grande surprise, je retrouve avec une certaine nostalgie mon ancienne commune que je n'aimais pas outre mesure. Je me suis aperçu que ce sentiment tenait à la présence d'allées d'arbres qui se couvrent d'oiseaux migrateurs à l'automne. Ici, les arbres sont trop petits. Il faut qu'ils poussent. Il faut qu'Evry vieillisse et se patine. Mais la patine viendra-t-elle un jour ? »

Rendez-vous dans vingt ans, peut-être avant.

ALAIN FAUJAS.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Hauts-de-Seine

DES VITRINES A LA DÉFENSE

L'ETABLISSEMENT public d'aménagement de la Défense (EPAD) a décidé de ne pas vendre mais de louer le terrain sur lequel sera construit le futur centre commercial de la Défense. C'est un nouvel exemple de l'utilisation du bail à construction, qui sera également appliqué dans le cas du centre commercial du forum des Halles.

Pourquoi louer ? Les pouvoirs publics se sont aperçus que l'aliénation des sols au profit des constructeurs privés permettait à ceux-ci d'empocher de confortables plus-values. D'autre part, l'expropriation privée rend difficile l'évolution du régime d'occupation des sols. Enfin, les établissements publics d'aménagement préfèrent contrôler de bout en bout, par ce moyen, les constructions, afin que les réalisations correspondent à leurs projets.

Val-de-Marne

LES « MACHINES A VENDRE » TOURNENT ROND

LE temps n'est plus où les habitants étaient contraints de faire leurs emplettes dans la capitale. Les supérettes, les supermarchés, les hypermarchés et autres centres commerciaux se sont multipliés dans la périphérie de la capitale comme on peut le constater dans le Val-de-Marne.

Un mémento sur l'équipement commercial de ce département, publié par la direction de l'équipement et la délégation de la chambre de commerce et d'industrie, précise que les surfaces de vente y ont doublé entre le 1er janvier 1971 et le 1er janvier 1976. Elles sont passées de 323 000 mètres carrés à 623 000 en cinq ans. La surface de vente par habitant atteint aujourd'hui 0,47 mètre carré contre 0,27 en 1971.

La part des moyennes et des grandes surfaces s'est notablement accrue. Elles ne représentaient qu'un cinquième de l'équipement commercial. Elles comptent désormais pour un tiers.

Le commerce traditionnel ne semble pas avoir trop pâti du lancement des « machines à vendre » de la Belle Epine et de Créteil puisque sa superficie s'est accrue de 58 %. Avec 413 000 mètres carrés, il reste la forme de distribution la plus répandue (66 % du total). A noter cependant que c'est dans les centres commerciaux (plus de vingt boutiques) que le commerce traditionnel s'est le plus développé (+ 64 %).

L'EPAD louera donc pendant cinquante-cinq ans le toit d'un parking de cinq mille trois cents places à une société civile immobilière, qui y construira un centre commercial de 120 000 mètres carrés, occupés notamment par les grands magasins la Samaritaine et le Printemps (28 000 ou 23 000 mètres carrés chacun).

Le centre commercial de la Défense présentera deux originalités. Tout d'abord, il s'efforcera de créer une animation digne de ce nom et comportera une forte densité de lieux de restauration et de spectacles. Six cinémas y sont prévus. En outre, pour la première fois, un centre commercial comportera des vitrines extérieures qui donneront sur la dalle de la Défense. Son ouverture est prévue pour le mois de septembre 1978.

(PUBLICITE)

CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DE CHARONNE

« Une Zone d'Aménagement Concerté, dits : « ZAC DE RENOVATION » URBAINE DE L'ANCIEN VILLAGE DE CHARONNE » ayant pour objet l'aménagement et l'équipement de terrains en vue de la construction de bâtiments d'habitation, a été créée (Arrêté Ministériel du 17-11-75) J.O. du 12 décembre 1975. »

loterie nationale

TRANCHE DE LA CRAND'LEUR

1 GROS LOT DE 1 500 000 F

TIRAGE MERCREDI 4 FÉVRIER au CENTRE COMMERCIAL de ROSNY 2

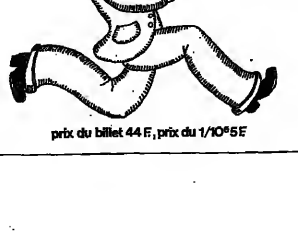

prix du billet 44 F, prix du 1/10e 5 F

C.G. T.L.G.

LE BILAN DE VILLAGEXPO

Mi-grogne mi-sourire dans les pavillons

EN 1966, le ministère de l'équipement, que dirigeait alors M. Edgard Pisani, désirant promouvoir l'habitat individuel, avait organisé une des premières expositions de pavillons sous le nom de Villagexpo, à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne). Neuf ans après, le village n'a pas résolu toutes ses difficultés. Les pouvoirs publics et les habitants font le bilan de cette expérience.

Qui se souvient de Villagexpo ? Pourtant, sur l'initiative du ministère de l'équipement, avec la participation du secrétariat d'Etat au logement et la bénédiction du District, ce village sortit de terre, construit selon des méthodes révolutionnaires pour l'époque : on y expérimentait la construction préfabriquée industrielle. En six mois, cent quatre-vingt-six maisons étaient assemblées sur le terrain, parfois même sans une pelletée de ciment. Les aides financières dont avait bénéficié le projet ainsi que les techniques de construction avaient permis à Villagexpo d'avoir le statut H.L.M. Avantage de l'opération : le prix des pavillons ainsi construits oscillait entre 75 000 et 150 000 F. C'était en somme le rêve de la majorité des Français à portée du porte-monnaie. Trois cent cinquante mille personnes s'étaient précipitées à l'exposition, et, quelques mois plus tard, une centaine d'heureux cossyns s'installaient dans les pavillons.

Mais des difficultés apparurent bientôt : les habitants constatèrent des infiltrations d'eau dans les maisons, des moisissures, des fissures et des défauts d'étanchéité. L'isolation thermique laissait à désirer : les factures trimestrielles de chauffage atteignaient parfois 1 200 F. L'isolation phonique était pratiquement inexistante dans les maisons mitoyennes : « Il suffisait de frapper contre la cloison pour communiquer avec ses voisins. »

La seconde tranche de maisons, construite en 1968, la troisième, en 1969, rencontrèrent les mêmes difficultés. Les habitants fondèrent alors une association, le conseil de village, qui multiplia les plaintes et les démarches auprès du maître d'ouvrage, une société H.L.M.

« Nous habitions des logements expérimentaux et nous nous attendions à rencontrer des complications, disent les habitants. Ce que nous reprochons à la société H.L.M., c'est de ne pas les avoir résolues assez rapidement. » Mais ce litige n'est pas le seul à séparer les habitants de leur maître d'ouvrage. Selon la loi en vigueur à l'époque, les « villageois » avaient le statut de locataires attributaires, c'est-à-dire qu'ils devaient attendre vingt ans avant d'être définitivement propriétaires de leur pavillon. Ils étaient entre temps copropriétaires et actionnaires de la société H.L.M.

La législation ayant changé, les habitants deviendront copropriétaires avant la fin de l'année. En recevant les comptes définitifs de la société, le conseil de « Village » a constaté que le prix prévu avait été dépassé. S'estimant « spoliés », les habitants ont effectué l'ex-coopération en exploration de comptes.

« Nous avons confié les litiges consécutifs aux défauts de construction à la justice, explique-t-on à la société H.L.M. Les lenteurs de cette-ci ne sont pas de notre fait. Quant au prix du village, il était prévisionnel et non définitif. Une augmentation n'était donc pas exclue au départ. Nous tenons à la disposition d'un expert-comptable tous les marchés que nous avons passés avec les constructeurs. »

Malgré de « sérieuses difficultés », les habitants de Villagexpo reconnaissent que « l'expérience est concluante ». Ils y ont trouvé la possibilité d'acquérir la maison individuelle qu'ils désiraient. Le ministère de l'équipement estime pour sa part « avoir accompli sa mission ». « Nous sortions de la reconstruction, déclarent les responsables de l'opération. A cette époque, un sondage avait démontré que la majorité des Français désiraient un logis de sans et une maison particulière. Or les pavillons représentaient 3 % de la construction et les procédés utilisés demeuraient artisanaux. Villagexpo avait pour but d'informer les Français sur les techniques industrielles de construction qui pouvaient satisfaire leurs goûts. »

C'est ainsi qu'est née l'idée de grouper différents modèles de maisons. Aujourd'hui, le mouvement est lancé, les sociétés constructrices organisent leurs propres expositions, pour 45 % la construction annuelle est consacrée aux maisons individuelles et les nouveaux concours organisés par le ministère de l'équipement mettent l'accent sur la qualité des logements et leur environnement.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TÉLÉPHONE EN PANNE...

La banque ne répond plus

LE téléphone parisien s'améliore. Dans certains quartiers, les services des télécommunications raccordent les abonnés en trois semaines. Reste que la qualité du service laisse parfois à désirer comme le prouvent les malheurs d'un établissement bancaire du quartier de l'Opéra à Paris.

« Désirant vous interroger sur notre en-cours d'escompte en vue de notre échéance du 10, nous n'avons pu, malgré plusieurs appels, réitérés deux jours de suite, vous joindre au téléphone. » Des lettres et des télex de ce genre s'accumulent sur le bureau du directeur de la société C. Ses clients ne parviennent pas à la joindre, et ils s'impatientent comme ce chanteur célèbre qui menace de faire virer son compte « dans une autre banque dont le téléphone ne sonnera pas perpétuellement sans réponse ».

La standardiste de la maison est en bord de la dépression nerveuse. Il lui arrive de rester devant son meuble pendant vingt minutes sans aucun appel. Lorsque les lignes se débloquent, elle est l'objet de remontrances de la part des correspondants qui l'accusent de n'être pas à sa place pour répondre à leurs appels.

Depuis trois ans, la direction a prévenu les P.T.T. de ces anomalies ; elle a même fait jouer le « piston ». Rien n'y a fait jusqu'au printemps de l'année dernière, où l'administration lui a enfin répondu : « Aucune anomalie n'ayant été constatée, l'amélioration de la qualité des communications téléphoniques doit être recherchée du côté de l'installation dans votre établissement si non du côté des P.T.T.s.

L'installateur privé auquel les P.T.T. renvoyaient la balle s'est empressé de leur retourner : « Nous n'y sommes pour rien. » Les P.T.T. et l'installateur ont accepté de venir ausculter le standard téléphonique malade. Diagnostic : une ligne a arrivée « du central téléphonique » Tuileries » ne fonctionnerait pas normalement.

Que ces embarras téléphoniques soient imputables aux uns ou aux autres, on peut s'étonner qu'il ait fallu trois ans pour que les P.T.T. prennent au sérieux les plaintes d'un usager. Il manque du personnel, dira-t-on. Pourquoi, alors, multiplier le nombre d'abonnés si l'on est hors d'état de leur garantir une qualité de service décente ? Souhaite-t-on multiplier les mécontents ?

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Le nouveau mouvement autonomiste condamne les violences

L'assemblée constitutive du nouveau mouvement autonomiste corse, l'Association des patriotes corses (A.P.C.), a rassemblé quelque trois mille personnes, le dimanche après-midi 1er février, à Cateraggio, sur la côte orientale. L'A.P.C. s'est clairement présentée comme l'héritière de l'Action pour la reconnaissance de la Corse (ARC), dissoute l'été dernier par le gouvernement. Elle a condamné la violence et notamment les plastiquages. La nouvelle association, dont le secrétaire général est Me Marcel Bartoli, avocat à Bastia et défenseur d'Edmond Simeoni, compte notamment à sa tête deux syndicalistes C.F.D.T.

« *L'autonomie de la Corse et l'appartenance à la République ne sont pas des notions contradictoires*, a déclaré Me Bartoli. *Il n'y a que le centralisme, auquel certaines classes dirigeantes françaises restent férocement attachées, pour nous faire croire que l'autonomie constitue une atteinte à l'unité de la nation. Car, en définitive, quelle est la finalité de cette autonomie ? Rien d'autre que d'assurer l'épanouissement de notre identité culturelle et linguistique, la sauvegarde de notre civilisation, l'exploitation par les Corses des ressources dont nous sommes redevables à la nature. Autant d'objectifs qui font l'unanimité de tous les Corses, quelles que soient leurs idéologies.* »

« *Nous ne sommes pas des racistes*, a précisé Me Bartoli, *mais nous sommes intransigeants sur un principe : en Corse, il ne doit y avoir qu'une seule communauté, la communauté corse formée par les Corses d'origine et ceux qui ont la volonté loyale de s'intégrer à nous, à notre histoire, notre culture, notre langue, nos traditions.* »

Retour à un jeu politique normal ?

De source officieuse, on note le succès « remarquable » de la réunion de Cateraggio, en soulignant que « *tout ce qui s'appuie sur des sentiments de solidarité à l'égard des « patriotes emprisonnés », a de la résonance* ». Cela dit, « *il n'est pas douteux, reconnaît-on, que les déclarations officielles des dirigeants de l'A.P.C. marquent un tournant énorme, puisque ceux-ci condamnent à la fois la violence, le racisme et le séparatisme. On est loin des jusqu'auboutismes d'il y a quelques mois. Bien sûr, ce ne sont encore que des discours d'ouverture, mais si, par suite, les audaces du gouvernement, on peut se réjouir d'un retour à un jeu politique normal.* »

Région parisienne

● LES LOGEMENTS DE GRIGNY (SUITE). — Le conseil municipal de Grigny (Essonne) avait organisé, le samedi 31 janvier, une réunion extraordinaire dans l'un des *quatre cent cinquante* logements inoccupés du grand ensemble de la Grande-Borne. Le maire communiste, M. André Rodrigues, a demandé que le prix des loyers soit bloqué et que soit stabilisé le montant des charges.

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, présent lors de cette réunion, a qualifié de « *contre-feu dérisoire* » les déclarations de M. Pierre Ferrin, conseiller général, au sujet des détériorations des appartements du grand ensemble. « *Il y a cinquante mille logements vides en région parisienne*, a déclaré le député communiste. *S'ils le sont tous pour malfaçons, il faut que le gouvernement laisse sa place tout de suite.* »

TRANSPORTS

Concorde aux États-Unis : décision mercredi

M. William Coleman, secrétaire américain aux transports, doit rendre publique, le mercredi 4 février dans l'après-midi, sa décision sur la demande franco-britannique de desservir en Concorde les aéroports de Washington-Dulles et de New-York-Kennedy. Cette décision se présentera, apprend-on de bonne source, sous forme d'un rapport d'une cinquantaine de pages très étayé sur le plan juridiques.

Le démarrage difficile de Concorde conduit à une réflexion plus approfondie sur les objectifs et les moyens de la politique aéronautique, comme vient de le souligner, à Toulouse, M. Lucien Negwirth, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. Nous versons à ce dossier le point de vue d'un expert.

POINT DE VUE

Chère aéronautique

par PHILIPPE DIDIER (*)

LES Français n'en doutent pas : l'avion est une des plus évidentes manifestations du progrès. Au surplus, l'aéronautique française fut illustre : Caravelle et Concorde donnent à penser qu'elle la demeure. Aussi, en ce domaine, le sentiment l'emporte-t-il sur la raison, et qui ne participe pas à l'enthousiasme général passerait vite pour un mauvais citoyen.

Dans cette conjoncture, les dossiers sont rarement examinés au fond. Leur aspect financier est particulièrement négligé. Allez donc parler gestion et rentabilité à qui œuvre pour la gloire des ailes françaises ! Il n'est pourtant pas inutile de connaître le coût des opérations que l'on conduit et, au-delà, de s'interroger sur leur utilité sociale.

Le secteur de l'aviation commerciale, pour diversifié qu'il soit, ne concerne qu'un nombre réduit de personnes. Il reçoit cependant des aides publiques très considérables. Les constructeurs aéronautiques en sont les premiers bénéficiaires. La contribution de l'Etat au programme Mercure, conçu par les Avions Marcel Dassault, s'établit à 710 millions de francs 1975 (1), soit, environ la moitié du coût de l'opération. Or dix avions seulement ont été equipés à contre-cœur par Air Inter. Feute de clients, la série est interrompue.

L'avion d'affaires, Falcon 50, également construit par la firme Marcel Dassault, est en principe destiné à la clientèle américaine. Mais, pour en commencer le développement, l'Etat français a, tout d'abord, été sollicité : à cet effet, en 1975, 450 millions de francs d'autorisations de programme et 325 millions de francs de crédits de paiement ont été votés par le Parlement. On ignore les engagements pris par le destinataire de ces crédits.

S'agissant de Concorde, construit par l'Aérospatiale, les dépenses sont également partagées entre le France et la Grande-Bretagne. Tout compris, les seize appareils supersoniques actuellement programmés vont coûter une somme plus l'on peut estimer à environ 34 milliards de francs actuels. Les frais d'études, de développement et de fabrication sont financés sur crédits budgétaires, grâce au Trésor et partiellement concours bancaires.

L'Airbus, également produit par l'Aérospatiale, réalisé en coopération européenne, notamment avec l'Allemagne fédérale, a bénéficié d'une aide de l'Etat qui atteint 2 340 millions de francs 1975. La part française ne représente cependant que... 38 % du coût de ce programme.

Un concours permanent

La situation de l'Aérospatiale est financièrement fort mauvaise en raison du déficit de la division « avions ». Les déboires de l'avion d'affaires Corvette y ont contribué quisque ce modeste programme perait avoir accumulé, à l'heure actuels, 300 millions de francs de déficit. Mais la mévente du Concorde et de l'Airbus en est la principal motif. Le contribuable doit donc soutenir la société, indépendamment de l'aide qu'il accorda aux grands programmes.

Au reste, on s'accorde à considérer que la gestion de la société n'a jamais été rigoureuse : état-major pléthorique, emploie mensieus qualie qua soit la charge de travail, programmes insuffisamment étudiés, autorités de tutelle mal informées. Les déficits s'accumulent : 466 millions de francs en 1973 et 349 en 1974. Depuis 1970, l'Etat, par le moyen d'avances d'actionnaire, a bouché les trous : 95 millions de francs en 1971, 90 en 1973, 150 en 1974, 470 en 1975. En quelques années, le milliard va être dépassé.

La construction de dix Mercure, de quelques Corvette et de la part française de l'Airbus ainsi que le démarrage du Falcon-50 auront ainsi coûté au contribuable français environ 4,5 milliards de francs. Ce total est supérieur à la contribution de l'Etat à le réalisation de l'ensemble des équipements publics de santé pendant le VIe Plan. Faut-il donc que l'Etat dépense plus pour fabriquer quelques dizaines d'avions qui es vendent mal que pour moderniser nos équipements sanitaires et hospitaliers ?

Naguère encore, les grandes compagnies sériennes équilibraient leurs comptes. Depuis deux ans, les déficits sont apperus et on doit se demander si le concours des pouvoirs publics ne va pas tendre à devenir permanent. Ainsi, le contribuable, sollicité de participer largement à le construction des appareils, doit encore intervenir pour qu'ils puissent voler...

En 1974, le déficit d'Air France s atteint 542 millions de francs ; pour 1975, il pourrait être de l'ordre de 400 millions de francs. L'aide de l'Etat n'a pas manqué sous forme de crés du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) ou de dotations en capital. Au total depuis 1970, la participation des contribuables à la construction des activités de la compagnie nationale est de l'ordre de 2 milliards de francs actuels. Cette somme représente le contribution de l'Etat pour la réalisation de tous les équipements d'action sociale pour les cinq années allant de 1971 à 1975.

Air Inter ne reçoit pas des aides du *même ordre*. Il est vrai que cette compagnie subit des contraintes de service public moins onéreuses que celles qui sont imposées à Air France. Néanmoins, l'Etat doit compenser par une subvention les charges qui résultent de l'exploitation du Mercure : 58 millions de francs qui ont été versées à ce titre en 1974. Il en sera ainsi pendant de longues années.

Les compagnies régionales sont toutes subventionnées par l'Etat, par les collectivités locales ou par les chambres de commerce. Les déficits sont nombreux. Il arrive que l'aide publique représente le moitié du *chiffre* d'affaires.

Le prix du béton

L'aide publique est donc nécessaire pour que les avions commerciaux soient construits et pour qu'ils volent. Il faut aussi y avoir recours pour qu'ils décollent et qu'ils atterrissent. Les aéroports sont, en effet, de gros consommateurs des crédits de l'Etat et des collectivités locales.

L'Aéroport de Paris, au cours des récentes années, a établi, sur des prévisionnelles de trafic déraisonnables, des programmes d'investissement excessifs. Il a également recruté du personnel sans précaution. Le déficit d'exploitation, qui était de 23 millions de francs en 1974, atteindra environ 80 millions en 1975. De 1966 à 1975, l'Etat a accordé à cet établissement public, sous forme de subventions, de dotations en capital et de prêts du F.D.E.S., une aide de 3,3 milliards de francs actuels. Celle-ci représente une *fois et demi* l'effort consenti par l'Etat pour développer les équipements culturels au cours du VIe Plan.

Les aéroports de province n'ont pas été oubliés par la puissance publique. Toutes aides confondues, l'Etat leur a versé, de 1966 à 1975, une somme globale supérieure à 2,3 milliards de francs actuels. Si l'on y ajoute l'aide des collectivités locales et des chambres de commerce, le contribuable aura versé environ 3 milliards au cours de cette *période*. Il s'est agi partois de financer des réalisations de prestige comme l'aéroport de Lyon-Satolas, aucunement justifiées par l'évolution du trafic. D'autre part, chaque département et territoire d'outre-mer en est presque à demander sa piste pour avions gros porteurs, ce qui n'est pas toujours raisonnable. De 1966 à 1973, l'Etat leur a versé, à ce titre, 700 millions de francs actuels.

Au total, en dix ans, le contribuable a addorité l'équivalent de 7 milliards de francs 1975 pour améliorer notre infrastructure aéroportuaire. La béton a coûté cher. Cette somme représente cinq fois la contribution de l'Etat à la réalisation des équipements publics, dans le domaine de la formation professionnelle, au cours du VIe Plan.

Pour 3 % des Français

Les milliards ainsi dépensés ont été prélevés sur les contribuables et pour une très grande part sur les redevables des impôts d'Etat. Les aides à l'aviation commerciale s'analysent donc comme un transfert de la part de tous les membres de la communauté nationale, y compris les plus modestes, vers des catégories professionnelles déterminées.

Or les effectifs de ces catégories sont relativement réduits. La construction aéronautique emploie sont six mille personnes environ. Bien que l'évaluation soit délicate, on peut estimer qu'en moyenne le quart environ de cet effectif travaille sur les avions commerciaux, soit approximativement un millième de la population active.

Les salariés de la construction aéronautique occupent, dans l'éventail des revenus, une place enviable. La moyenne annuelle des frais de personnel par agent, charges sociales comprises, s'est établie, en 1974, à 57 100 F à la SNECMA, 56 700 F à l'Aérospatiale et 60 700 F à la firme Marcel Dassault. Les compagnies aériennes versent aussi des salaires importants. En 1974, les frais de personnel par agent, charges sociales comprises, se sont situés pratiquement au même niveau pour les compagnies Air France, Air Inter et UTA, soit entre 72 600 F et 73 400 F.

L'aide des pouvoirs publics ne bénéficie pas seulement aux constructeurs et aux transporteurs et à leur personnel mais encore aux passagers aériens, dès lors que le prix du billet est inférieur au coût du transport. Les clients sont largement subventionnés, notamment sur le réseau international, où la concurrence est vive. Est-ce justifié ?

En dépit du développement du transport aérien et de la part qu'y prennent les voyages touristiques, cette activité ne concerne qu'une très faible proportion de la population : environ 5 % aux Etats-Unis et peut-être 3 % en France. Parler de démocratisation relève encore de l'abus de langage. La clientèle d'Air France est composée, pour les deux tiers environ, de passagers à revenus élevés (dirigeants, cadres, professions libérales...) : pour la moitié d'entre eux, les passagers sont des étrangers.

On peut ainsi admettre que les subventions payées par les contribuables sont destinées, à concurrence de 80 %, soit à des étrangers, soit à des Français à haut niveau de revenus. Une grande partie de ces passagers voyagent pour des raisons professionnelles, ce sont en définitive, les entreprises françaises ou étrangères qui se trouvent largement bénéficier des fonds publics. Le caractère antisocial de ces transferts est patent.

L'aviation commerciale mobilise d'énormes capitaux pour le bénéfice d'un petit nombre. Cette activité ne subsiste que grâce à l'aide des pouvoirs publics. Elle fonctionne comme un important appareil de redistribution à l'envers où la pauvre paie pour plus riche que lui. Elle mobilise des ressources qui seraient socialement mieux utilisées ailleurs. Dans le conjoncture actuelle, les choix devront être plus rigoureux que naguère. Il importerait de faire payer le transport aérien à son coût et de mieux mesurer le montant et l'incidence du concours de l'Etat.

(*) Expert aéronautique.

(1) Les diverses aides publiques citées dans cet article figurent dans les documents budgétaires. Elles ont été converties en francs constants pour tenir compte de l'érosion monétaire.

Alvan vous propose de passer 3 jours avec son ordinateur

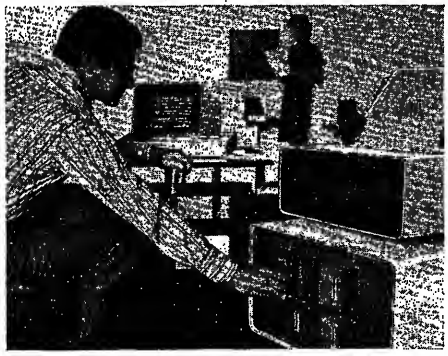

Chez Alvan, nous fabriquons un petit ordinateur. Ce n'est pas une machine miracle: il n'est pas question de l'utiliser pour guider un engin dans l'espace ou gérer quelques millions de comptes. L'ordinateur Alvan est une machine conçue pour des organisations de dimension humaine, souhaitant résoudre au fur et à mesure leurs problèmes de tous les jours: la facturation, les stocks, la paie, mais aussi de la gestion industrielle, du courrier personnalisée, des tracés de courbe en 2 couleurs, de la tenue de fichiers...etc. Le tout en temps réel et sans environnement informatique spécialisé.

C'est pourquoi nous proposons de mettre à votre disposition, chez vous, pendant quelques jours, un ordinateur Alvan. Vous interrogerez vous-même la machine sur vos cas particuliers. Avec ou sans notre assistance. Vous pourrez ainsi vous faire une opinion à l'écart de toute pression: et demander l'avis de votre banquier, de votre comptable, de votre secrétaire et, si vous le voulez, de nos concurrents. Tout ce qu'il vous faut, c'est une simple prise de 220V.

Rien de plus époustouflant qu'un ordinateur en démonstration : tout est toujours impeccable. Et s'il y a des aspects délicats on peut faire confiance au vendeur pour les transformer en zones d'ombre. C'est bien humain et on ne voit pas pourquoi il répondrait aux questions embarassantes qu'on ne lui pose pas. Seulement voilà : quand l'ordinateur arrive, il y a des travaux courants que la machine absorbe sans difficulté et des cas particuliers qui, à coups de petits suppléments, vont entrainer un sérieux dépassement de budget. Sans compter quelques épreuves pour les nerfs. Le tout d'une manière pernicieuse, progressive, quasi naturelle.

ALVAN
94, RUE LAURISTON 75016 PARIS
TEL. 553.19.75-727.24.92-727.74.22-TELEX : 620563

Alvan : un petit ordinateur pour ne plus avoir peur des ordinateurs.

sans engagement

M. .....
Fonctions .....
Firme ou organisation. .....
Adresse. .....
..... Tél. .....

☐ est d'accord pour effectuer un essai gratuit de l'ordinateur Alvan
☐ est intéressé à assister à une démonstration de l'ordinateur Alvan
☐ désire recevoir une documentation avec références sur l'ordinateur Alvan

هكذا في الأصل

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Libres opinions

SAUVER LA SÉCURITÉ SOCIALE

par le docteur SAVY (*)

L'ASSURANCE-MALADIE accuse un déficit grandissant dont personne ne se sent responsable : l'assuré ne connaît ni le montant réel de ses cotisations sociales, près de 40 % de son salaire, ni l'importance de ses dépenses, que la Sécurité sociale prend chaque jour plus en charge, sans même, bien souvent, qu'il en sache le montant ; les administrateurs de la Sécurité sociale, nommés à l'issu d'un choix arbitraire qui confère à certaines collectivités un véritable monopole, ne sont plus responsables de leurs actes devant les assurés qui les élisaient, avant 1968, au suffrage universel ; le corps médical, tout au plus, est accusé d'être générateur de dépenses de santé, alors qu'il ne peut ni contrôler la demande, ni fixer les prix des diverses prestations, ni définir les règles de son exercice professionnel.

La fiscalisation, partielle ou totale, de la Sécurité sociale ne résoudra pas ce problème et les Français paieront en impôts ce que leurs cotisations d'assurés ne suffisent plus à assumer.

Il appartient donc au gouvernement de restaurer :

● LA RESPONSABILITE DES ASSURES, en leur faisant prendre conscience, par une feuille de paie-vérité, de la réalité de leurs cotisations qui leur sont cachées depuis trente ans ! et de la réalité de leurs dépenses en limitant tout système de tiers payant aux cas réellement sociaux. La gratuité n'engendre que l'irresponsabilité et le gaspillage, et elle coûte beaucoup plus cher à chaque Français en cotisations et impôts. La mutualisation de la Sécurité sociale en caisses de dimension humaine éviterait les abus favorisés par l'anonymat.

● LA RESPONSABILITE DES ADMINISTRATEURS DE S. S., payés pour leur fonction, qui doivent à nouveau être élus au suffrage universel, par les assurés, sur le lieu de leur domicile, et être personnellement responsables devant eux de la gestion de leurs caisses, dont l'autonomie sera garantie, l'Etat devant en assurer le contrôle et non la tutelle.

● LA RESPONSABILITE DU CORPS MEDICAL invité à participer librement à la politique de santé et à la mise au point de saines conventions, dont les assurés sociaux ne doivent plus être les « otages », comme c'est le cas depuis quinze ans : on ne peut construire la paix sociale sur l'injustice et la méfiance.

***

Il faut d'*urgence mettre* en *œuvre un* plan d'économie en ce qui concerne les dépenses hospitalières et pharmaceutiques.

On pourrait proposer notamment :

● UN ALLEGEMENT DES DEPENSES HOSPITALIERES comprenant :

— *Un service d'aides ménagères*, prises en charge par les caisses, permettant d'éviter des hospitalisations « sociales » et de *réduire de quatre à dix fois* le *coût d'affections bénignes* ;

— *Un contrôle des prix de journée*, actuellement établi *a posteriori*, système aboutissant à des variations importantes d'un hôpital à l'autre ;

— *Une organisation des hospitalisations sur rendez-vous* (sauf les urgences) permettant de prévoir, dès l'arrivée, les examens complémentaires ;

— *Une réelle responsabilité des chefs de service*, en particulier *en matière de gestion*, afin qu'ils *soient libérés des tutelles administratives et puissent diminuer la durée des hospitalisations* ;

— *L'affectation des services ainsi libérés* à un rôle de désencombrement, à prix modéré, dans l'attente de la sortie des malades ;

— *Une libération de la politique de l'hospitalisation privée*, qui permet, dans de nombreux cas, une réduction de dépenses très importantes par rapport au secteur public ;

— *Une prise en charge par les ministères intéressés* des frais de recherches et d'enseignements.

● UN ALLEGEMENT DES DEPENSES PHARMACEUTIQUES :

— *Par l'alignement de la T.V.A.* de 20 % des médicaments sur *celle de l'alimentation qui est de 7 %* ;

— *Par l'indexation du prix des médicaments*, afin d'éviter la disparition des produits les moins coûteux ;

— *Par la suppression des vignettes* favorisant le remboursement de produits achetés directement par les assurés.

Ces mesures sont de nature à sauver la Sécurité sociale des graves déficits qu'elle connaît. La France ne peut plus poursuivre dans ce domaine une politique de pays riche. Le gouvernement doit avoir le courage de faire comprendre aux assurés le sens de leurs responsabilités.

(*) Président de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine.

La Confédération des syndicats médicaux confirme son rejet de la convention avec les caisses

La C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français), réunie en assemblée générale, le 1er février, a confirmé qu'elle ne ratifierait pas le projet de convention établi, pour cinq ans, entre les représentants des praticiens et ceux des caisses d'assurance maladie. Ces dernières ont approuvé ce texte, sauf la Caisse des travailleurs indépendants.

La Fédération des médecins de France, groupement minoritaire, ayant, elle, donné son acceptation, la convention peut devenir applicable après agrément du ministère du travail. Les assurés auraient donc les mêmes remboursements que par le passé, mais le règlement des questions litigieuses risque d'être encore plus difficile.

Le docteur Monier, commentant la décision de la C.S.M.F., qu'il préside, a déclaré que ses amis avaient voulu s'opposer à « *la tentative* » de la Caisse nationale d'assurance maladie des salariés — son principal interlocuteur dans cette affaire — « *d'instaurer une médecine de caisse, mettant les médecins sous la coupe directe de l'organisme payeur* ».

Le point le plus épineux de cette négociation qui se poursuit depuis l'automne dernier est, en effet, l'article 18, qui permet aux caisses de sécurité sociale de créer des centres de soins expérimentaux, après entente avec les syndicats médicaux. En cas de désaccord, les deux parties peuvent avoir recours à une procédure de médiation, mais la C.S.M.F. a jugé que cela ne constituait pas une garantie suffisante. Certains administrateurs de caisses qui regrettent cette attitude n'excluent pas que d'autres motifs — relatifs aux tarifs médicaux, par exemple — aient pesé sur la décision de la C.S.M.F.

FOIRES ET EXPOSITIONS

LES SALONS FRANÇAIS EN FÉVRIER

7-10. — Salon international des industries de la maille (9 h. 30 à 19 h.), pour les professionnels, porte de Versailles.

7-10. — Salon européen de l'habillement masculin S.E.H.M. (9 h. à 19 h., sauf le 10 ; fermeture à 17 h.), pour les professionnels, porte de Versailles.

7-10. — Salon de la mode enfantine (9 h. 30 à 19 h.), pour les professionnels, porte de Versailles.

14-20. — Salon *international* du jouet (9 h. à 18 h. 30), pour les professionnels, porte de Versailles.

28-14 mars. — Salon international des arts ménagers (10 h. à 19 h. ; mercredi et vendredi fermeture à 22 h. 30), les journées des 28 février et 2 mars sont réservées aux professionnels ; CNIT Puteaux.

Renseignements *communiqués* par l'Association française des salons spécialisés, 22, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8e). Tél. 225-05-80.

● AU JAPON, les prix de détail ont baissé de 0,1 % en décembre par rapport à novembre. En un an, la hausse est de 7,6 %. Elle atteignait presque 25 % il y a un an, à la même époque.

SYNDICATS

M. Séguy : le pouvoir pratique la politique du fait accompli

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Georges Séguy a participé le 31 janvier, au Chambon-Feugerolles (Loire), à l'inauguration d'une rue Benoît-Frachon. Auparavant, le secrétaire général de la C.G.T. avait rendu hommage à l'action de son prédécesseur, puis avait déclaré :

« *Jamais le rôle des syndicats en tant qu'interlocuteurs économiques et sociaux n'a été aussi rapetissé.*

» *Le patronat exige, le pouvoir consent. Ensemble, ils décident unilatéralement, tranchent en tout et pour tout. C'est la politique du fait accompli sur toute la ligne. Ce fut le cas dès 1975, à propos de l'âge de la retraite et de la durée du travail ; c'est le cas pour les négociations salariales en cours dans le secteur public, pour la Sécurité sociale, victime de mesures liquidatrices et menacée de nouvelles mutilations.*

» *C'est le cas dans les commissions du VIIe Plan, où le gouvernement et le patronat, ignorent totalement les arguments et les suggestions syndicales, poursuivent, comme si nous n'existions pas, la mise au point d'une entreprise dominée par les insatiables appétits d'une caste de grands privilégiés. Dans ces conditions, il ne saurait être question, pour nos représentants, qu'ils acceptent le rôle de figurants d'une mauvaise farce dont les travailleurs seraient les dindons.* »

M. Séguy a conclu en confirmant que les dirigeants C.G.T. et C.F.D.T. allaient se réunir très prochainement pour relancer en commun l'action revendicative.

EMPLOI

La direction de Ronéo dément catégoriquement toute intention de licenciement

A la suite d'informations diverses, émanant notamment de l'A.F.P., nous avons publié dans nos éditions datées du 31 janvier, une nouvelle selon laquelle Ronéo-France menaçait de licencier sept cents personnes.

La direction de cette société nous écrit qu'il n'en est rien :

La compagnie Ronéo se bat contre la crise depuis plus d'un an et demi. Elle y fait face sans procéder à un seul licenciement dans sa principale usine de Noyon, où l'horaire a été maintenu à quarante et une heures, sauf en novembre 1975, où il a été de quarante heures. Elle a également, par suite d'une gestion rigoureuse, maintenu intacts ses moyens financiers.

Fin décembre, un revirement de tendance est apparu sur le plan commercial. Des mesures ont été étudiées pour augmenter la production de l'usine de Noyon (...) et l'horaire devait passer à quarante-trois heures, et une certaine embauche était même envisagée.

Aussitôt des revendications brutales et massives représentant au total l'équivalent de trois mois de salaire de plus par an ont été déposées. Il ne pouvait y être donné suite. Ce fut immédiatement le déclenchement d'une grève du personnel ouvrier de Noyon avec entrave à la liberté du travail et à la libre circulation des produits. Cette grève risque de mettre au chômage technique une centaine d'agents de l'établissement des Lilas.

Etant données les mesures envisagées pour accroître la production, la direction de Ronéo a donc pu facilement démentir catégoriquement les informations selon lesquelles elle aurait informé le comité d'établissement de son usine de Noyon de son intention de licencier tout son personnel, soit sept cent vingt-deux personnes, et de mettre en chômage technique les deux mille salariés de son unité de production des Lilas (alors que cet établissement n'en comporte guère plus de six cents).

Selon les mêmes sources, ces décisions auraient été prises pour trouver une solution à des difficultés financières frappant la firme depuis deux ans.

La direction de Ronéo a démenti également avec vigueur cette information qui est dénuée de tout fondement et de surcroît aberrante.

LE TAUX D'INDEMNISATION DU CHOMAGE PARTIEL SERAIT RELEVÉ DE 10 %

Un accord de principe relatif à l'indemnisation du chômage partiel a été conclu entre le C.N.P.F. et les organisations syndicales réunis dans la matinée du 2 février. Il pourrait être signé le 3 février, après certaines mises au point.

Le projet reconduit, en augmentant de 10 % les taux, les principales dispositions de l'accord précédant, signé le 23 juin 1975. Celui-ci arrivé à échéance le 31 décembre avait été prorogé jusqu'en février. Il comportait pour l'essentiel :

● Indemnisation à 50 % du salaire, pour toutes les heures perdues en dessous de 40 heures par semaine ;

● Indemnité minimale de 7,70 F (au lieu de 7 F) à compter du 1er janvier jusqu'au 30 juin. Si les négociations engagées avant cette date n'aboutissaient pas, il était prévu que le chiffre serait porté à 7,90 F du 1er juillet au 30 septembre ;

● Paiement des congés payés, en tenant compte des indemnités perçues par les salariés en activité.

Le C.N.P.F. a repris ces engagements, en les améliorant, sans avoir encore reçu la réponse du ministre du travail concernant le relèvement de la fraction des indemnités prise en charge par l'Etat. Ce dernier rembourse actuellement aux employeurs 2,50 F l'heure entre 0 et 80 heures de chômage partiel, 3,50 F entre 80 et 160 heures, et 4,50 F entre 160 et 479 heures. Les employeurs demandent que le décompte des heures indemnisées parte de juin 1975, pour une année, alors que les pouvoirs publics estiment qu'il faudrait repartir de zéro au 1er janvier.

Les syndicats ont réclamé un taux d'indemnisation minimale égal au SMIC, soit actuellement 7,89 francs.

AGRICULTURE

Un premier dossier pour M. Tiberi : la résorption des excédents laitiers

Le nouveau secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, M. Jean Tiberi, dont les attributions n'ont pas encore été précisées, vient de se voir confier un dossier épineux : la résorption des excédents de poudre de lait.

On sait que les organismes stockeurs de la C.E.E. ont engrangé ces derniers mois quelque 1,2 million de tonnes de lait en poudre dont personne ne veut. Pour éviter de brader ce stock à l'Union soviétique, comme naguère le beurre ou le bœuf — opérations mal comprises, à juste titre, de l'opinion publique, — les experts de Bruxelles ont imaginé de porter l'aide alimentaire aux pays de la faim à 200 000 tonnes et d'incorporer la poudre aux aliments des porcs et volailles. Le calcul est relativement simple : une fois distribuée l'aide alimentaire, il restera 1 million de tonnes ; la production communautaire « contrôlable » d'aliments composés étant de l'ordre de 50 millions de tonnes, il suffit d'y ajouter 2 % de poudre de lait pour résorber les stocks. Il convient de rendre cette opération obligatoire et de vendre la poudre 3 francs le kilo, comme pour les aliments d'allaitement des veaux, afin de « limiter » la perte financière à 2 francs par kilo.

« *Inacceptable, ruineux...* », ont clamé les fabricants d'aliments, industriels ou coopératifs, qui ont multiplié les interventions auprès du ministère de l'agriculture. Les services de la rue de Varenne ne se sont guère rendus à leur argument : ils comptent négocier une hausse du prix du lait plus substantielle que celle qui est proposée par la Commission européenne en contrepartie des mesures de résorption des stocks. Le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (SNIA) s'est, lui, retourné vers le nouveau secrétaire d'Etat, M. Jean Tiberi, « à cheval » sur les ministères de l'industrie et de l'agriculture.

Dans une lettre qu'il vient de lui adresser, le président du SNIA, M. Jean Abonnenc, développe trois points :

— L'incorporation de poudre de lait dans les aliments provoquerait une hausse de l'ordre de 5 % de leur coût de revient, ce que la direction des prix pourrait refuser, mais surtout ce qui aggraverait la situation financière des éleveurs de volaille, dont la marge bénéficiaire est faible ;

— L'obligation d'incorporer de la poudre ne deviendrait effective que dans les usines fabriquant plus de 10 000 tonnes d'aliments par an (350 sur 950) ; un véritable marché parallèle serait donc créé ;

— Enfin, cela risquerait d'accroître le marasme de cette activité et de provoquer le licenciement de trois mille à quatre mille salariés sur les vingt mille qui y sont actuellement employés.

Les industriels se sont également adressés aux principaux responsables paysans pour leur faire remarquer que la solution préconisée par Bruxelles revenait à faire payer aux éleveurs de porcs et de volailles la résorption des excédents laitiers. « *Une politique de l'industrie alimentaire est aussi importante que la politique agricole* », écrit M. Abonnenc à M. Tiberi. Reste à voir quelles considérations l'emporteront, alors que les campagnes sont en *effervescence*. — A. G.

VERS UNE FUSION DES ORGANISATIONS DE VULGARISATION

Orléans. — La Fédération nationale des centres d'études techniques agricoles (F.N.C.E.T.A.) a tenu son assemblée générale le 30 janvier à Orléans, en présence d'un millier d'agriculteurs. Ceux-ci ont approuvé par 237 mandats, 54 contre et 16 abstentions le projet de fusion que leurs responsables leur proposaient avec la Fédération nationale des groupements de vulgarisation du progrès agricole (F.N.G.V.P.A.), organisme dépendant de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.).

Un nouvel organisme devrait donc naître prochainement si le projet de fusion est accepté à son tour par les groupes de vulgarisation agricole de la F.N.G.V.P.A., qui doivent se réunir le 12 février prochain en assemblée générale. La nouvelle fédération, qui s'appellera probablement Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole, doit être administrée, ainsi que l'indique le projet de fusion, par un conseil comprenant douze membres de la F.N.C.E.T.A., douze de la F.N.G.V.P.A. et cinq autres de la F.N.S.E.A.

EUROPE

L'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

M. CARAMANLIS MET LES « NEUF » EN GARDE CONTRE L'AVIS DE LA COMMISSION

Athènes (*A.F.P.*). — Recevant, samedi 31 janvier, les ambassadeurs des pays de la Communauté européenne, M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, les a mis en garde contre les conséquences graves que pourrait entraîner la prise en considération de l'avis « réservé » de la Commission européenne quant à l'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

Un communiqué officiel, diffusé à l'issue de l'entretien, affirme que « *l'avis émis par la Commission repose sur des arguments inacceptables, tant au point de vue moral que du point de vue politique* ».

« *M. Caramanlis a souligné*, ajoute le communiqué officiel, *que les gouvernements des Neuf avaient eux-mêmes encouragé le gouvernement grec à déposer une demande d'adhésion, sans lier celle-ci à quelque condition que ce soit.* »

Le communiqué conclut que « *M. Caramanlis a exprimé le souhait que les pays membres de la Communauté européenne corrigeraient l'erreur commise par la Commission européenne, mais il ne désire ni ne peut forcer la C.E.E. à accepter l'adhésion de la Grèce, si celle-ci porte, d'une façon ou d'une autre, atteinte à la dignité nationale du peuple grec* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

BILLET

Le défi américain de Volkswagen

Après deux ans d'études, de tergiversations, de volte-face, ayant entraîné une crise ouverte au sein de la direction et la démission d'un président, la décision est — officieusement — prise : Volkswagen s'implantera aux Etats-Unis. Le conseil de surveillance de la firme de Wolfsburg vient, en autorisant son directoire à « reprendre les démarches » en vue de l'installation d'une unité de montage outre-Atlantique, de lever la dernière incertitude. Son opposition avait fait échouer le projet il y a un an, provoquant la démission de M. Rudolf Leiding, président du directoire et ardent défenseur du projet.

M. Leiding, chiffres de vente en main, affirmait que l'implantation d'une usine aux Etats-Unis était pour Volkswagen l'unique chance d'y conserver sa place de premier importateur et de résister à la concurrence japonaise. Le conseil de surveillance, notamment les représentants du personnel et le Land de Basse-Saxe (actionnaire à hauteur de 20 % dans le capital de la firme) craignaient que le transfert d'un quart de la production outre-atlantique n'entraîne des réductions d'effectifs en Allemagne.

Le retournement de la conjoncture depuis six mois et la vive reprise du marché ouest-allemand ont balayé cette objection et inversé les données du problème. Volkswagen a peine aujourd'hui à faire face à la demande et regrette les coupes sombres qu'elle a opérées il y a quelques mois dans ses effectifs (vingt mille salariés ont été licenciés). Des récentes difficultés d'approvisionnement ont aggravé la chute de ses ventes aux Etats-Unis (— 21 % en 1975). En dépit de la remontée du dollar, Volkswagen a perdu à l'automne dernier, pour la première fois depuis seize ans, sa place de premier importateur au profit de Toyota. L'implantation d'une usine outre-Atlantique paraît donc aujourd'hui s'imposer. Elle permettra, en outre, à Volkswagen de faire face en toute quiétude aux accusations de dumping dont elle fait l'objet.

Il ne reste plus désormais qu'à choisir la méthode. Deux voies lui sont ouvertes : soit construire ou acheter une usine de montage, soit conclure un accord avec un constructeur américain (American Motors et Chrysler ont été consultés) qui assurerait dans l'une de ses unités le montage de ses modèles. Volkswagen vend déjà des moteurs à American Motors et envisage de faire de même avec Chrysler. Poussera-t-on plus avant la coopération ? Selon le syndicat américain des travailleurs de l'automobile, les projets d'association avaient été abandonnés. On ne tardera pas à être fixé puisque le conseil de direction de la firme allemande devrait faire connaître officiellement sa décision le 23 avril prochain. — V. M.

● L'INDUSTRIE AUTOMOBILE OUEST-ALLEMANDE a produit en 1975 3,186 millions de véhicules, soit 2,8 % de plus qu'en 1974. Cette augmentation s'explique par la reprise du marché intérieur où les immatriculations ont été supérieures de 23 % à celles de l'an passé. Les exportations ont en revanche chuté de 12,1 % l'an passé n'atteignant que 1,653 million de véhicules, soit leur plus bas niveau depuis 1967.

LA GRÈVE DE 5000 TRAVAILLEURS REMET EN QUESTION LE PLAN DE SAUVETAGE DE CHRYSLER-GRANDE-BRETAGNE

La grève déclenchée la semaine dernière à l'usine Chrysler de Linwood (Ecosse) remet en question le plan de sauvetage gouvernemental de la firme. M. Eric Varley, ministre britannique de l'industrie, a annoncé le 30 janvier que le gouvernement interromprait son aide financière à Chrysler-Grande-Bretagne (il a déjà versé 12 millions de livres et devait accorder 6 millions de livres supplémentaires en février) si la grève de Linwood se poursuivait.

Cette menace a conduit l'un des leaders syndicaux britanniques, M. John Boyd, à condamner sévèrement la grève menée à Linwood, qui est, a-t-il déclaré, « une action peu judicieuse ». La grève, suivie par cinq mille travailleurs, a été provoquée par un conflit sur les salaires d'une cinquantaine de manutentionnaires.

Une assemblée générale des travailleurs devait décider ce lundi 2 février de la poursuite de l'action.

● L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ITALIENNE a produit en 1975 1,45 million de véhicules, soit 17,7 % de moins qu'eo 1974 et 25 % de moins qu'en 1973, annonce l'Association nationale des industries de l'automobile.

AFFAIRES

Lip : irritation des milieux patronaux sur la publicité faite autour de l'aide de l'État

La publicité faite autour de l'aide financière que le CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) va apporter à Lip (le Monde des 17 et 31 janvier) provoque l'irritation des milieux patronaux horlogers.

« M. Neuschwander, déclare-t-on en substance, essaie de créer un climat politique entre lui et la profession et tente de justifier ses erreurs en entretenant le mythe d'une récession générale, qui ne touche en réalité que le secteur des pièces détachées. »

De son côté, M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, estime pour sa part que « l'on est en train de fabriquer une nouvelle affaire Lip. Je ne suis pas surpris, dit-il, des difficultés que traverse la firme bisontine. Je les avais prévues il y a deux ans en signant les accords de Dôle.

» Il n'est pas anormal que les pouvoirs publics soient venus au secours de Lip. Mais ce qui est anormal, c'est la publicité faite autour de cette affaire. La plus haute autorité du pays en arrive à de la démagogie. »

De son côté, M. Piaget, leader C.F.D.T. de l'entreprise Lip, a déclaré au micro d'Europe 1 qu'il serait « inconscient » de refuser l'aide proposée par M. Giscard d'Estaing pour Lip. Il estime que l'intervention du chef de l'Etat sera positive pour l'avenir de l'entreprise, en lui assurant des fonds pour son développement.

● LA SOCIETE SOVIETIQUE SLAVA a inauguré vendredi à Besançon une usine d'assemblage de montres. La SLAVA, qui jusqu'à présent commercialisait les montres de la firme d'Etat soviétique Mash Priborintorg, aura maintenant une triple activité : assembler les mouvements fabriqués par sa maison mère ; servir de relais à ses exportations ; intervenir enfin comme acheteur d'équipements de précision destinés à l'industrie horlogère soviétiqoe.

● M. FERNAND CHANRION, est nommé P.-D. G. de la société Bertin.

[Né le 29 mai 1914, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Fernand Chanrion fut notamment, de 1951 à 1956, directeur général du Consortium pour l'aménagement de la Moselle. Ancien président-directeur général de la société Rousseau-Aviation (1972-1973), il est depuis 1968 directeur général adjoint de la Compagnie Fraissinet.]

LE CINQUIÈME SALAISONNIER FRANÇAIS EN LIQUIDATION DE BIENS

La Société mixte d'intérêts agricoles DOR, le cinquième salaisonnier français, a été mise en liquidation de biens le 28 janvier par le tribunal de commerce de Paris. Le plan d'apurement du passif, de mars 1975, n'a pas pu être respecté par les actionnaires de la S.M.I.A. (le Monde du 20 février 1975). C'est donc l'échec, moins de deux ans après son lancement, d'une tentative d'intégration originale de la production et de la commercialisation, qui regroupait une salaisonnerie, la société OOR (25 %), un groupement de producteurs de porc du Pas-de-Calais et de la Seine-Maritime, la COOPACSEM (45 %), une centrale d'achat de bouchers, B.F. (20 %), et le fonds de solidarité céréaliers-éleveurs, UNIGRAINS (10 %).

Outre les difficultés conjoncturelles, communes à l'ensemble de la profession, la S.M.I.A.-OOR a eu sa gestion lourdement obérée par l'implantation d'une usine, pouvant traiter 10 000 tonnes de porc par an, à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais). La S.M.I.A.-OOR possédait, également, une usine à Aubervilliers et un abattoir-atelier de découpe à Luneray (Seine-Maritime).

CONJONCTURE

L'O.C.D.E. va étudier l'avenir des sociétés industrielles

L'O.C.D.E. lance un programme de recherches sur « l'évolution future des sociétés industrielles avancées, en harmonie avec celle des pays en voie de développement ». Une quinzaine de personnes — parmi lesquelles seul le directeur, M. Jacques Lesourne, a pris ses fonctions — mènera à bien cette tâche, en vue d'aboutir, dans un délai de trois ans, à la présentation d'un rapport. Elle disposera à cette fin d'un budget de 4 millions de dollars (18 millions de francs).

Le but de la recherche est de « fournir aux gouvernements, pour l'élaboration de leurs politiques à court et moyen terme, une analyse des différents scénarios possibles » d'évolution des sociétés industrielles avancées (SIA). Les relations entre la zone de l'O.C.D.E. et les différentes régions du monde, notamment celles en développement, seront prises en compte, et bien que les travaux de l'équipe de recherche du château de la Muette rejoindront certaines des préoccupations des commissions du dialogue Nord-Sud.

L'équipe de recherche, qui disposera d'une « totale indépendance intellectuelle », a souligné M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., aura des échanges de vues réguliers avec « des personnalités de haut niveau » des différents gouvernements intéressés. De plus, un comité de direction, composé de hauts fonctionnaires des pays membres, établira les orientations générales du programme, tandis que des experts indépendants seront invités à donner leur avis.

Rappelons que, parallèlement, un « groupe spécial d'économistes éminents », dirigé par M. Paul McCracken, ancien chef des conseillers économiques sous la présidence de M. Nixon, a été chargé par l'O.C.D.E., en octobre, d'identifier les politiques propres à assurer une croissance « stable et soutenue » et de présenter des recommandations d'ici à la fin de 1976.

[Né le 26 décembre 1928 à La Rochelle (Charente-Maritime), ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Jacques Lesourne est ingénieur au corps des Mines. Chef du service des études économiques aux Charbonnages de France de 1954 à 1957, il est devenu directeur général (1958), puis président-directeur général (1971-1975) de la SEMA. Vice-président depuis 1973 de l'Institut international d'analyse appliquée des systèmes de Vienne, M. Lesourne écrit de nombreux ouvrages économiques (Technique économique et gestion industrielle, le Calcul économique, Matière grise, année 0, Les Systèmes du destin.]

LES PAYS-BAS ET LA GRANDE-BRETAGNE ABAISSENT LEUR TAUX D'ESCOMPTE

La Banque nationale des Pays-Bas a ramené lundi 2 février son taux de l'escompte de 4,5 % à 4 %. Le changement précédent (baisse d'un point) remontait au 15 septembre.

La Banque d'Angleterre a réduit elle aussi, une nouvelle fois, son taux d'escompte ; elle l'a ramené à 10 %, en baisse d'un demi-point. C'est la septième diminution depuis la mi-novembre (le taux britannique était alors fixé à 12 %). Cette mesure, pourtant attendue, a surpris par son ampleur.

L'Italie a, au contraire, relevé d'un point son taux d'escompte, qui est passé de 6 à 7 %. Cette hausse vise à lutter contre l'inflation et à attirer les capitaux flottants (voir page 4 l'article de Robert Solé).

MINISTÈRES

M. PHILIPPE DUMAS REMPLACE M. JACQUES BAYLE AU CABINET DE M. FOURCADE

M. Philippe Dumas, inspecteur des finances, chargé de mission à la direction générale des impôts (D.G.I.), remplace comme chargé de mission au cabinet de M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Bayle, inspecteur des finances. M. Dumas, comme son prédécesseur, sera plus particulièrement chargé des problèmes des impôts, de la fiscalité et des douanes.

[Né en 1943, ingénieur des mines, inspecteur des finances, M. Dumas fut rapporteur général auprès du Conseil des impôts en 1974. Rapporteur suppléant de la commission chargée d'étudier les problèmes de la taxation des plus-values que présidait M. Monguilan, il était chargé de mission à la direction générale des impôts (D.G.I.) depuis juillet 1975.]

[M. Bayle, qui regagne la D.G.I., avait été chargé de mission (1973-1974) auprès de M. Valéry Giscard d'Estaing, rue de Rivoli. Il était parallèlement chargé de mission à la D.G.I. depuis mai 1973. Il fut ensuite, à partir de juin 1974, conseiller technique au cabinet de M. Fourcade. M. Bayle est agrégé de lettres, ancien élève de l'ENA (major de la promotion Turgot.)]

● LE GOUVERNEMENT EGYPTIEN hésite à conclure avec la Communauté européenne l'accord-cadre qu'il avait négocié avec la Commission du Marché commun en juillet 1975 pour la fourniture de denrées alimentaires. Cet accord prévoyait la livraison par la C.E.E. de 1 million de tonnes de blé, 11 000 tonnes de viande de bœuf, 10 000 tonnes de poudre de lait écrémé et 75 000 tonnes de sucre blanc. L'affaire paraît aujourd'hui moins intéressante aux Egyptiens en raison de la baisse des cours mondiaux, notamment de ceux de la viande bovine et de la poudre de lait. — (A.F.P.)

Faits et chiffres

● CONTROLE OBLIGATOIRE DE LA QUALITÉ DES VINS IMPORTÉS. — Les vins importés en France seront désormais soumis à une analyse du service des fraudes afin de déceler ceux qui ont été soumis à des traitements — coloration notamment — non admis par la législation française. Une circulaire adressée aux services de répression des fraudes et aux services fiscaux, par les ministres français de l'agriculture et des finances, précise qu'« en l'absence d'une complète harmonisation des pratiques œnologiques dans la Communauté » les vins importés devront répondre aux dispositions françaises en vigueur.

La présence d'un colorant, l'œnocyanine, a été décelée récemment dans dix échantillons de vins importés sur vingt-quatre soumis à analyse.

● LA CREATION D'UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR LES V.R.P. est réclamée par la Chambre syndicale des représentants C.G.C., réunie le 31 janvier à Paris. Elle demande également l'abaissement facultatif de l'âge de la retraite, le maintien de l'abattement forfaitaire de 30 % pour frais professionnels, la suppression des « T.V.A. abusives qui frappent la voiture outil de travail ».

● L'INSTITUT DES SCIENCES MATHEMATIQUES ET ECONOMIQUES APPLIQUEES (I.S.M.E.A.), dirigé par M. François Perroux, organise du 2 au 6 février au Collège de France un colloque sur le thèmes « Régulations, équilibrations, états métastables », avec la participation de personnalités scientifiques latino-américaines et sous la présidence du professeur Alain Horeau.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	2 7/8	3 7/8	8	1
1 mois	4 3/4	5 1/4	3 3/8	3 7/8	5/8	1 1/8
3 mois	5 1/8	5 5/8	3 3/8	3 7/8	1	1 1/2
6 mois	5 5/8	6 1/8	3 3/4	4 1/4	2	2 1/8

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société Algérienne de Réalisation d'Infrastructure de Distribution
SOCIÉTÉ ALRID
Filiale SONATRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 1/76

Dans le cadre de la réalisation de son programme de vingt-huit installations intégrées de distribution de produits pétroliers (carburants, lubrifiants, G.P.L., etc.), la Société ALRID lance, et ce pour une première tranche de 6 unités, un avis d'appel d'offres pour les fournitures suivantes constituées en lots séparés :

- Lot 1. Réservoirs carburants correspondant à 2 500 tonnes d'acier.
- Lot 2. 66 pompes centrifuges carburants.
- Lot 3. 150 compteurs volumétriques carburants.

Les sociétés spécialisées intéressées peuvent retirer les cahiers des charges relatifs à chaque lot, à partir de la parution de la présente annonce auprès de :

- La Société ALRID, 31, rue Abou-Nouas, Hydra (Alger). Télex 52 240 DZ.
- Bureaux SONATRACH :
— FRANCE : 105, avenue Raymond-Poincaré, 75000 PARIS.
— R.F.A. : Maria Phérisi Astrasse 6, MUNICH 80.
— ITALIE : Via Vittor Pisoni, 19, 20124 MILANO.
— SUISSE : 31, boulevard Helvétique, GENÈVE 1207.
— ESPAGNE : Gra Via Carlos 3 sur Edifice Trade 7° 84, Torre, BARCELONE 14.
— BELGIQUE : 2, place de l'Albertine, BRUXELLES 1000.
— U.S.A. : 3419 « R » Street N.W. WASHINGTON D.C. 20006.
— JAPON : Ambassade d'Algérie, Sibusawa Building I BAN 21 Gochishiba Kden Minato Ku, TOKYO.
— GRANDE-BRETAGNE : Ambassade d'Algérie, 6, Hyde Park Gate S.W. 7, LONDON.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires requises et adressées sous double enveloppe cachetée, sous pli recommandé, portant de façon apparente les mentions suivantes (selon le cas) :

(A ne pas ouvrir - soumission -
— A.O.I. n° 1/76 Lot n° 1, réservoirs carburants, ou
— A.O.I. n° 1/76 Lot n° 2, pompes centrifuges, ou
— A.O.I. n° 1/76 Lot n° 3, compteurs volumétriques.)

devront parvenir à l'adresse de la Société ALRID à Alger avant le 30 mars 1976, délai de rigueur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt jours.

Toute offre ne respectant pas les indications ci-dessus ne sera pas prise en considération.

Votre voiture immobilisée ? Louez-en une chez
europcar
645.21.25

(Publicité)

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
ANGLAIS - AMÉRICAIN
EXPORTER c'est COMMUNIQUER
Prochains stages en mars
Objectif : Langue des affaires
Animateurs : Hommes d'affaires anglais et américains
Public : cadres d'entreprises
Méthode : Discussion de cas, jeux de rôles, laboratoire
Horaire : 1 séance hebdomadaire de 2 h. 30 pendant 15 semaines
INSCRIPTIONS :
Centre Parisien de Management Malesherbes
108, bd Malesherbes, Paris (17e)
tél. 267-32-49, Michèle DERNE

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
Société Nationale des Industries Chimiques

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI D'APPEL D'OFFRES

La SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES informe toutes les sociétés intéressées par son appel d'offres international n° 1/75 pour l'étude et la réalisation d'un complexe de produits cosmétiques que le délai pour la remise des offres est reporté au 15 mars 1976.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

La Compagnie Optorg émet un emprunt de 49 980 000 F représenté par 238 000 obligations de 210 F nominal convertibles en actions (intérêt annuel 8,80 %, taux actuariel brut 8,80 %). Cette émission est ouverte au public.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, 1,06 milliard de francs en 1974, devrait atteindre en 1975 1,3 milliard de francs environ. Le bénéfice consolidé de 1975 devrait être légèrement inférieur à celui de 1974 (34,5 millions de francs).

Une nouvelle progression des résultats et des dividendes peut être envisagée en 1976.

Le programme d'expansion du groupe pour les prochaines années comporte, en Afrique, le développement des activités dans les secteurs spécialisés déjà exploités (importation, distribution de biens d'équipement) et en France l'accélération de la pénétration dans les secteurs de l'installation téléphonique, du négoce en matériel sanitaire et de chauffage, en outillage, quincaillerie, fournitures industrielles.

BALO du 12 janvier 1976. Visa COB n° 75-134 du 20.12.1975.

CREDINTER

Le conseil d'administration réuni le 28 janvier 1976 sous la présidence de M. Philippe Aymard, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1975.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 5,60 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,83 F, soit un dividende global de 6,43 F.

Au cours de l'exercice, le montant de l'actif net est passé de 145,05 millions de francs à 165,49 millions de francs et la valeur liquidative de 106,80 F à 129,42 F, soit une plus-value de 21,17 %. Pendant la même période, le capital s'est accru de 75 088 actions.

BELL CANADA

Résultats de l'exercice 1975

— Recettes totales : 2 988,1 M $ can., soit + 322,5 M $ can. sur 1974.

— Dépenses totales : 2 283,6 M $ can., soit + 226,7 M $ can. sur 1974.

— Bénéfice consolidé par action ordinaire : 3,29 $ can., contre 3,37 $ can. en 1974.

Ce dernier, non révisé, ne tient pas compte des profits exceptionnels de 56,6 M $ can. que la société a réalisés à la suite de la vente de 5 250 000 actions ordinaires de la Compagnie Northern Electric Limited.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 FÉVRIER

Calme et irrégulier

Privée du soutien des pétroles redevenus très calmes après l'effervescence de vendredi, la Bourse de Paris s'est montrée très indécise en ce début de semaine. Les cours ont varié de droite et de gauche, sans jamais s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents et plutôt vers le sens de la baisse. Une bonne trentaine de valeurs se sont ainsi repliées, tandis qu'à peine plus de vingt poursuivaient leurs progression.

L'irrégularité a prévalu dans presque tous les compartiments. Elle a été particulièrement marquée dans le secteur bancaire, le bâtiment et la construction électrique. Deux titres ont émergé de toute cette grisaille : Citroën, en nouvelle et forte hausse (+ 6 %), et le C.I.C., qui s'est adjugé un gain de près de 7 %.

Bref, une séance bien décevante. Les professionnels et les habitués de la corbeille, qui s'attendaient à une poursuite du mouvement de reprise, ont dû déchanter. Mais faut-il vraiment s'étonner du comportement du marché ? Le coup de fouet donné par les pétroles n'aurait pu être suivi d'effets qu'à la condition d'être accompagné de nouvelles rassurantes sur l'économie. Or les mêmes incertitudes continuent de peser sur l'avenir. De toute évidence, le taux d'expansion sera faible en 1976, et cela ne réjouit guère les opérateurs. Pour l'instant, l'attentisme demeure de règle, ainsi qu'en témoigne le niveau assez bas du courant d'échanges.

Calme également sur l'or, où les cours sont néanmoins un peu remonté, le lingot gagnant 190 F à 19 190 F (après 19 100 F) et le napoléon 0,80 F à 225,30 F. Le volume des transactions a diminué : 7,43 millions de francs contre 9,49 millions.

Aux valeurs étrangères, reprise des mines d'or. Fermeté des allemandes. Fléchissement des américaines et de la plupart des pétroles internationaux.

LONDRES

Le marché se replie en cours de séance après une nouvelle avance initiale. A midi, l'indice des industrielles accusait une perte de 5,4 points à 412. Recul également des pétroles, mais stabilité des banques. Les fonds d'Etat se retrouvent à leur niveau de vendredi. Bonne tenue, toutefois, des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 128 40 contre 126 15

VALEURS	CLOTURE 30/1	COURS 2/2
War Loan 3 ½ %	27 7/8	27 12/16
Beecham	358 ...	355 1/2
British Petroleum	590 ...	587 1/2
Shell	292 ...	288 1/2
Vickers	170 ...	187 ...
Imperial Chemical	383 ...	381 ...
Courtaulds	188 ...	166 ...
De Beers	315 ...	316 1/2
*Western Holdings	23 1/2	23 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	201 ...	198 1/2
*West Driefontein	28 1/2	28 5/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1975.)

	28 janv.	29 janv.
Valeurs françaises	102,7	104,5
Valeurs étrangères	105,6	106,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,5	78,1

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

APPLICATIONS DES GAZ. — Dividende global pour l'exercice clos le 30 septembre 1975 : 7,05 (inchangé).

SAXBY. — Bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 1975 : 1 851 372 F contre 1 840 000 F. Dividende global de 7,50 F (inchangé).

SAUPIQUET. — Emission au pair d'un emprunt de 60 millions de francs représenté par 240 000 obligations de 250 F convertibles en actions portant intérêt de 6 %. Le taux actuariel brut est de 9,78 %. La conversion (1 action pour 1 obligation) interviendra à tout moment à compter du 1er janvier 1977. Les actionnaires peuvent souscrire à l'emprunt à raison de quatre obligations pour cinq actions possédées.

RETI. — Erratum. — Une coquille s'est glissée dans l'article paru samedi dans la Revue des valeurs (« le Monde daté 1er-2 février) sous le titre : « Mea culpa pour une mauvaise pommade ». « La dégradation a été rapide. Fulgurante eût été le mot dans la mesure où le déficit a été acquis en cinq ans. » Il fallait, bien entendu, lire « en cinq mois ».

Premier pas vers un marché européen des capitaux

La Commission du Marché commun vient de transmettre aux neuf pays membres un projet de directive visant à coordonner les conditions d'admission des valeurs mobilières aux cotes officielles des Bourses de la Communauté. Toutes les valeurs mobilières des secteurs privés ou publics, d'origines nationales ou étrangères, sont concernées par cette directive. Seuls sont exclus les titres des sociétés d'investissement et les fonds communs de placement.

Ce projet fixe des normes ayant notamment trait à la taille des sociétés et à leurs capitalisations boursières (1 million d'unités de compte au minimum). Il prévoit d'autre part de rendre obligatoire la libre négociabilité des actions et une information au moins semestrielle ; un montant plancher de 200 000 unités de compte pour les emprunts obligataires dont la cotation serait demandée. Prudent, le projet respecte le pouvoir discrétionnaire des Etats membres en matière de rejet et de suspension. Mais il comporte une innovation : la création d'un comité de contact inter-Etat destiné à rapprocher progressivement les points de vue.

Au-delà de la protection de l'épargnant et de la libre diffusion des valeurs mobilières, le projet, s'il était accepté, constituerait un pas important vers la constitution d'un véritable marché européen des capitaux.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Cr. Ind. Als.-Lorr., c. 41	1 p. 5	6 25
Gaumont, c. 23	1 p. 5	23 ..
Skis Rossignol, c. 7	1 p. 5	.. ..
Ga. Intern. Immob., c. 20	1 p. 2 a.	.. ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/1	2/2
1 dollar (en yens)	303 57	303 81

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 1/2 %

BOURSE DE PARIS — 2 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 481	4 487	4 465
Canada ($ can. 1)	4 478	4 467	4 445
Allemagne (100 DM)	172 870	173 470	172 50
Belgique (100 fr.)	11 424	11 430	11 12
Danemark (100 krd.)	72 870	72 980	72 50
Espagne (100 pes.)	7 457	7 477	7 30
Grande-Bretagne (£ 1)	6 099	9 050	6 12
Italie (1 000 lires)	5 942	5 795	6 250
Norvège (100 krn.)	80 250	80 820	80 50
Pays-Bas (100 fl.)	168 225	160 250	167 25
Portugal (100 esc.)	18 460	18 445	18 .
Suède (100 krs.)	102 810	102 870	102 25
Suisse (100 fr.)	172 375	172 225	171 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	18900 ..	19000 ..
Or fin (kilo en lingot)	19000 ..	19196 ..
Pièce française (20 fr.)	224 50	225 30
Pièce française (10 fr.)	170 .	173 ..
Pièce suisse (20 fr.)	189 30	188 ..
Union latine (20 fr.)	176 80	186 ..
Souverain	185 ..	188 20
Pièce de 20 dollars	945 ..	970 ..
Pièce de 10 dollars	487 ..	479 ..
Pièce de 5 dollars	... ..	286 50
Pièce de 50 pesos	748 ..	760 ..
Pièce de 10 florins	160 80	190 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. AFRIQUE
— ANGOLA : le M.P.L.A. rejette toute idée de compromis avec l'UNITA.
3. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : la Cour suprême modifie les règles de financement électoral.
4-6. EUROPE
— ITALIE : le débat sur l'avortement est à l'arrière-plan de la crise politique.
6. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : l'intervention syrienne est jugée pesante.
7-8. ASIE
— INDE : l'Etat du Tamil-Nadu est placé sous contrôle fédéral.
8 à 10. POLITIQUE
— « Trois regards », un point de vue de B. Fessard de Foucault.
10. ÉDUCATION
11. RELIGION
— Le débat sur le marxisme et le christianisme.
11. DÉFENSE
— M. Delpech représentera la France à la réunion de Rome sur la standardisation des armements.
12. JUSTICE
— LIBRES OPINIONS : « Le viol est un crime », par Marie Cardinal.
12-13. SPORTS
— Pour la deuxième fois, Innsbruck accueille les Jeux olympiques d'hiver.
— FOOTBALL : les surprises de la coupe de France.
14. ANCIENS COMBATTANTS
— LIBRES OPINIONS : « Une communauté d'espérances », par Marcel Paul.
14-15. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : la Cenerentola de Rossini.

EUROPA
Pages 17 à 24.
— Apprivoiser la reprise.
— Pour ou contre la cogestion, par Philip Rosenthal et Ambroise Roux.
— Audaces et prudences du fisc.
— Les « squatters » en Europe.
— Les compagnies aériennes d'« Europa ».

33. LA RÉGION PARISIENNE
— Le premier âge d'une ville nouvelle : Evry ou l'espoir de ne plus être une banlieue.
34 ÉQUIPEMENTS ET RÉGIONS
— TRANSPORTS : « Chère aéronautique », un point de vue de Philippe Didier.
35-36. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— LIBRES OPINIONS : « Sauver la Sécurité sociale », par le docteur Savy.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16)
Annonces classées (27 à 31) ; Aujourd'hui (26) ; Carnet (25) ; « Journal officiel » (26) ; Météorologie (26) ; Mots croisés (26) ; Finances (37).

APPRENEZ la dactylographie à l'heure qui vous convient
LOGOS
CENTRE PRIVÉ DE FORMATION
4, Villa Ornano
75018 PARIS.
Tél. : 255.09.05
TOURS - NANTES - ORLEANS

au petit matelot
mardi 3, mercredi 4, jeudi 5
pour la 1re fois depuis 1959
solde
Vêtements sport et ville de toutes les saisons, bonneterie, etc.
POUR ELLE - POUR LUI
27, av. de la Grande-Armée (16e)
9 h. à 19 h., mercredi jusqu'à 22 h.

A B C D E F G

Après les déclarations de M. Giscard d'Estaing au « Nouvel Observateur »

De bonnes paroles... l'important réside dans les actes

ÉCRIT « EL MOUDJAHID »

De notre correspondant

Alger. — *El Moudjahid* de ce lundi 2 février répond en page intérieure à l'interview du président Giscard d'Estaing au *Nouvel Observateur* (*le Monde* daté 1er-2 février). Cette réponse peut être résumée en quelques phrases : « *L'Elysée est sorti de son silence pour replonger les observateurs dans le brouillard. Paris reste fidèle à sa ligne à l'égard des deux parties : des armes et des encouragements aux uns, de bonnes paroles aux autres. Nul n'est dupe.* »

El Moudjahid poursuit :

« *Quant à l'opinion du chef de l'Etat français relative à l'état des relations entre l'Algérie et son pays — opinion qui souligne qu'il n'y a ni crise ni tension, ni même de situation conflictuelle, — nous nous permettons, si tel est l'avis de M. Giscard d'Estaing, de constater qu'il est le seul à en juger ainsi. Les forces progressistes et l'opinion française qui se sont alarmées de la dégradation des rapports entre nos deux pays seront d'accord avec nous pour dire que les déclarations du président français, au lieu d'apaiser ou de clarifier, n'auront rien apporté d'utile au problème. L'important réside dans les actes.* »

Hormis ce laconique commentaire, aucune réaction officielle n'a encore été enregistrée à Alger. Officieusement, on semble ignorer des propos qui, dit-on, « *n'apportent rien de nouveau* » quant au fond de la position française, aussi bien sur le Sahara occidental que sur les relations bilatérales algéro-françaises. L'Elysée, ajoute-t-on, continue d'approuver l'accord tripartite de Madrid, dénoncé ici comme un *acte de « trahison »* à l'égard du peuple sahraoui et « *un manquement grave à la parole donnée* ».

De même, dit-on encore, M. Giscard d'Estaing ne paraît pas s'inquiéter outre mesure de la dégradation de la balance commerciale algérienne avec la France. On qualifie de « *cynique* » sa proposition de vendre des Mirage à toutes les parties, au moment précisément où il se propose pour une mission de « bons offices » entre Alger et Rabat. Enfin, concernant l'existence du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination, on relève ici que les mêmes propos tenus récemment par l'ancien premier ministre français, M. Pierre Messmer, lui ont valu une réponse cinglante de la presse algérienne (*le Monde* daté 1er-2 février).

En substance, ces réactions officieuses peuvent se résumer ainsi : le président de la République française continue « *à jeter de la poudre aux yeux de son opinion publique* », en jetant « *un voile pudique* » sur le soutien diplomatique et militaire de la France à la monarchie marocaine, tout en affirmant paradoxalement le désir de son pays de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de ses anciennes possessions et son respect « *pour l'option socialiste* » algérienne. Cela ne lui coûte rien, estime-t-on encore ici.

On se demande pourquoi M. Giscard d'Estaing a rompu solennellement le silence observé par l'Elysée depuis le début de cette affaire pour réaffirmer — mais dans une forme plus habile — une politique qui n'a pas cessé d'être dénoncée ici. L'explication courante qui revient à Alger est que M. Giscard d'Estaing, se sentant quelque peu en porte à faux à la suite des critiques algériennes, qui ont fini par sensibiliser jusqu'à une partie de sa majorité, a surtout cherché à apaiser ceux qui, à Paris, sont troublés par la dégradation spectaculaire des relations franco-algériennes.

(*Intérim.*)

[Le Nouvel Observateur publie dans son numéro du 2 février le texte intégral de l'interview du président de la République.]

● *M. Mohammed Bedjaoui*, ambassadeur d'Algérie en France, a estimé samedi 31 janvier au micro de France-Inter que la déclaration de M. Giscard d'Estaing aura sans doute « *un effet apaisant et positif, et je souhaite*, a-t-il ajouté, *qu'une série de faits et de dates viennent rapidement améliorer les relations de façon concrète dans tous les domaines* ».

TROIS PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX SONT RÉÉLUS

LANGUEDOC-ROUSSILLON : M. TAILHADES

(*De notre correspondant.*)

Montpellier. — Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a réélu sans opposition à sa présidence M. Edgar Tailhades, sénateur socialiste du Gard. Les communistes avaient indiqué qu'ils se ralliaient à sa candidature « *fondée sur le programme commun* ». Les élus de la majorité présidentielle, minoritaires au sein de l'assemblée régionale, s'étaient également déclarés favorables à M. Tailhades en souhaitant que « *la répartition des sièges du bureau soit faite à la proportionnelle comme à la session précédente* ». M. Tailhades a obtenu 40 voix sur 56 inscrits et 46 votants. Dix conseillers régionaux étaient absents, dont M. Pierre Brousse, sénateur (Gauche démocratique) de l'Hérault, et maire de Béziers, récemment démissionnaire des radicaux de gauche.

En ouvrant la session, M. Tailhades a souligné « *la situation ingrate* » dans laquelle se trouve le Languedoc-Roussillon, « *une des contrées de France les plus profondément atteintes* », et en faveur de laquelle « *des décisions gouvernementales urgentes s'imposent pour éviter le tumulte* ».

Dans sa réponse, M. Marcel Blanc, préfet de région, a fait état, à propos de la situation économique, d'une légère diminution des demandes d'emploi non satisfaites qui s'est amorcée depuis décembre et semble s'être confirmée en janvier.

FRANCHE-COMTÉ : M. EDGAR FAURE

(*De notre correspondant.*)

Besançon. — Le conseil régional de Franche-Comté, réuni lundi 2 février à Besançon, a reconduit M. Edgar Faure dans ses fonctions de président par 26 voix contre 8 à M. Jean Minjoz, ancien ministre, maire de Besançon, que présentait le groupe socialiste. En 1975, M. Edgar Faure avait été élu avec 21 voix. Les socialistes n'avaient alors pas proposé de candidat, estimant qu'il y avait lieu de protester contre certaines dispositions de la loi de 1972 sur les régions. Au nom de son groupe, M. Boulloche, député socialiste du Doubs, a expliqué que, l'institution régionale ne répondant plus qu'imparfaitement à l'idée qu'il avait pu s'en faire jadis, le conseil régional peut être « *un endroit où les sentiments des divers groupes politiques peuvent se faire jour* ». « *On nous propose un candidat de la gauche*, devait répliquer M. Edgar Faure, *mais je tiens à ce qu'on ne considère pas pour autant que je suis le candidat de la droite. Je ne voudrais pas qu'il y ait une atmosphère de campagne permanente, car à toujours politiser on risque de transformer la vie quotidienne des Français au détriment de leurs intérêts réels et de leurs aspirations profondes.* »

LIMOUSIN : M. CHANDERNAGOR

De notre correspondant.

Limoges. — Pour la troisième fois consécutive, M. Chandernagor (P.S.), député de la Creuse, a été réélu, lundi 2 février, en fin de matinée, président du conseil régional du Limousin, par 19 voix sur 23 votants, et 4 bulletins blancs. Quatre membres de l'assemblée régionale étaient excusés : MM. Chirac, premier ministre, Longequeue, député de la Haute-Vienne, maire de Limoges, Lamousse, sénateur de la Haute-Vienne, et Champeix, sénateur de la Corrèze, tous trois socialistes.

● *Un policier relaxé en appel.* — La cour d'appel de Douai vient de confirmer le jugement de relaxe rendu le 24 octobre 1975 (*le Monde* daté 26-27 octobre) en *faveur de M. Octave Bruhier*, gardien de la paix, qui était prévenu d'homicide involontaire sur la personne d'un jeune homme âgé de vingt-trois ans, M. Dominique Courtin. Celui-ci avait été tué le 20 mars 1973 à Bruay-en-Artois, lors d'un contrôle de police consécutif à un hold-up.

- DEMAIN
MARDI 3 FÉVRIER
GRANDE VENTE
EXPOSITION DE
TISSUS
D'AMEUBLEMENT
Un panorama complet de tous les nouveaux tissus-décoration, à des prix très intéressants.
voir annonce détaillée dans ce numéro (pages intérieures)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Ils clouèrent Jésus sur la Croix, mirent les deux malfaiteurs. Jésus dit : « Père, pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils font ». Les chefs juifs se moquaient : « Il a sauvé d'autres gens, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Messie ! ». L'un des malfaiteurs l'insultait. L'autre lui dit : « Ne crains-tu pas Dieu ? Nous recevons ce que nous avons mérité, lui n'a rien fait de mal ». Il dit à Jésus : « Souviens-toi de moi, Jésus... ». Jésus dit : « En vérité, aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis ».
Evangile selon Luc
Pour connaître JESUS, il faut lire l'EVANGILE
Je désire gratuitement, sans engagement l'Evangile
NOM ....
ADRESSE ....
Ecrire à La Cheminière. R. Colbert, 84200 Carpentras

CLIMAT TENDU A FOS-SUR-MER

Le directeur de l'usine Solmer accuse la C.G.T. et la C.F.D.T. de vouloir généraliser le conflit

De notre correspondant régional

Marseille. — Un climat tendu régnait, ce lundi 2 février, à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer, où l'assemblée générale extraordinaire du personnel, tenue à l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T., a été rendue houleuse par l'intervention de délégués F.O. et C.G.C. favorables à des négociations avec la direction et à une reprise rapide du travail. Aucun vote n'a été émis au cours de cette réunion, qui rassemblait environ un millier de personnes, mais le personnel présent des hauts fourneaux, une quarantaine de salariés, s'était prononcé, auparavant, pour la poursuite de son action. Le meeting organisé, le samedi 31 janvier en début d'après-midi par F.O. et la C.G.C., avait réuni environ six cents personnes, dont la quasi-totalité avait voté en faveur des positions défendues par les deux syndicats.

De son côté, M. Pierre Durand-Rival, directeur général de Solmer, a déclaré : « *Il est clair que la C.F.D.T. et la C.G.T. suivent un plan qui dépasse Solmer. J'en trouve pour preuve le mouvement décidé dans la sidérurgie au plan national pour le 6 février et la demande d'entrevue présentée par la C.F.D.T. et la C.G.T. auprès du ministère du travail, ainsi d'ailleurs que le télex adressé au président du directoire de Solmer, dans lequel ne sont citées que les revendications qui ne sont pas négociables au niveau de Solmer. Je pense que les syndicats essaient de faire durer le conflit de telle façon qu'il se généralise. Si telle était leur intention, le plan de fermeture des ateliers, qui doit toucher à terme quatre mille cinq cents salariés de Solmer sur six mille cinq cents, serait intégralement appliqué. Le problème est maintenant de savoir si la minorité agissante qui essaie de bloquer l'usine reviendra à la raison ou non.* »

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la Solmer avaient accusé samedi la direction et les syndicats minoritaires de l'usine (C.G.C. et F.O.) de tenter « *un coup de force pour briser la grève* », notamment en organisant des assemblées du personnel non gréviste et « *en allant le chercher à domicile* ».

M. CHIRAC A REÇU LA C.F.T.C.

M. Jacques Chirac a donné audience, ce lundi matin 2 février, aux dirigeants de la C.F.T.C. conduits par leur président M. Jacques Tessier. La délégation a exprimé sa vive déception des mesures prises par le gouvernement à la fin de l'année dernière et qui avaient été présentées comme la « *nouvelle politique familiale des pouvoirs publics* ». Selon M. Tessier, le premier ministre a précisé que cette nouvelle politique familiale restait à l'étude et ferait l'objet d'entretiens cette année.

L'échange de vues a porté ensuite essentiellement sur l'emploi, M. Chirac confirmant que, dans les perspectives du VIIe Plan, l'objectif demeurait la restauration la plus rapide possible du plein emploi. La C.F.T.C. a souligné que cette reprise lui paraissait conditionnée par une forte croissance économique, mais qu'il importait également de maîtriser les tendances inflationnistes.

La réunion ministérielle des « 77 » à Manille

LE PRÉSIDENT MARCOS : si les richesses ne sont pas partagées le tiers-monde devra choisir entre la guerre et la mort.

Manille (*A.F.P.*). — La troisième réunion ministérielle du groupe des « 77 », qui, depuis l'admission récente du Surinam et de l'O.L.P., compte désormais cent huit membres, a été ouverte ce lundi matin 2 février au centre culturel des Philippines par le président Marcos. Plus de six cents délégués et ministres de quatre-vingt-quatre délégations prendront part, cette semaine, aux cinq jours de négociations au cours desquelles le tiers-monde arrêtera sa position commune en vue de la quatrième conférence de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) à Nairobi (Kenya) en mai prochain.

Dans son discours d'ouverture, le président philippin a souligné la nécessité d'une coopération accrue entre les pays en voie de développement — y compris entre les pays exportateurs de pétrole et les autres — et proposé de transformer la CNUCED en organisation mondiale du commerce et du développement.

Après avoir encore proposé de transformer les « 77 » en une véritable institution correspondant à « *un système économique pour le tiers-monde* », il a affirmé que les pays industrialisés devaient accepter de partager leurs richesses et leur puissance avec le tiers-monde pour éviter un affrontement. Il a brossé un tableau extrêmement pessimiste de l'avenir économique des pays en voie de développement et déclaré que, si ce partage n'a pas lieu, « *l'avenir du tiers-monde est sombre : la guerre ou la mort* ».

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 février 1976 a été tiré à 519 855 exemplaires.

L'ENLÈVEMENT D'UN ENFANT DANS L'AUBE

Les enquêteurs sur le rapt de Philippe Bertrand n'excluent pas l'hypothèse d'une vengeance

Depuis la soirée du 30 janvier, les ravisseurs du petit Philippe Bertrand, sept ans, enlevé quelques heures plus tôt à la sortie de son école, à Troyes (*le Monde* daté 1er-2 février), entretiennent un silence total autour du rapt. Ils n'ont donné aucune nouvelle à la famille du jeune garçon, tandis que la rançon de 1 million de francs n'avait toujours pas été versée ce lundi 2 février en fin de matinée.

Ce lundi, en fin de matinée, les policiers semblaient avoir une piste sérieuse et rechercher deux hommes et un enfant qui auraient été aperçus par des témoins dans une voiture entre Sézanne et Château-Thierry.

Le dernier appel téléphonique a *pu être localisé* : il provenait d'une cabine publique de Bréviandes, dans la banlieue sud de la ville, sur la route de Dijon. Le correspondant a pu fuir avant l'arrivée de la gendarmerie. Son signalement a toutefois pu être relevé par certains témoins : plutôt petit, l'homme portait des cheveux blonds longs et était vêtu d'un blouson d'aviateur et d'un blue-jean. Certaines de ses déclarations — au cours de cette conversation qui a duré dix-sept minutes — indiquent, d'autre part, qu'il connaît bien la famille de la victime, et en particulier son grand-père, M. Jean Larché, propriétaire à Troyes d'un important cabinet d'assurances, président-directeur général d'une entreprise de bonneterie et actionnaire d'une société de travaux publics. A-t-on voulu se venger d'un patron réputé autoritaire, intransigeant en affaires ?

C'est en tout cas l'une des hypothèses retenues par les enquêteurs. Mais ils n'écartent pas la possibilité d'un acte purement crapuleux, ce qui n'exclut pas, là encore, une parfaite connaissance de la famille : les ravisseurs devaient en effet savoir que M. Larché disposait de liquidités après la récente vente d'une propriété de famille qui lui avait rapporté 800 000 francs.

● *L'Office franco-québécois pour la jeunesse* (O.F.Q.J.) *recevra* bientôt son vingt-cinq millième stagiaire. C'est ce qu'a annoncé jeudi 29 janvier, au siège de l'office, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, au cours d'une réception à laquelle participait également M. André Fosset, ministre de la qualité de la vie.

★ O.F.Q.J., 5, rue de Logelbach, 75017 Paris, tél. 625-48-76.

● *Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris* organisent *le mardi 3 février*, à 20 h. 30, une tribune au cours de laquelle M. Michel Jobert dialoguera avec MM. André Fontaine et George Taber sur le thème : « La France : nationale, atlantiste ou européenne ? » Entrée libre. E.C.S.P., 79, avenue de la République, 75011 Paris, tél. 805-06-80, métro Saint-Maur.

A 'la Règle à Calcul', découvrez les plus récents calculateurs scientifiques de poche Hewlett-Packard.

HP-25
programmable, 13 registres de mémoire, 8 tests, branchements - fonctions trig., log, deg, rad, grd, conversions rect/polaires, fourni avec 56 *programmes* d'applications.
1 116 F ttc

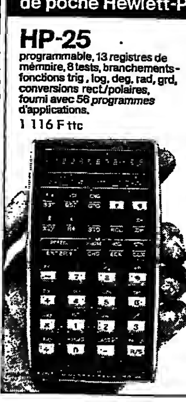

HP-21
5 registres de mémoire - 20 fonctions scientifiques préprogrammées, notation scientifique, deg, rad.
570 F ttc

HP-22
calculateur universel - scientifique, statisticien, économiste - y^x, $\Sigma+$, $\Delta\%$, droite de tendance - amortissements, annuités.
954 F ttc

la Règle à Calcul
65-67, bd Saint-Germain, 75005 Paris.
Tél. : 033 02.63/033 34.61
1er distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP
HEWLETT PACKARD

هكذا من الأصل